

VICTIMATIONS & INSÉCURITÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE

2002-2003-2004

Analyse de la 3^e enquête (2005)
de l'Institut d'Aménagement
et d'Urbanisme d'Île-de-France
(IAU-ÎdF)

Renée ZAUBERMAN

Philippe ROBERT

Lisa MICELI

Sophie NÉVANEN

David BON

2011 – n° 109

CESDIP

Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

Unité Mixte de Recherche – CNRS-UMR 8183

Immeuble Edison - 43, boulevard Vauban - F-78280 GUYANCOURT

☎ : 33.(0)1.34.52.17.00 - 📠 : 33.(0)1.34.52.17.17

🌐 : <http://www.cesdip.fr>



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES LIBERTÉS

www.justice.gouv.fr



UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES



S O M M A I R E

*_*_*

INTRODUCTION	5
I – LE PROTOCOLE D'ENQUÊTE	6
1. <i>Le questionnaire</i>	6
2. <i>Passation</i>	8
3. <i>L'échantillon</i>	10
4. <i>Représentativité de l'échantillon</i>	10
II – LES INSTRUMENTS D'ANALYSE	12
LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ	19
I – PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES	19
II – PEURS DU CRIME	23
III – PRÉOCCUPATION SÉCURITAIRE ET PEURS PAR ZONES DE RÉSIDENCE	31
IV – PEURS PERSONNELLES, PEURS POUR LES ENFANTS ET SOCIAUX	33
LE SENTIMENT SUR LE CADRE DE VIE	39
I – ANALYSE FACTORIELLE	39
II – CLASSIFICATION	41
VICTIMES, NON-VICTIMES	45
I – ANALYSE FACTORIELLE	45
II – CLASSIFICATION	46
AGRESSIONS	49
I – LES TAUX D'AGRESSIONS	49
1. <i>Les taux d'agressions « tout-venant »</i>	50
2. <i>Les taux d'agressions entre proches</i>	55
3. <i>Les taux des agressions sexuelles</i>	56

II – LES CIRCONSTANCES DES AGRESSIONS	57
1. <i>La gravité des agressions</i>	57
2. <i>La localisation des agressions</i>	61
3. <i>Pluralité d'auteurs et interconnaissance auteur/victime</i>	63
III – LES RENVOIS.....	64
1. <i>Le renvoi à la police ou à la gendarmerie</i>	64
2. <i>Comparaison entre enquêtes et statistiques policières</i>	67
3. <i>Les autres recours</i>	77
IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES AGRESSÉS	78
V – COMPARAISONS DES AGRESSÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE.....	83
VI – TYPES D'AGRESSÉS.....	86
1. <i>Agressions « tout-venant »</i>	87
2. <i>Agressions entre proches</i>	91
3. <i>Agressions sexuelles</i>	94
VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE	95
I – LES TAUX DE VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE	95
II – LES CIRCONSTANCES DES VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE	98
III – LES RENVOIS.....	100
1. <i>Le renvoi à la police ou à la gendarmerie</i>	100
2. <i>Comparaison entre enquête et statistiques policières</i>	101
3. <i>Les autres recours</i>	103
IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES VOLÉS.....	104
V – COMPARAISON DES VOLÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE.....	105
VI – TYPES DE VOLÉS	106
CAMBRIOLAGES.....	111
I – LES TAUX DE CAMBRIOLAGES	111
II – LES CIRCONSTANCES DES CAMBRIOLAGES	114
III – LES RENVOIS.....	116
1. <i>Le renvoi à la police ou à la gendarmerie</i>	116
2. <i>Comparaison entre enquête et statistiques de police</i>	118
3. <i>Les autres recours</i>	121
IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES CAMBRIOLÉS	122
V – COMPARAISON DES CAMBRIOLÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE	123
VI – TYPES DE CAMBRIOLÉS	124

LES ATTEINTES AUX VÉHICULES.....	129
I – LES TAUX D’ATTEINTES AUX VÉHICULES.....	129
1. <i>Les taux de vols de voitures.....</i>	130
2. <i>Les taux de vols à la roulotte.....</i>	132
3. <i>Les taux de dégradations et destructions de véhicules.....</i>	134
4. <i>Les taux de vols de deux roues.....</i>	136
II – LES CIRCONSTANCES DES ATTEINTES AUX VÉHICULES.....	137
III – LES RENVOIS.....	142
1. <i>Le renvoi à la police ou à la gendarmerie.....</i>	142
2. <i>Comparaison entre enquête et statistiques de police.....</i>	145
3. <i>Les autres recours.....</i>	156
a) <i>L’assurance.....</i>	156
b) <i>La municipalité.....</i>	158
IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES D’ATTEINTES AUX VÉHICULES.....	159
V – COMPARAISON DES VICTIMES D’ATTEINTES AUX VÉHICULES SELON LES ZONES.....	160
VI – TYPES DE VICTIMES D’ATTEINTES AUX VÉHICULES.....	163
1. <i>Les vols de voiture.....</i>	163
2. <i>Les vols à la roulotte.....</i>	166
3. <i>Dégradations et destructions de véhicules.....</i>	169
4. <i>Les vols de deux roues.....</i>	172
INSÉCURITÉ, VICTIMATIONS ET TERRITOIRES.....	175
CONCLUSION.....	191
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	203
ANNEXES.....	207
ANNEXE 1 : TAUX DE VICTIMATION PAR DÉPARTEMENT.....	207
ANNEXE 2 : PEURS DU CRIME SELON L’ÂGE ET LA PCS.....	208
ANNEXE 3 : VARIABLE GÉOSOCIALE ET COMMUNES.....	209
LISTE DES FIGURES.....	217
LISTE DES TABLEAUX.....	221

INTRODUCTION

Le Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (ci-après CESDIP) du Centre National de la Recherche Scientifique (ci-après CNRS) avait monté, supervisé et analysé en 2001 une enquête sur la victimation et l'insécurité en Île-de-France¹ à la demande de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAURIF, ultérieurement Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France – IAU-ÎdF) qui agissait pour le compte du Conseil Régional de l'Île-de-France.

L'IAU-ÎdF a ensuite reproduit cette enquête tous les deux ans, mais transmis ses données au CESDIP aux fins d'exploitation scientifique.

Le présent document représente l'analyse d'ensemble de ces données conduite selon le plan du rapport des enquêtes précédentes ; il constitue le préalable nécessaire à différentes autres exploitations.

La réplication réalisée par l'IAU-ÎdF en 2005 a été conduite, avec le même instrument et la réalisation du terrain confiée au même institut de sondage (Lavialle, ci-après ISL) que lors des deux premières enquêtes.

L'enquête de victimation consiste à interroger les membres d'un échantillon de population sur des faits dont ils ont pu être victimes au cours d'une période de temps délimitée, sur les circonstances et les conséquences de cet événement, les recours éventuellement mobilisés, la manière dont ils ont été vécus. On pose aussi un certain nombre de questions sur les caractéristiques, les conditions de vie, les opinions et les attitudes des répondants.

Le développement du recours aux enquêtes de victimation – tant internationales, que nationales ou locales – tient à six apports spécifiques de la démarche.

↳ Elle procure d'abord une information sur des victimations ignorées des services officiels parce qu'elles n'ont été ni rapportées aux autorités policières, ni découvertes par elles ;

↳ ensuite, elle met en mesure de soupeser la propension des victimes à faire appel à différents recours (renvoi) ;

↳ elle permet aussi de substituer à des comptages de faits ou de suspects la description des populations concernées ;

¹ POTIER *et al.*, 2002 ; FOUQUET *et al.*, 2006.

- ↳ elle éclaire les liens entre victimation et sentiment d'insécurité ;
- ↳ elle fait encore émerger des profils de victimation qui reposent davantage sur la manière dont l'incident est vécu et négocié que sur les catégories juridiques ;
- ↳ enfin, elle autorise une analyse différentielle des victimations selon les territoires.

Ces qualités ont fait des enquêtes de victimation un instrument de pilotage et d'évaluation des politiques publiques de sécurité, notamment au niveau régional ou local qui est, le plus souvent, celui où de telles politiques sont déployées et mises en œuvre.

I – LE PROTOCOLE D'ENQUÊTE

1. Le questionnaire

L'IAU-ÎdF a utilisé pour cette campagne l'instrument mis au point par le CESDIP pour celle de 2001.

Le questionnaire comprend plusieurs aspects.

Les interrogations sur la victimation à proprement parler sont introduites par une série de questions-filtres de forme : *au cours de telle période, avez-vous été victime de ceci ou de cela ?* Elles portent d'abord sur une série de victimations concernant l'ensemble du ménage. Il s'agit, bien entendu, du cambriolage mais aussi d'atteintes aux véhicules. On a retenu non seulement les vols de véhicules et ceux dans ou sur ces véhicules (*à la roulotte*), mais aussi les vols de deux roues et les destructions ou dégradations de véhicules. S'y ajoutent des questions-filtres concernant des victimations personnelles, le vol sans violence mais aussi les agressions (y compris les vols avec violence). On a choisi de séparer des violences tout-venant les agressions sexuelles et celles entre proches, des catégories de victimations difficiles à étudier si on ne les distingue pas dès le début du questionnement. Au total, on identifie donc neuf sortes de victimations.

À chacune de ces victimations est ensuite consacré un module particulier qui interroge d'abord sur le nombre d'incidents subis au cours de chacune des années de la période d'enquête, avant de se concentrer sur l'examen du cas le plus récent, celui qui est le plus frais dans la mémoire de l'enquêté, celui aussi qui permet de saisir les effets d'une éventuelle accumulation d'expériences. Les interrogations portent sur :

- ↳ la localisation précise dans le temps et l'espace² ;

² Indispensable pour explorer le risque dans des lieux spécifiques comme les transports en commun, les établissements scolaires...

- ↪ la gravité³ ;
- ↪ les dommages de toutes sortes que cette victimation a occasionnés et les répercussions qu'elle a engendrées ;
- ↪ la récupération du bien soustrait ;
- ↪ l'interconnaissance entre auteur et victime ;
- ↪ les recours mis en œuvre par la victime (police, assurance, sociétés de transport public...), leurs motivations, leurs résultats et l'appréciation de l'accueil et de l'action ;
- ↪ les précautions prises en suite de la victimation.

À côté de ces questions sur la victimation à proprement parler, l'instrument d'enquête comporte encore une série de questions sur le sentiment d'insécurité :

- ↪ la préoccupation sécuritaire avec une question – classique – incitant à choisir le problème social qui devrait constituer, d'après l'enquêté, la première priorité pour le gouvernement ;
- ↪ deux questions canoniques sur la peur chez soi et la peur seul le soir dans son quartier ;
- ↪ une série de questions sur les peurs dans les différentes sortes de transports en commun ;
- ↪ enfin une autre série sur les peurs pour les enfants dans différents lieux.

L'analyse des réponses serait impossible si le questionnaire ne disposait pas encore de trois autres parties.

Bien entendu, les caractéristiques de l'enquêté et de son ménage :

- ↪ sexe,
- ↪ âge,
- ↪ niveau scolaire atteint,
- ↪ situation socioprofessionnelle,
- ↪ composition du ménage,
- ↪ auto-positionnement politique et religieux,
- ↪ participation à la vie associative,
- ↪ style de vie (rythme de sorties, moyens de transport...).

³ Ainsi, en cas d'agression, on distingue si elle a été seulement verbale, si elle a comporté des coups, si leur gravité a été suffisante pour entraîner une incapacité temporaire de travail (ITT) ou des soins médicaux. Une question porte encore sur l'usage éventuel d'une arme.

Un autre ensemble d'interrogations porte sur le cadre de vie de proximité :

↳ équipement du quartier,

↳ problèmes du voisinage.

Enfin, un dernier concerne les opinions et les attitudes, notamment des questions déjà testées dans des enquêtes antérieures sur les représentations de la délinquance⁴.

Si les modules de victimation ne sont administrés qu'aux enquêtés qui ont répondu positivement à une question-filtre, les autres parties du questionnaire sont posées systématiquement à tous les enquêtés.

2. *Passation*

Un usage international bien établi, également suivi par l'Institut national sur la statistique et les enquêtes économiques (INSEE), consiste à situer la réalisation du terrain le plus près possible du début d'une année civile. On interroge sur les incidents survenus dans l'année ou les années précédentes de manière à faciliter la datation précise des incidents par l'enquêté : les rites festifs marquant le passage d'une année à la suivante servent efficacement de borne à la mémoire, de faits dateurs. En outre, ce parti permet des comparaisons avec d'autres données récoltées sur une base annuelle. Pour que ce bornage soit perçu clairement par les enquêtés, encore faut-il que la réalisation de l'enquête s'écarte le moins possible du commencement de l'année : janvier constitue une période idéale ; c'est d'ailleurs celle qu'adopte l'INSEE pour l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (ci-après EPCV) ; c'est aussi celle que nous avons retenue lors de la campagne 2001. Le terrain de la campagne sous analyse a été réalisé entre le 17 janvier et le 19 février 2005⁵.

Jusqu'à la fin des années 1980, l'enquête de victimation se réalisait généralement en face-à-face. Les enquêtes anglaise et américaine sont restées fidèles à ce dispositif tout comme celles de l'INSEE ; mais beaucoup d'autres l'ont abandonné. La méthode du questionnaire postal est beaucoup moins coûteuse ; cependant, elle ne convient qu'à un instrument peu sophistiqué et surtout elle crée des biais d'échantillonnage difficiles à contrôler⁶. En revanche, la passation

⁴ Ainsi sur l'étiologie de la délinquance, les manières de la traiter, la protection de la propriété privée...

⁵ ISL, 2005.

⁶ Elle est cependant répandue dans les enquêtes universitaires allemandes, surtout, semble-t-il, pour des raisons de crédits. Cf. OBERGFELL-FUCHS, 2008.

téléphonique s'est beaucoup développée⁷ – en raison des importants gains de temps et de coûts qu'elle autorise – au moins dans les pays où la pénétration de l'usage du téléphone est suffisamment généralisée. Les comparaisons entre techniques conduisent les spécialistes à admettre que leurs résultats ne diffèrent pas sensiblement.

Toutefois, la passation téléphonique doit affronter deux difficultés. La première concerne les foyers qui ne possèdent que des téléphones mobiles, sans abonnement filaire (*portables exclusifs*)⁸. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé le moyen de résoudre le problème posé par ces portables exclusifs, bien qu'il ait été très discuté lors des sondages précédant la dernière élection présidentielle américaine. Toutefois, les auteurs du Baromètre santé⁹ ont eu recours à un échantillon complémentaire de numéros de portables. Malheureusement, cette démarche ne peut pour le moment s'appliquer à une enquête locale, faute de territorialisation des numéros de portables.

La seconde difficulté concerne les personnes, généralement d'immigration récente, qui ne maîtrisent pas bien la langue nationale. Ici, le seul remède consisterait à greffer sur l'enquête principale une sous-enquête avec enquêteur parlant la langue de l'interviewé ; mais le surcoût serait important et le plan d'échantillonnage s'en trouverait fort compliqué. Il faut se souvenir de ces limites qui peuvent conduire à mal prendre en compte la victimation de petites sous-populations d'immigration récente¹⁰. Quoi qu'il en soit, cette seconde difficulté subsisterait même si l'enquête se déroulait en face-à-face.

⁷ En Catalogne, dans les Pays du Benelux, en Île-de-France, pour l'enquête internationale, pour les enquêtes locales réalisées par le CESDIP à la demande du Forum français pour la sécurité urbaine (ci-après FFSU)...

⁸ Cf. BECK, ARWIDSON, FIRDION, JASPARD, GRÉMY, WARSZAWSKI, 2001. On pourra consulter aussi le très complet BECK, LEGLEYE, PERETTI-WATEL, 2005. Cet article rend compte d'une enquête auprès de possesseurs de portables exclusifs (mais pas seulement) qui s'avèrent avoir des caractéristiques très singulières. L'échantillon « portables exclusifs » se distingue par un profil sociodémographique très spécifique. Ce sont un peu plus souvent des hommes (54 % contre 49 %), surtout beaucoup plus jeunes (78 % ont moins de 35 ans contre 36 % dans l'échantillon de postes « fixes »), avec un âge moyen de 29 ans (contre 42 ans). Ils s'avèrent également plus diplômés : seuls 18 % sont sans diplôme ou ont le certificat d'études ou le brevet des collèges, contre 29 % dans l'échantillon de postes « fixes ». Cette population est dite « allocentriste » parce qu'elle est centrée sur les déplacements plutôt que sur le foyer. Elle est estimée à 14,3 % de la population globale.

⁹ GAUTIER *et al.*, 2005.

¹⁰ Faute de trouver ce renseignement dans le rapport remis par le sous-traitant (ici l'ISL) sur les conditions de réalisation du terrain, on ne peut préciser l'importance de ce problème dans la campagne sous examen. Dans une série d'enquêtes réalisées en 2005 par le CESDIP pour le compte du FFSU, les taux d'échec pour raison linguistique étaient de 3,3% des appels à Aulnay-sous-Bois (DIDIER, NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006a), 3,9 à Saint-Denis (ROBERT, ZAUBERMAN, NÉVANEN, DIDIER, 2006), 4,3 à Gonesse (DIDIER, NÉVANEN, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006b) et 6,4 à Aubervilliers (NÉVANEN, DIDIER, ROBERT, ZAUBERMAN, 2006).

3. L'échantillon

L'échantillon a répliqué celui construit par le CESDIP pour la première campagne. Il comprend 10 528 enquêtés, dont 2 202 pour Paris ; 4 414 pour la grande couronne et 3 912 pour la petite couronne.

Un premier échantillon a été tiré à partir d'un fichier de l'annuaire téléphonique, sur la base d'un peu moins de cinq adresses pour un entretien. Une lettre de motivation a été préalablement adressée à tous les ménages figurant dans ce premier échantillon.

Pour résoudre le problème des numéros hors annuaire (liste rouge), on a constitué un second échantillon en augmentant de 1 le dernier chiffre de chaque numéro de la première liste ; à l'aide de l'annuaire inversé, on a ensuite ôté de cette seconde série les numéros figurant dans l'annuaire, ceux des professionnels, des entreprises ou des télécopieurs. Finalement, cette seconde liste a fourni 13,5 % des entretiens effectivement réalisés¹¹.

On a interrogé une seule personne par ménage, choisie, en cas de pluralité de membres du foyer, selon une démarche de tirage aléatoire.

Le taux de refus, qui avait nettement augmenté en 2003 par rapport à celui enregistré en 2001, (17,4 à 22,5 %) est redescendu à 20,5 % dans cette campagne ; le nombre moyen d'appels de chaque numéro retenu s'est également un peu rétracté passant de 3,41 à 3,14. La durée moyenne (22 minutes) est restée à peu près la même, ce qui est normal.

Le CESDIP ne dispose pas de cartes représentant les communes franciliennes touchées par l'enquête et leur répartition en différentes zones.

Il faut rappeler que ce type d'enquête est administré à un échantillon de résidents, plus exactement de titulaires d'abonnements de lignes téléphoniques fixes dans la zone d'enquête. Il ne peut donc prendre en compte les victimations affectant dans la région francilienne soit des gens qui n'y résident pas¹², soit des ménages de portables exclusifs.

4. Représentativité de l'échantillon

Au fur et à mesure de la réalisation de la campagne d'entretiens, il a été procédé à un contrôle de la représentativité sur trois quotas, le sexe, l'âge et l'activité, mais par rapport aux données du recensement de 1999 alors que l'enquête a été réalisée au début de l'année 2005.

¹¹ ISL, 2005.

¹² Quelques travaux ont tenté de saisir la victimation des non-résidents, par exemple celle d'Aebi en 2004 sur les touristes en Andalousie. Il reste cependant généralement difficile d'appréhender la victimation de ceux qui n'habitent pas sur le site où ils sont victimes.

A posteriori, nous pouvons procéder à quelques comparaisons de la structure de l'échantillon avec les résultats de recensement de 2006, première année où est terminé le premier cycle des recensements sur échantillons partiels.

En ce qui concerne le capital scolaire des enquêtés, l'enquête renseigne sur le dernier établissement fréquenté. L'on ne possède pas de terme de comparaison exact. Le recensement fournit une ventilation selon une variable beaucoup plus exigeante, le niveau de diplôme effectivement atteint. L'échantillon semble sous-estimer la part des enquêtés ne possédant qu'un niveau d'instruction primaire et surestimer à l'inverse celle de ceux qui possèderaient un capital scolaire de niveau supérieur. Toutefois, il faut garder en mémoire la distance qui existe entre fréquenter un établissement supérieur et en sortir diplômé.

Tableau 1. Dernier établissement fréquenté (échantillon) et diplôme obtenu (recensements 1999, 2006)

	Paris			petite couronne			grande couronne			Île-de-France		
	RP99	RP2006	échantillon	RP99	RP2006	échantillon	RP99	RP2006	échantillon	RP99	RP2006	échantillon
primaire	22,6	19,7	6,2	31,7	29,5	10,5	29,6	26,7	9,9	28,9	26,3	9,3
secondaire	33,6	29,4	27,6	43,3	39,8	43,9	47,7	45,5	50,8	43,2	43,2	43,4
supérieur	43,7	50,8	66,2	25,0	30,7	45,7	22,7	27,8	39,3	27,9	27,9	47,3

Sources : LAU-ÎdF, INSEE

Champ : Île-de-France

On peut encore comparer échantillon et recensement selon la taille des ménages. Tout comme dans les deux enquêtes précédentes, on observe – pour toutes les zones – une certaine sous-représentation des ménages à une seule personne et une certaine surreprésentation de ceux de deux personnes à Paris et de trois personnes et plus en banlieue et dans l'ensemble de l'échantillon. On peut également noter que la proportion de ménages de plus de trois personnes augmente quand on s'éloigne de Paris, à la fois dans cet échantillon et dans le recensement de 2006.

Tableau 2. Taille des ménages (échantillon, recensements 1999, 2006)

N personnes par ménage	Paris			petite couronne			grande couronne			Île de France		
	RP 1999	RP 2006	échantillon	RP 1999	RP 2006	échantillon	RP 1999	RP 2006	échantillon	RP 1999	RP 2006	échantillon
1	52,4	51,4	47,82	33,9	35,00	28,34	24,1	26,57	20,85	34,6	35,51	29,27
2	25,9	27,04	29,25	28,2	28,10	27,73	28,9	30,21	27,33	27,9	14,81	27,88
3 à 4	17,6	17,4	18,12	29,6	28,35	33,30	36,3	33,60	39,29	29,3	27,85	32,64
5 & plus	4,1	4,2	4,63	8,4	8,56	10,43	7,2	9,63	12,42	8,2	7,95	10,05
NSP			0,18			0,20			0,11			0,16

Sources : LAU-ÎdF, INSEE

Champ : Île-de-France

Comparée à celle du recensement de 2006, la structure socioprofessionnelle des enquêtés de l'échantillon révèle une certaine surreprésentation des cadres supérieurs qui se paye par une légère sous-représentation des professions intermédiaires, des employés et des artisans, commerçants, chefs d'entreprise. On note également une surreprésentation des retraités. Cependant les proportions d'actifs et d'inactifs observées dans l'échantillon ne sont pas très éloignées de celles du recensement 2006. Si l'on s'attache à la catégorie de la personne de référence du ménage, les résultats sont très différents : par rapport au recensement 2006, on observe une surreprésentation – parfois très forte – de toutes les catégories d'actifs (sauf les employés) et une dramatique sous-représentation des inactifs.

Tableau 3. PCS (échantillon, recensements 1999, 2006)

Catégories socioprofessionnelles	recensement 1999 %	recensement 2006 %	enquêtés échantillon %	chef de famille %
agriculteurs	0,09	0,08	0,08	0,27
artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3,21	2,81	1,71	5,18
cadres supérieurs	13,01	15,96	18,82	32,29
professions intermédiaires	15,20	16,49	15,87	20,69
employés	18,40	17,90	16,27	17,47
ouvriers	11,07	9,85	9,48	18,71
<i>ensemble des actifs en Île-de-France</i>	<i>60,98</i>	<i>63,09</i>	<i>62,23</i>	<i>94,7*</i>
retraités	17,37	18,63	20,66	5,31
autres sans emploi	21,64	18,28	17,13	
<i>ensemble des inactifs en Île-de-France</i>	<i>39,01</i>	<i>36,91</i>	<i>37,79</i>	<i>5,31</i>
ensemble des actifs et des inactifs de 15 ans et plus	100	100	100	100

Sources : INSEE, LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

II – LES INSTRUMENTS D'ANALYSE

Une première phase d'analyse doit permettre, sur la base de tris, de construire et d'analyser un certain nombre de *taux*. Dans un second temps, on y ajoutera une autre sorte d'instrument – des *types* de victimes – construits grâce à des analyses multivariées. On peut ainsi rendre compte de la diversité des façons de vivre une victimation et donc des attentes des victimes.

Les incidents les plus fréquents sont liés aux véhicules : on retrouve surtout des dégradations de véhicules et des vols *à la roulotte* (dans et sur les véhicules). Viennent ensuite le vol de voitures, le cambriolage, le vol personnel et le vol de deux roues. Cet ordonnancement des victimations avait déjà été constaté lors de l'enquête 2003 et est quelque peu différent de celui constaté lors de la campagne 2001. Les vols à la roulotte étaient alors aussi nombreux que les

dégradations de véhicules. Venaient ensuite le vol de voitures, le cambriolage, le vol de deux roues et seulement en sixième position le vol personnel sans violence.

Tableau 4. Taux de prévalence (%)¹³ et nombre d'incidents mentionnés dans les trois enquêtes

	1998-1999-2000		2000-2001-2002		2002-2003-2004	
	prévalence	nombre d'incidents	prévalence	nombre d'incidents	prévalence	nombre d'incidents
agression « tout-venant »	6,67	n= 701	5,95	n= 626	6,14	n=646
agression entre proches	1,13	n= 119	1,00	n= 105	1,22	n=128
agression sexuelle	0,74	n= 78	0,86	n= 90	0,74	n=78
vol personnel sans violence	7,93	n= 833	8,98	n= 945	9,47	n=997
cambriolage	9,52	n= 1000	8,59	n= 904	9,75	n=1026
vol de voiture	14,85	n= 1560	13,72	n= 1444	11,55	n=1216
vol à la roulotte	19,29	n= 2026	17,33	n= 1823	16,38	n=1780
Destruct./dégradation de véhicules	19,24	n= 2021	18,12	n= 1907	18,19	n=1976
vol de deux roues	8,88	n= 933	7,01	n= 738	6,96	n=733

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Comme pour les précédentes enquêtes, celle sous examen retient les victimations subies dans les trois années qui précèdent la passation 2002, 2003 et 2004. L'année 2002 est donc commune aux deux campagnes, elle est la dernière de l'enquête 2003 et la première de celle de 2005.

Les résultats laissent voir un *télescopage externe*. Tout se passe comme si les enquêtés avaient voulu mentionner à tout prix des événements antérieurs à la période d'enquête qu'ils avaient classés à cette fin dans la plus ancienne des années mises à leur disposition (effet de rattrapage)¹⁴. On observe en effet, pour toutes les victimations, des résultats plus élevés pour l'année la plus ancienne, 2002.

¹³ Dans ce tableau, les taux triennaux de prévalence sont calculés pour toutes les victimations, qu'elles aient été subies en Île-de-France ou ailleurs, et, pour les victimations liées aux véhicules, indépendamment de l'équipement des ménages.

¹⁴ On nomme souvent ce procédé *télescopage externe* dans la mesure où il consiste à faire entrer dans le champ temporel de l'enquête des événements qui se sont passés en fait à un autre moment. Dans nos enquêtes, il est normal que l'enquêté place dans l'année la plus ancienne de la période étudiée les événements encore plus anciens : il les fait ainsi entrer indûment dans le champ temporel de l'enquête. La méthode du *reverse record check* a permis de montrer qu'un tel procédé pouvait avoir un poids relativement important. Cette technique a été d'un usage répandu à l'époque où l'on tâtonnait pour évaluer la fiabilité et l'apport des enquêtes de victimation : il était alors courant (ainsi TURNER, 1972 ; SPARKS, GENN, DODD, 1977 ; FISELIER, 1978) de partir de dossiers de police pour y repérer les plaignants puis de les interroger pour vérifier s'ils avaient conservé la mémoire de l'incident. Plus récemment AEBI (2006) a procédé en sens inverse : chargé d'évaluer un programme de substitution à la méthadone, il a soumis ceux qui le suivaient à des enquêtes de délinquance auto-révélee et de victimation, puis est allé chercher leurs dossiers policiers.

Tableau 5. Victimations par année¹⁵ (%)

	2002	2003	2004
agression « tout-venant »	2,75	2,27	2,53
agression entre proches	0,71	0,66	0,55
agression sexuelle	0,47	0,25	0,16
vol personnel	3,91	3,28	3,67
cambriolage	4,52	3,04	3,50
vol de voiture	6,99	3,88	3,48
vol à la roulotte	9,00	5,95	5,80
destruction/dégradation de véhicules	9,56	7,39	7,67
vol de deux roues	3,58	2,13	2,34

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Nous nous sommes attachés à comparer les résultats triennaux de cette enquête 2003 à ceux des deux campagnes précédentes. Une comparaison a encore été menée avec les résultats des enquêtes nationales contemporaines (*enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages*, EPCVM) et avec quelques enquêtes locales de la même époque. On a réduit le nombre d'années considéré, chaque fois qu'il a été utile de comparer avec des enquêtes qui ne prenaient en compte que deux années. On a aussi présenté en annexe des taux de victimation ventilés par département¹⁶, bien qu'ils soient, évidemment, moins robustes que les résultats régionaux.

Certains enquêtés ont été victimes de plusieurs sortes d'incidents différents. L'étude de ce que l'on nomme **multivictimation hétérogène** sera répartie dans les chapitres traitant des différentes victimations.

On s'était demandé lors d'une enquête antérieure¹⁷ si certains incidents n'avaient pas pu être mentionnés deux fois : une tentative de vol de voiture avec des dégâts pourrait ainsi être déclarée à la fois comme vol de voiture et comme vol à la roulotte. Pour se prémunir contre ce risque de redite, on a expressément demandé aux enquêtés de ne mentionner chaque incident que dans une seule sorte de victimation.

L'analyse qui suit est menée victimation par victimation ; toutefois, on opère parfois des regroupements d'incidents proches – ainsi les trois sortes de violences ou les quatre d'atteintes aux véhicules – afin d'éclairer les analyses par des comparaisons.

Pour chaque victimation, un nombre non négligeable d'enquêtés ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé : vraisemblablement, ils constataient alors que les victimations auxquelles ils avaient pensé ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête. On a seulement pris en compte les

¹⁵ Dans ce tableau 8, la ventilation est calculée par année pour toutes les victimations, qu'elles aient été subies en Île-de-France ou ailleurs, et, pour les victimations liées aux véhicules, indépendamment de l'équipement des ménages.

¹⁶ Cf. Annexe 1.

¹⁷ LAGRANGE *et al.*, 2000, 15.

cas qui persistaient à répondre positivement lors de la passation du module. On voit par là combien trompeuse pourrait être une enquête qui se bornerait à demander si l'on a été victime de ceci ou de cela sans approfondir l'interrogation et sans préciser les périodes de temps sous examen.

Pour chaque victimation, on utilise d'abord un certain nombre d'indicateurs-clés, généralement présentés sous forme de taux :

↳ le taux de **prévalence** mesure dans une population le pourcentage de personnes (ou de ménages) atteint(e)s au moins une fois au cours de la période de référence ;

↳ le taux de **risque** mesure la prévalence des seul(e)s personnes ou ménages susceptibles, en raison de leur équipement, de subir une victimation donnée : ainsi seuls ceux qui possèdent un véhicule peuvent se le faire voler ou dégrader ;

↳ la **multivictimation** (homogène¹⁸) est le nombre moyen de faits par victime¹⁹ ;

↳ le taux d'**incidence** mesure le nombre de faits subis pour 100 répondants au cours de la période de référence ; il correspond au produit du taux de prévalence par la multivictimation ;

↳ le taux d'**incidence pour les ménages équipés** indique l'incidence rapportée aux seuls ménages à risque ;

↳ le taux de **plainte** est la proportion de victimes disant avoir déposé plainte ;

↳ quand le taux d'incidence est multiplié par le taux de plainte, on obtient le taux d'**incidence apparente**, celle dont gendarmerie ou police peuvent avoir connaissance²⁰ par l'effet des plaintes que les victimes disent avoir déposées ;

↳ en appliquant ces taux aux populations de référence, on obtient des **estimés** en nombres absolus de la prévalence, de l'incidence ou de l'incidence apparente ;

↳ certaines victimations peuvent s'être déroulées en dehors de l'Île-de-France ; si on en fait abstraction²¹, on peut calculer des prévalences, risques, incidences et estimés concernant les

¹⁸ Par opposition à la multivictimation hétérogène – citée plus haut – qui concerne des sortes différentes d'incidents.

¹⁹ Chaque fois, la plupart des victimes ont été atteintes une fois ou au pire quelques fois pendant la période de référence ; toutefois, un petit nombre d'entre elles annonce un nombre beaucoup plus élevé d'incidents. Pour garder à la distribution une allure à peu près normale qui justifie le recours à une valeur centrale telle la moyenne, on pratique une troncature consistant à borner le nombre d'incidents. Ainsi, on peut décider que toutes les victimations dépassant deux fois seront comptées pour quatre.

²⁰ Ces services peuvent aussi avoir connaissance d'affaires par leur propre initiative ; mais on s'accorde (ROBERT *et al.*, 1994, 41-51) à considérer cette modalité comme globalement négligeable pour les infractions faisant l'objet d'enquêtes de victimation. L'enquête fournit un indice en ce sens : il est très rare (entre 1 et 7 % des cas selon les victimations) que les enquêtés aient trouvé la police *déjà informée* de leur mésaventure, hors toute démarche de leur part.

²¹ Si un enquêté déclare, d'une part, qu'il a été victime de plusieurs incidents de la même sorte et, d'autre part, que le plus récent s'est déroulé hors Île-de-France, on fera abstraction de celui-ci mais pas des précédents dont rien ne dit qu'ils ont pris place hors région (c'est même statistiquement peu vraisemblable compte tenu du faible nombre de cas hors Île-de-France parmi les victimations les plus récentes de chaque sorte).

Franciliens en Île-de-France²² ; c'est sur cette base que sont menées les comparaisons avec les données policières ;

↳ prévalence, risque, incidences et estimés sont toujours calculés dans un **intervalle de confiance** : l'observation d'un échantillon ne permet pas de prédire exactement leurs valeurs dans toute la population, mais seulement de dire, avec une probabilité fixée ici à 95 %, qu'elles se situent entre un minimum et un maximum ; en forme résumée, on représente parfois le taux par la valeur à mi-chemin des deux branches de la fourchette ;

↳ enfin, pour le sentiment d'insécurité, on utilise un taux de **préoccupation** envers la délinquance comme problème social et différents taux de **peur** de la délinquance, chez soi, le soir dans son quartier, dans les transports publics, pour les enfants.

Dans toute la mesure du possible, les résultats de l'enquête sont, pour chaque victimation, comparés aux observations des autres investigations disponibles (particulièrement les enquêtes Île-de-France précédentes et les enquêtes nationales réalisées par l'INSEE) et aussi aux statistiques de police et de gendarmerie. En ce qui concerne cette comparaison-ci, on dispose maintenant d'une donnée permettant une comparaison précise : les enquêtes antérieures à 2001 se bornaient, le plus souvent, à demander si l'enquêté avait *informé* la police, ce qui ne permettait pas toujours de trancher s'il avait ou non déposé plainte. Cette fois-ci – comme dans les enquêtes 2001 et 2003 et dans les enquêtes Forum de 2005 – on commence par interroger sur la démarche effectuée (se déplacer jusqu'à la brigade ou au commissariat, se borner à téléphoner...) puis on demande explicitement si une plainte a été déposée. La différence est importante : seules les plaintes dûment enregistrées par procès-verbal sont ensuite décomptées dans les statistiques policières ; or, celui qui a *informé* la police n'a pas toujours *déposé une plainte*. Ceci dit, une ambiguïté peut quand même subsister : celui qui déclare à l'enquêteur avoir déposé une plainte n'est pas toujours à même de savoir si sa déclaration a été enregistrée par procès-verbal – et donc comptée en statistique – ou seulement inscrite en *main courante judiciaire* – ce qui la fait échapper au comptage.

En règle générale, dans cette phase de calcul de taux, on a exploité les questions telles qu'elles se présentent dans l'instrument sans construire de variables... à une exception près : on a construit une variable de jugement sur le quartier en combinant les opinions exprimées à ce propos par l'enquêté. Une expérience antérieure²³, ainsi que celle acquise lors des deux premières

²² Il ne s'agit pas des résultats pour l'Île-de-France : des non-Franciliens ont pu être victimes dans la région, dans certains cas, des mineurs de 15 ans peuvent aussi l'avoir été ; ces deux cas de figure échappent par définition à l'enquête, alors que les comptages policiers peuvent éventuellement les enregistrer. Néanmoins, la portée statistique de ces exceptions est certainement très limitée.

²³ LAGRANGE, PERETTI, POTTIER, ROBERT, ZAUBERMAN, 2000, 16 & *suiv.*

enquêtes franciliennes, nous avait, en effet, permis de découvrir la pertinence d'un tel indicateur pour une analyse géographique fine de la victimation.

Pour poursuivre l'exploitation des résultats, on a procédé, au contraire, à plusieurs constructions de variables, généralement en réalisant successivement des analyses factorielles de correspondance, puis des analyses typologiques :

* En premier lieu, on a construit des **types** résumant l'ensemble des **opinions** exprimées par les enquêtés, y compris celles portant sur la **sécurité**.

* Une opération analogue a permis de synthétiser en **types** toutes les réponses concernant le **cadre de vie** dans lequel vivent les interviewés.

* Les types ainsi extraits, comme les caractéristiques des individus, ont ensuite été intégrés dans la construction de **typologies** portant d'abord sur l'**ensemble** des enquêtés, victimes ou pas, ensuite sur chaque **victimation**.

Nous avons, pour l'enquête 2001, procédé à une analyse spatiale des résultats en nous appuyant sur différentes sortes de découpages de l'espace francilien : les départements, la densité du tissu urbain, l'indicateur Tabard (prise en compte par quartier de la répartition socioprofessionnelle) et enfin les indicateurs de zones urbaines en difficulté : ZUS (zone urbaine sensible), ZRU (zone de redynamisation urbaine) et ZFU (zone franche urbaine).

Faute de certaines données, il nous avait été impossible de refaire cette analyse géosociale dans le rapport sur la deuxième enquête et nous l'avions alors remplacée par une analyse *proxy*. Mais nous avons pu ultérieurement reprendre et systématiser l'analyse géosociale pour toutes les enquêtes franciliennes en utilisant le découpage par département, un zonage morphologique réalisé par l'IAU-ÎdF, la présence dans la commune ou l'arrondissement de l'enquêté d'une zone urbaine sensible, zone de redynamisation urbaine ou zone franche urbaine, enfin la typologie des îlots d'habitation mise au point pour l'Île-de-France par Edmond Préteceille²⁴.

Nous donnons dans ce rapport les résultats de l'analyse géosociale pour l'enquête sous examen.

Nous allons analyser successivement :

- ↳ le sentiment d'insécurité,
- ↳ le sentiment sur le cadre de vie,
- ↳ la typologie des victimes et des non-victimes,
- ↳ les différentes sortes d'agressions,

²⁴ PRÉTECEILLE, 2003.

- ↪ les vols personnels,
- ↪ les cambriolages,
- ↪ les différentes sortes d'atteintes aux véhicules,
- ↪ l'analyse géosociale.

Pour chaque victimation, on présentera successivement

- les taux (prévalence, risque, incidence),
- les circonstances de la victimation,
- les renvois²⁵,
- les caractéristiques des victimes,
- la comparaison par zones,
- les différents types de victimation.

²⁵ C'est-à-dire l'ensemble des recours que les victimes tentent (ou ne tentent pas) de mobiliser.

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Le questionnaire interroge, d'une part sur la *préoccupation* envers la délinquance, d'autre part sur différents aspects de la *peur* de la criminalité pour soi ou les siens. Les travaux français sur l'insécurité ont souvent pâti de sous-estimer la portée de cette distinction pourtant canonique²⁶. Ils y ont peut-être été incités parce que le quart des apeurés²⁷ sont aussi préoccupés par la délinquance²⁸. Non seulement, cette superposition n'est pas générale, mais encore les processus qui nourrissent la peur se distinguent dans une large mesure de ceux qui alimentent la préoccupation²⁹. En conséquence, le sentiment d'insécurité apparaît souvent, selon l'angle sous lequel on l'aborde, très lié au risque de victimation ou relativement autonome, circonstance qui a souvent dérouté les analystes.

En tout cas, la construction de l'enquête permet d'étudier ces différents aspects du sentiment d'insécurité en Île-de-France.

I – PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES

À la préoccupation est consacrée une question, classique et souvent testée, demandant de choisir, parmi plusieurs problèmes de société, celui qui devrait constituer la priorité pour le gouvernement. C'est le chômage qui arrive en tête (37,10 %), suivie de près par la pauvreté (33,04 %), loin devant la délinquance (19,39 %)³⁰. Lors de la première enquête sur la victimation et l'insécurité en Île-de-France, la délinquance arrivait au premier rang avec 39,21 % devant la pauvreté et le chômage, mais, dès la deuxième, le chômage reprenait le premier rang et la pauvreté faisait jeu égal avec la délinquance. Lors de la présente campagne, chômage et pauvreté caracolent en tête en laissant la préoccupation sécuritaire à un rang beaucoup plus modeste.

²⁶ Depuis l'article *princeps* de Furstenberg en 1971.

²⁷ Sont considérés comme « apeurés » les personnes ayant déclaré avoir peur au moins dans une des situations proposées par le questionnaire (au domicile, dans leur quartier le soir, dans les transports en commun ou pour leurs enfants).

²⁸ Parmi les apeurés, on relève les scores suivants de préoccupation : chômage 34,6 % ; délinquance 23,8 % ; pauvreté 31,4 % ; pollution 6 % et SIDA 4,1 %.

²⁹ Cf. notamment ROBERT, POTTIER, 1997.

³⁰ Les autres préoccupations proposées font des scores très modestes : la pollution, 6,34 ; le SIDA 4,14.

Non seulement, le chômage retrouve donc la place prioritaire qu'il occupait auparavant dans les préoccupations sociales, mais encore les deux problèmes « sociaux » occupent de manière hégémonique le champ de préoccupations sociales. On pourrait dire, sans beaucoup forcer le trait, que les Franciliens s'inquiètent pour l'emploi et le pouvoir d'achat et les autorités pour la sécurité.

Tableau 6. Problèmes qui devraient être traités en priorité par le gouvernement (%)

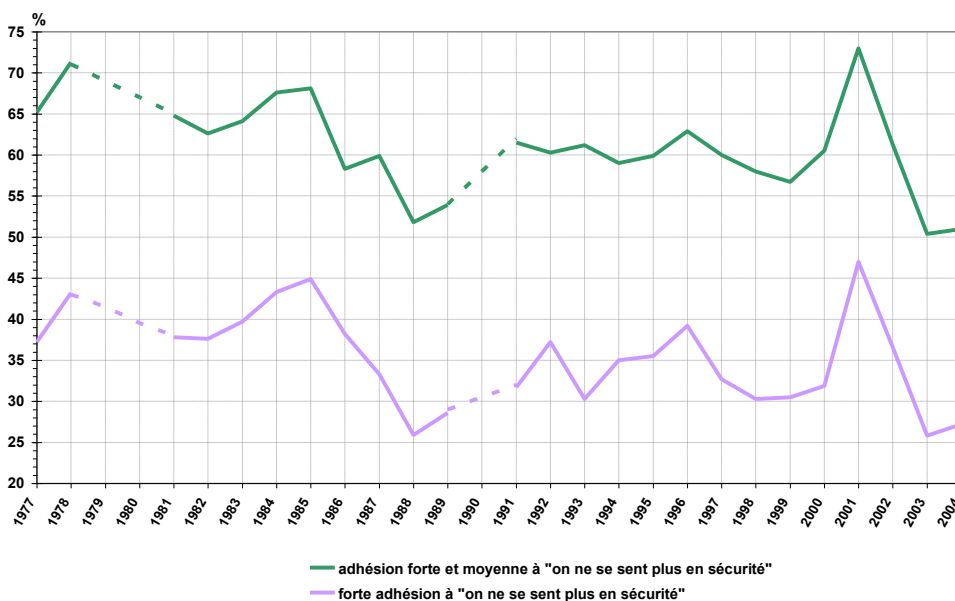
	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
chômage	24,64	37,54	37,10
délinquance	39,21	27,79	19,39
pauvreté	25,87	27,35	33,04
pollution	6,32	4,19	6,34
SIDA	3,96	3,13	4,14

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

On dispose de quelques possibilités nationales de comparaison. L'enquête Agoramétrie n'a pas été répétée après 2004. À cette date (**figure 1**), elle indiquait un score un peu plus élevé que celui de l'enquête passée en janvier 2005 : 27 % des répondants s'affirmaient *tout à fait d'accord* avec la proposition *on ne se sent plus en sécurité*. Non seulement le champ observé et la formulation différent, mais encore le dispositif d'interrogation n'est pas le même : il ne s'agit plus de choisir entre plusieurs priorités mais seulement d'indiquer son degré d'adhésion à une opinion. Avec une formulation très proche de celle de l'enquête, le baromètre *Figaro-Sofres* parvient, lui, à un score très comparable : en janvier 2005, 21 % de ses enquêtés ont indiqué la violence et la criminalité comme première priorité gouvernementale.

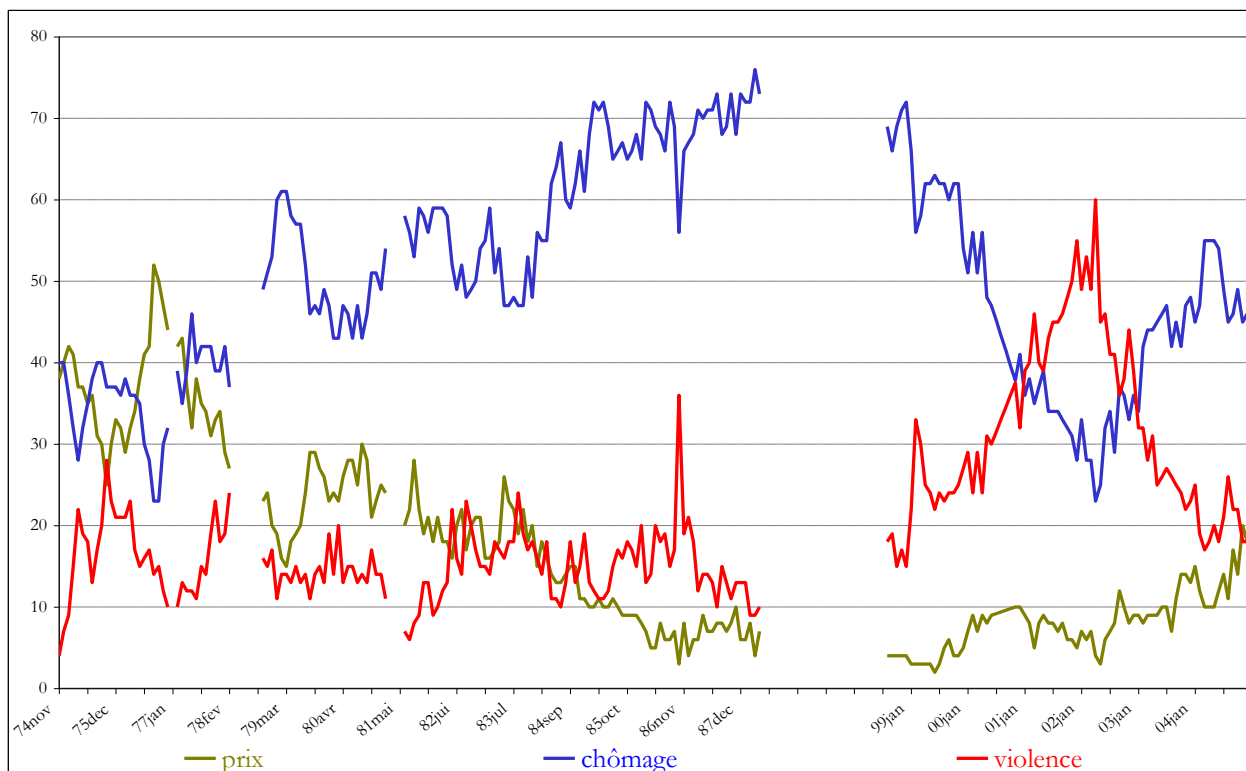
Figure 1. Préoccupation sécuritaire, Agoramétrie, adhésion à « on ne se sent plus en sécurité » (1977-2004)



Source : Agoramétrie

Le ciseau illustré dans la **figure 2** entre préoccupation sécuritaire et celle pour le chômage montre que la première se dilate au moment où recule la seconde. En sens inverse, la remontée de la préoccupation pour l'emploi s'accompagne d'un reflux de celle pour l'insécurité. Tant que le souci de l'emploi règne en maître, il faut être exaspéré par l'insécurité pour oser placer la sécurité au premier rang des problèmes de gouvernement. À un moment où le chômage inquiète moins, il devient moins difficile d'avouer au sondeur son insécurité. C'est ce qui est arrivé au cours du début des années 2000 : l'emploi – qui régnait de manière hégémonique au sommet des problèmes de société – a paru à beaucoup, pour un temps, moins préoccupant, avant de retrouver aujourd'hui sa place en tête des préoccupations sociales³¹. Si l'on cumule toutefois chômage et pauvreté, ces deux problèmes sociaux se trouvent au premier rang des préoccupations, déjà en 2001 avec 50,51 %, plus encore en 2003 avec 64,89 % et en 2005 avec 70,14 %.

Figure 2. Préoccupation sécuritaire ; baromètre Figaro-Sofres (1974-2005)



Source : Figaro-SOFRES

Les enquêtés qui mettent la délinquance au premier plan des préoccupations présentent un profil plus ou moins caractérisé : ce sont plus souvent des femmes, des personnes s'affirmant

³¹ Cf. ROBERT, POTTIER, 2004.

nettement à l'extrême-droite, à droite, ou refusant de se classer politiquement, de niveau scolaire primaire, enfin pratiquant une religion. Les employés, inactifs et retraités y sont surreprésentés. Ils sont plus faiblement caractérisés par la pratique religieuse ou l'âge (plus de 65 ans).

Ceux qui mettent l'accent sur le chômage sont caractérisés par le sexe (masculin), l'âge (plus de 50 ans), l'opinion politique (gauche), un niveau scolaire supérieur. Artisans et commerçants, retraités et cadres supérieurs y sont légèrement surreprésentés.

Ceux qui sont sensibles à la pauvreté sont plus souvent des femmes, de 30 à 50 ans, des diplômés de l'enseignement supérieur, s'affirmant nettement à gauche. Les intermédiaires et cadres supérieurs y sont légèrement surreprésentés.

Ceux qui connaissent un cohabitant, parent ou voisin victime d'agression ne sont que légèrement plus nombreux que la moyenne à mettre la délinquance au premier plan (**tableau 12**) ; il est difficile de savoir dans quel sens circule la causalité : leur préoccupation vient-elle d'un environnement très exposé³² ou leur obsession sécuritaire les pousse-t-elle à voir des victimations partout ? Connaître un parent cambriolé n'agit pratiquement pas sur l'insécurité, non plus qu'avoir été témoin d'une agression. Même s'ils semblent satisfaits de l'équipement de leur quartier – excepté en commerces – ceux qui ont déclaré l'insécurité comme problème prioritaire jugent la propreté des rues, leur éclairage, l'entretien des bâtiments et des espaces verts insatisfaisants. Ces insécures trouvent également que les gens bruyants, la drogue, les actes de vandalisme et les rassemblements de jeunes sont des problèmes importants et jugent insuffisante voire inexistante la présence policière. On relève donc une forte corrélation entre la dénonciation des désordres de proximité et la priorité donnée à l'insécurité, sans que l'on puisse trancher du sens dans lequel circule la causalité. Notons aussi que ces insécures mènent une vie sociale ralentie : ainsi leurs sorties vespérales sont-elles rares.

³² Ils sont plus nombreux que la moyenne à juger leur quartier difficile (21,85 % des insécures contre 19,39 % des enquêtés), mais le problème reste entier de savoir si c'est une autre façon de déclarer leur obsession ou si leurs conditions de vie produisent leur préoccupation.

Tableau 7. Opinions sur le quartier (%) selon la préoccupation sécuritaire.

		préoccupation sécuritaire*	
		oui	non
quartier mal équipé en	établissements scolaires	9,75	7,62
	transports en commun	17,20	17,44
	services administratifs	11,95	12,40
	commerces	30,33	28,11
problèmes assez ou très importants :	gens bruyants	37,09	27,70
	drogue	34,30	23,35
	actes de vandalisme	35,86	24,47
	jeunes qui se rassemblent	38,02	20,41
propreté des rues, éclairage, entretien... pas ou peu satisfaisant		27,24	25,12
présence policière	inexistante	15,09	13,39
	insuffisante	38,31	23,91
	suffisante	44,10	56,76
	excessive	1,32	4,28

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

* Préoccupation sécuritaire = Personnes ayant répondu que la délinquance était le problème de société qui devrait constituer la priorité pour le gouvernement

L'expérience de victimation augmente généralement un peu la préoccupation sécuritaire (**tableau 11**), néanmoins globalement moins qu'elle n'augmente les peurs (à l'exception de celle au domicile).

II – PEURS DU CRIME

La peur du crime est beaucoup plus éclatée que la préoccupation sécuritaire. Outre les deux questions classiques – peur chez soi, peur dehors – on a aussi exploré les craintes dans les différents moyens de transport en commun et aussi une série de peurs pour les enfants.

La peur – pour soi ou pour ses proches – varie beaucoup selon la situation : rare *chez soi*³³ (8,87 %), elle est, comme il est naturel, beaucoup plus répandue *seul le soir dans son quartier*³⁴ (26,41 %).

On observe même une sorte de palmarès de la peur dans les moyens de transport³⁵ : si l'on considère seulement les apeurés parmi les usagers effectifs du moyen de transport en question

³³ On a regroupé les enquêtés déclarant se sentir *fréquemment* ou *quelquefois* en insécurité à leur domicile. Ce taux atteignait 8,29 et 9,19 % lors des précédentes enquêtes franciliennes (1998-1999-2000, 2000-2001-2002). On reste dans le même ordre de grandeur.

³⁴ On a rassemblé les individus disant *avoir trop peur pour sortir seul le soir*, ou avoir *souvent* ou *quelquefois* peur. Ce taux atteignait 29,10 et 28,15 % lors des précédentes enquêtes franciliennes (1998-1999-2000, 2000-2001-2002), soit une légère diminution.

³⁵ On a regroupé les enquêtés déclarant *avoir trop peur pour prendre le moyen de transport en question*, ou avoir *souvent* ou *quelquefois* peur d'y être volé ou agressé.

(tableau 8), on va du tramway (20,71 %) et du bus (20,87 %) au train (30,78 %), au métro (32,88 %) pour culminer avec le RER (40,73 %). Les fréquences relevées lors des précédentes enquêtes indiquaient une gradation analogue ; on note cependant une aggravation des scores pour tous les moyens de transport à l'exception du tramway.

Tableau 8. Peurs dans les transports en commun (%)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
tramway	6,56 (21,27)	7,79 (22,31)	11,28 (20,71)
bus	18,92 (22,54)	19,34 (22,57)	19,26 (20,87)
train	27,95 (32,71)	28,29 (32,50)	28,86 (30,78)
métro	30,06 (35,01)	30,91 (35,55)	30,54 (32,88)
RER	33,20 (41,42)	34,08 (42,21)	36,17 (40,73)

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Les premiers pourcentages indiqués dans chaque case sont calculés par rapport à l'ensemble de l'échantillon, ceux entre parenthèses le sont par rapport aux seuls usagers effectifs du moyen de transport considéré.

Quant aux peurs pour les enfants, un malencontreux changement de filtre par rapport aux enquêtes précédentes a produit des résultats qui ne sont pas comparables si l'on considère l'ensemble des enquêtés (tableau 9). Par contre, si l'on considère uniquement les personnes ayant des enfants, on retrouve les ordres de grandeur des deux premières campagnes, avec des niveaux plus élevés que pour les peurs personnelles ou celles dans les transports en commun. Les peurs pour les enfants sont du même niveau ou un petit peu plus faibles que celles observées dans les campagnes de 2001 et 2003.

Tableau 9. Peurs pour les enfants (%)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
dans un lieu de loisirs	17,47 (36,88)	21,41 (35,83)	12,84 (36,75)
à l'école	25,84 (55,21)	31,67 (53,25)	15,24 (45,18)
dans les transports en commun	28,36 (64,34)	35,69 (63,69)	18,61 (58,85)
dans la rue	31,26 (65,39)	39,39 (65,65)	21,90 (62,71)
ailleurs	28,62 (60,74)	35,86 (60,52)	20,74 (59,29)

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Les premiers pourcentages indiqués dans chaque case sont calculés par rapport à l'ensemble de l'échantillon, ceux entre parenthèses le sont par rapport aux seuls enquêtés ayant des enfants vivant avec eux.

Au total, les différents scores des peurs ne s'éloignent guère de ceux observés lors de la campagne précédente.

Si l'on se penche sur le croisement de la préoccupation et des peurs (**tableau 10**), on doit d'abord écarter les peurs pour les enfants dans la mesure où un filtre incongru enlève toute signification aux résultats sur l'ensemble des enquêtés. Pour le reste, la préoccupation pour la délinquance apparaît moins corrélée aux différentes peurs personnelles qu'elles ne le sont entre elles. Ainsi, 8,87 % des enquêtés ont peur à leur domicile, ce taux atteint 13,72 % parmi ceux qui se disent préoccupés par la délinquance, soit une augmentation de 4,85 points seulement. Ce même écart à la marge atteint + 6,7 à + 13,8 points pour la peur dans le quartier le soir et celle dans les transports en commun... et ainsi de suite.

Tableau 10. Sentiment d'insécurité : croisement de la préoccupation et des peurs (2002-2003-2004)

	préoccu- pation délin- quance	peur domi- cile	peur quartier soir	peur bus	peur train	peur RER	peur métro	peur tramway	peur pour enfants école	peur pour enfants trans- port	peur pour enfants loisirs	peur pour enfants rue	peur pour enfants ailleurs	échan- tillon
préoccupation délinquance	<i>n</i> =2041	29,98	28,99	29,39	27,49	25,60	28,09	31,65	27,43	25,47	26,26	25,15	25,15	19,39
peur domicile	13,72	<i>n</i> =934	21,08	22,34	18,27	15,55	17,51	22,64	17,52	14,60	17,60	14,79	14,52	8,87
peur quartier soir	39,49	62,74	<i>n</i> =2780	58,53	50,53	46,30	51,14	55,89	36,41	32,82	36,24	33,48	31,52	26,41
peur bus	29,20	48,50	42,70	<i>n</i> =2028	52,40	43,22	49,36	67,51	29,05	26,24	30,25	25,93	26,29	19,26
peur train	40,91	59,42	55,22	78,50	<i>n</i> =3038	68,01	70,79	86,45	43,20	40,12	43,27	39,07	40,22	28,86
peur RER	47,77	63,38	63,42	81,16	85,25	<i>n</i> =3808	85,85	93,35	48,32	47,42	49,41	46,05	47,37	36,17
peur métro	44,24	60,28	59,14	78,25	74,92	72,48	<i>n</i> =3215	93,94	45,20	43,13	46,38	43,02	43,93	30,54
peur tramway	18,42	28,80	23,88	39,55	33,81	29,12	34,71	<i>n</i> =1188	21,01	18,99	22,49	18,47	19,61	11,28
peur pour enfants école	21,56	30,09	21,01	22,98	22,81	20,35	22,55	28,37	<i>n</i> =1604	61,92	74,41	63,14	61,06	15,24
peur pour enfants transports	24,45	30,62	23,13	25,35	25,87	24,40	26,28	31,31	75,62	<i>n</i> =1959	79,14	73,24	71,46	18,61
peur pour enfants loisirs	17,39	25,48	17,63	20,17	19,26	17,54	19,50	25,59	62,72	54,62	<i>n</i> =1352	54,16	54,65	12,84
peur pour enfants rue	28,42	36,51	27,77	29,49	29,66	27,89	30,86	35,86	90,77	86,22	92,38	<i>n</i> =2306	84,20	21,90
peur pour enfants ailleurs	26,90	33,94	24,75	28,30	28,90	27,15	29,83	36,03	83,10	79,63	88,24	79,71	<i>n</i> =2183	20,74

Source : LAU-IdF

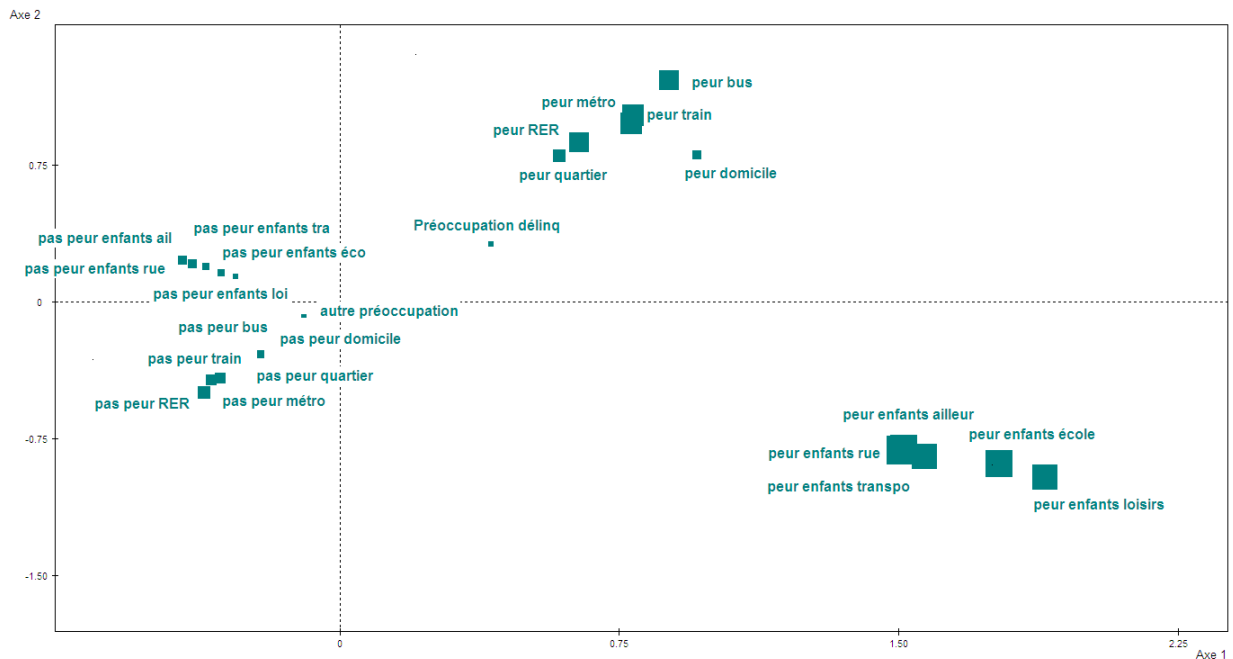
Champ : Île-de-France

Pour les peurs dans les transports en commun ou celles pour les enfants, les fréquences sont cette fois calculées sur l'ensemble des enquêtés.

Exemple de lecture du tableau : d'une part, alors que 19,39 % des personnes interrogées se disent préoccupées par la délinquance, ce taux atteint 29,98 % parmi celles qui ont peur à leur domicile. D'autre part, alors que 8,87 % des personnes interrogées déclarent avoir peur à leur domicile, ce taux atteint 13,72 % parmi celles qui se disent préoccupées par la délinquance.

Une analyse factorielle³⁶ sur les variables de peurs et de préoccupations (délinquance *versus* les autres priorités) précise ces résultats.

Figure 3. Analyse factorielle des peurs et de la préoccupation (plan des deux premiers facteurs)



Le **1^{er} facteur** (qui explique 34,08 % de l'inertie) oppose ceux qui ont **peur** avant tout pour leurs **enfants** (à l'école, accessoirement dans les transports en commun, dans les lieux de loisirs, dans la rue et ailleurs), dans les transports (bus, train, RER et métro), dans le quartier et à leur domicile à ceux qui n'ont pas peur pour les enfants, ni dans le métro ou le RER.

Le **2^e facteur** (22,85 %) oppose aussi les peurs à l'absence de **peurs**, mais cette fois ce sont celles dans les **transports en commun** (et à un moindre degré dans le quartier) qui contribuent le plus à l'inertie du facteur du côté des peurs ; de l'autre côté, on rencontre des variables comme l'absence de peur dans le RER ou dans son quartier.

Le **3^e facteur** (8,28 %) concerne massivement la **préoccupation** pour la délinquance, associée à la peur au domicile et accessoirement à celle dans le quartier. On trouve de l'autre côté le choix d'autres problèmes de société que la délinquance ainsi que l'absence de peurs dans le quartier, à son domicile et dans les transports en commun.

Le **4^e facteur** (7,70 %) concerne encore la **préoccupation** pour la délinquance, cette fois associée à l'absence de peur au domicile et opposée à la peur au domicile, accessoirement dans le

³⁶ On dichotomise les variables de peurs et de préoccupations.

quartier et au choix de faire d'autres problèmes sociaux que la délinquance la priorité du gouvernement.

Enfin, un 5^e facteur (5,76 %) oppose la **peur dans le quartier** à son absence et à la peur au domicile.

➤ L'analyse factorielle suggère donc une certaine disjonction entre les peurs et la préoccupation pour la délinquance, quoique celle-ci puisse aussi aller de pair avec certaines peurs personnelles ; cette première leçon apparaissait aussi dans le traitement de l'enquête 2001. Aussi intercorrélées que sont les différentes peurs, cette analyse montre également qu'elles vont par blocs relativement identifiables les uns des autres : peurs personnelles, dans les transports en commun, pour les enfants ; cette seconde leçon apparaissait dans le traitement de l'enquête 2003.

Le fait d'avoir déjà subi une victimation est-il corrélé aux peurs que l'on peut ressentir dans les différentes situations soumises aux enquêtés ?

Tableau 11. Sentiment d'insécurité ; préoccupation sécuritaire et peurs selon les victimations (%)

	préoccupation	peur quartier	peur chez soi	peur dans bus	peur dans train	peur dans RER	peur dans métro	peur dans le tramway
agressions	22,14	34,52	12,54	28,33	40,09	50,00	40,56	12,69
agr. proches	18,75	35,16	17,19	24,22	38,28	45,31	34,38	14,84
agr. sexuelles	23,08	51,28	17,95	24,36	50,00	61,54	51,28	15,38
vols personnels	17,95	33,70	11,33	22,27	32,30	45,54	37,21	11,13
cambriolages	22,81	30,90	15,98	23,59	34,50	44,15	35,48	13,26
vols voiture	23,03	28,54	11,51	24,92	38,40	44,82	38,24	15,79
vols roulotte	21,35	27,55	11,60	23,26	35,21	44,49	36,37	14,27
dégradations	22,72	24,23	9,30	20,42	33,89	41,93	35,67	11,02
deux roues	21,42	24,83	9,41	20,19	32,06	42,56	33,97	12,55
échantillon	19,39	26,41	8,87	19,26	28,86	36,17	30,54	11,28

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Exemple de lecture du tableau : alors que 19,39 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 23,03 % chez celles qui ont subi un vol de voitures.

La préoccupation sécuritaire semble plus autonome par rapport à l'expérience de victimation que ne le sont les peurs (**tableau 11**). Le tableau ci-dessus montre qu'en général les scores de préoccupation des victimes subissent des amplitudes moins fortes par rapport à la marge que les scores des différentes peurs. À une expérience de victimation – particulièrement l'agression « tout-venant » – est donc corrélée une élasticité des peurs beaucoup plus forte que

celle de la préoccupation sécuritaire (lecture comparative en colonne). La peur chez soi et la peur dans le tramway sont celles qui présentent les amplitudes les plus faibles.

Les agressions – surtout sexuelles – ainsi que les vols personnels et les cambriolages présentent une forte liaison avec toutes les peurs... même celles dont la localisation n'a rien à voir avec la sorte de victimation : le cambriolage et la violence par un proche – qui se passe généralement chez soi – aggravent aussi les peurs dehors et dans les moyens de transport en commun.

Les liaisons avec la victimation par procuration, celle dont on est témoin ou qui aurait été subie par l'entourage (**tableau 12**), présentent un tableau assez similaire. La préoccupation n'y paraît que modérément sensible. Quant aux peurs chez soi, dans son quartier ou dans le bus, elles semblent surtout affectées par l'expérience d'une agression de voisin. En revanche, les peurs dans le RER, le train et le métro semblent corrélées avec toutes les victimations par procuration. Une fois encore, on se demande dans quel sens circule la causalité : s'agit-il d'une population particulièrement exposée ou d'enquêtés prompts à voir partout des victimations ?

Tableau 12. Sentiment d'insécurité ; préoccupation sécuritaire et peur du crime selon les victimations dans l'entourage (%)

	préoccupation	peur quartier	peur chez soi	peur dans bus	peur dans train	peur dans RER	peur dans métro	peur dans tramway
cohabitant agressé	22,35	27,79	12,74	20,68	32,59	41,74	33,98	11,82
voisin agressé	22,37	32,63	13,88	22,27	32,47	40,45	35,47	13,78
parent agressé	21,33	27,77	10,38	20,99	32,22	40,91	33,69	13,21
voisin cambriolé	21,88	28,14	12,12	21,68	32,17	40,06	34,23	12,91
parent cambriolé	19,68	27,37	11,04	20,37	32,24	41,36	35,25	13,10
témoin d'agression*	19,89	25,96	10,54	21,03	31,62	41,64	33,33	11,32
échantillon	19,39	26,41	8,87	19,26	28,86	36,17	30,54	11,28

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

*Ont été comptés comme témoins d'agressions ou de vols en 2005 les personnes ayant répondu avoir été « plus d'une fois » ou « exceptionnellement » témoin d'agressions ou de vols en 2005.

Exemple de lecture du tableau : alors que 19,39 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 21,88 % chez celles mentionnant qu'un de leurs voisins a été cambriolé.

Considérons maintenant la liaison entre la préoccupation sécuritaire ou les différentes peurs et l'opinion portée sur leur quartier³⁷ par les enquêtés.

L'opposition entre ceux qui jugent leur quartier agréable ou au contraire difficile est radicale. Considérer son quartier comme difficile est lié à de forts scores de préoccupation sécuritaire et de peurs. Notons ici les sommets atteints par les peurs pour les enfants : 84,80 %

³⁷ Cette variable « opinion sur le quartier » a été construite sous SPAD à partir de cinq variables de l'enquête 2003, à savoir le fait que les gens bruyants, la drogue, les actes de vandalisme, les rassemblements de jeunes constituent un problème plus ou moins important, et le niveau de satisfaction des enquêtés quant à la propreté des rues, leur éclairage, l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

des parents qui jugent leur quartier difficile ont peur pour leurs enfants dans la rue. À l'inverse, les enquêtés vivant dans un environnement agréable sont moins apeurés et moins préoccupés par la sécurité que l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 13. Sentiment d'insécurité ; préoccupation sécuritaire et peur du crime selon l'opinion sur le quartier (%)

	opinion sur le quartier			échantillon
	agréable	moyen	difficile	
préoccupation sécuritaire	16,04	18,07	34,63	19,39
peur le soir dans le quartier	15,53	28,32	49,42	26,41
peur chez soi	5,11	7,92	23,78	8,87
peur dans le tramway	7,98 (15,30)	11,06 (20,10)	21,76 (36,94)	11,28 (20,71)
peur dans le bus	12,71 (14,12)	19,70 (21,05)	36,21 (38,74)	19,26 (20,87)
peur dans le train	21,83 (23,58)	29,65 (31,28)	45,61 (49,29)	28,86 (30,78)
peur dans le métro	23,32 (25,71)	31,57 (33,45)	46,85 (50,59)	30,54 (32,88)
peur dans le RER	29,00 (33,41)	37,82 (41,86)	49,65 (56,50)	36,17 (40,73)
peur pour enfants loisirs	9,06 (27,99)	12,70 (35,75)	24,30 (61,01)	12,84 (36,75)
peur pour enfants école	10,25 (33,04)	15,51 (45,14)	28,36 (73,29)	15,24 (45,18)
peur pour enfants transports	14,18 (49,02)	19,10 (59,46)	29,22 (78,50)	18,61 (58,85)
peur pour enfants rue	15,88 (49,16)	23,16 (65,18)	33,77 (84,80)	21,90 (62,71)
peur pour enfants ailleurs	16,80 (51,84)	20,96 (58,92)	31,06 (78,13)	20,74 (59,29)

Source : LAU-IDF

Champ : Île-de-France

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Pour les peurs dans les transports et celles pour les enfants, les premiers pourcentages de chaque case sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon et ceux entre parenthèses sur les seuls utilisateurs du moyen de transport correspondant ou sur les répondants qui ont des enfants vivant avec eux.

Exemple de lecture du tableau : alors que 19,39 % des personnes interrogées pensent que la priorité du gouvernement devrait être la délinquance, ce taux atteint 34,63 % chez celles jugeant leur quartier difficile à vivre.

Les profils des apeurés sont à la fois proches par certains traits et distincts par d'autres de ceux des préoccupés ; ils présentent aussi des particularités selon qu'on s'attache à telle ou telle sorte de peur.

Ainsi, ceux qui ont peur le soir dans leur quartier se caractérisent surtout par leur sexe : les femmes y sont légèrement plus des trois quarts alors qu'elles représentent un peu plus de la moitié des enquêtés. Il s'agit également de personnes plutôt âgées (plus de 50 ans), se classant plutôt à l'extrême-droite ou refusant de se situer politiquement, pratiquants, de faible niveau scolaire (primaire ou collège), plutôt employés, inactifs ou retraités.

Parmi ceux qui reconnaissent avoir peur chez eux, on voit apparaître une surreprésentation des femmes, des personnes se classant à l'extrême-droite, des pratiquants, des enquêtés à faible capital scolaire (primaire, collège), des employés, ouvriers et inactifs. Si l'on se tourne maintenant vers ceux qui avouent une peur dans les bus, on note une surreprésentation des femmes, des enquêtés qui se classent à l'extrême-droite, de ceux qui se disent pratiquants, qui ont un niveau scolaire médiocre (primaire, collège), des plus de 50 ans, des employés, inactifs et retraités.

On trouve les mêmes caractéristiques surreprésentées parmi ceux qui avouent une peur dans le train, à ceci près que les retraités sont remplacés par les étudiants.

Parmi ceux qui ont peur dans le métro, on note une surreprésentation des femmes, des enquêtés se classant à l'extrême-droite et de ceux qui se disent pratiquants, des personnes à scolarité médiocre, des 50 à 65 ans, mais aussi un peu des 15-20 ans, enfin des employés et inactifs.

Ceux qui avouent avoir peur dans le RER montrent une surreprésentation des femmes, de ceux qui se classent à l'extrême-droite ou à droite, des pratiquants, de 15-19 ans et un peu des 20-29 ans, des employés, inactifs et étudiants.

Enfin, parmi ceux qui ont peur dans le tramway, on note une surreprésentation, des femmes, de ceux qui se classent à l'extrême-droite, des enquêtés à capital scolaire médiocre, des employés, ouvriers et inactifs.

Ceux qui disent avoir peur pour leurs enfants voient surreprésentés les sympathisants de l'extrême-droite, artisans et commerçants, employés, ouvriers et inactifs. Bien entendu, ils ont surtout entre 31 et 50 ans et leur capital scolaire est plutôt de niveau secondaire, ce qui correspond à leur génération et à leur position professionnelle.

Un profil-type d'apeuré mettrait en exergue le sexe féminin, un capital scolaire et professionnel moyen ou médiocre, une proximité avec les thèses de l'extrême-droite. Pour l'âge, les choses sont moins simples : les plus âgés semblent plus exposés aux peurs personnelles, mais les jeunes aux peurs dans les transports en commun et, bien entendu, ceux dans la force de l'âge aux peurs pour les enfants.

On voit d'abord jouer ici des variables d'exposition : les jeunes ont peur dans les transports en commun qu'ils utilisent beaucoup ; ceux qui sont en âge d'avoir des enfants à élever – les 30-50 ans – s'inquiètent pour leurs rejetons. Sont aussi à l'œuvre des variables de vulnérabilité : les femmes sont plus promptes à se sentir menacées quand elles sont seules dans la rue, les personnes âgées également. En revanche, les cadres, ceux qui ont des revenus élevés se sentent largement immunes : ils ont les moyens de se protéger ainsi que leurs enfants, souvent d'ailleurs ils ont pris la précaution de choisir un environnement sans péril.

III – PRÉOCCUPATION SÉCURITAIRE ET PEURS PAR ZONES DE RÉSIDENCE

Tableau 14. Préoccupation sécuritaire et peurs, zonage géographique (%)

		Paris	petite couronne	grande couronne	Île-de-France
préoccupation sécuritaire		13,85	19,86	21,73	19,39
peur le soir dans le quartier		24,66	29,50	24,54	26,41
peur chez soi		5,99	10,48	8,88	8,87
peur dans les transports en commun	bus	11,90 (12,13)	21,52 (22,77)	20,93 (23,93)	19,26 (20,87)
	train	18,98 (19,66)	27,94 (29,70)	34,59 (37,58)	28,86 (30,78)
	métro	22,98 (23,48)	31,13 (32,77)	33,78 (38,18)	30,54 (32,88)
	RER	34,38 (38,70)	35,79 (39,59)	37,40 (42,81)	36,17 (40,73)
	tramway	4,50 (10,07)	12,73 (20,61)	13,39 (25,29)	11,28 (20,71)
peur pour les enfants	dans un lieu de loisirs	6,72 (34,82)	13,55 (37,75)	15,27 (36,43)	12,84 (36,75)
	à l'école	6,77 (36,17)	15,93 (46,29)	18,85 (46,43)	15,24 (45,18)
	transports en commun	9,40 (52,14)	18,99 (58,05)	22,86 (61,08)	18,61 (58,85)
	dans la rue	10,81 (56,40)	22,83 (63,60)	26,62 (63,48)	21,90 (62,71)
	ailleurs	9,31 (47,79)	20,86 (58,24)	26,33 (62,74)	20,74 (59,29)

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Pour les peurs dans les transports et celles pour les enfants, les premiers pourcentages de chaque case sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon et ceux entre parenthèses sur les seuls utilisateurs du moyen de transport correspondant ou sur les répondants qui ont des enfants vivant avec eux.

Les différences géographiques liées à la peur sont un peu marquées, moins cependant que dans les campagnes d'enquêtes précédentes (**tableau 14**). Les scores de peur à Paris se situent toujours au dessous des moyennes franciliennes. La capitale est toujours plus optimiste que la banlieue. En grande couronne, la préoccupation sécuritaire est plus élevée que la moyenne régionale tandis que la peur dans le quartier l'est moins et celle au domicile pas plus ; contrairement aux observations des précédentes campagnes, les peurs dans les transports en commun ne dépassent que modérément la moyenne. En petite couronne, la peur le soir dans le quartier et celle au domicile sont à leur maximum, tandis que les peurs pour les enfants et dans les transports en commun ne dépassent que quelquefois et de peu la distribution régionale.

Tableau 15. Préoccupation sécuritaire et peurs selon le département de résidence (%)

		Paris	petite couronne				grande couronne		
		75	92	93	94	77	78	91	95
préoccupation sécuritaire		13,85	17,73	23,50	18,42	22,81	19,23	21,87	23,36
peur le soir dans le quartier		24,66	26,10	35,56	26,92	22,17	20,15	27,31	29,32
peur chez soi		5,99	6,67	15,13	9,92	6,97	7,41	10,44	11,03
peur dans les transports en commun	bus	11,90 (12,13)	17,23 (18,03)	29,19 (30,87)	18,25 (19,57)	20,63 (24,39)	15,99 (17,94)	20,78 (23,68)	27,34 (30,93)
	train	18,98 (19,66)	25,11 (26,11)	34,25 (36,74)	24,42 (26,40)	32,94 (37,26)	31,81 (33,72)	32,58 (35,44)	41,95 (44,89)
	métro	22,98 (23,48)	28,79 (29,90)	35,41 (37,24)	29,25 (31,31)	33,30 (39,23)	32,56 (36,17)	32,40 (36,24)	37,28 (41,62)
	RER	34,38 (38,70)	35,11 (38,85)	38,10 (41,89)	34,08 (37,94)	35,57 (43,00)	34,05 (38,40)	39,38 (43,75)	41,25 (46,84)
	tramway	4,50 (10,07)	9,36 (15,24)	18,43 (26,23)	10,50 (19,84)	13,67 (26,44)	12,07 (23,05)	10,80 (21,40)	17,50 (30,29)
	lieu de loisirs	6,72 (34,82)	10,99 (31,25)	17,74 (46,67)	12,00 (34,87)	15,84 (37,47)	12,66 (30,83)	15,15 (37,19)	17,89 (40,82)
peur pour les enfants	à l'école	6,77 (36,17)	11,84 (35,38)	21,97 (60,34)	14,17 (42,50)	19,19 (46,80)	16,15 (40,33)	18,15 (46,51)	22,47 (52,80)
	transports en commun	9,40 (52,14)	16,60 (51,77)	22,43 (64,89)	18,08 (57,41)	22,71 (60,34)	20,23 (56,64)	22,14 (60,40)	26,94 (67,25)
	dans la rue	10,81 (56,40)	20,50 (58,27)	27,04 (71,69)	21,00 (60,43)	27,42 (65,30)	23,73 (57,81)	26,68 (65,63)	29,13 (65,70)
	ailleurs	9,31 (47,79)	19,01 (53,92)	24,04 (63,88)	19,58 (56,76)	27,74 (65,15)	24,31 (58,87)	24,77 (60,67)	29,42 (66,67)

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France.

Ont été comptées comme « ayant peur » les personnes ayant répondu avoir « trop peur », « souvent peur » ou « quelquefois peur ».

Pour les peurs dans les transports et celles pour les enfants, les premiers pourcentages de chaque case sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon et ceux entre parenthèses sur les seuls utilisateurs du moyen de transport correspondant ou sur les répondants qui ont des enfants vivant avec eux.

Au niveau départemental (**tableau 15**), on note un contexte relativement défavorable en Seine-Saint-Denis (93) et, à un moindre degré, dans le Val-d'Oise (95). Ces deux départements présentent des scores de peur et de préoccupation toujours supérieurs à la moyenne régionale. La Seine-et-Marne (77) connaît aussi un taux élevé de préoccupés par la délinquance ; certains scores de peurs dans les transports en commun et pour les enfants y sont relativement élevés. On relèvera une fréquence assez élevée de peurs dans le Val-de-Marne (94) et l'Essonne (91).

La situation est plus mitigée dans les Yvelines (78), où les seules peurs dans les transports en commun sont plus fréquentes que les peurs régionales.

Enfin, c'est à Paris (75) et dans les Hauts-de-Seine (92) que la situation semble la plus favorable puisque les scores de peur et de préoccupation y sont inférieurs ou équivalents à ceux observés dans l'ensemble de notre échantillon.

Les premières analyses du sentiment d'insécurité en Île-de-France font, en tout cas, apparaître des résultats globalement cohérents avec le savoir acquis dans ce domaine. Il est cependant possible d'aller plus loin en construisant une typologie qui englobe non seulement les questions sur l'insécurité mais aussi différentes opinions concernant le rétablissement de la peine de mort, le respect de la propriété, la suppression des allocations familiales en cas de délinquance

juvénile, le traitement des victimes par la police, les causes de la délinquance, les priorités de la politique criminelle.

IV – PEURS PERSONNELLES, PEURS POUR LES ENFANTS ET SOCIAUX

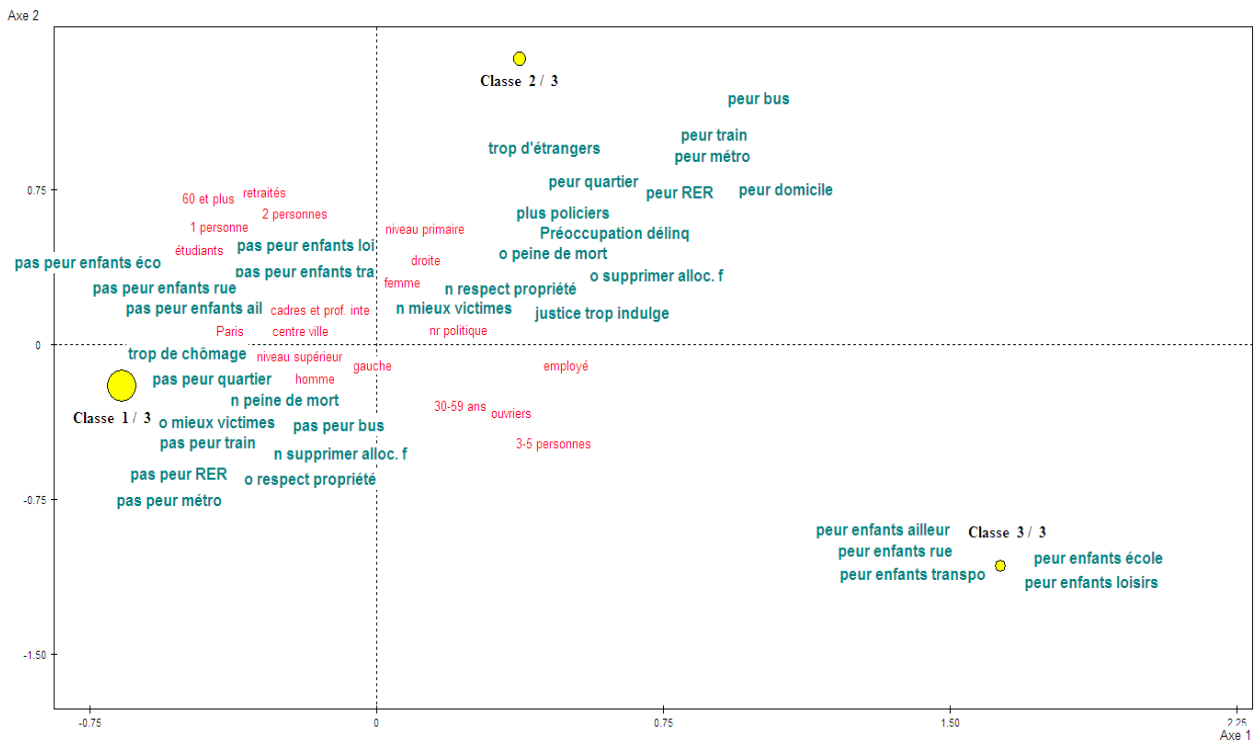
Le **1^{er} facteur** (13,70 %) concerne les **peurs**. Nous trouvons, d'un côté, pratiquement toutes les peurs évoquées dans le questionnaire : dans le quartier le soir, au domicile, pour les enfants (à l'école, dans les transports en commun, dans les lieux de loisirs, dans la rue et ailleurs), dans les transports en commun (bus, train, RER et métro). À l'opposé, on rencontre l'absence de peurs pour les enfants, dans le RER ou le métro.

Le **2^e facteur** (9,07 %) oppose les peurs pour les enfants dans différentes situations à la peur dans le quartier et à celles dans le bus, le train et le RER.

Le **3^e facteur** (6,08 %) concerne les **préoccupations sociales**. Nous trouvons d'un côté la préoccupation sécuritaire, la nostalgie de la peine capitale, le souhait de nouvelles prisons et d'une augmentation du nombre des policiers, celui de voir supprimées les allocations familiales à certains parents, la xénophobie, la dénonciation d'une justice laxiste, un classement politique à droite... également l'absence de peur dans le RER. De l'autre côté, on relève la dénonciation de la situation de l'emploi, le refus du rétablissement de la peine capitale et de la suppression des allocations familiales, un classement politique à gauche, la peur dans le bus, le train, le métro et surtout le RER.

C'est au **4^e facteur** (4,41 %) qu'apparaissent des contributions de victimations. D'un côté, on relève en effet la présence de toutes les variables de victimation (sauf le vol), la critique du laxisme de la justice et un classement au centre-droit. De l'autre, on trouve la xénophobie mais aussi la dénonciation du chômage et l'absence de victimation.

Figure 4. Analyse factorielle sur les variables d'opinion (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

Cette analyse factorielle nous permet ensuite de réaliser une typologie des individus sur le sentiment d'insécurité qui va définir trois groupes.

Le 1^{er} groupe rassemble une moitié des enquêtés (58,41 %), nous pouvons les définir comme *sociaux*.

Ils ne semblent pas tourmentés par les problèmes d'insécurité. Dans ce groupe, en effet, les proportions de ceux qui n'ont pas peur dépassent 95 %. La préoccupation sécuritaire est également au plus bas. En revanche, les deux tiers de ceux qui placent le chômage au premier plan des problèmes de société se retrouvent là. Ils sont plus que proportionnellement hostiles à la peine capitale, à la suppression des allocations familiales ; en revanche, ils se montrent, plus que la moyenne, favorables à la prévention. Cette classe est plus masculine que l'ensemble des enquêtés³⁸, plus parisienne³⁹ mais elle comprend aussi les deux tiers des habitants des Hauts-de-Seine ; les cadres, professions libérales et intellectuelles y sont clairement surreprésentés mais aussi les retraités, les étudiants⁴⁰ ainsi que ceux qui se classent à gauche, au centre-gauche ou au centre-droit, les moins de 30 ans, enfin les revenus moyens-supérieurs. Enfin, leur victimation est inférieure à la moyenne.

³⁸ Les deux tiers des hommes se rangent dans cette classe.

³⁹ On y trouve aussi les deux tiers des Parisiens.

⁴⁰ Les deux tiers d'entre eux se rangent dans cette classe.

Une **2^e classe** (22,97 %) comprend des **apeurés**. Toutes les peurs personnelles – notamment celle au domicile – dépassent clairement la moyenne sauf celle pour les enfants. Ils sont aussi plus préoccupés par la délinquance que la moyenne. Plus que proportionnellement, ils souhaitent la suppression des allocations familiales, le rétablissement de la peine de mort, l'accroissement de la présence policière, la construction de nouvelles prisons ; ils dénoncent le laxisme de la justice, la perte de moralité et se montrent xénophobes. Les femmes (69 contre 53 % en moyenne), les plus de 60 ans, les retraités, les enquêtés n'ayant pas dépassé la scolarité primaire, mais aussi les élèves ou étudiants, ceux qui se classent à droite. Ils habitent surtout des banlieues assez pauvres comme la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. Enfin, ils sont clairement survictimisés en toutes matières.

Une **3^e classe** (18,63 %) se caractérise par une **peur unanime pour les enfants** et, à un moindre degré, pour soi. La préoccupation pour la délinquance apparaît aussi augmentée. Eux aussi regrettent plus que proportionnellement la peine de mort, souhaitent la suppression des allocations familiales, trouvent que l'État ne respecte pas assez la propriété privée. Parmi eux, on trouve plus que proportionnellement des enquêtés dans la force de l'âge, des intermédiaires, des employés, des ouvriers, des personnes dont le capital scolaire est de niveau secondaire. Ils habitent plus que la moyenne soit des pavillons, soit des grands ensembles, résident dans le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Ils ont été plus que l'ensemble des enquêtés victimes d'atteintes au véhicules, mais moins de vols personnels.

➤ En 2001 nous avons 5 groupes : les sociaux, les moralistes, les insécures, les apeurés et les apeurés répressifs. La typologie de 2005 – qui rappelle de fort près celle de 2003 – est moins détaillée mais ne présente pas pour autant de véritables changements. Le groupe des sociaux de l'enquête 2003 rassemble les sociaux et moralistes de 2001 et les apeurés et insécures se retrouvent dans les deux groupes de peurs ressenties.

On pourrait d'ailleurs affiner un peu la compréhension de cette typologie en regardant le classement en cinq groupes qui est moins optimal d'un point de vue purement statistique mais qui fournit quelques informations complémentaires intéressantes.

La **1^{ère} classe**, celle de **sociaux**, est alors réduite à 37,11 %. Ils ne manifestent ni peurs, ni préoccupation sécuritaire. Ils rejettent la suppression des allocations familiales et le retour à la peine capitale et se prononcent en faveur d'une priorité à la prévention pour les jeunes. Elle réunit le tiers des Parisiens, se classe plus à gauche ou au centre-gauche, aligne un capital scolaire (surreprésentation du niveau supérieur) et professionnels (28 % de cadres contre 19 % en

moyenne, soit la moitié de cette catégorie ; surreprésentation des étudiants). Les 20 à 30 ans y sont plus nombreux qu'en moyenne. Les membres de cette classe ont été, un peu plus que la moyenne, victimes de vols personnels, seule victimation surreprésentée dans cette classe.

Une **2^e classe** (22,87 %) se caractérise aussi par l'absence de toutes sortes de peurs, mais la **préoccupation pour la délinquance** est nettement augmentée (31 contre 19 %). Ses membres sont plus que proportionnellement favorables à la suppression des allocations familiales et au rétablissement de la peine de mort et se montrent xénophobes, critiques envers une justice jugée laxiste, favorables à une augmentation de la présence policière et à la construction de nouvelles prisons. 48 % d'entre eux (contre 37 % en moyenne) se plaignent de la baisse de moralité. Les hommes, les personnes de plus de 60 ans, les retraités, ceux qui se classent à droite, ceux qui ont été faiblement ou moyennement scolarisés, les propriétaires, les ménages d'une à deux personnes, ceux qui refusent de se classer politiquement, enfin les habitants de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne y sont plus nombreux que la moyenne.

La **3^e classe** (20,36 %) est caractérisée par les **peurs personnelles**. On y trouve les mêmes choix idéologiques que dans la classe précédente (suppression des allocations familiales, xénophobie, nostalgie de la peine capitale, dénonciation du laxisme judiciaire, lamentation sur la perte de moralité). Les très jeunes (moins de 30 ans) et les senior (plus de 60 ans) y sont surreprésentés. On y trouve plus d'étudiants qu'en moyenne. Ils habitent plus que proportionnellement la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. Ils ont été, plus qu'en moyenne, victimes de vols de ou dans les voitures et de cambriolages.

La **4^e classe** (11,30 %) se caractérise par les **peurs pour les enfants** à l'exclusion des peurs personnelles. On y retrouve certains des choix idéologiques précédents (suppression des allocations familiales, énonciation du laxisme judiciaire, lamentation sur la perte de moralité). Ce sont évidemment les personnes dans la force de l'âge qui y sont surreprésentées ainsi que les ménages de 3 personnes et plus. Intermédiaires, employés et ouvriers y sont plus nombreux qu'en moyenne. Ils vivent plus que proportionnellement en Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Essonne et Seine-Saint-Denis. Ils ont été plus souvent qu'en moyenne victimes d'atteintes aux véhicules et d'agressions, mais pas de vols personnels.

La **5^e et dernière classe** est la plus petite (8,36 %). On y retrouve pêle-mêle **toutes les peurs** et une certaine augmentation de la préoccupation sécuritaire (34 contre 19 %). On y retrouve aussi certains des choix idéologiques précédemment rencontrés (suppression des allocations familiales, xénophobie, nostalgie de la peine capitale, dénonciation du laxisme judiciaire, lamentation sur la perte de moralité) ainsi qu'une plus forte proportion de gens de

gauche. Femmes, employés, ouvriers, personnes de 30 à 59 ans, inactifs, habitants de pavillons mais aussi de grands ensembles, enfin pratiquants y sont plus présents qu'en moyenne.

En fait, cette typologie segmente plus finement les peurs et les préoccupations, mais elle ne modifie pas fondamentalement les leçons de la précédente. C'est donc celle-ci que l'on utilisera dans les analyses de chaque type de victimation. On utilisera également une typologie concernant le cadre de vie qui va être construite dans le chapitre suivant.

LE SENTIMENT SUR LE CADRE DE VIE

Le questionnaire comporte plusieurs questions sur le cadre de vie, notamment sur le jugement que les enquêtés portent sur l'équipement en moyens de transport, établissements scolaires, services administratifs et commerces, la participation à la vie associative, les services que l'on a pu rendre à des voisins, les problèmes du quartier (le bruit, l'entretien, la drogue, le vandalisme, les bandes de jeunes), la présence policière, le souhait de déménager, l'ancienneté dans le quartier, la connaissance d'expériences de victimations chez les voisins.

Nous pouvons pratiquer une analyse factorielle de correspondances où ces questions interviennent comme variables actives tandis que les caractéristiques des enquêtés sont placées en variables supplémentaires.

I – ANALYSE FACTORIELLE

Le **1^{er} facteur** (8,02 %) concerne les **problèmes** que les enquêtés peuvent relever dans leur quartier. Parmi les plus fortes contributions à l'inertie de l'axe, on trouve d'un côté la drogue, les bandes de jeunes, également le vandalisme et le bruit, à un moindre degré la propreté, le manque d'équipements scolaires ; on y rencontre aussi l'insuffisance de la présence policière, le souhait de déménager à cause de la délinquance, enfin la connaissance de voisins qui ont été agressés. De l'autre côté, on repère l'absence de problèmes de bruit, de drogue, de vandalisme ou de bandes, ainsi qu'une présence policière suffisante.

Un **2^e facteur** (5,41 %) concerne l'**insertion dans la vie locale**. Les variables de participation à des organisations de toutes sortes (de parents d'élèves, de propriétaires ou de locataires, de quartier, sportives, professionnelles ou politiques) contribuent fortement à l'inertie de l'axe ; on rencontre du même côté les services rendus aux voisins, la connaissance de cohabitants, ou de parents agressés, de parents ou de voisins cambriolés ; ainsi que l'insuffisance des équipements locaux administratifs, commerciaux ou de transports. De l'autre côté, on trouve seulement l'absence de services entre voisins et la non-connaissance de voisins qui aient été cambriolés.

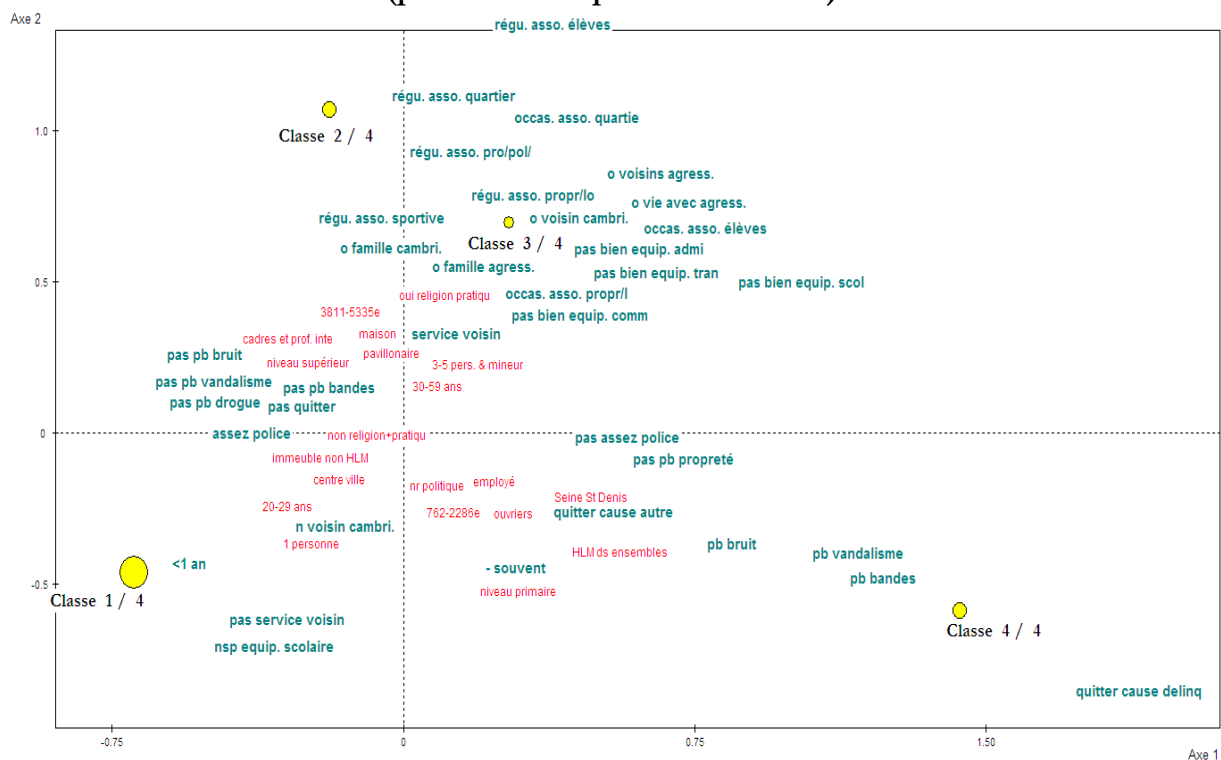
Le **3^e axe** (4,67 % de la variance) concerne l'**équipement du quartier**. On trouve d'un côté des ménages vivant dans des quartiers sous-équipés en établissements scolaires, en transports en commun, services administratifs et en commerces. De ce côté de l'axe, on ne sort guère. De l'autre côté, on trouve une forte participation à la vie associative (régulièrement à des associations de quartier ou de propriétaires ou de locataires, occasionnellement à des associations sportives) ; on y relève aussi une variable de sorties fréquentes.

Le **4^e facteur** (4,15 %) concerne l'**ancienneté dans le quartier**. Contribuent fortement à l'inertie du facteur, d'un côté, les résidents depuis plus de dix ans, ceux qui participent régulièrement à des associations de quartier ou de propriétaires, ceux qui ne sortent jamais et ceux qui n'ont jamais entendu parler d'agression dans leur parenté. De l'autre côté, on trouve ceux qui habitent sur place depuis moins de dix ans, qui sortent souvent, ceux qui connaissent un cohabitant ou un parent agressé ou un parent cambriolé, enfin ceux qui souhaiteraient déménager mais pas pour des raisons d'insécurité.

Le **5^e et dernier facteur** (3,72 %) concerne l'**intensité de l'engagement associatif**. D'un côté les fortes contributions sont fournies par la participation occasionnelle à toutes sortes d'organisations (de quartier, de propriétaires ou de locataires, de parents d'élèves, sportives, professionnelles ou politiques) ; de l'autre, on trouve des variables de participation régulière à des associations de quartier ou de propriétaires et locataires, le fait de ne jamais sortir, la connaissance de cohabitants ou de voisins agressés, de parents cambriolés.

Suite à cette analyse factorielle, nous avons réalisé une classification qui permet de définir quatre groupes distincts d'enquêtés en fonction de leur cadre de vie.

Figure 5. Analyse factorielle sur le sentiment concernant le cadre de vie (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

II – CLASSIFICATION

Une 1^{ère} classe rassemble presque la moitié (43,41 %) des enquêtés. Plus que proportionnellement, ils vivent à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. Leur cadre de vie ne présente aucun problème particulier ; leur quartier est bien équipé, quoiqu'il existe une incertitude en matière scolaire où la proportion de *ne sait pas* apparaît élevée. La vie associative leur est complètement étrangère et ils ne connaissent pas de cohabitant ou de voisin agressé ou cambriolé. Ce sont, plus que proportionnellement, des néo-arrivants dans leur quartier. Plus masculins que la moyenne, ils vivent davantage seuls ou en couples sans enfants ; d'ailleurs les 20-29 ans y sont surreprésentés. Ils habitent plus que proportionnellement dans des immeubles qui ne sont pas des HLM.

En somme, cette population jeune qui habite depuis peu dans des zones urbaines favorisées où elle est peu insérée, ne fait aucun reproche à son cadre de vie qui apparaît **confortable**.

La 2^e classe est moitié moins nombreuse que la première (21,38 %). Il s'agit cette fois de vieux résidents, surtout dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Les services entre voisins y sont

massivement présents et l'engagement associatif est plus présent que dans la moyenne des enquêtés. Les membres de cette classe connaissent des parents ou des cohabitants agressés, des voisins agressés ou cambriolés. Le quartier est présenté comme bien équipé à tous points de vue. Les hommes, les cadres, les personnes dans la force de l'âge, les familles avec enfants, les titulaires de revenus moyens-supérieurs ou élevés, ceux qui vivent dans des pavillons sont surreprésentés. Ils se classent plus que proportionnellement au centre-droit ou au centre-gauche. La pratique religieuse y est moins rare qu'en moyenne. Les membres de cette classe sortent beaucoup. Dans un cadre toujours favorisé mais moins parisien, ils apprécient toujours leur cadre de vie, mais ils sont beaucoup plus **insérés** que ceux de la classe 1 dans la vie locale.

La **3^e classe** est plus petite que les précédentes (14,03 %). Sont surreprésentés les habitants de grande banlieue (Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Essonne, Yvelines). Ils trouvent leur cadre de vie mal équipé en transports, commerces, services administratifs et scolaires. Ils y relèvent aussi des problèmes de propreté, mais en revanche pas de problèmes de bandes, de drogue, de vandalisme ou de bruit. Pour autant, ils sont plus nombreux que la moyenne à se plaindre d'une présence policière insuffisante. L'échange de services entre voisins y est plus fréquent qu'en moyenne et l'on connaît des parents ou des voisins agressés ou cambriolés. Membres de familles de 3 à 5 personnes, avec une surreprésentation des revenus moyens supérieurs, ils résident dans leur quartier depuis moins de dix ans et s'ils envisagent de déménager, ce n'est en tous cas pas pour des motifs d'insécurité. En somme, il est ici question d'une **grande banlieue paisible quoique sous-équipée**.

Dans la **4^e et dernière classe** (21,18 %), les habitants de Seine-Saint-Denis sont surreprésentés. Les membres de cette classe jugent leur quartier bien équipés en transports en commun, mais mal en établissements scolaires. Les trois quarts d'entre eux se plaignent de problèmes de bandes, de drogue, de vandalisme, de propreté et de bruit. Ils connaissent des parents ou des voisins qui ont été cambriolés, et des cohabitants ou des voisins qui ont été agressés. Ils sont quatre fois plus nombreux que la moyenne à souhaiter déménager en raison de problèmes de délinquance (mais aussi deux fois plus nombreux que la moyenne pour d'autres raisons). Plus que proportionnellement ils habitent en HLM, sont ouvriers ou employés, disposent d'un capital scolaire médiocre ou moyen et ne participent jamais intensément à la vie associative. Il s'agit ici d'une classe avec un **cadre de vie défavorisé**.

➤ Nous avons six groupes en 2001 : cadre de vie confortable, cadre de vie sans problème, participation à la vie locale, participation de longue date à la vie locale, nouveaux arrivants et cadre de vie défavorisé. Pour l'enquête 2003, la participation à la vie locale ne permettait pas à elle

seule de caractériser un groupe. Pour autant, la typologie ne montrait pas de changements radicaux pour le sentiment sur le cadre de vie. Dans la présente campagne, nous retrouvons le cadre de vie confortable de Paris ou des Hauts-de-Seine, le cadre de vie sans problème d'une population à forte insertion des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le cadre de vie paisible (mais pas nécessairement serein) de grande banlieue pavillonnaire, enfin le cadre de vie difficile de la Seine-Saint-Denis. Cette typologie ne montre pas de bouleversements notables par rapport aux résultats enregistrés à partir des enquêtes précédentes.

De la même manière que pour la typologie concernant le sentiment d'insécurité, nous allons construire une variable des différents types de cadre de vie. Nous allons ensuite utiliser cette variable dans les analyses typologiques réalisées pour chaque victimation.

VICTIMES, NON-VICTIMES

Nous allons ici nous intéresser à l'ensemble des victimes, quel que soit leur type d'atteinte. Pour cela, nous utiliserons des variables illustratives classiques ainsi que les deux variables que nous avons construites précédemment à partir des classifications sur l'insécurité et le cadre de vie.

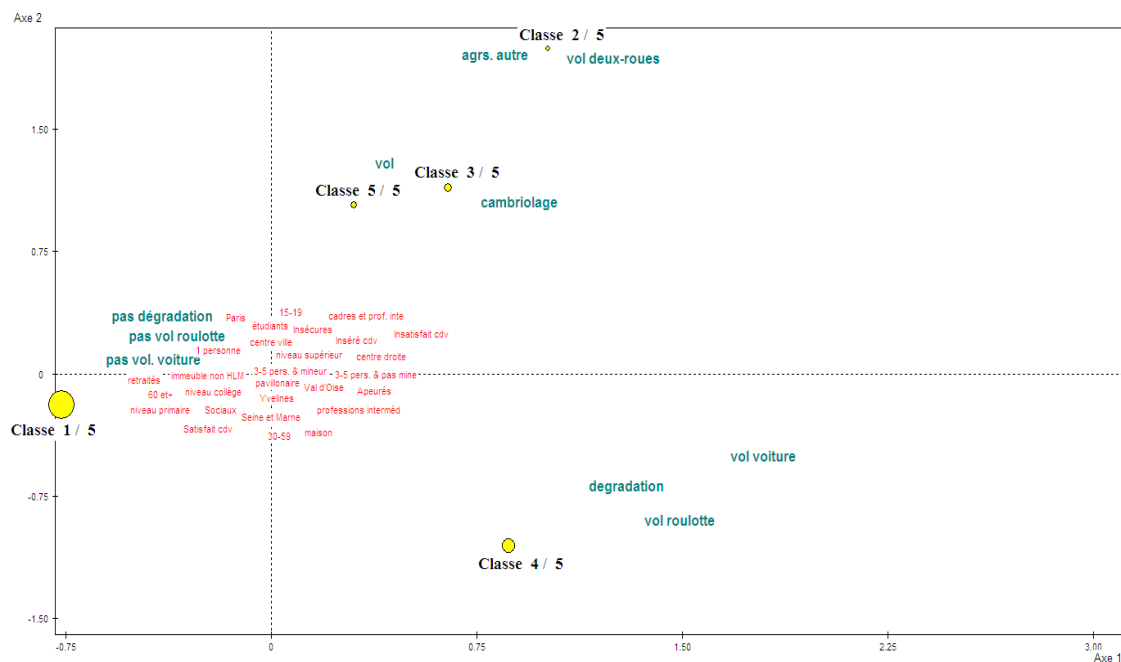
I – ANALYSE FACTORIELLE

Une analyse factorielle des correspondances fait émerger quelques grandes sortes d'atteintes.

Le 1^{er} facteur explique à lui seul une très grande part de l'inertie (65,87 %). Les **atteintes aux véhicules** sont celles qui y contribuent le plus fortement. Nous retrouvons également du côté de ces atteintes : les cambriolages et les agressions « tout-venant ». À l'opposé se situent les absences de vol de voitures, vol à la roulotte et dégradation de véhicules.

Le 2^e facteur (13,11 % de l'inertie) oppose les victimes d'agressions « tout-venant », de vols personnels et de deux roues, accessoirement aussi de cambriolages à celles de petites atteintes aux véhicules comme le vol à la roulotte ou les dégradations.

Figure 6. Analyse factorielle globale sur les victimations (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

II – CLASSIFICATION

Cette analyse factorielle permet de réaliser une classification en cinq classes.

La 1^{ère} regroupe une moitié de l'échantillon (48,81 %). Elle concentre tous les enquêtés *protégés* de tous les types d'atteintes (agressions, cambriolages, vols personnels et atteintes aux véhicules). Ses membres n'ont subi aucune atteinte. Il s'agit plus souvent qu'en moyenne de personnes de plus de 60 ans, de retraités. Nous retrouvons ici plus qu'en moyenne des *sociaux* et des personnes satisfaites de leur cadre de vie. Globalement, ce groupe se caractérise par un certain éloignement de la vie active qui explique probablement son immunité.

Le 2^e groupe est très petit (5,67 %). Ses membres ont tous été victimes d'agressions, de vols et, plus que la moyenne des enquêtés, d'atteintes aux véhicules (vols de voiture et de deux roues, vols à la roulotte, dégradations), jamais en revanche de cambriolages. Ce sont donc des **polyvictimes**. Plus que proportionnellement, ils ont moins de 30 ans, sont étudiants ou cadres, ont un diplôme d'études supérieures et habitent Paris. Ils sont également insatisfaits de leur cadre de vie.

Le 3^e groupe (12,76 %) réunit presque toutes les victimes de **cambriolages**⁴¹ et les trois quarts de celles qui ont subi un **vol de deux roues**. S'ils ont également subi plus de vols de voiture que la moyenne, en revanche, leur exposition au vol personnel et aux agressions est très faible, quasiment inexistante. Les moins de 20 ans et les personnes entre 30 et 59 sont surreprésentées dans cette classe, également les étudiants et les cadres ou membres de professions libérales ou intellectuelles, ainsi que les diplômés de l'enseignement supérieur, enfin les membres de ménages de 3 à 5 personnes. Plus que proportionnellement, ils participent activement à la vie locale mais manifestent une certaine insatisfaction envers leur cadre de vie.

Les membres de la 4^e classe (24,12 %) ne sont exposés qu'aux vols de voitures ou à la roulotte et surtout aux **dégradations de véhicules** (53 contre 18 %). Parmi eux sont surreprésentées les personnes de 20 à 59 ans, toutes sortes d'actifs (cadres, intermédiaires, employés, ouvriers), ceux qui manifestent une peur de la délinquance, ainsi que les habitants de grande banlieue (Yvelines, Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne).

La 5^e et dernière classe est très peu nombreuse (8,64 %). La totalité des membres de cette classe a été victime de **vols personnels**, et la quasi-totalité (99,12 %) n'a pas été victime d'agressions « tout-venant ». Cette classe est plus féminine que la moyenne, surreprésentée en 20-29 ans, en étudiants ou cadres, en personnes habitant Paris ou la Seine-Saint-Denis, en diplômés

⁴¹ Ils composent les deux tiers de la classe et représentent 86 % des victimes de cambriolages.

de l'enseignement supérieur, en enquêtés se classant au centre-droit ou au centre-gauche, en personnes bien insérées dans leur cadre de vie, et des *insécures*.

➤ Les deux premières enquêtes franciliennes avaient permis de mettre en évidence une opposition entre des enquêtés pratiquement indemnes et d'autres plus exposés, également entre ceux surtout exposés aux atteintes aux véhicules et ceux plutôt aux victimations personnelles. La deuxième avait fait émerger un groupe de cambriolés. Les leçons de la présente campagne sont très proches de celles autorisées par les précédentes : la moitié des franciliens sont pratiquement à l'abri de toute victimation, un quart est surtout exposé aux atteintes aux véhicules, un petit sixième aux cambriolages, le reste surtout aux victimations personnelles, parmi lequel un petit dixième surtout aux vols et un gros vingtième à toutes sortes d'atteintes.

Tableau 16. Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes (2002-2003-2004)

	protégés <i>groupe 1</i>	polyvictimes <i>groupe 2</i>	cambriolages et vols de deux roues <i>groupe 3</i>	atteintes aux véhicules <i>groupe 4</i>	vols <i>groupe 5</i>	<i>ensemble</i>
agression	0	100	3,05	0	0,88	<i>6,14</i>
agression par un proche	0,88	2,01	1,49	1,30	1,98	<i>1,22</i>
agression sexuelle	0,43	1,68	0,97	0,83	1,32	<i>0,74</i>
vol personnel	0	13,07	0,67	0	100	<i>9,47</i>
cambriolage	0	5,36	65,82	0,67	10,22	<i>9,75</i>
vol de voiture	0	16,92	14,97	31,94	11,32	<i>11,55</i>
vol roulotte	0	19,93	16,23	47,97	18,57	<i>16,38</i>
dégradation	0	28,14	17,42	52,86	18,79	<i>18,19</i>
vol deux roues	0	13,74	41,47	1,02	7,47	<i>6,96</i>
<i>% de l'échantillon</i>	<i>48,81</i>	<i>5,67</i>	<i>12,76</i>	<i>24,12</i>	<i>8,64</i>	<i>100,00</i>

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Cette typologie nous permet de voir que les différents risques de victimation sont concentrés sur certaines populations ciblées.

AGRESSIONS

I – LES TAUX D’AGRESSIONS

Tableau 17. Agressions, prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) ; 2002, 2003, 2004

		agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
prévalence % -	générale	6,14 [5,68–6,60]	1,22 [1,01-1,43]	0,74 [0,58-0,90]
	en Île-de-France*	5,80 [5,35-6,25]	sans objet	0,71 [0,55-0,87]
multivictimation**	générale	1,56	2,54	1,49
	en Île-de-France*	1,57	sans objet	1,49
incidence % -	générale	9,56 [8,85-10,27]	3,10 [2,57-3,63]	1,10 [0,86-1,34]
	en Île-de-France*	9,11 [8,40-9,81]	sans objet	1,06 [0,82-1,30]

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

* On ne tient compte ici que des victimations de Franciliens survenues en Île-de-France.

** Calculée sur la base d'une troncature telle de $[\geq 3=4]$.

Les diverses sortes d'agressions présentent des occurrences tout à fait disproportionnées : les violences entre proches sont beaucoup plus rares que les agressions « tout-venant », et les atteintes sexuelles plus encore.

Comme les enquêtes nationales contemporaines n'interrogent pas sur les agressions sexuelles ou par un proche, la comparaison avec d'autres enquêtes sera reportée ci-après à l'examen de chaque sorte d'agression.

Tableau 18. Multivictimations hétérogènes (1998-2004)

	agression « tout-venant »			agression entre proches			agression sexuelle		
	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
agression « tout-venant »	n=701	n=626	n=646	7,6	9,5	9,4	7,7	16,7	15,4
agression entre proches	1,3	1,6	1,9	n=119	n=105	n=128	7,7	7,8	9,0
agression sexuelle	0,9	2,4	1,9	5,0	6,7	5,5	n=78	n=90	n=78
vol personnel	11,4	14,1	13,3	11,8	13,3	15,6	16,7	11,4	14,1
cambriolage	13,3	11,7	12,5	16,8	9,5	10,9	12,8	13,3	11,7
vol de voitures	20,0	19,5	17,2	25,2	17,1	16,4	30,8	20,0	19,5
vol dans/sur voitures	27,4	24,6	19,2	32,8	29,5	24,2	29,5	27,4	24,6
dégradation/destruction de véhicules	29,1	13,6	26,2	27,7	33,3	24,2	25,6	29,1	13,6
vol de deux roues	14,1	11,3	12,7	22,7	12,4	11,7	12,8	14,1	11,3

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Le tableau se lit en colonne : 19,2 % des victimes d'agression « tout-venant » l'ont aussi été de vol dans ou sur leur voiture...

Les totaux par ligne ou par colonne ne sont jamais égaux à 100 %.

Certains enquêtés victimes d'agression ont également eu à subir d'autres sortes d'incidents. Les scores de multivictimations hétérogènes (**tableau 18**) correspondent aux fréquences relatives des diverses sortes de victimations : on retrouve surtout des associations avec les atteintes aux véhicules, les incidents les plus fréquents.

Abandonnons maintenant les agressions sexuelles ou par un proche dont les effectifs sont très faibles et tentons une comparaison avec les multivictimations hétérogènes des enquêtes précédentes : on ne trouve de mouvement continu – à la baisse – que pour les vols de voiture et ceux à la roulotte. Dans tous les autres cas, il y a alternance de baisse et de hausse d'une enquête à l'autre (**tableau 19**).

Tableau 19. Multivictimations hétérogènes ; évolution des taux (1998-2004)

	agression « tout-venant »		agression entre proches		agression sexuelle	
	1998-1999-2000 / 2000-2001-2002	2000-2001-2002 / 2002-2003-2004	1998-1999-2000 / 2000-2001-2002	2000-2001-2002 / 2002-2003-2004	1998-1999-2000 / 2000-2001-2002	2000-2001-2002 / 2002-2003-2004
agression « tout-venant »	-75	20	1,9	-0,1	9	-1,3
agression entre proches	0,3	0,3	-14	23	0,1	1,2
agression sexuelle	1,5	-0,5	1,7	-1,2	12	-12
vol personnel	2,7	-0,8	1,5	2,3	-2,3	4,8
cambrilage	-1,6	0,8	-7,3	1,4	-3,9	6,5
vol de voitures	-0,5	-2,3	-8,1	-0,7	-17,5	11,1
vol dans/sur voitures	-2,8	-5,4	-3,3	-5,3	-6,2	1,1
dégradation/destruction de véhicules	-15,5	12,6	5,6	-9,1	-2,3	-2,8
vol de deux roues	-2,8	1,4	-10,3	-0,7	-1,7	1,7

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

1. Les taux d'agressions « tout-venant »

Tableau 20. Aggression tout-venant ; comparaison de trois enquêtes franciliennes successives (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence %	générale	6,67 [6,20-7,15]	5,95 [5,50 – 6,40]	6,14 [5,68-6,60]
	en Île-de-France*	6,22 [5,76-6,68]	5,58 [5,14-6,02]	5,80 [5,35-6,25]
multivictimation**	générale	1,50	1,54	1,56
	en Île-de-France*	1,51	1,55	1,57
incidence - % -	générale	9,97 [9,26-10,68]	9,15 [8,46-9,85]	9,56 [8,85-10,27]
	en Île-de-France*	9,41 [8,71-10,11]	8,62 [7,94-9,30]	9,11 [8,40-9,81]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* On ne tient compte ici que des victimations de Franciliens survenues en Île-de-France.

** Multivictimation homogène et incidence ont été recalculées pour les deux premières campagnes afin d'appliquer une troncature homogène telle que $[\geq 3=4]$.

6,14 %⁴² des Franciliens de 15 ans et plus⁴³ – soit quelque 555 000⁴⁴ victimes – ont donc, d'après l'enquête, été *personnellement victimes*, au moins une fois en 2002-2003-2004, *d'une autre sorte d'agression – y compris d'un vol avec violence – ou d'une tentative*. La prévalence francilienne, réduite aux seules années 2003-2004, serait de 4,15 %.

Le nombre moyen de faits en trois ans (multivictimation) est de 1,56 par victime⁴⁵ ce qui donne une incidence de 9,56 %.

Les trois indicateurs – prévalence, multivictimation, incidence – de cette 3^e campagne marquent une remontée par rapport à la précédente mais sans retrouver le niveau de la première.

Il faut préciser que certains agressés l'ont été hors Île-de-France – 45 sur 646 soit 6,97 %. 18 étaient originaires de Paris, 12 de petite couronne et 15 de grande couronne. Ces violences extrarégionales sont concentrées sur les mois d'été et sur les mois de décembre et mars : il s'agit donc majoritairement d'incidents de vacances. On peut recalculer la prévalence et l'incidence en en faisant abstraction. Cependant, 10 de ces 45 victimes avaient déjà été agressées dans la période de trois ans et rien ne permet de supposer que ces violences antérieures s'étaient déroulées elles aussi hors Île-de-France ; pour elles, on ne défalquera donc que l'incident le plus récent. Ainsi, la correction ne porte plus sur 45 mais sur 35 enquêtés. Au total, on obtient alors une prévalence de 5,80 %, une multivictimation de 1,57 et donc une incidence de 9,11 %. Ceci étant, il ne s'agit pas de résultats « franciliens » puisque des non-Franciliens peuvent être agressés en Île-de-France. On parle ici seulement des agressions de Franciliens en Île-de-France.

Mieux vaut donc, pour la suite de l'analyse, travailler sur l'ensemble des agressions qui correspond à la victimation des Franciliens.

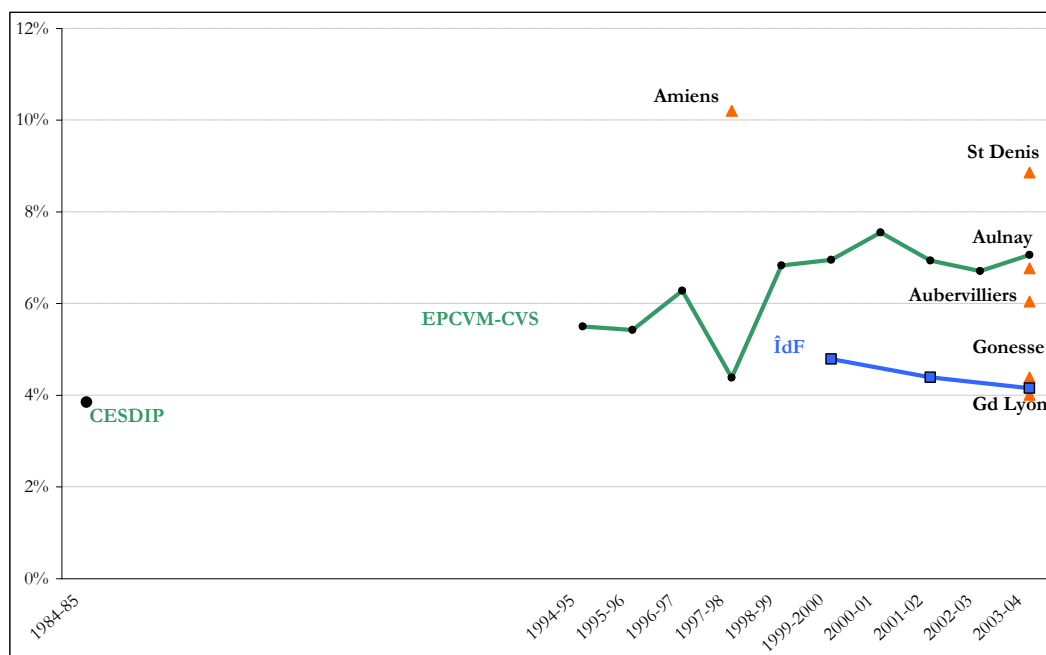
⁴² Ce pourcentage est un estimateur et non la vraie valeur qui ne peut être connue parfaitement. L'estimateur résume l'information selon laquelle la vraie valeur a 95 % de chances de se trouver dans l'intervalle de confiance que nous lui adjoignons. On suivra cette présentation pour toutes les victimations.

⁴³ Un nombre non négligeable d'enquêtés (175) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les agressions ordinaires, vraisemblablement parce qu'ils constataient alors que les victimations auxquelles ils avaient pensé ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête ; ou bien parce qu'ils refusaient de parler en détail de l'agression subie.

⁴⁴ Entre 514 et 597 milliers.

⁴⁵ Comme la distribution de ces victimations contient une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

Figure 7. Agressions « tout-venant » ; prévalence, différentes enquêtes

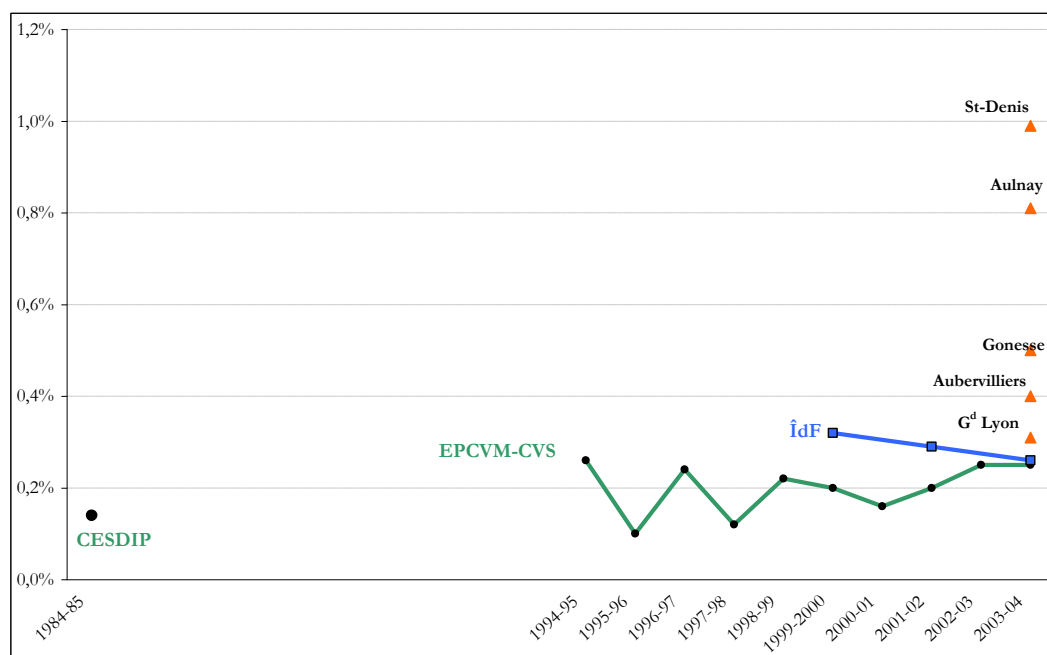


La comparaison avec d'autres enquêtes suppose de recalculer les taux sur les deux seules dernières années qui est la période observée par les enquêtes nationales (EPCVM). Si l'on compare d'abord la troisième enquête francilienne aux enquêtes locales réalisées à la même période avec le même protocole, on observe que son score se situe dans l'ordre de grandeur des résultats lyonnais ou encore de ceux de la commune du Val-d'Oise (Gonesse) ; en revanche, il est très inférieur à ceux des communes de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois et surtout Saint-Denis). Si l'on compare maintenant les enquêtes franciliennes à leurs homologues nationales, les deux séries montrent plutôt une quasi-stagnation pour la période observée, mais les résultats régionaux se situent en-dessous de leurs homologues nationaux.

A priori, on imaginerait les Franciliens plus exposés à l'agression que l'ensemble des Français de métropole. Cependant la comparaison est malaisée : les questionnaires ne sont pas les mêmes, la passation s'opère par téléphone dans un cas, en face à face dans l'autre, l'échantillon est tiré tantôt sur des listes de numéros de téléphone filaire, tantôt sur des fichiers de logements. Enfin comme les enquêtes nationales contemporaines ne contiennent pas d'interrogations spécifiques sur les agressions sexuelles ou par un proche, il est possible que certaines de celles-ci aient été incluses par des enquêtés dans la réponse à la question générale sur les agressés, même si l'expérience semble prouver que, faute de question spécifique, ces sortes de victimations sont plutôt spontanément passées sous silence par les enquêtés.

De toute manière, il est préférable de poursuivre la comparaison en distinguant différentes figures d'agression, en séparant les violences physiques sérieuses – celles qui ont entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours – les violences physiques simples (soit les coups et blessures sans ITT \geq 8 jours) et les « autres » violences (les petites agressions sans coups ni blessures telles que les injures ou menaces).

Figure 8. Violences physiques caractérisées, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004)



La comparaison prend alors une toute autre tournure. Pour les cas de violence caractérisée (ITT \geq 8 jours), les scores franciliens se situent (au moins jusqu'à la dernière enquête) **au-dessus** des prévalences nationales (quoiqu'au dessous de ceux de la banlieue Nord). Il faut passer aux violences physiques simples (coups et blessures sans ITT \geq 8 jours) et surtout aux « autres » violences pour retrouver les résultats franciliens **en dessous** des nationaux. Et, dans ce dernier cas, les prévalences des communes de la banlieue Nord se situent aussi en dessous des scores nationaux. Autrement, le déficit des prévalences franciliennes par rapport aux nationales ne concerne pas les agressions les plus graves, qui sont aussi les plus rares. Une comparaison globale masque ce constat.

Figure 9. Violences physiques simples, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004)

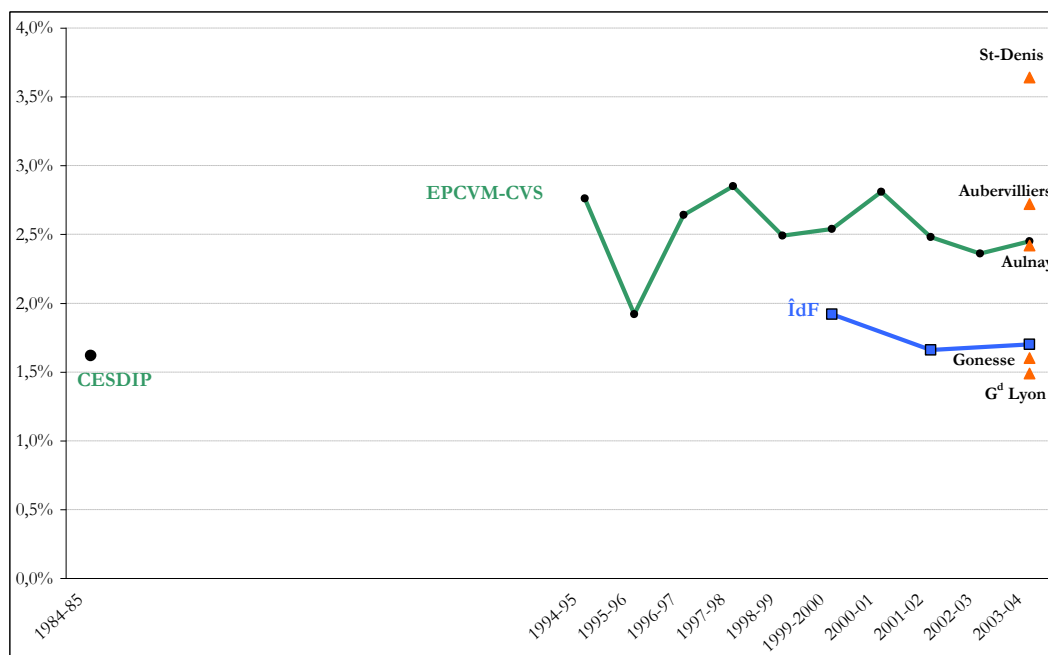
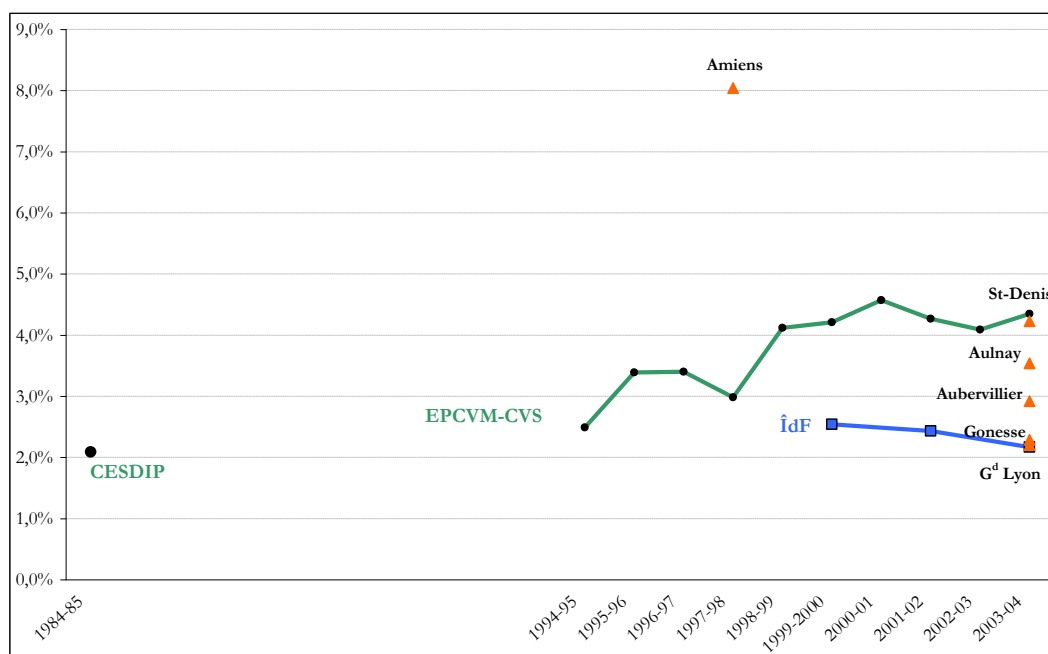


Figure 10. « Autres » violences, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004)



2. Les taux d'agressions entre proches

Tableau 21. Agression entre proches ; comparaison de trois enquêtes franciliennes successives (1998-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence - % -	1,13 [0,93 - 1,33]	1,00 [0,81 - 1,19]	1,22 [1,01-1,43]
multivictimation	1,96	2,02	2,54
incidence - % -	2,21 [1,82-2,61]	2,02 [1,64-2,40]	3,10 [2,57 - 3,63]

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

1,22 %⁴⁶ des Franciliens de 15 ans et plus – soit quelque 110 000⁴⁷ victimes – ont donc, d'après l'enquête, *fait l'objet*, au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004, *de violences ou de tentatives de violence par un proche vivant avec eux*. La prévalence francilienne, réduite aux seules années 2003-2004, serait de 0,87 %.

La prévalence de l'enquête la plus récente est la plus élevée des trois campagnes franciliennes.

Pour chaque victime, on enregistre une multivictimation de 2,54 agressions sur trois ans⁴⁸ ce qui conduit logiquement à une incidence de 3,10 %. Ici la première enquête de victimation indiquait un nombre moyen de faits égal à 1,96 correspondant à une incidence de 2,21 %, la deuxième un nombre moyen de faits de 2,02 et une incidence de 2,02 %.

Au total, sur trois enquêtes, la prévalence et l'incidence décrivent une courbe en V, tandis que la multivictimation n'a cessé de croître, ce qui indique que les victimes d'agression par un proche sont soumises à des violences de plus en plus répétitives. Les scores de l'enquête la plus récente sont tous les plus élevés enregistrés en Île-de-France, mais il faut toutefois rester prudent dans l'interprétation de ces résultats, car les intervalles de confiance se chevauchent.

⁴⁶ Ici aussi, un nombre non négligeable d'enquêtés (35) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les violences entre proches, vraisemblablement parce qu'ils constataient alors que les victimations auxquelles ils avaient pensé ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête ; ou bien parce qu'ils refusaient de parler en détail de l'agression subie, éventuellement en raison de l'entrée dans la pièce d'un de leurs proches.

⁴⁷ Entre 91 et 129 milliers.

⁴⁸ Comme la distribution de ces victimations contient une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer, le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3 = 4]$.

3. Les taux des agressions sexuelles

Tableau 22. Agression sexuelle ; comparaison de trois enquêtes franciliennes successives (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence % -	générale	0,74 [0,58-0,91]	0,86 [0,68-1,03]	0,74 [0,58-0,90]
	en Île-de-France*	0,64 [0,49-0,79]	0,78 [0,61-0,95]	0,71 [0,55-0,87]
multivictimation**	générale	1,44	1,51	1,49
	en Île-de-France*	1,49	1,51	1,49
incidence % -	générale	1,06 [0,83-1,31]	1,30 [1,03-1,56]	1,10 [0,86-1,34]
	en Île-de-France*	0,96 [0,73-1,18]	1,18 [0,92-1,44]	1,06 [0,82-1,30]

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

0,74 %⁴⁹ des Franciliens de 15 ans et plus – soit quelque 67 000⁵⁰ victimes – ont, d’après l’enquête, *fait l’objet*, au moins une fois en 2002-2003-2004, *d’une agression sexuelle ou d’une tentative, y compris par un de leurs proches*. Cette forme de violence est donc beaucoup moins répandue que l’agression « tout-venant », moins même que celle par un proche. Recalculée sur les deux dernières années, la prévalence serait de 0,36 %.

La prévalence est revenue au niveau de la première enquête, mais il s’agit de variations sur des valeurs absolues très faibles de sorte qu’il serait aventuré d’y attacher trop d’importance.

Pour chaque victime, on enregistre un nombre moyen de 1,49 agression sur trois ans. C’est un peu moins que pour les agressions « tout-venant » et beaucoup moins que pour les violences entre proches, dont nous savons qu’elles sont à répétition ; autrement dit, l’agression sexuelle se présente ici comme un événement le plus souvent unique. Son incidence est de 1,10 %.

Ajoutons encore une précision : certaines victimes – 5 sur 78 soit 6,41 % – ont été agressées hors Île-de-France. Une victime était domiciliée à Paris, 1 en petite couronne et 3 en grande couronne. Si l’on retient seulement celles dont la plus récente agression sexuelle s’est déroulée dans la région, la prévalence est alors égale à 0,71 %⁵¹ et l’incidence à 1,06 %. Comme expliqué à propos des agressions « tout-venant », ces taux ne peuvent être considérés comme des résultats pour l’Île-de-France ; ils concernent seulement les Franciliens en Île-de-France.

⁴⁹ Ici aussi, un nombre non négligeable d’enquêtés (27) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les violences sexuelles, vraisemblablement parce qu’ils constataient alors que les victimations auxquelles ils avaient pensé ne se situaient pas dans l’une des années de la période d’enquête ; ou bien parce qu’ils refusaient de parler en détail de l’agression subie, éventuellement en raison de l’entrée dans la pièce d’un de leurs proches.

⁵⁰ Entre 52 et 81 milliers.

⁵¹ Soit entre 51 et 80 milliers de victimes. Si celui qui a été agressé hors région n’a pas fait, en trois ans, l’objet d’une autre violence sexuelle, on l’exclut ; mais s’il en a déjà été victime, il n’y a aucune raison de penser que tous ces incidents se sont toujours passés en dehors de l’Île-de-France. Au contraire, l’hypothèse inverse est statistiquement plus vraisemblable. Du coup, on exclut seulement la victimation la plus récente mais l’on retient cette personne pour ses victimations les plus anciennes.

La suite de l'analyse s'opèrera sur l'ensemble des agressions sexuelles quel que soit leur lieu de commission, ce qui correspond à la notion de « victimation des Franciliens ».

II – LES CIRCONSTANCES DES AGRESSIONS

1. La gravité des agressions

Tableau 23. Agressions ; gravité ; comparaison de trois enquêtes successives

	agression « tout-venant »			entre proches			sexuelle		
	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
ITT	6,85	6,55	8,67	15,97	9,52	10,16	6,41	6,67	14,10
blessures	17,83	18,21	21,52	16,81	31,43	25,00	11,54	10,00	12,82
coups	21,40	19,33	18,27	40,34	25,71	28,91	20,51	13,33	11,54
verbal	40,37	36,90	33,59	21,85	27,62	28,91	25,64	35,56	34,61
autre	13,55	19,01	17,95	5,04	5,71	7,02	35,90	34,44	26,92
conséquences durables santé	13,84	15,81	14,40	26,05	30,48	30,47	32,05	27,78	30,77
peur durable	20,68	22,52	20,74	24,37	32,38	35,16	42,31	40,00	37,18
perte confiance durable	27,67	29,23	25,54	47,06	38,10	45,31	41,04	48,89	33,33

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Quand un enquêté mentionne une *agression « tout-venant »*, il est – heureusement – rare qu'il y ait eu effusion de sang : une fois sur deux (51,54 % des cas) il n'y a même pas eu coup, mais seulement violence verbale, attitude menaçante ou autre. Des blessures sont notées un peu plus d'une fois sur cinq (21,52 %), des coups un peu moins (18,27 %). Et c'est seulement dans 8,67 % des cas – soit 0,53 % de l'ensemble des enquêtés – que l'on mentionne une incapacité totale de travail temporaire (ITT) d'au moins huit jours.

Ce résultat est constant : dans toutes les enquêtes disponibles, quand l'enquêté répond qu'il a été agressé, au moins une fois sur deux, il n'a pas été blessé et n'a même pas reçu de coups ; il s'est agi de menaces, d'injures ou d'attitudes menaçantes.

On le constate dans les enquêtes locales, notamment dans celles réalisées la même année que la campagne sous examen à la demande du Forum français pour la sécurité urbaine⁵². On le retrouve aussi dans les enquêtes nationales de l'INSEE⁵³. On observera même (**tableau 24**) que la proportion des agressions sans atteinte physique est plus forte dans ces enquêtes que dans celles

⁵² DIDIER *et al.*, 2006a et 2006b ; NÉVANEN *et al.*, 2006 ; ROBERT *et al.*, 2006 ; ZAUBERMAN *et al.*, 2006.

⁵³ ROBERT *et al.*, 2008, 456.

menées en Île-de-France et c'est peut-être la raison de la curieuse différence de niveaux observée entre ces deux séries (**figure 7**).

Tableau 24. Agressions, enquêtes nationales, 1984-2004, répartition par gravité (%)

	1984-1985	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
violences physiques caractérisées	3,64	4,73	1,85	3,82	1,07	3,22	2,88	2,12	2,88	3,73	3,54
violences physiques simples	42,08	50,18	35,42	42,04	24,06	36,46	36,55	37,22	35,73	35,17	34,70
autres violences	54,29	45,27	62,55	54,14	74,87	60,32	60,58	60,53	61,53	60,95	61,61

Sources : CESDIP, INSEE

Champ : France métropolitaine

Dans les agressions sexuelles aussi, les agressions verbales constituent la forme modale de gravité, mais les attitudes menaçantes y tiennent une place plus importante que dans les agressions ordinaires : il n'y a eu ni brutalité physique effective, ni agression verbale, probablement donc quelque chose du genre : *un type m'a suivi d'un air menaçant quoique sans rien dire ou rien faire*. En revanche, les coups et blessures, les injures et les menaces sont à leur minimum.

Le tableau change avec les violences par un proche (**tableau 23**) : ici les agressions physiques – les coups et les blessures – tiennent une place beaucoup plus importante que dans les deux autres catégories. Ce sont ces agressions qui causent les dommages physiques les plus sérieux.

La première⁵⁴ enquête nationale avait également relevé, au milieu des années 1980, une plus grande gravité des violences entre proches⁵⁵ : ces agressés, expliquait-on alors, patientent souvent tant qu'ils n'ont pas fait le deuil de leur relation avec l'agresseur, de sorte que la violence a le temps d'empirer.

Ajoutons qu'une fois sur huit (12,50 %), ces agressions entre proches s'accompagnent de dommages physiques pour des tiers (par exemple des enfants de la victime), contre une fois sur cinq (18,49 %) pour la première enquête et une fois sur dix (9,52 %) pour la deuxième.

En revanche, les agressions sexuelles rejoignent celles par un proche si l'on considère les conséquences durables pour la santé, la peur qu'elles suscitent⁵⁶ et la perte durable de confiance. Autrement dit, si elle prend une connotation sexuelle, la moindre agression est fortement ressentie, quand bien même elle se réduirait à une attitude menaçante.

Les agressions ordinaires s'avèrent moins dommageables de ce point de vue.

⁵⁴ Les EPCVM de l'INSEE ne contiennent pas d'interrogations spécifiques pour les agressions sexuelles ou par un proche.

⁵⁵ ZAUBERMAN, ROBERT, 1995, 183 et 193.

⁵⁶ La peur apparaît clairement liée au vol avec violence (peur durable) ou à la tentative (peur passagère). Les conséquences durables pour la santé sont elles liées à l'agression sans vol et au vol avec violence.

Tableau 25. Agressions « tout-venant » ; vol avec violence : comparaison de trois enquêtes successives (1998-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
agression sans vol	44,51	43,45	44,27
tentative de vol avec violence	29,24	29,23	28,33
vol avec violence	26,25	27,32	27,40

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Toutefois, on trouve aussi dans cette victimation une autre figure : le vol violent qui représente plus de la moitié des cas – à peu près à égalité des soustractions consommées (27,40 %) et des tentatives (28,33 %). Ces proportions n'ont guère varié d'une enquête à l'autre.

Les vols réussis sont moins souvent accompagnés d'ITT d'au moins huit jours, de blessures, de coups ou de violences verbales que l'ensemble des agressions, mais la modalité « autres » y est très élevée, ce qui doit indiquer des *arrachages* (de sac ou de téléphone par exemple) purs et simples sans dommage physique. Les tentatives de vol se caractérisent aussi par un niveau élevé de ces « autres », probablement des essais d'arrachage qui ont échoué, mais surtout par une proportion élevée de coups ; peut-être les victimes se sont-elles défendues ce qui a fait échouer le voleur, mais au prix de horions. Quant aux agressions sans vol, blessures (y compris avec ITT) d'un côté et violences verbales de l'autre y sont surreprésentées.

En fin de compte, on voit se dessiner quatre figures de l'agression : le vol à l'arraché, la tentative de vol mêlée de coups, les violences verbales, enfin la brutalité caractérisée.

Tableau 26. Agressions « tout-venant » ; gravité selon le type d'agression, 2002-2003-2004

	agression sans vol	tentative de vol avec violence	vol avec violence	ensemble des agressions « tout-venant »
ITT	12,59	4,92	6,21	8,67
blessures	24,13	20,22	18,64	21,52
coups	15,73	24,04	16,38	18,27
verbal	36,71	31,15	31,07	33,59
autre	10,84	19,67	27,68	17,96

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Comme dans les campagnes précédentes, en règle générale, l'agresseur n'est pas armé (tableau 27). Si toutefois il se munit d'une arme, il s'agit, le plus souvent, d'une arme par

destination, c'est-à-dire de ce qui lui tombe sous la main. On note cependant une relative présence de l'arme blanche notamment dans l'agression « tout-venant » (13,93 %). La présence d'une arme à feu reste rarissime dans tous les cas.

Tableau 27. Agressions ; armement (2002-2003-2004)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
arme à feu	3,56	2,34	5,13
couteau	13,93	8,59	7,69
arme par destination	11,92	10,94	5,13
chien	0,31	0,78	1,28
aucune arme	70,28	77,34	80,77

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Le recours à une arme, fût-elle par destination, est encore plus rare en matière de violences entre proches mais, dans l'ensemble, le tableau de l'armement y est similaire à celui observé pour les agressions ordinaires. Les violences sexuelles se distinguent globalement des autres agressions par un armement encore plus rare de l'auteur.

Les viols consommés représentent le dixième des agressions et on atteint le tiers en ajoutant les tentatives.

Un peu plus d'une femme sur 10 ayant déclaré une agression sexuelle, a été victime d'un viol⁵⁷ (11,54 %) soit 0,09 % des enquêtés et 0,11 des femmes. On arrive au tiers en y ajoutant les tentatives (0,16 % de la population et 0,27 de sa partie féminine pour les seules tentatives). Au total, en trois ans, 0,25 % des enquêtés et 0,38 % des Franciliennes auraient été victimes d'un viol ou d'une tentative. La proportion de blessures et de coups augmente naturellement dans les cas de viol ou de tentative.

Si entre les deux campagnes précédentes on notait une augmentation des personnes qui déclaraient que l'agression subie avait occasionné une perte de confiance durable (respectivement 41,04 et 48,89 %), tel n'est plus le cas en 2005 : avec un effectif égal à celui de la deuxième enquête, ce pourcentage est descendu à 33,33 %. Une baisse s'observe encore pour le sentiment de peur durable passé de 42,31 à 40,00 puis à 37,18 % en 2005. Toutefois, concernant les conséquences durables sur la santé, une augmentation est à noter par rapport à la deuxième enquête, mais sans pour autant dépasser la valeur atteinte dans la première enquête

⁵⁷ Parmi 78 agressions sexuelles ayant touché 8 hommes et 70 femmes, on compte 9 viols, 17 tentatives de viol et 52 autres agressions sexuelles pour 10 528 enquêtés dont 5 545 femmes.

(respectivement 32,05, 27,78 et 30,77 %). Ces évolutions sont toutefois à prendre avec des pincettes en raison du faible nombre d'incidents.

2. La localisation des agressions

Tableau 28. Agressions « tout-venant » et sexuelles ; localisation (%) (2002-2003-2004)

	agression « tout-venant »	sexuelle
quartier	28,79	37,18
reste de la commune	23,37	23,08
reste de la région	40,87	33,33
hors Île-de-France	6,97	6,41

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Si l'on néglige la petite minorité d'agressions en dehors de la région – lors d'un voyage, de vacances... – les Franciliens victimes d'agressions « tout-venant », le sont un peu plus d'une fois sur quatre dans leur quartier, un peu moins dans le reste de la commune, et deux fois sur quatre dans le reste de la région. Cette ventilation n'a guère varié par rapport aux enquêtes précédentes.

La localisation des agressions sexuelles s'en distingue seulement par une plus grande fréquence des agressions de proximité (dans son quartier), tout bonnement parce qu'on y inclut celles causées par un proche qui, comme les autres agressions par un cohabitant, ont toutes chances d'intervenir au domicile ou à proximité. Au reste, le **tableau 29** montre bien que ces violences sexuelles ont bien plus de chances que les agressions « tout-venant » d'intervenir dans l'habitation même de la victime (domicile, parties communes).

Contrairement à l'agression ordinaire qui constitue avant tout un risque d'espace public, l'agression sexuelle se répartit donc davantage entre sphère publique et sphère privée (**tableau 29**).

Tableau 29. Agressions « tout-venant » et sexuelle ; lieux (2002-2003-2004)

	agression « tout-venant »	sexuelle
domicile	5,57	17,95
autre logement	1,08	3,85
partie commune	5,42	11,54
café	3,10	2,56
base de loisirs	1,55	0,00
commerce	5,42	3,85
transports publics	22,76	20,51
école	2,63	0,00
rue	37,93	24,36
gare	4,64	6,41
autre	9,91	8,97

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Une agression « tout-venant » sur six (15,48 %) s'est déroulée sur le lieu de travail ou d'études de la victime ; l'agressé exerçait, le plus souvent, son activité professionnelle. Par ailleurs, une bien plus grande proportion (35 %) a été agressée alors qu'elle allait sur son lieu d'exercice professionnel ou en revenait.

Le tableau change quand on se tourne vers les agressions sexuelles : rares sur les lieux de travail ou d'études (6,41 %), rarissimes dans l'exercice de l'activité professionnelle (3,85 %), elles sont en revanche aussi fréquentes (37,18 %) lorsqu'on va travailler ou qu'on en revient. S'il n'y a pratiquement pas de figure de l'agression sexuelle liée à l'activité professionnelle, on en trouve bien une liée aux déplacements.

L'agression sexuelle est un peu moins diurne que la violence ordinaire (**tableau 30**). Jointe à celle concernant l'activité professionnelle, cette observation laisse à penser que la violence sexuelle est un peu moins liée à la vie active.

Tableau 30. Agressions (« tout-venant », sexuelle), moment de commission

	agression « tout-venant »	sexuelle
de jour	55,11	43,59
en soirée	32,66	35,90
de nuit	12,23	20,51

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Les agressions « tout-venant » et sexuelles culminent en juin, tandis que celles par un proche ont leur acmé en août et surtout en décembre, mais dans tous les cas le sixième des enquêtes s'avère incapable de préciser le mois de l'agression.

3. Pluralité d'auteurs et interconnaissance auteur/victime

Victimation de rue, l'agression « tout-venant » est, plus que toute autre violence, un incident entre inconnus⁵⁸ – ce qui n'étonnera pas puisque les violences liées à la cohabitation sont traitées à part⁵⁹. C'est un peu moins vrai pour l'agression sexuelle : il est vrai que, cette fois, le cohabitant n'est pas exclu ; mais on notera que l'agresseur bien connu, quoique non cohabitant, est aussi nettement plus présent que dans le cas de l'agression tout venant.

Tableau 31. Agressions « tout-venant » et sexuelles ; interconnaissance entre auteur et victime (2002-2003-2004)

	agression « tout-venant »	sexuelle
vit avec	0,46	8,97
connait bien	4,49	11,54
connait de loin	8,82	8,97
inconnu	86,22	70,51

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Une différence essentielle concerne le nombre d'agresseurs : dans l'agression sexuelle, il est seul neuf fois sur dix, alors que pour l'agression ordinaire, il ne l'est qu'une fois sur deux.

⁵⁸ L'interconnaissance est encore plus faible quand il s'agit d'un vol violent ou d'une tentative.

⁵⁹ En bonne logique, aucun agressé n'aurait dû répondre que l'agresseur vivait avec lui ; on notera que deux des trois enquêtés qui l'on pourtant fait se sont également déclarés victimes d'agression par un proche. N'y-a-t-il pas là un cas de double enregistrement en dépit des consignes données aux enquêtés ?

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 32. Agressions ; renvoi à la police ou à la gendarmerie ; comparaison de trois enquêtes successives

	agression « tout-venant »			entre proches			sexuelle		
	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
va à la police	33,38	34,82	37,31	23,53	27,62	30,47	24,36	21,11	24,36
téléphone à la police	5,42	6,39	8,20	7,56	6,67	8,59	5,13	4,44	6,41
police déjà informée	5,99	3,51	5,42	6,72	3,81	9,38	2,46	2,22	3,85
police pas informée	55,21	55,27	49,07	62,18	61,90	51,56	67,95	72,22	65,38
dépose une plainte	31,95	31,79	34,98	22,68	23,81	26,56	19,23	17,78	20,51
taux d'élucidation	40,62	30,71	31,00	sans objet			46,67	68,00	25,93
taux de satisfaction	41,21	43,21	45,90	66,00	55,00	66,13	44,00	56,00	29,63

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de chaque sorte d'agression, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

Analysant les deux campagnes précédentes, nous avons noté que le renvoi à la police – et par voie de conséquence le dépôt de plainte – était moins rare pour les *agressions « tout-venant »* que pour les autres sortes de violences. Nous ajoutons que les raisons particulières qui retiennent si souvent les victimes d'agression sexuelle ou par un proche ne jouaient pas ici. Si la différence de renvoi reste marquée quand on compare le cas des agressions ordinaires à celui des violences sexuelles, c'est en revanche de moins en moins vrai pour les agressions par un proche dont les taux de renvoi et de plainte ne cessent de se rapprocher de ceux observés pour les agressions « tout-venant ».

Encore faut-il distinguer : si un petit tiers de l'ensemble des victimes d'agression tout venant dépose finalement une plainte, ils sont plus des deux tiers en cas d'ITT (66,07 %) et plus des deux tiers en cas de dommages importants (70,75 %) ; en revanche, les tentatives de vols violents ainsi d'ailleurs que les violences seulement verbales ne poussent guère la victime au renvoi. C'est donc la très grande hétérogénéité de cette sorte d'agression qui détermine la faiblesse du taux global de renvoi. Les raisons de non-déclaration mettent d'ailleurs en exergue – beaucoup plus nettement que dans les autres agressions – soit la faible gravité de l'incident (*ça n'en valait pas la peine*), soit le scepticisme sur l'intervention policière (*ça n'aurait servi à rien*). Si l'on scrute maintenant les raisons des renvoyants, on trouve au premier rang la volonté de prévenir la récurrence, moins accentuée cependant que pour les autres agressions, puis celle de punir, et au

même niveau le souci de remplir son devoir civique (*il fallait le faire*), un motif à peu près absent en cas de violences sexuelles ou entre proches.

Tableau 33. Agressions ; raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou à la gendarmerie ; comparaison de trois enquêtes successives

		agression « tout-venant »			entre proches			sexuelle		
		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
non-déclaration	peur d'être mal reçu	0,26	1,45	1,58	0,00	3,08	3,03	0,00	1,54	0,00
	gêné	1,80	1,73	1,58	8,11	4,62	12,12	7,55	13,85	13,73
	pas la peine	37,37	43,35	38,49	31,08	27,69	16,67	30,19	35,38	35,29
	servi à rien	41,49	39,02	43,53	14,86	27,69	25,76	20,75	30,77	29,41
	ne regarde pas la police	4,38	1,45	4,73	24,32	18,46	16,67	9,43	3,08	1,96
	peur de représailles	4,12	3,18	2,84	9,46	7,69	18,18	9,43	6,15	7,84
	autre	10,57	9,83	7,26	12,16	10,77	7,58	22,64	9,23	11,76
déclaration	obtenir du secours	5,17	7,38	8,04	9,3	13,16	14,04	12,50	17,39	12,00
	faire punir	26,90	22,14	24,44	23,26	28,95	14,04	37,50	21,74	28,00
	ça ne se reproduise pas	36,21	39,85	36,01	53,49	44,74	52,63	45,83	56,52	52,00
	il faut le faire	20,69	22,88	24,12	9,30	5,26	12,28	0,00	4,35	8,00
	autre	11,03	7,75	7,40	4,65	7,89	7,02	4,17	0,00	0,00

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

L'ordre des raisons de déclaration ou de non-déclaration invoquées n'a guère changé d'une enquête à l'autre. Le taux de renvoi s'est accru d'une campagne à l'autre tout comme celui de dépôt de plainte. Peut-être faut-il voir dans cette évolution – si elle est confirmée – la trace d'une plus grande intolérance à toute manifestation de violence. De même la satisfaction envers la police continue à s'accroître, quoique de manière modérée, mais le taux d'élucidation reste toujours au niveau médiocre déjà relevé dans la deuxième enquête sans jamais retrouver celui observé lors de la toute première campagne.

Tableau 34. Agressions « tout-venant » ; pourcentage de plainte selon la gravité ; comparaison de trois enquêtes successives (1998-2004)

	ITT	blessures	coups	verbal	autre	vol avec violence	tentative de vol avec violence	ensemble
1998-1999-2000	81,3	42,4	24,0	21,9	35,8	53,8	19,51	31,95
2000-2001-2002	85,4	43,9	23,1	18,6	36,1	59,1	15,30	31,79
2002-2003-2004	80,4	43,9	22,0	21,2	41,4	63,8	17,5	34,98

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

On est loin des scores avancés dans les données officielles – presque 70 % pour l'ensemble des atteintes contre les personnes – mais l'enquête intègre les vols violents dans les agressions alors que les statistiques de police les comptent à part (et avancent pour eux un résultat bien plus médiocre⁶⁰). Or, l'analyse des données d'enquête montre que l'élucidation est bien meilleure pour les agressions pures et simples que pour les vols avec violence (57,60 contre 9,86 %).

En cas d'*agression entre proches*, le recours à la police ou à la gendarmerie a beaucoup évolué d'une enquête à l'autre et il se rapproche de ceux observés pour la violence ordinaire. Si cette évolution devait être confirmée, le changement d'attitude serait important. Pour autant, ceux qui répugnent au renvoi se singularisent des autres victimes d'agression : si le scepticisme envers l'efficacité de la démarche (*servi à rien*) vient au premier rang des motifs d'abstention tout comme pour les agressions « tout-venant », c'est avec une fréquence beaucoup moins importante. Et l'autre raison généralement dominante, le manque de gravité des faits (*pas la peine*) perd ici beaucoup de son relief ce qui est en ligne avec notre observation précédente sur la plus grande gravité de ce type de violence. En revanche, deux motifs d'abstention – *ne regarde pas la police, peur des représailles* – tiennent ici une place insolite ; ils confirment la difficulté qu'il y a à passer d'une relation privée à une affaire publique, également la différence entre l'agression par un inconnu et celle par un proche. On remarquera enfin que la *gêne* tient dans ce type d'agression, comme dans les violences sexuelle, une place non négligeable.

Les victimes d'agression par un proche choisissent-elles, au contraire, de se tourner vers la police, c'est, avant tout, pour tenter d'enrayer le cycle de violence ; le désir de faire punir l'auteur ne vient qu'au second rang, loin derrière.

Plus que tout autre agressé, les victimes de violence par un proche se déclarent massivement satisfaites de l'intervention policière ou gendarmique, peut-être parce que l'élucidation ne fait pas problème dans leur cas : par définition, l'agresseur est identifié. L'enjeu est ailleurs : une intervention qui protège de la répétition des agressions.

Curieusement – mais c'est un classique des enquêtes – la *violence sexuelle*, celle qui résonne le plus fort, est aussi celle où le recours aux services de police et de gendarmerie est le moins fréquent et le taux de plainte le plus faible. Certes, plus l'agression sexuelle est caractérisée, plus la victime aura tendance à porter plainte⁶¹ ; mais, au total, c'est la forme d'agression qui restera la plus inconnue des autorités. Parmi les raisons de non-déclaration, le scepticisme envers l'efficacité

⁶⁰ 12,82 % en 2004 pour des vols violents contre des particuliers sur la voie publique et sans arme à feu (MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 2005).

⁶¹ Sur les 9 viols mentionnés, 5 ont été suivis d'un dépôt de plainte ; 5 victimes d'une tentative de viol ont porté plainte (sur 17 cas notés dans l'enquête) ; parmi les 52 autres agressions sexuelles, 6 seulement ont été suivies d'un dépôt de plainte, ce qui correspond à un taux de plainte de 11,54 % contre 21,79 % pour les viols réalisés.

de l'intervention policière (*servi à rien*) a crû de moitié, mais c'est le peu de relief (*pas la peine*) de la majorité des affaires qui motive le plus fréquemment l'abstention.

Parmi ceux qui optent pour le renvoi, la volonté d'éviter la récidive vient encore au premier rang (52 %), largement devant le désir de punir, qui vient en deuxième (28 %). L'élucidation est, au su des victimes, meilleure que dans les cas d'agression ordinaire. Le taux d'élucidation et parallèlement le niveau de satisfaction se sont effondrés ; toutefois le faible nombre de cas ne permet peut-être pas d'accorder trop de crédit à ces variations en %.

En tout cas, les renseignements recueillis sur le renvoi de l'agressé à la police ou à la gendarmerie vont permettre de tenter une comparaison entre les données d'enquête et celles de la statistique officielle.

2. Comparaison entre enquêtes et statistiques policières

La réalisation de cette comparaison demande quelques précautions et quelques explications. Nous avons extrait de notre enquête les données concernant les victimations de Franciliens en Île-de-France⁶². Quant aux statistiques de police et de gendarmerie, elles sont tirées de l'ouvrage⁶³ *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatés en France en 2002* (puis 2003 et 2004).

Dans les deux sources, il faut ensuite sélectionner les catégories susceptibles de mise en parallèle.

Les statistiques de police et de gendarmerie ne distinguent pas les agressions entre proches de l'ensemble des violences ; il faudra donc, dans les données d'enquête, cumuler les *agressions « tout-venant » et celles commises par un proche*⁶⁴ ; on va débiter par cette première mise en rapport ; on traitera ensuite des violences sexuelles.

- les données officielles publiées n'enregistrent pas les contraventions, seulement les crimes ou les délits, c'est-à-dire soit les agressions ayant entraîné une ITT de plus de huit jours (article 222-11 du code pénal), soit celles qui sont accompagnées de l'une des circonstances aggravantes de l'article 222-13⁶⁵ ;

⁶² Si une victime peut très bien porter plainte là où elle habite, il est plus vraisemblable qu'elle le fasse là où l'incident a eu lieu, d'où notre choix d'exclure les incidents qui se sont produits en dehors de l'Île-de-France.

⁶³ Intérieur, annuel.

⁶⁴ Les taux moyens de plainte sont très différents dans un cas et dans l'autre, de sorte qu'il faut calculer à part chaque incidence apparente avant d'en faire la somme.

⁶⁵ Concernant les statistiques de police, les coups et blessures volontaires (CBV) et les tentatives d'homicides correspondent aux index 4 « Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols », 5 « Tentatives d'homicides pour d'autres motifs » et 7 « Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels ».

- les vols avec violence et tentatives sont comptés à part dans les statistiques policières⁶⁶ et on peut ainsi les distinguer de l'ensemble des agressions mentionnées par les enquêtés ;

- enfin, les autres violences sans contact physique mentionnées par les enquêtés peuvent, au moins théoriquement, se retrouver dans les données officielles sous la catégorie « *menaces, chantage, atteintes à la dignité, violation de domicile...* » (index 11, 12, 13, 14).

En ce qui concerne les *outrages et violences à dépositaires de l'autorité* (index 72-73), on n'en tiendra pas compte dans cette comparaison : leurs victimes ont peu de chance d'être normalement représentées dans une enquête sur un échantillon de population générale.

Finalement, on procède à une comparaison sur plusieurs cas de figure : le plus étroit est constitué, dans l'enquête, par les seules violences ayant entraîné une ITT, et, dans les statistiques, par les coups et blessures volontaires (CBV) augmentés des tentatives d'homicide. Le plus large est représenté, dans l'enquête, par l'ensemble des agressions « tout-venant » et entre proches, et, dans les statistiques, par les CBV, tentatives d'homicides, vols avec violence et menaces...⁶⁷.

⁶⁶ On retient des statistiques de police les index 4 « *Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols* », 8 « *Prises d'otage à l'occasion de vol* », 11 « *Menaces ou chantage pour extorsion de fonds* », 18-19 « *Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile* » et « *Autres vols à main armée* » ; 21-22 « *Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile* » et « *Autres vols avec armes blanches* » ; 24-25-26 « *Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile* », « *Vols violents sans arme contre des femmes sur la voie publique ou autre lieu public* » et « *Vols violents sans arme contre d'autres victimes* ».

⁶⁷ Bien entendu, dans ce total on ne compte qu'une fois les index 4 et 11 qui sont utilisés à deux reprises dans les comparaisons catégorielles.

Tableau 35. Agressions « tout-venant » et entre proches ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)

	toutes agressions*	vols violents	injures et menaces*	avec ITT d'au moins 8 jours*	ITT ou 222-13***
incidence	1 023 322 – 1 182 490	405 105 – 479 625	341 509 – 436 709	41 143 – 80 830	295 672 – 389 779
taux de plainte - % -	35,35 (agr) – 26,56 (argrf)	42,03 %	21,74 (agr) – 18,92 (argrf)	93,94 (agr) – 76,92 (argrf)	47,37 (agr) – 31,71 (argrf)
incidence apparente	339 853 – 390 870	170 262 – 201 581	73 349 – 93 037	36 308 – 70 672	114 582 – 151 454
données policières 2002-2003-2004					
CBV + tent. d'homicides (1)					107 611
vols violents c. particuliers (2)		179 736			
menaces, chantages (3)			68 852		
(1) + (2) + (3)...	335 802**				
échantillon			10 528		
moyenne des trois dernières années (2002-2003-2004), population 15 ans et +			9 043 142		

Sources : LAU-IdF, ministère de l'Intérieur

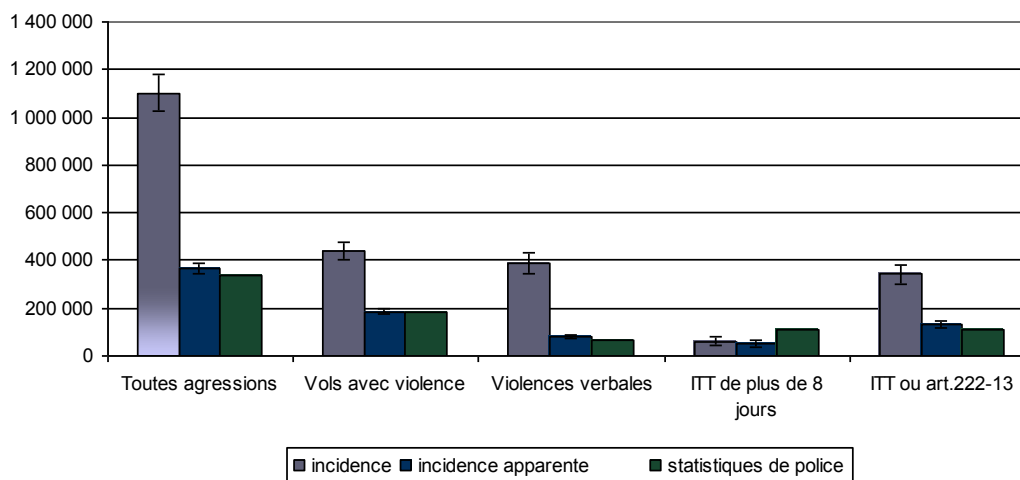
Champ : Île-de-France

* On retient les agressions « tout-venant » et celles entre proches.

** On ne compte qu'une fois les index 4 et 11.

*** Concernant les données d'enquête, on retient dans les cas d'agressions par un proche ceux qui ont donné lieu à la délivrance d'un certificat d'ITT d'au moins 8 jours ainsi que tous les cas de blessures ou de coups. Dans les cas d'agressions « tout-venant », on retient les cas ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat d'ITT d'au moins 8 jours ainsi que tous les cas de blessures par arme ou coups avec arme, ou blessure en réunion ou coups en réunion, hors les réponses mentionnant un vol ou une tentative de vol.

Figure 11. Agressions « tout-venant » et entre proches ; comparaison entre enquête et statistiques de police

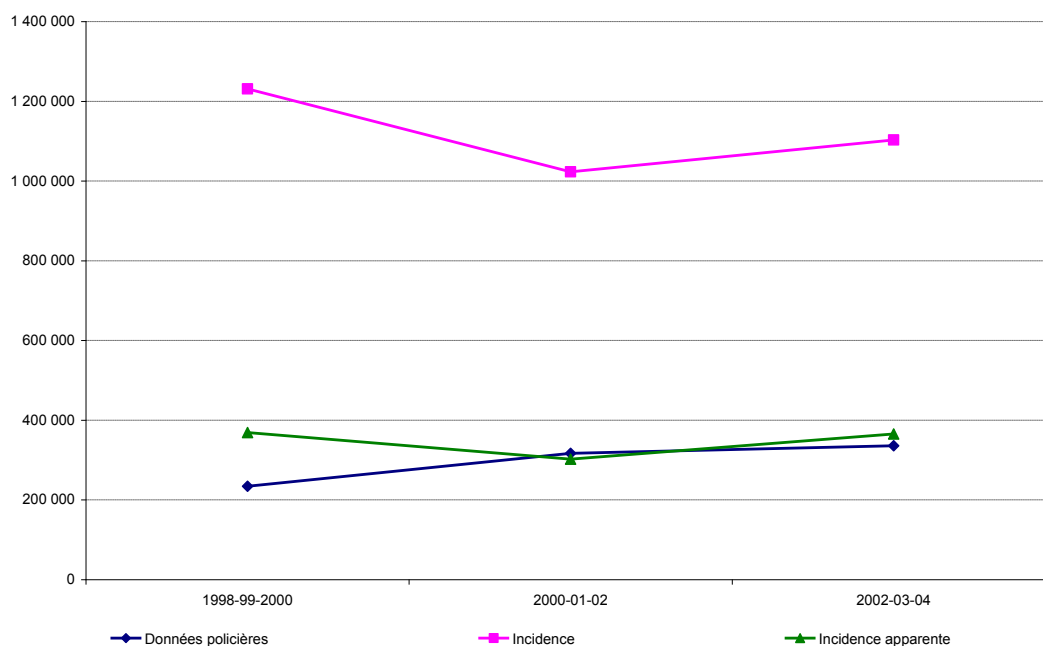


Les barres verticales indiquent les limites de l'intervalle de confiance

Si l'on considère d'abord les ensembles les plus larges – agressions « tout-venant » ou de la part d'un proche dans l'enquête ; coups et blessures volontaires, tentatives d'homicides, vols violents contre des particuliers, menaces... dans les statistiques officielles – les données policières diffèrent des résultats d'enquête du simple à plus du triple (1 à 3,3). Cette divergence s'explique par la faible propension des victimes à informer les autorités : les enregistrements de gendarmerie et de police se situent à la limite inférieure de la fourchette d'incidence apparente (*i.e.* corrigée par le taux de plainte). Ils semblent donc comptabiliser à peu près les agressions pour lesquelles les victimes soutiennent avoir déposé une plainte. En toute logique, ils pourraient même se situer au-dessus puisqu'ils peuvent contenir aussi la mention d'agressions que l'enquête ne peut connaître (contre des mineurs de 15 ans ou en Île-de-France contre des non-résidents).

Lors de la première enquête francilienne, portant sur les années 1998-1999-2000, les enregistrements de police et de gendarmerie restaient très en deçà de l'incidence apparente ; dans la deuxième enquête (2000-2001-2002), ils étaient entrés dans la fourchette d'incidence apparente (**figure 12**). Peut-être faut-il lire dans cette évolution un souci d'enregistrement plus systématique par procès-verbal de toute déclaration d'agression.

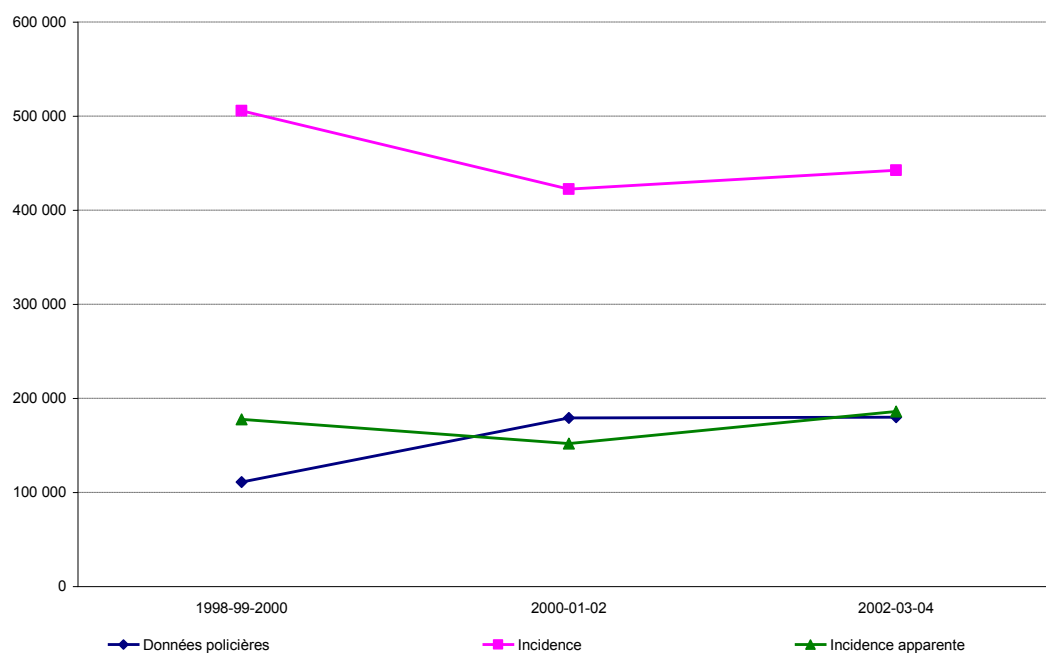
Figure 12. Toutes agressions ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



Pour les vols avec violence, la différence entre statistiques officielles et estimés d'enquête est un peu moins forte (1 à 2,5) et semble, là aussi, liée au comportement de plainte. Alors que les enregistrements policiers s'inscrivaient dans la première enquête en-deçà de l'incidence apparente et dans la deuxième légèrement au-delà, ils sont maintenant dans la fourchette d'incidence apparente (**figure 13**). On peut penser à une plus forte proactivité⁶⁸ policière, mais elle est peu probable au cas d'espèce. On peut aussi imaginer qu'ont été classés comme vols violents des faits qui auraient figuré antérieurement dans les vols simples. Cette deuxième hypothèse est moins improbable que la précédente.

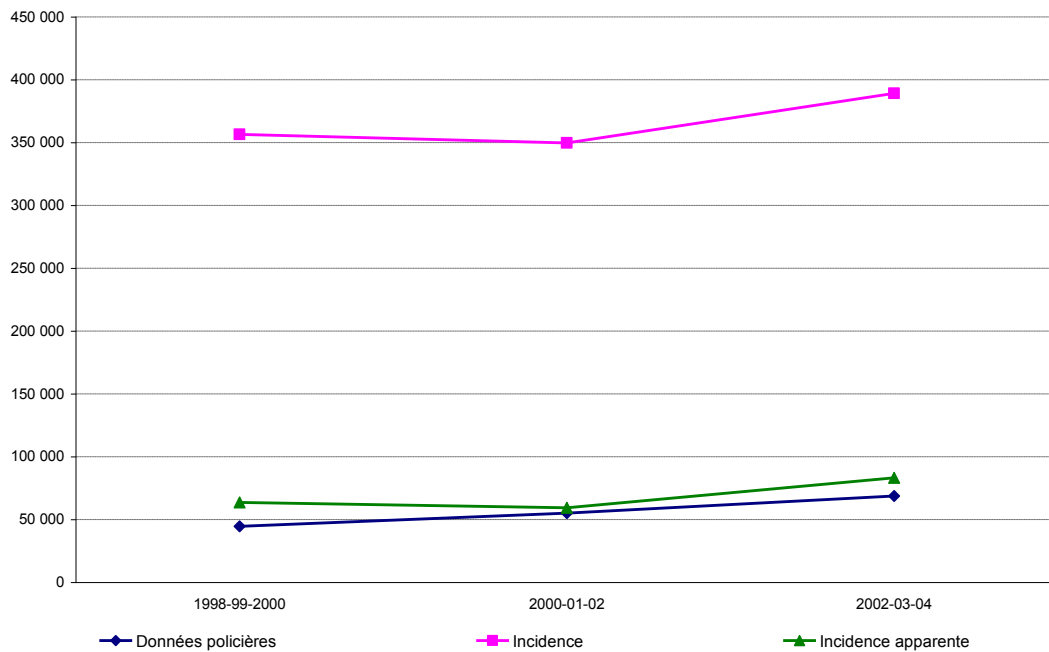
⁶⁸ On parle de proactivité quand la police ou la gendarmerie découvre une infraction par sa propre initiative et non par la déclaration de la victime.

Figure 13. Vols violents, incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



La comparaison change complètement d'allure si l'on considère seulement les violences verbales : la différence entre données officielles et estimés d'enquête est à son maximum (1 à 5,65) ; et elle ne tient pas seulement à la très faible propension au renvoi : si l'on corrige l'incidence par le taux de plainte, le décompte policier s'inscrit en-deçà du minimum de la fourchette d'incidence apparente. Ne sont donc pas comptabilisées toutes les agressions verbales pour lesquelles les victimes soutiennent avoir déposé une plainte ; peut-être beaucoup de cas où la victime s'imagine avoir déposé plainte ont-ils donné lieu seulement à une inscription en main courante qui n'entraîne pas de comptage statistique. Dans les trois enquêtes, la disproportion entre les deux sources sont très importantes et les données policières restent un peu en-deçà des estimés d'incidence apparente (**figure 14**).

Figure 14. Violences verbales ; incidence, incidence apparente, données policières ; 1998-2004



Pour les agressions les plus graves, la comparaison est difficile : l'enquête adopte comme critère la durée de l'incapacité de travail ; les modifications du droit ont fait entrer dans la définition du délit de coups et blessures volontaires des cas – maintenant majoritaires parmi les condamnations – où l'incapacité de travail peut être inférieure à huit jours voire tout à fait absente. C'est ainsi que les données policières parviennent à dépasser le sommet de la fourchette d'incidence estimée d'après les résultats d'enquête, ce qui est évidemment aberrant (**figure 15**). L'enquête permet de repérer au moins un des cas ajoutés par le législateur au fil des ans – les agressions par un proche avec une ITT inférieure à huit jours – et il suffit de l'ajouter aux incidents accompagnés d'une ITT de plus de huit jours pour retrouver des résultats plus habituels où les données policières s'inscrivent juste en dessous du minimum de la fourchette d'incidence apparente (**figure 16**).

Figure 15. Violences caractérisées avec seulement les ITT \geq 8 jours ; incidence, incidence apparente, données policières ; 1998-2004

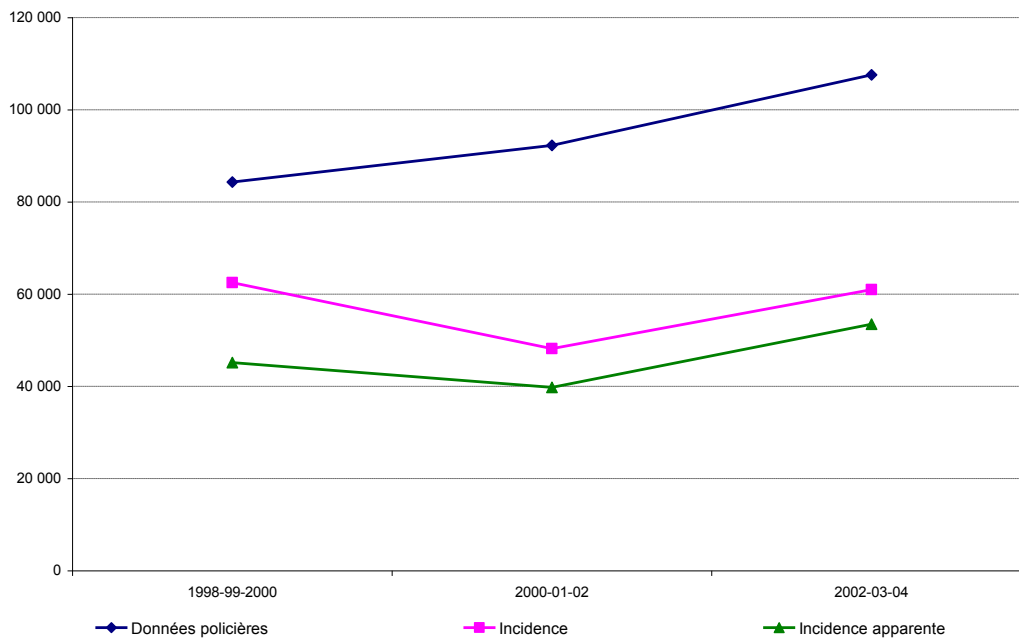
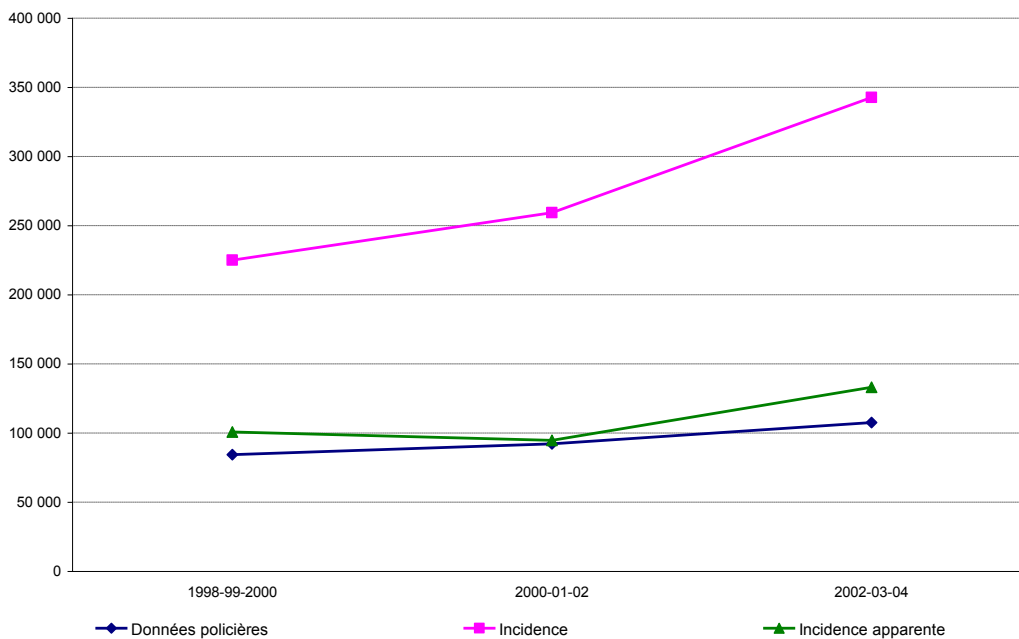


Figure 16. Violences caractérisées avec prise en compte des violences par un proche ; incidence, incidence apparente, données policières ; 1998-2004



Pour mener à bien maintenant la comparaison concernant les *violences sexuelles*⁶⁹, on distingue l'ensemble de ces agressions des seuls viols, tentés ou consommés.

Les données policières donnent des agressions sexuelles une image trois fois moins importante que les estimés d'enquête. Corrigeons alors l'incidence par le taux de plainte : les enregistrements de police et de gendarmerie se situent un peu au-dessus du maximum de la fourchette d'incidence apparente.

Tableau 36. Agressions sexuelles ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004)

	ensemble	viols et tentatives
incidence	78 482 - 113 926	21 559 - 42 004
<i>taux de plainte</i>	20,00 %	39,13 %
incidence apparente	15 696 - 22 785	8 436 - 16 436
données policières 2002-2003-2004	27 805	6 037
échantillon	10 528	
moyenne des trois dernières années (2002-2003-2004), population 15 ans et +	9 043 142	

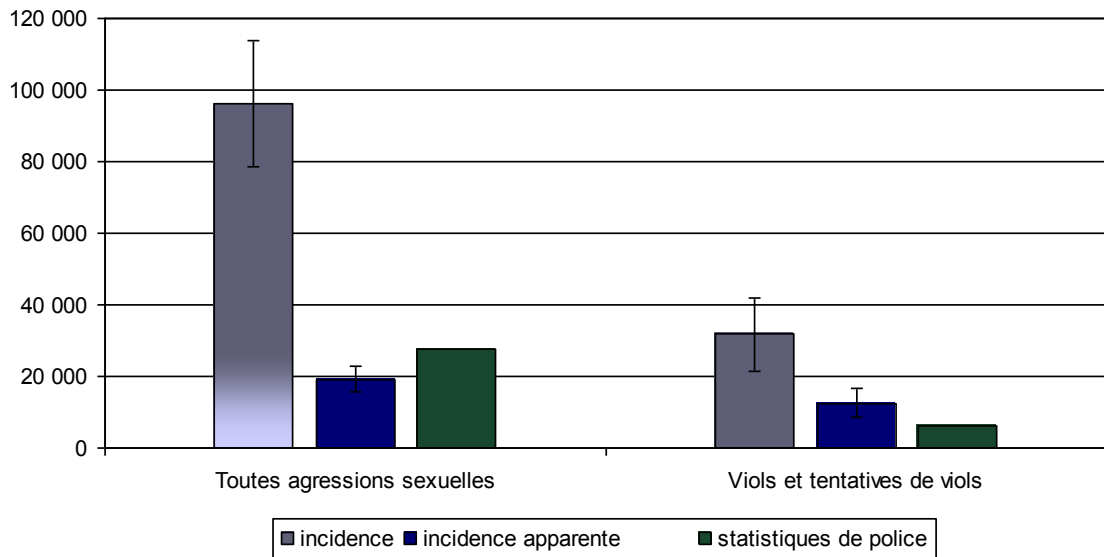
Sources : LAU-ÎdF, ministère de l'Intérieur

Champ : Île-de-France

Si l'on considère uniquement les viols et les tentatives de viols, l'enquête révèle une fréquence cinq fois plus élevée que celle indiquée par les données officielles. L'exercice permet donc d'abord de confirmer la disproportion entre les agressions sexuelles que les victimes mentionnent et ce que police et gendarmerie enregistrent. La faiblesse de la propension des victimes au renvoi ne suffit pas à expliquer la différence entre les deux sources puisque l'enregistrement policier se situe nettement en dessous du minimum de l'incidence apparente.

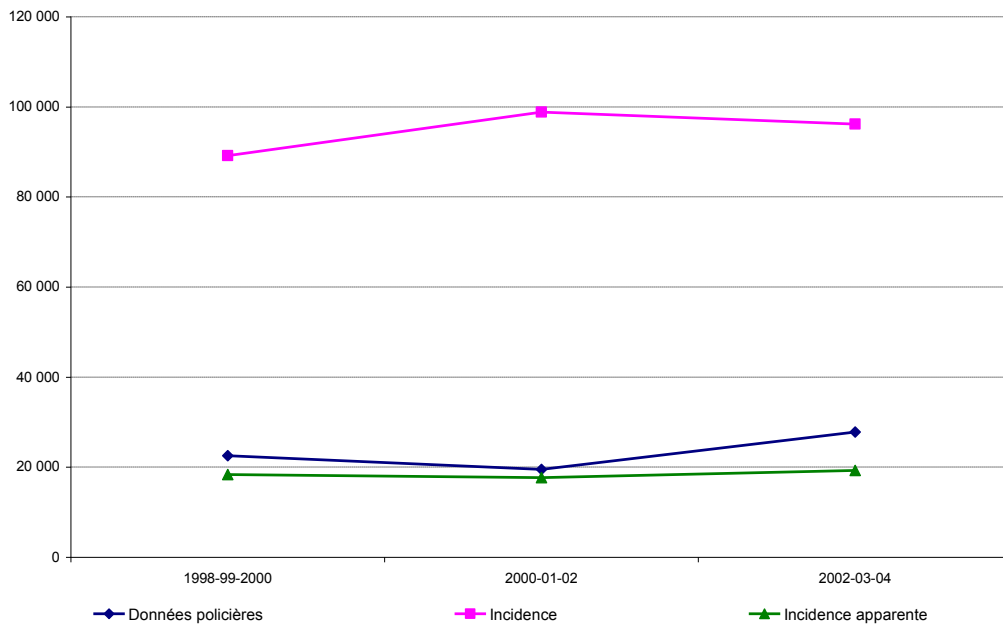
⁶⁹ Concernant les statistiques de police, on prend en compte les index 46 « *Viols sur majeur(e)s* », 47 « *Viols sur mineur(e)s* », 48 « *Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s* », 49 « *Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s* » et 50 « *Atteintes sexuelles* ».

Figure 17. Agressions sexuelles ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004)



Les barres verticales montrent les limites de l'intervalle de confiance.

Figure 18. Agressions sexuelles ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



Si l'on sérialise les résultats obtenus à partir des trois premières enquêtes franciliennes, on observe la permanence d'une grande distance entre les données d'enquête et les enregistrements policiers qui se situent toujours un peu au-dessus des estimés d'incidence apparente.

3. Les autres recours

Si le recours à un confident représente un soutien massif en cas d'agression sexuelle ou par un proche, il tient une place beaucoup plus modérée dans l'hypothèse d'une agression ordinaire. Tout ceci ne change guère des résultats observés dans les campagnes précédentes. En revanche, on observera que le recours à la police municipale a crû dans les cas de violences par un proche et même sexuelles jusqu'à atteindre celui observé pour les agressions ordinaires, ce qui est assez inattendu ; quoique là encore le faible nombre de cas ne permet pas des conclusions très assurées.

Tableau 37. Agressions ; autres recours (2002-2003-2004)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
aide aux victimes	3,56	19,53	7,69
homme de loi	6,19	25,00	12,82
confident, soutien psychologique	19,50	50,78	46,15
maire ou élu municipal	3,56	2,34	1,28
police municipale	10,22	10,16	10,26
autre service de la mairie	1,70	4,69	2,56

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

En matière de *violences tout-venant*, 14,55 % des agressés – 37,72 % de ceux qui ont été volés et 50 % de ceux qui ont subi des dommages importants – adressent à leur assureur une déclaration de sinistre. Quand ils ne le font pas, c'est soit parce que la démarche n'en vaut *pas la peine* (81,79 %), plus rarement parce que le dommage n'est *pas couvert* (13,84), très rarement parce qu'ils ne sont pas assurés du tout (4,19 %), pratiquement jamais parce qu'ils craignent une surprime ou une résiliation de leur police (0,18 %). En tout cas, deux déclarants sur trois sont finalement indemnisés, ce qui représente... 9,60 % de l'ensemble des agressés. Cette très faible proportion ne cesse cependant de croître campagne après campagne⁷⁰.

Ce sont les *agressés par un proche* qui recourent le plus⁷¹ à des services d'aide aux victimes – probablement destinés aux *femmes battues* – mais il ne s'agit jamais que d'une petite minorité (19,53 %) même si elle a beaucoup crû par rapport aux campagnes précédentes. Plus répandu (25 %) est le recours aux hommes de loi – probablement l'avocat du divorce – on l'avait déjà remarqué lors des précédentes campagnes franciliennes et lors de la première enquête nationale⁷².

⁷⁰ 6,28 pour 1998-99-2000 ; 8,75 pour 2000-2001-2002.

⁷¹ En revanche, les victimes d'agression sexuelle s'adressent beaucoup moins fréquemment à des services d'aide aux victimes, même si on observe une certaine progression campagne après campagne.

⁷² Le recours aux services d'aide aux victimes se situait au milieu des années 1980 à 4,9 et celui aux hommes de loi à 29,27 % ; cf. ZAUBERMAN, ROBERT, 1995, 150-151.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES AGRESSÉS

La victime d'agression « tout-venant » est surtout un homme⁷³ ce qui contraste avec l'agression sexuelle qui touche majoritairement l'autre sexe. Mais c'est surtout un jeune, en tout cas de moins de 30 ans (**tableau 38**).

On retrouve donc les caractéristiques relevées dans les enquêtes précédentes, de manière moins accentuée toutefois : la part des femmes s'est accrue au fil des enquêtes, celles des moins de trente ans un peu érodée.

Tableau 38. Agressions ; répartition par âges (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
15-20 ans	14,55	9,38	14,10	8,63
21-30 ans	30,65	28,91	39,74	18,84
31-50 ans	34,83	46,09	43,59	37,83
51-65 ans	13,93	14,06	2,56	19,95
plus de 65 ans	6,04	1,56	0,00	14,74

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Tableau 39. Agressions ; répartition par dernier établissement d'enseignement fréquenté (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
primaire	2,79	1,56	2,56	9,20
collège	5,88	8,59	3,85	12,46
lycée	31,11	29,69	24,36	29,02
supérieur	60,22	60,16	69,23	49,32

Source : LAU-IdF

La répartition selon le capital scolaire reproduit l'effet d'âge, ou plutôt l'effet de génération qu'il entraîne avec lui : ceux qui sont allés au delà du baccalauréat sont plus représentés que leur part dans l'échantillon. Si l'on s'attache aux seules agressions « tout-venant », les diplômés du supérieur ne sont surreprésentés que parmi les victimes d'agressions verbales, alors que les moins diplômés (primaire et collège) ne le sont que parmi les victimes des coups.

⁷³ Les femmes sont 47,33 % parmi ces victimes, contre 52,67 % dans l'ensemble des enquêtés.

Tableau 40. Agressions ; répartition par PCS (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle	échantillon
agriculteurs	0,00	0,00	0,00	0,08
artis, comm., chefs d'entrepr.	1,71	0,79	0,00	1,71
cadres et prof intell. sup.	22,95	18,11	24,68	18,82
employés	17,21	22,83	22,08	16,27
ouvriers	8,06	6,30	3,90	9,48
professions intermédiaires	17,83	20,47	20,78	15,87
retraités	9,15	7,09	0,00	20,66
étudiants	19,22	12,60	19,48	10,89
autres sans activité prof.	3,88	11,81	9,09	6,24

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

La structure socioprofessionnelle répète cette répartition par âges avec une nette surreprésentation des étudiants et une aussi claire sous-représentation des retraités. Les cadres supérieurs, membres de professions libérales et intellectuelles sont surreprésentés parmi les victimes d'agression « tout-venant » ou sexuelle, ce qui traduit peut-être un seuil de sensibilité différent : les cols blancs mentionneraient une agression plus souvent que les autres catégories socioprofessionnelles parce qu'ils seraient plus attachés à leur intégrité physique que les autres.

Comparés au reste de l'échantillon, les agressés vivent davantage en centre-ville (**tableau 43**) et habitent plus souvent un appartement dans un immeuble collectif (**tableau 41**). Toutefois seules les victimes d'agression familiale occupent plus souvent un immeuble de type HLM (**tableau 42**). Ils sont plus nombreux que la moyenne à trouver leur quartier « difficile », un trait qu'on retrouve, quoique moins nettement, chez les victimes d'agression tout venant mais pratiquement pas chez celles qui disent avoir subi une agression sexuelle (**tableau 44**).

Tableau 41. Ventilation du type d'habitat selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant » n=646	entre proches n=128	sexuelle n=78	échantillon n=10 528
Appart. dans immeub. coll.	69,66	79,69	82,05	65,40
maison individuelle	27,71	17,97	15,38	32,60
autre	2,63	2,34	2,56	2,00

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Tableau 42. Ventilation du type d'immeuble collectif selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant » n=450	entre proches n=102	sexuelle n=64	échantillon n=6 885
immeuble type HLM	24,67	35,29	28,13	30,02
autre type immeub. collect.	75,33	64,71	71,88	69,98

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Tableau 43. Ventilation du type d'environnement selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant » n=646	entre proches n=128	sexuelle n=78	échantillon n=10 528
quartier pavillonnaire	30,96	28,13	28,21	36,27
quartier grand ensemble	15,33	17,97	11,54	14,49
quartier de centre-ville	41,33	41,41	48,72	37,01
autre	12,38	12,50	11,54	12,23

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Tableau 44. Ventilation des opinions sur son quartier selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)

	agression « tout-venant » n=646	entre proches n=128	sexuelle n=78	échantillon n=10 528
agréable	30,19	28,91	34,62	35,11
moyen	54,95	50,00	52,56	52,66
difficile	14,86	21,09	12,82	12,23

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Bien entendu, la victime d'une *agression par un proche* est, le plus souvent, une femme⁷⁴, quoique – comme dans les deux enquêtes franciliennes précédentes et dans l'enquête nationale du milieu des années 1980⁷⁵ – un quart des victimes soient des hommes.

Le point nodal des agressions, c'est l'âge. Si la violence est globalement une victimation de jeunes, ce trait est moins marqué chez les victimes d'agression par un proche ; la surreprésentation qui disparaît à partir de 30 ans pour les agressions « tout-venant », ne cède ici

⁷⁴ Sur les 128 victimes d'agression par un proche, 97 sont des femmes.

⁷⁵ ZAUBERMAN, ROBERT, PÉREZ-DÍAZ, LÉVY, 1990, II, 385.

vraiment qu'à 50 ans (**tableau 38**). autrement dit, on peut se demander s'il n'existe pas, dans ce cas, deux figures de victimation : des adolescents d'un côté, des adultes de l'autre.

Les différences de niveau d'instruction manifestent probablement un artefact de celles par âge ou plus exactement par génération : la qualification s'élève à chaque génération.

Pour toutes les catégories d'agressés, la surreprésentation des étudiants et la sous-représentation des retraités apparaissent comme des artefacts du caractère, plus ou moins, « juvénile » de cette victimation et, en tout cas, de l'immunité des personnes âgées. On observera l'importance des employés parmi les victimes de violences entre proches (et sexuelles). Comme les autres agressés, ces victimes habitent souvent un appartement dans un immeuble collectif et sont nettement plus nombreuses que la moyenne à juger leur quartier difficile. En revanche, le type d'environnement et le type d'immeuble collectif permettent de les distinguer des autres agressés : les habitants de grands ensembles et ceux d'immeubles HLM sont surreprésentés parmi les victimes d'agressions familiales, ce qui n'est pas le cas pour les autres agressions (**tableau 42**).

Évidemment, l'*agression sexuelle* est, plus encore que celle par un proche, une victimation qui touche essentiellement les femmes. Sur les 78 victimes d'agression sexuelle, on trouve cependant 8 hommes⁷⁶. Mais l'âge aussi caractérise cette victimation : les 15-20 ans sont surreprésentés, mais surtout les 21-30 ans et aussi les 31-50 ans (**tableau 38**). Que les plus scolarisés soient particulièrement nombreux dans cette catégorie d'agressés n'est alors qu'un artefact de l'âge ou plutôt un effet de génération (**tableau 39**). De même, la sous-représentation des retraités et la très forte présence des étudiants ne constituent qu'une manière de redire la structure par âge de ces victimes (**tableau 40**).

À l'instar des autres agressés, ces victimes habitent souvent un appartement dans un immeuble collectif (**tableau 41**) mais elles ne sont pas plus nombreuses que la moyenne à juger leur quartier difficile ; et comme dans le cas des agressions « tout-venant », le logement en centre-ville s'accompagne d'une forte exposition au risque d'agression sexuelle (**tableau 43**)

Pour les agressions « tout venant », on peut s'arrêter particulièrement à la classe d'âge qui correspond approximativement aux lycéens (15-19 ans). Comme dans toutes les classes d'âge, c'est la rue, et les lieux publics qui constituent pour ces jeunes le principal théâtre d'agression (35,90 %) ; viennent ensuite les transports en commun (30,77 %), puis plus loin les commerces, lieu d'activité sportive ou de distraction (11,54 %). Pour les 20-24 ans, la rue vient aussi au premier rang (37,50 %), suivie des transports publics (28,85 %), et très loin des lieux de commerce ou de loisir (14,42 %). À partir de 25 ans, la rue (38,36 %) vient encore plus nettement en tête suivie des transports en commun (20,04 %). Autrement dit, on observe une liaison entre

⁷⁶ Trois viols consommés, deux tentatives et trois autres agressions sexuelles.

la jeunesse et l'agression dans les lieux publics et les transports en commun. Mais on n'a là que l'expression de leur mode de vie : ce sont eux qui sortent le plus et sont les plus grands usagers des transports publics (**tableau 45**).

Tableau 45. Agressions « tout-venant » ; classes d'âges et lieu de l'agression (2002, 2003, 2004)

		lieu de l'agression							échantillon
		logements divers	commerces, sport, loisir	transport en commun	établissement scolaire	lieu public, rue...	gare	ailleurs	
15-19	n	5	9	24	6	28	5	1	78
	%	6,41	11,54	30,77	7,69	35,90	6,41	1,28	100
20-24	n	6	15	30	1	39	6	7	104
	%	5,77	14,42	28,85	0,96	37,50	5,77	6,73	100
25 et +	n	67	41	93	10	178	19	56	464
	%	14,44	8,84	20,04	2,16	38,36	4,09	12,07	100
ensemble	n	78	65	147	17	245	30	64	646
	%	12,07	10,06	22,76	2,63	37,93	4,64	9,91	100

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

On considère ensuite la prévalence des 15-19 ans dans tous les groupes d'agressions et aussi dans les vols sans violence. En ne comptant qu'une fois les cas de victimation dans deux ou plusieurs de ces catégories, on parvient à définir une prévalence des victimations personnelles pour cette classe d'âge.

Tableau 46. 15-19 ans ; victimations personnelles ; prévalences ; comparaison de trois enquêtes successives

	agressions « tout-venant »	dont vol violent	agressions sexuelles	agressions entre proches	vols personnels**	prévalence d'ensemble jeunes*	prévalence d'ensemble échantillon*
1998-1999-2000	12,8	9,9	1,8	1,8	11,9	26,8	15,3
2000-2001-2002	9,3	3,0	0,9	1,9	11,6	21,0	15,5
2002-2003-2004	10,4	3,5	0,8	1,6	12,4	23,1	16,2

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* On ne compte qu'une fois les quelques enquêtes qui ont été victimes de plusieurs de ces atteintes (agression « tout-venant », familiale, sexuelle ou bien vol sans violence).

** Les vols personnels sont traités plus en détails dans le chapitre suivant.

Les victimations personnelles touchent donc un périmètre de 15-19 ans nettement supérieur à leur part dans l'échantillon, même si l'on ne retrouve pas dans les deux enquêtes les

plus récentes les sommets de la première, probablement en raison d'une nette chute de leur prévalence en matière de vols violents.

V – COMPARAISONS DES AGRESSÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE

Tableau 47. Agressions ; prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) (2002, 2003, 2004)

		agression « tout-venant »	entre proches	sexuelle
prévalence %	Paris	8,08 [6,94 - 9,22]	1,41 [0,92 - 1,90]	1,27 [0,80 - 1,74]
	petite couronne	6,16 [5,41 - 6,91]	1,15 [0,82 - 1,48]	0,49 [0,27 - 0,71]
	grande couronne	5,14 [4,49 - 5,79]	1,18 [0,86 - 1,50]	0,70 [0,45 - 0,95]
incidence %	Paris	12,17 [10,45 - 13,88]	3,68 [2,40 - 4,97]	1,63 [1,03 - 2,23]
	petite couronne	9,61 [8,43 - 10,78]	2,66 [1,89 - 3,43]	0,72 [0,40 - 1,04]
	grande couronne	8,20 [7,16 - 9,24]	3,18 [2,32 - 4,03]	1,17 [0,76 - 1,59]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

L'analyse fait apparaître une raréfaction du risque *d'agression « tout-venant »* quand on s'éloigne de la ville-centre ; en revanche, les agressions ayant entraîné une ITT d'au moins 8 jours ou des blessures sont légèrement surreprésentées en petite et grande couronne. De même, c'est en petite – et accessoirement en grande – couronne que l'agression a le plus souvent des conséquences durables sur la santé de la victime.

Comme dans l'enquête précédente, les agressés parisiens renvoient proportionnellement moins que les banlieusards ; mais on vient de voir que si l'agression est plus répandue dans le premier cas, elle semble plus sérieuse dans le second. D'ailleurs, la faible gravité de l'incident (*pas la peine*) semble le motif d'abstention proportionnellement le plus répandu à Paris tandis que le scepticisme envers l'utilité de la démarche (*servi à rien*) domine légèrement en petite couronne. Pourtant, la police obtient proportionnellement de meilleurs scores d'élucidation en grande banlieue.

D'autres traits contribuent à dessiner des profils d'agressés différents à Paris et en banlieue (surtout en banlieue éloignée) : les Parisiens sont plus fréquemment agressés dans leur quartier ou dans leur ville tandis que les banlieusards peuvent l'être un peu partout dans la région. Les premiers sont plus assaillis dans la rue, les seconds dans les gares. Il semble bien que l'agression parisienne constitue un risque de proximité lié à la vie dans une ville capitale (ou dans certains de ses arrondissements) tandis que la violence banlieusarde est plutôt liée aux déplacements

régionaux. On notera enfin que les victimes de grande banlieue (mais pas ceux de première couronne) sont encore plus masculines que la moyenne tandis qu'on relève une surexposition au risque des cadres et des diplômés de l'enseignement supérieur parmi leurs homologues parisiens. À l'inverse, les employés victimes d'agression sont surreprésentés en petite couronne, les ouvriers et étudiants le sont en grande couronne.

Tableau 48. Agressions « tout-venant » ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence %	Paris	9,27 [8,06-10,48]	8,07 [6,93 – 9,20]	8,08 [6,94-9,22]
	petite couronne	6,72 [5,93-7,51]	5,68 [4,96 – 6,41]	6,18 [5,41-6,91]
	grande couronne	5,34 [4,68-6,00]	5,13 [4,47 – 5,78]	5,12 [4,49-5,79]
incidence %	Paris	14,04 [12,21-15,88]	12,38 [10,64-14,12]	12,17 [10,45 - 13,88]
	petite couronne	9,95 [8,79-11,12]	8,91 [7,77-10,04]	9,61 [8,43 - 10,78]
	grande couronne	7,98 [6,99-8,97]	7,76 [6,78-8,75]	8,20 [7,16 - 9,24]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Si l'on compare avec les enquêtes précédentes (**tableau 48**), les prévalences par zone marquent globalement une stabilité par rapport à la campagne sur 2000-2001-2002 et un repli par rapport à la première enquête. Toutefois, cette tendance vaut surtout pour Paris, puisque le résultat pour la première couronne est intermédiaire entre ceux des deux enquêtes antérieures et que les oscillations sont insignifiantes en grande banlieue. Il faut toutefois rester prudent dans l'interprétation de ces données, puisque les intervalles de confiance se chevauchent, et ne permettent pas de décrire une quelconque tendance.

L'observation des incidences obéit dans l'ensemble aux mêmes traits.

Tableau 49. Agressions entre proches ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence	Paris	1,13 [0,69-1,57]	1,04 [0,62-1,47]	1,41 [0,92-1,90]
	petite couronne	0,87 [0,58-1,16]	1,05 [0,73-1,37]	1,15 [0,82-1,48]
	grande couronne	1,36 [1,02-1,7]	0,93 [0,65-1,21]	1,18 [0,86-1,50]
incidence	Paris	2,33 [1,42-3,23]	2,04 [1,21-2,86]	3,68 [2,40-4,97]
	petite couronne	1,31 [0,87-1,74]	2,20 [1,53-2,87]	2,66 [1,89-3,43]
	grande couronne	2,97 [2,22-3,72]	1,84 [1,28-2,40]	3,18 [2,32-4,03]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

C'est à Paris que la prévalence et l'incidence des *violences entre proches* sont à leur maximum (**tableau 49**), mais la multivictimation⁷⁷ est à son acmé en grande banlieue (2,69, contre 2,61 à Paris et 2,31 en petite couronne). En ce qui regarde la gravité des dommages, les conséquences pour la santé et les répercussions sur des tiers, la faiblesse des effectifs ne permet pas de dégager des différences claires entre les trois zones.

En revanche, le renvoi est proportionnellement plus vigoureux à Paris qu'en banlieue.

Dans chaque zone, comme dans l'ensemble de la région, ces agressés sont beaucoup plus que la moyenne de l'échantillon portés à juger leur quartier difficile. Ajoutons que les victimes de petite et grande couronne sont proportionnellement plus nombreuses à habiter une HLM, encore que l'on travaille sur de très faibles effectifs.

Tous les traits – surreprésentation de PCS modestes, de quartiers jugés difficiles, de HLM (**tableaux 40, 42 et 44**) – se cumulent pour suggérer de voir dans la violence entre proches une forme de victimation particulièrement liée à un contexte socioéconomique difficile. Ainsi les cadres, intermédiaires et même ouvriers victimes d'agression familiale sont-ils surreprésentés à Paris, les employés et inactifs en petite couronne et les étudiants et retraités en grande couronne.

Tableau 50. Agressions sexuelles ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence	Paris	1,36 [0,88-1,85]	1,59 [1,06-2,11]	1,27 [0,80-1,74]
	petite couronne	0,61 [0,37-0,86]	0,79 [0,52-1,07]	0,49 [0,27-0,71]
	grande couronne	0,54 [0,33-0,76]	0,54 [0,33-0,76]	0,70 [0,45-0,95]
incidence	Paris	1,86 [1,20-2,52]	2,18 [1,46-2,90]	1,63 [1,03-2,23]
	petite couronne	0,80 [0,48-1,12]	1,17 [0,76-1,58]	0,72 [0,40-1,04]
	grande couronne	0,92 [0,55-1,28]	0,95 [0,57-1,32]	1,17 [0,76-1,59]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Les *agressions sexuelles* sont à leur acmé à Paris, mais leur prévalence et leur incidence s'y érodent plutôt par rapport aux enquêtes précédentes, tout comme en petite couronne. Toutefois, les valeurs sont trop faibles, et les intervalles de confiance se chevauchent, ce qui ne permet pas d'attacher une grande importance aux variations constatées.

Le nombre moyen de faits (multivictimation) par victime est à son comble⁷⁸ en grande banlieue : les agressions sexuelles y font moins de victimes, mais celles qui sont atteintes le sont

⁷⁷ Calculées selon la troncature maintenant uniformisée (contrairement aux deux enquêtes précédentes) [$\geq 3=4$].

⁷⁸ 1,68 contre 1,29 à Paris et 1,47 en proche banlieue.

plus fréquemment. Voilà qui évoque l'idée de poches de risque où la violence sexuelle peut être répétitive.

Les agressions verbales sont relativement plus présentes en grande banlieue, mais c'est aussi le cas des ITT, tandis que les blessures et les conséquences durables pour la santé culminent en proche banlieue proche. La part des viols est plus élevée en grande couronne (**tableau 51**). Rien de systématique ne ressort de ces observations qui reposent sur de très faibles effectifs.

Tableau 51. Viols et tentatives selon les zones

	Paris	petite couronne	grande couronne	ensemble
viols	10,71	5,26	16,13	11,54
tentatives de viol	14,29	26,32	25,81	21,79

Source : LAU-IdF

Champ : Ile-de-France

Les plus jeunes et les moins diplômés sont proportionnellement plus présents en banlieue qu'à Paris ; cadres et étudiants le sont davantage à Paris.

Les victimes banlieusardes renvoient à la police un peu plus que les parisiennes ; celles habitant la grande banlieue sont d'ailleurs mieux informées des suites de leur affaire qui, d'ailleurs, est plus souvent élucidée. Elles ne se bornent pas seulement à recourir davantage à la police ; c'est aussi dans cette partie de l'Île-de-France que l'on recourt le plus souvent à une association d'aide aux victimes, mais aussi à s'adresser à un conseil juridique ou à un avocat.

De prime abord, l'agression sexuelle semblait plus parisienne que banlieusarde et c'est vrai quant au périmètre de la population atteinte. Mais il s'agit surtout, semble-t-il, de provocations verbales, d'atteintes à la pudeur, bref de violences plus esquissées que perpétrées. En banlieue, au contraire, le risque est moins répandu, mais il frappe plus sérieusement.

Une autre façon d'interpréter ces différences géographiques serait de supposer aux Parisiens un seuil de tolérance plus bas qui leur ferait mentionner des incidents même légers, alors que les banlieusards seraient plus sélectifs et relateraient seulement des cas plus sérieux.

VI – TYPES D'AGRESSÉS

Nous allons maintenant chercher à distinguer différents profils d'agressés. Pour cela nous réaliserons, pour chaque type d'agression, une analyse factorielle où les variables concernant la victimation elle-même, tout comme les caractéristiques de la victime, seront des modalités actives. Grâce à cette analyse nous réaliserons une classification des agressés en différents groupes.

1. Agressions « tout-venant »

L'analyse factorielle fait ressortir des grandes dimensions organisatrices.

Le **1^{er} facteur** (6,61 % de la variance) semble constitué autour de la propension de l'agressé à mobiliser des recours institutionnels. D'un côté, on repère des variables comme le non-recours à la police et aussi une certaine insatisfaction envers cette institution. De l'autre, au contraire, c'est le dépôt de plainte qui atteint la plus forte contribution à l'inertie du facteur, suivi par la satisfaction envers le travail policier ; on repère aussi des motivations pénales au renvoi (faire punir l'agresseur, prévenir la récidive). Mais il y a plus : la déclaration de sinistre suivie d'un remboursement effectif, la satisfaction envers l'assurance, le recours à un conseil juridique ou un avocat contribuent également du côté de ce demi-axe, traduisant donc un renvoi pluriinstitutionnel. Mais derrière ces variables de renvoi, on découvre aussi la contribution de dimensions de gravité : que l'agression ait entraîné une incapacité de travail, qu'il s'agisse d'un vol violent, que les dommages sont jugés importants. Nous retrouvons là l'association bien connue⁷⁹ entre **renvoi et gravité**, entre *reporting* et *seriousness*.

Le **2^e facteur** (4,28 %) a une toute autre allure. On trouve d'un côté des variables liant l'agression au travail, mais pas du tout à un vol. La connaissance de l'agresseur intervient aussi, mais aussi le sérieux de l'atteinte (incapacité temporaire de travail). On relève aussi quelques caractéristiques de l'agressé comme l'appartenance au groupe des « apeurés »⁸⁰ ou à des ménages de 3 à 5 personnes. Ce qui caractérise le plus l'autre demi-axe, c'est d'une part des variables d'âge (retraités, plus de soixante ans), mais aussi le caractère peu marqué de l'agression (elle n'a comporté ni contact physique, ni même injures ou menaces), enfin la résidence parisienne de l'agressé. Ce qui transparaît ici en filigrane ce sont **deux profils d'agressions concernant deux populations différentes de victimes**.

Le **3^e facteur** (3,64 %) évoque d'autres profils. On trouve d'un côté une pluralité d'agresseurs, mais aussi des victimes lycéennes ou étudiantes, vivant dans des ménages de plus de trois, voire même plus de cinq personnes, enfin un habitat pavillonnaire. De l'autre côté, le profil de victime est plus en surplomb (cadres, capital scolaire supérieur) ; on rencontre aussi le fait de vivre seul ou d'être Parisien.

Le **4^e facteur** (3,42 %) oppose des victimes masculines et féminines. Ces dernières vont avec un profil « d'apeurés » voire « d'insécures », « d'insatisfaction envers son cadre de vie », mais aussi une perte de confiance et le déploiement de mesures de protection. Du côté masculin, on

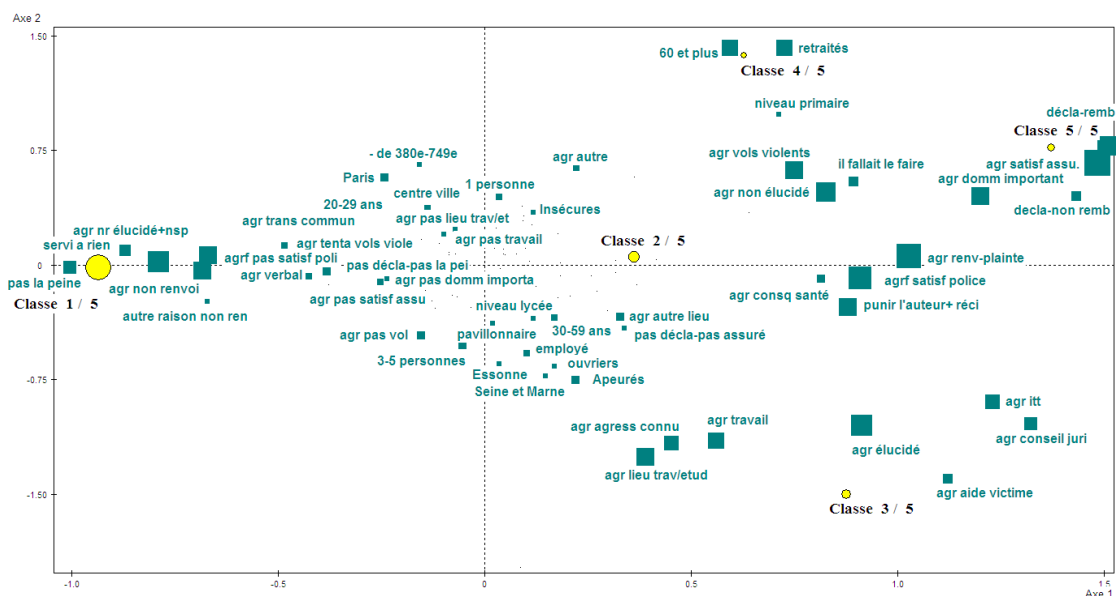
⁷⁹ Déjà mise en exergue par la synthèse de littérature classique de SKOGAN (1984), cette liaison n'a jamais été démentie depuis même si des dimensions secondaires ont depuis émergé (pour la France, cf. ROBERT & AL., 2010).

⁸⁰ Il s'agit de l'un des types construits dans le chapitre sur l'insécurité.

trouve, au contraire, l'appartenance à des profils de « sociaux », de satisfaits de leur cadre de vie⁸¹. Il n'y a ni peur, ni perte de confiance, ni prise de mesure de protection. En somme, ce facteur est construit autour d'une dimension de **vulnérabilité**.

Enfin un **5^e facteur** (2,83 %) est construit autour du **lieu** de l'agression. On repère d'un côté une agression de quartier, mais aussi une victime âgée (retraités, plus de 60 ans), faiblement qualifiée (scolarité primaire). De l'autre, on voit apparaître une agression dans les transports en commun, sur le chemin du travail, un vol violent, des dommages sérieux ; mais aussi des indices de position en surplomb (cadres, scolarité supérieure) et la satisfaction envers l'assurance.

Figure 19. Analyse factorielle sur les variables d'agressions « tout venant » (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

Cette analyse factorielle nous permet de réaliser une typologie en cinq groupes.

Une **1^{ère} classe** réunit à elle seule presque la moitié (45,20 %) des agressés. Tout indique que les violences subies y ont été de basse intensité : les deux tiers des agressions verbales s'y retrouvent, ainsi que les deux tiers des tentatives de vol, également la moitié des violences sans vol. Certes, les coups y sont plus fréquents que la moyenne, mais sans blessures. Il n'y a eu ni dommages importants, ni perte de confiance, ni conséquences néfastes pour la santé. Plus que proportionnellement, l'agresseur était seul, toujours inconnu de la victime, jamais armé⁸². L'incident n'a pas de rapports avec l'activité professionnelle, quoique parfois avec les

⁸¹ Il s'agit de l'un des types construits dans le chapitre sur le cadre de vie.

⁸² 76 vs 70 % en moyenne.

déplacements⁸³. Plus que proportionnellement, l'agressé est jeune⁸⁴, étudiant⁸⁵. Plus que proportionnellement encore, ces agressés estiment vivre dans un cadre privilégié dont ils se disent satisfaits. En tous cas, personne dans cette classe ne s'est tourné ni vers la police, ni vers l'assurance, ni vers un avocat ou un conseil juridique. En somme, des **incidents mineurs n'ont entraîné aucune mobilisation institutionnelle**.

Une **2^e classe** ne réunit que 18,42 % des agressés. Ici, la victimation a été grave : plus de blessures (33 au lieu de 22 %), de vols violents consommés (37 *vs* 27 %), de recours à une arme (40 *vs* 30 %). Trois fois sur quatre, les agresseurs étaient à plusieurs mais l'agression n'est liée ni à la vie de quartier, ni à la vie professionnelle ; peut-être davantage aux incidents de la vie nocturne⁸⁶. En tous cas, la victime est souvent très jeune⁸⁷, plus masculine que la moyenne (64 au lieu de 54 %), un peu plus prolétaire aussi⁸⁸. En tout cas, ces agressions sérieuses ont déclenché un renvoi avec (52 *vs* 35 %) ou sans (31 *vs* 8 %) dépôt de plainte, avec une volonté punitive accrue (49 contre 29 %). Quoique l'absence d'élucidation soit de règle (76 contre 32 %), la satisfaction envers la police est très répandue (81 contre 42 % en moyenne). En revanche, le recours à l'assurance est rare : le quart des membres de cette classe n'ont pas déposé de déclaration de sinistre car le fait n'était pas assuré et l'insatisfaction envers l'assurance dépasse la moyenne. Finalement, il s'agit d'agressions sérieuses qui atteignent surtout des jeunes de milieux populaires et qui entraînent au moins une amorce de renvoi.

La **3^e classe** est encore moins nombreuse (14,86 %). Cette fois encore l'agression est sérieuse : plus d'une fois sur trois (au lieu d'une fois sur dix en moyenne) elle a entraîné une incapacité de travail⁸⁹ ; l'agresseur – presque toujours unique – était armé pas loin de la moitié des fois⁹⁰. Plus de la moitié des fois (56 contre 15 % en moyenne), cette agression est liée à l'activité professionnelle, généralement elle s'est passée de jour, mais il ne s'agit jamais d'un vol violent. L'agressé, généralement dans la force de l'âge⁹¹, est une fois sur trois un employé⁹², habitant la Seine-et-Marne plus souvent qu'en moyenne⁹³. Une fois sur trois, il se plaint de conséquences néfastes pour la santé⁹⁴, il se déclare apeuré dans les mêmes proportions. Le dépôt de plainte est beaucoup plus fréquent qu'en moyenne ; il est plus que proportionnellement motivé par la

⁸³ 49 *vs* 44 % en moyenne.

⁸⁴ Les 20-29 ans sont 38 % de la classe au lieu de 30 % parmi l'ensemble des agressés.

⁸⁵ 23 *vs* 19 %.

⁸⁶ 57 % de ces agressions n'ont pas eu lieu de jour contre 45 % en moyenne.

⁸⁷ Les 15-19 représentent le quart de cette classe contre 12 % dans l'ensemble des agressés ; les étudiants 35 % au lieu de 19 %.

⁸⁸ 13 % d'ouvriers au lieu de 8 % parmi l'ensemble des agressés.

⁸⁹ Les deux tiers des cas d'agressions avec incapacité de travail se trouvent dans cette classe.

⁹⁰ 43 *vs* 30 % en moyenne.

⁹¹ 79 % de 30-59 ans.

⁹² Les employés ne sont que 17 % dans l'ensemble des agressés.

⁹³ 14 *vs* 8 % en moyenne.

⁹⁴ Ils ne sont que 14 % parmi l'ensemble des agressés.

volonté de faire punir l'agressé ou/et d'empêcher qu'il récidive ; on observe aussi un recours plus fréquent que la moyenne à un avocat ou conseil juridique et même à un service d'aide aux victimes, en revanche, le recours à l'assurance semble rare. Au final, il s'agit d'agressions sérieuses en milieu populaire et liées à la vie professionnelle.

La **4^e classe** est très petite (9,29 %). Cette fois, il s'agit d'une agression de proximité (58 *vs* 29 %) par un inconnu, souvent (43 %) des vols violents commis à plusieurs (42 %), mais sans arme. Presque toujours, la victime – très souvent une femme – a plus de 60 ans, avec un capital scolaire médiocre ou moyen. Les pratiquants y sont moins rares que parmi l'ensemble des agressés (22 *vs* 12 %) et le centre-droit y est surreprésenté (30 au lieu de 14 %), ainsi que les titulaires de revenus élevés. Près d'une fois sur deux (43 *vs* 26 % en moyenne), on y juge son cadre de vie insatisfaisant. Les conséquences néfastes sur la santé y sont deux fois plus fréquentes qu'en moyenne (37 au lieu de 14 %). La proportion d'enquêtés préoccupés par l'insécurité y est très élevée (65 au lieu de 35 % en moyenne). Comme on s'en doute, la proportion de dépôt de plainte dépasse la moyenne, de même que la volonté de voir l'agresseur puni de son acte. En fin de compte, ces agressions de proximité – souvent des vols – contre des femmes âgées entraînent des fortes réactions.

Enfin, une **5^e et dernière classe** (12,23 %) concerne à 81 % des vols violents par des inconnus. Les dommages sont jugés importants. Le dépôt de plainte y est quasiment systématique et la satisfaction envers la police très élevée (81 *vs* 42 %), quoique l'absence d'élucidation y soit de règle. Mais cette classe est surtout marquée par la fréquence des déclarations de sinistre couronnées de succès (54 contre 10 % dans l'ensemble des agressés). Aussi la satisfaction envers l'assurance atteint des sommets (86 %). Finalement, on peut parler d'une classe de vols violents importants mais souvent indemnisés.

➤ La typologie établie à partir de la première enquête définissait six groupes : deux concernant les vols violents, deux concernant les tentatives de vol et deux pour les agressions pures et simples. Dans la deuxième, nous avons des groupes qui se dessinaient plutôt par rapport au renvoi à la police et à l'assurance. Toutefois, dans les deux cas, les groupes de vols violents étaient aussi ceux du recours à l'assurance. Le groupe des tentatives de vols de la première enquête se rapprochait de celui des agressions sans renvoi de la deuxième dans lequel on retrouvait une surreprésentation de ces tentatives. De même, les groupes d'agressions pures de la première enquête correspondaient plus ou moins à celui des agressions renvoyées à la police dans la deuxième, tant pour les renvois à la police que pour les conséquences sur la victime. Dans l'enquête sous examen, on trouve une moitié d'incidents mineurs dépourvus de toute

mobilisation institutionnelle, une classe d'agressions caractérisées en milieu populaire, une autre où l'agression est liée à l'activité professionnelle de la victime, une troisième d'agressions de proximité contre des femmes âgées, enfin des vols violents importants mais bien indemnisés. Pour autant, le tableau d'ensemble ne semble pas s'être radicalement modifié par rapport aux enquêtes antérieures.

2. Agressions entre proches

Malgré le faible nombre (128) de victimes parmi les enquêtés, nous allons réaliser une analyse factorielle pour faire émerger les grandes dimensions organisatrices... Les questions sur l'incident, les caractéristiques de l'enquêté, son classement dans les typologies sur l'insécurité et le cadre de vie sont toutes placées en variables actives.

Le **1^{er} facteur** (7,29 %) est construit d'abord autour d'une opposition sur la **gravité** de l'incident : on note d'un côté la mention d'une agression avec arme, celle d'une incapacité de travail ou au moins de blessures tandis que de l'autre côté de l'axe aucune conséquence caractérisée n'émerge. Du coup, du premier côté, on voit apparaître toutes sortes de mobilisations : la police avec un dépôt de plainte (pour obtenir du secours, pour faire punir l'agresseur et aussi parce que c'est ce qu'il convient de faire), mais encore les services d'aide aux victimes et les juristes (avocat ou conseil juridique) tandis que de l'autre on note une absence de renvoi parce que l'incident n'en valait pas la peine. Quant au profil des victimes, tout au plus sait-on que leur capital scolaire est moyen du premier côté (niveau lycée) tandis que le capital professionnel est plutôt élevé (cadres, professions intellectuelles et libérales) de l'autre.

Un **2^e facteur** (5,26 %) semble introduire des distinctions dans le **niveau de gravité** : d'un côté, on trouve la mention de coups et de blessures (de concert avec une motivation punitive et aussi des victimes masculines), mais de l'autre il est question de blessures plus graves puisqu'elles ont entraîné une incapacité de travail. De ce côté de plus grande gravité, on voit apparaître des localisations de banlieue nord (Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise), des grands ensembles, un capital scolaire médiocre (niveau collège), des ménages de 3 à 5 personnes, aussi la groupe des « apeurés »... autrement dit des dimensions qui suggèrent des populations peu favorisées en zones difficiles.

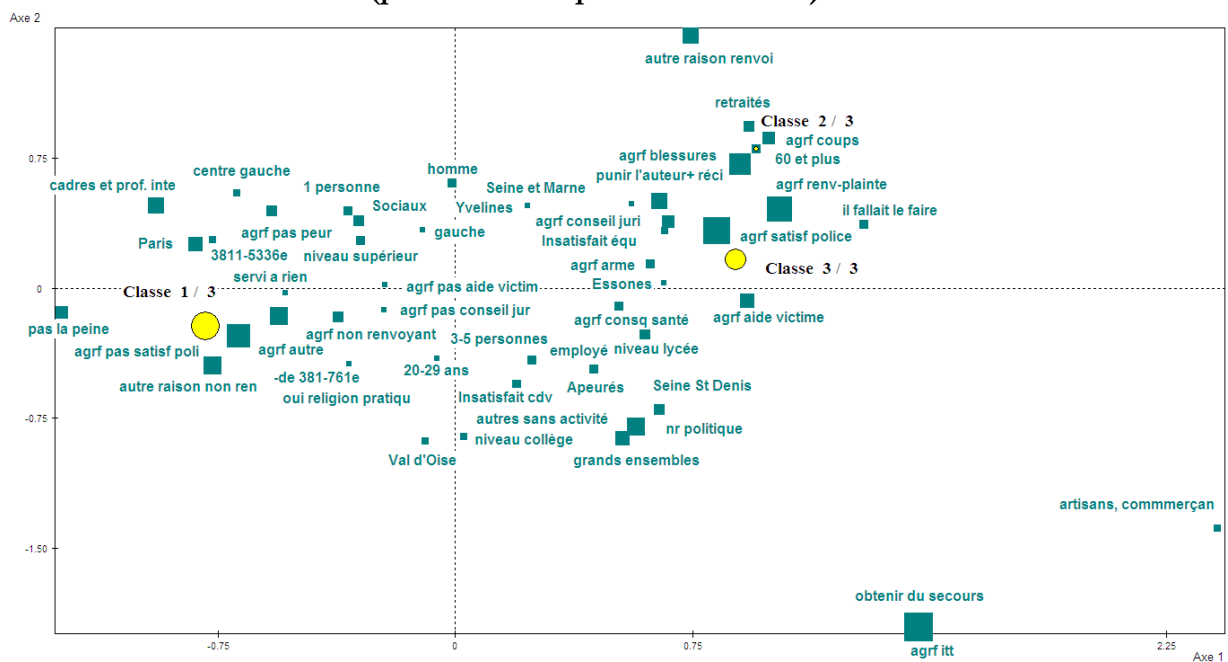
Un **3^e facteur** (4,85 %) semble structuré par une dimension d'**âge** : il oppose des victimes de moins de trente ans (qui peuvent être étudiantes et masculines) à d'autres plus âgées. Du côté des premières, on trouve bien des éléments de gravité (présence d'une arme, dommage causé à de tierces personnes), pour autant, il n'y a ni conséquences pour la santé, ni peur, ni recours à une

aide psychologique. De l'autre côté, au contraire, le retentissement de l'incident sur la santé est clairement affiché, ainsi que la mobilisation d'un conseil juridique et d'une aide psychologique après le choc.

Le 4^e facteur (4,63 %) paraît jouer sur le **sentiment d'insécurité** : il oppose des « insécures » (dans les Hauts-de-Seine) à des « apeurés » (d'âge moyen, employés, vivant dans des ménages de 3 à 5 personnes).

Le 5^e facteur (4,03 %) semble revenir sur des problèmes de **gravité** de l'incident combinée avec des profils de victimes. D'un côté, il est question de coups et même d'incapacité de travail, de recherche de secours et d'aide aux victimes ; de l'autre, il s'agit d'une agression isolée, sans mobilisation d'un aide psychologique. Le niveau de revenus est clairement plus élevé de ce côté-ci que du premier ; on trouve aussi des variables connotées à la banlieue éloignée (Seine-et-Marne, résidence en pavillon) mais aussi une bonne insertion associative dans son cadre de vie.

Figure 20. Analyse factorielle sur les variables d'agressions entre proches (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

Sur cette base, on peut faire émerger une typologie des victimes d'agression par un proche.

Une 1^{ère} classe en réunit à elle seule plus de la moitié (53,13 %). L'agression semble de faible relief (ni coups, ni blessures, ni armes, ni conséquences sur la santé). Elle n'entraîne aucun renvoi, ni à la police (principalement parce que ce n'était *pas la peine*, accessoirement parce que *ça n'aurait servi à rien*), ni à des services d'aide aux victimes, ni à des avocats ou autres juristes. Le tiers de cette classe est composé de cadres, membres de professions intellectuelles ou libérales (et elle réunit les neuf-dixièmes des enquêtés de ce profil socioprofessionnel) ; tous les titulaires de hauts

revenus sont dans cette classe. Leur capital scolaire est clairement supérieur à la moyenne. Enfin, les trois quarts des Parisiens victimes d'une agression par un proche se retrouvent dans cette classe. **Bénignité de l'incident, absence de renvoi et statut dominant** se combinent pour constituer cette première classe.

Une **2^e classe** est, au contraire, minuscule (6,25 %). Elle est caractérisée par l'**âge élevé** de ces victimes (tous les plus de 60 ans s'y retrouvent et aussi tous les retraités). Beaucoup plus que la moyenne, ils sont préoccupés par l'insécurité et insatisfaits des équipements de leur environnement. Peut-être s'agit-il ici de maltraitance de personnes âgées.

Quant à la **3^e et dernière classe** (40,63 %), elle se caractérise par la **gravité** des faits : les trois quarts des cas où l'on mentionne le recours à une arme s'y retrouvent, tous ceux où il est question de coups, presque tous ceux où l'on relève des blessures ; même l'incapacité de travail est deux fois plus répandue qu'en moyenne. La présence de dommages à des tiers (par exemple des enfants) est plus que proportionnelle. Du coup, le renvoi à la police est nettement plus élevé que la moyenne, de même que la motivation punitive et la satisfaction envers la police⁹⁵. On relève aussi une fréquence plus que proportionnelle du recours à un service d'aide aux victimes et à un juriste. Le profil de ces victimes est clairement plus médiocre que dans la première classe : employés, niveau de scolarité secondaire y sont surreprésentés.

➤ L'enquête de 2001 permettait de dessiner trois types d'agressions entre proches : *le cas grave en milieu prolétaire avec une réaction vigoureuse, l'incident stoppé par un renvoi immédiat et l'agression qui se répète en occasionnant à la longue de sérieux dommages pour la victime*. On retrouvait une trilogie dans celle réalisée en 2003, mais organisée de manière un peu différente : des incidents sérieux mais sans renvoi, des agressions bénignes également sans aucune mobilisation, enfin des violences sérieuses suivies de renvoi. Cette fois, seul le petit groupe des victimes âgées permet de parler encore de trilogie ; elles mises à part, on se trouve en présence d'une opposition entre des victimes de statut favorisé n'ayant subi qu'une agression légère qui n'a entraîné aucun renvoi de leur part et des victimes de moindre statut qui ont subi une agression sérieuse et déclenché toutes les mobilisations possibles. L'instabilité de ces typologies est à mettre en relation avec le faible nombre de victimes parmi l'échantillon. Elle limite sérieusement les velléités de montée en généralité et même l'intérêt de l'exercice.

⁹⁵ À ce propos, on relèvera la fréquence du recours à la police *pour obtenir du secours*.

3. Agressions sexuelles

Nous allons comme précédemment, malgré le faible effectif (78), réaliser une analyse factorielle dans laquelle les modalités actives sont les caractéristiques de l'agression et celles de l'agressé.

Le **1^{er} facteur** (9,56 %) n'est défini que d'un seul côté par une **combinaison de variables de gravité** (viol ou tentative, blessure ayant entraîné une incapacité de travail, usage d'une arme, conséquences pour la santé) **et de variables de renvois** (dépôt de plainte, recours à un service d'aide aux victimes et à un conseil juridique).

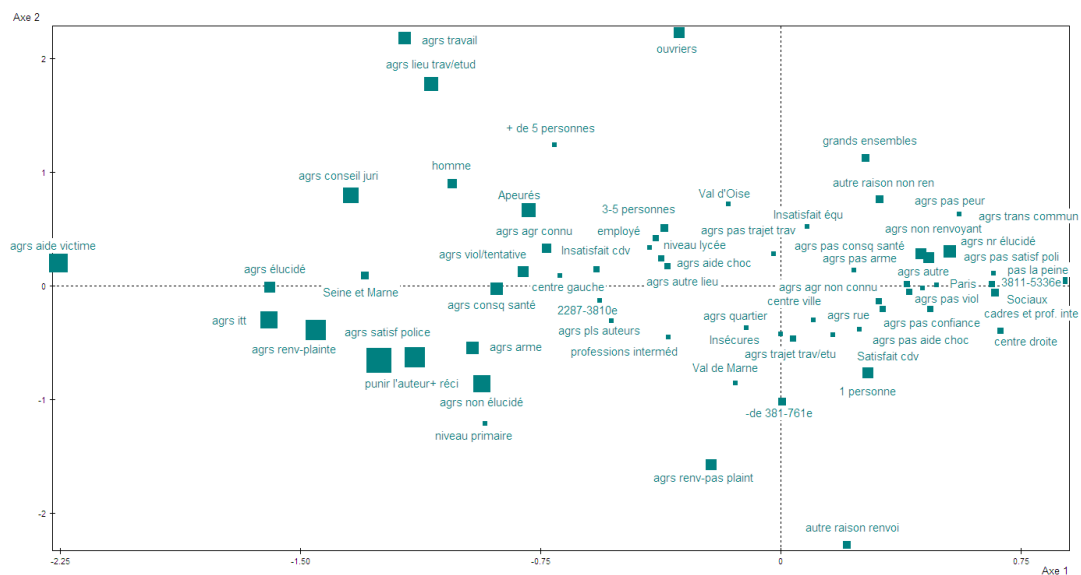
On ne trouve le **2^e facteur** qu'après un fort coude (5,59 %) et il est difficile à interpréter : d'un côté, il s'agit d'une agression dans un contexte de **travail** et sur le lieu de travail ; le profil des victimes semble modeste (ouvriers, grands ensembles) ; on note le recours à un avocat ou conseil juridique. De l'autre côté, l'agression semble plutôt liée au trajet ; le renvoi à la police ne va pas jusqu'au dépôt de plainte ; l'auteur demeure anonyme (absence d'élucidation).

Le **3^e facteur** (4,99 %) oppose une agression de faible gravité, diurne, subie par des victimes « ouvriers » à une agression accompagnée de coups, un agresseur connu de la victime, enfin des victimes **jeunes** (15-19 ans, élèves ou étudiants).

En somme, cette analyse fait apparaître, un fois de plus, la combinaison entre gravité de l'agression et renvois ; elle semble aussi dessiner en pointillé des figures particulières de l'agression sexuelle, l'une liée au travail, l'autre à la jeunesse des victimes.

Toutefois, le faible nombre de cas ne nous incline pas à tenter de faire émerger une typologie comme nous avons essayé de le faire à propos des deux premières enquêtes.

Figure 21. Analyse factorielle sur les variables d'agressions sexuelles (plan des deux premiers facteurs)



VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE

I – LES TAUX DE VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE

Tableau 52. Vols personnels ; prévalences et incidence (intervalles de confiance) ; 1998-2004

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence – % -	générale	7,93 [7,41 – 8,45]	8,98 [8,43 – 9,53]	9,47 [8,91-10,03]
	en Île-de-France*	7,04 [6,55 – 7,52]	8,20 [7,68 – 8,72]	8,59 [8,05-9,13]
multivictimation**	générale	1,24	1,25	1,27
	en Île-de-France*	1,26	1,26	1,27
incidence - % -	générale	9,83 [9,19-10,47]	11,26 [10,58-11,95]	12,02 [11,31-12,73]
	en Île-de-France*	8,84 [8,23-9,45]	10,36 [9,70-11,01]	10,94 [10,25-11,62]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* On ne tient compte ici que des victimations des Franciliens en Île-de-France.

Calculée sur une troncature telle que $\lceil \geq 3 = 4 \rceil$.

9,47 %⁹⁶ des Franciliens de 15 ans et plus – soit quelque 856 000⁹⁷ victimes – ont donc, d'après l'enquête, été *personnellement victimes*, au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004, *d'une autre sorte de vol (portefeuille, sac à main...)* cette fois sans violence, ou d'une tentative. Il s'agit donc ici uniquement des vols sans violence, les vols avec violence étant eux répertoriés parmi les agressions.

⁹⁶ Ici aussi, un nombre non négligeable d'enquêtés (352) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les agressions ordinaires, vraisemblablement parce qu'ils constataient alors que les victimations auxquelles ils avaient pensé ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête.

⁹⁷ Entre 805 et 907 milliers.

Tableau 53. Multivictimations hétérogènes (2002-2003-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
agression « tout-venant »	9,6	9,3	8,6
agression entre proches	1,7	1,5	2,0
agression sexuelle	1,6	1,4	1,5
vol personnel	<i>n=833</i>	<i>n=945</i>	<i>n=997</i>
cambrilage	12,00	10,3	10,5
vol de voitures	17,5	14,4	12,9
vol dans/sur voitures	23,4	21,5	19,2
dégradation/destruction de véhicules	23,3	22,8	20,2
vol de deux roues	10,8	9,8	8,8

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Le tableau se lit en colonne : 12,9 % des victimes de vol personnel l'ont aussi été de vol de/dans voiture...

Les totaux par ligne ou par colonne ne sont jamais égaux à 100 %.

Certains enquêtés victimes de vol personnel ont également eu à subir d'autres sortes d'incidents. Les scores de multivictimations hétérogènes correspondent aux fréquences relatives des diverses sortes de victimations : on retrouve surtout des associations avec les atteintes aux véhicules, incidents les plus fréquents. Si 20,2 % des victimes de vol personnel l'ont également été de dégradations/destructions de véhicules, seulement 12,9 % d'entre eux déclarent un vol de voiture.

Tableau 54. Multivictimations hétérogènes ; écarts entre les taux des enquêtes successives

	vol personnel	
	1998-1999-2000/ 2000-2001-2002	2000-2001-2002/ 2002-2003-2004
agression « tout-venant »	-0,3	-0,7
agression entre proches	-0,2	0,5
agression sexuelle	-0,2	0,1
vol personnel	<i>112</i>	<i>112</i>
cambrilage	-1,7	0,2
vol de voitures	-3,1	-1,5
vol dans/sur voitures	-2,5	-2,3
dégradation/destruction de véhicules	-1,2	-2,6
vol de deux roues	-1,0	-1,0

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Alors que l'on observait des baisses systématiques de la multivictimation des victimes de vol personnel entre la première et la deuxième enquête, le même constat ne peut être reproduit quand on compare la deuxième et la troisième : il y a hausse de la multivictimation de ces volés pour certains postes (cambriolage, agression sexuelle ou par un proche) alors que la baisse se poursuit pour les autres.

Pour chaque victime, on enregistre un nombre moyen de 1,27 vol sur trois ans⁹⁸, soit une incidence de 12,02 %.

Cependant, certaines victimes – 112 sur 997 soit 11,23 % – ont été volées hors Île-de-France. Parmi elles, certaines n'ont subi aucun vol personnel antérieur, d'autres si. Dans ce dernier cas, il serait aventuré de supposer que tous leurs vols ont été subis hors Île-de-France comme le plus récent ; il est (statistiquement) plus vraisemblable que cette circonstance soit propre à ce dernier événement. Par conséquent, on enlève seulement le vol le plus récent mais on tient compte des vols antérieurs subis par cet enquêté. La correction ne porte plus sur 112 mais sur 93 enquêtés. On obtient alors une prévalence de 8,59 %, un nombre moyen de 1,27 fait en trois ans, enfin une incidence de 10,93 %. Pour autant, il ne s'agit pas des vols personnels en Île-de-France mais seulement de ceux subis par des Franciliens en Île-de-France. Une fois la précision donnée, on poursuit l'analyse sur l'ensemble des vols personnels, quel que soit leur lieu de commission, ce qui correspond à la notion de victimation des Franciliens.

La comparaison avec les deux enquêtes franciliennes précédentes (**tableau 52**) montre une augmentation continue campagne après campagne tant de la prévalence que de la multivictimation, et par conséquent de l'incidence.

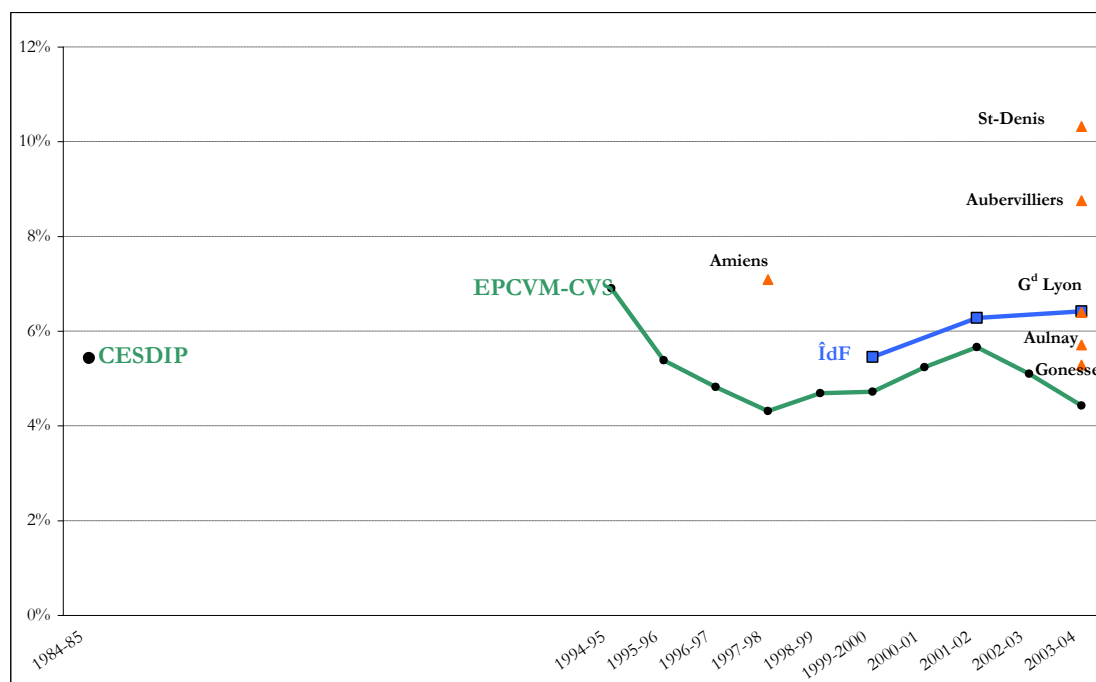
En recalculant la prévalence sur les deux dernières années observées⁹⁹, il est possible de comparer les scores des enquêtes franciliennes à ceux des autres enquêtes disponibles, tant nationales que locales, à l'instar de ce qui a été fait pour les agressions.

La prévalence francilienne pour 2003-2004 se situe à peu près au même niveau que celles des enquêtes locales de la même époque (à l'exception de Saint-Denis et Aubervilliers) et toujours au-dessus des scores nationaux (enquêtes EPCVM de l'INSEE) ; mais surtout la tendance qui était semblable à celle des enquêtes nationales si l'on considère les deux premières enquêtes franciliennes, devient contraire si l'on ajoute la troisième : la hausse se poursuit alors que les enquêtes nationales enregistrent elles une baisse de la prévalence à partir de 2002.

⁹⁸ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$. Les multivictimations des campagnes précédentes ont été recalculées selon cette troncature.

⁹⁹ Travailler sur deux ans est nécessaire à la comparaison dans la mesure où c'est la période observée dans les enquêtes nationales.

Figure 22. Vols personnels : évolution des prévalences, différentes enquêtes, 1984-2004



II – LES CIRCONSTANCES DES VOLS PERSONNELS SANS VIOLENCE

Comme dans la campagne précédente, les trois quarts (75,83 %) des incidents mentionnés sont des vols consommés. Ces derniers concernent une grande diversité d'objets comme le montre le **tableau 55**.

Tableau 55. Vols personnels sans violence ; sortes d'objets volés (%) ; comparaison de trois enquêtes successives.

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
argent, montre, bijou	64,07	59,64	58,47
carte de crédit, chèque	40,86	41,05	42,06
papiers d'identité	41,97	35,95	39,68
vêtements	7,15	4,41	5,29
sacs, bagages	16,06	18,32	18,52
téléphones portables, ordinateurs	16,06	24,10	29,10
autres*	21,46	23,97	26,72

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

* Plusieurs sortes d'objets peuvent avoir été dérobés au cours d'un même vol.

D'une campagne à l'autre, on n'observe pas de modifications radicales des sortes d'objets dérobés, sauf une croissance continue des téléphones ou ordinateurs portables. Si les valeurs

forment toujours le premier poste, l'importance relative des vols de cartes ou papiers laisse supposer que bien des vols suscitent des complications ultérieures pour faire opposition ou obtenir le remplacement des documents dérobés.

Le quart (24,47 %) des volés a pu récupérer au moins partiellement les objets dérobés, mais il peut très bien s'agir de cas tels le vol de sac que l'on retrouve peu après jeté dans la rue sans l'argent, le téléphone portable ou les cartes qu'il contenait. Quoiqu'il en soit, le tiers d'entre eux (32,28 %) estime *plutôt important* le dommage subi.

Comme lors de la campagne précédente, ces vols se produisent très majoritairement (69,31 %) de jour. Il s'agit moins d'une victimation de proximité que de déplacement. Le quart seulement des incidents s'est passé dans le quartier où habite la victime. Parmi les lieux de victimation dominant clairement les transports en commun (28,49 % ; gares : 3,91 %) et la rue (19,16 %) ; les commerces, cafés, cinémas... représentent un peu moins (22,67 %) ; les locaux scolaires sont beaucoup moins cités que l'on pourrait le penser (4,01 %)¹⁰⁰ ; quant au lieu d'habitation, il est minoritaire (7,73 %). Cette liaison avec le déplacement apparaît encore quand on regarde les corrélations avec la vie professionnelle : le vol intervient une fois sur six sur les lieux du travail (16,15 %), dans la même proportion dans l'exercice du métier (15,65 %), mais presque une fois sur quatre (23,17 %) lors du trajet pour aller travailler. Cet ordonnancement se rapproche de celui des campagnes précédentes avec un accroissement des vols dans les transports en commun¹⁰¹.

Entre le lieu de vol et la sorte de bien dérobé, il existe quelques liaisons caractéristiques :

↳ entre les lieux publics, transports en commun, lieux de distraction ou commerces et les vols de téléphones ou ordinateurs portables ;

↳ entre lieux publics ou commerces et les vols de sacs et bagages ;

↳ entre les commerces, transports en commun, lieux publics et les vols combinés d'argent, de cartes, chéquiers et sacs ;

↳ entre les logements, les lieux de loisir ou lieux publics et les vols de vêtements.

¹⁰⁰ Mais l'enquête ne touche que les plus de 14 ans.

¹⁰¹ Passés de 20,17 à 26,56 puis à 28,49 %.

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 56. Vols personnels ; renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
va à la police	46,34	43,92	48,55
téléphone à la police	4,20	2,96	2,71
police déjà informée	1,20	1,48	0,90
police pas informée	48,26	51,64	47,84
dépose une plainte	38,77	37,46	41,62
taux d'élucidation	6,73	6,56	6,92
taux de satisfaction	31,19	34,14	34,43

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de vols, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

Le renvoi qui avait un peu fléchi lors de la précédente campagne retrouve avec cette enquête des valeurs proches de celles de la première, sans que les ordres de grandeur aient jamais changé radicalement. La petite progression du taux de plainte ne se répercute pas dans l'élucidation qui reste pratiquement inexistante : moins de 7 % de ceux qui ont eu contact avec la police disent que leur affaire a été élucidée par celle-ci, soit... 3,6 % de l'ensemble des volés. Autant dire que l'intervention policière est pratiquement insensible dans la gestion de ce contentieux.

D'ailleurs, seul le tiers de ceux qui ont eu contact avec la police s'estiment satisfaits de sa prestation : au vu des performances d'élucidation, ce taux pourrait être encore moins élevé. Il est vrai qu'ils sont presque unanimes (88,76 %) à estimer avoir été *bien* ou *assez bien* reçus¹⁰². Toutefois, le cinquième seulement (20,96 %) a ensuite entendu parler de son affaire.

¹⁰² Comme d'habitude, on constate un golfe entre le jugement positif sur l'accueil par la police et celui très mitigé sur le caractère satisfaisant de son action.

Tableau 57. Vols personnels ; raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
non-	pas la peine	43,18	43,44	36,48
	servi à rien	38,96	40,57	48,43
	ne regarde pas la police	1,74	2,66	3,14
	autre	16,13	13,32	11,95
déclaration	récupérer le bien volé	25,82	23,88	21,51
	faire punir	8,69	7,81	6,40
	ça ne se reproduise pas	8,22	12,05	12,40
	pour l'assurance	18,08	20,54	21,90
	il faut le faire	25,35	27,46	27,71
	autre	13,85	8,26	10,08

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

D'ailleurs, ceux qui s'abstiennent de se tourner vers la police invoquent de plus en plus leurs doutes sur l'utilité de cette démarche (*servi à rien*), tandis que l'insignifiance de l'incident (*pas la peine*) passe désormais au second rang parmi les raisons de non-renvoi.

Ceux qui renvoient invoquent le plus fréquemment le désir de récupérer l'objet volé, le besoin d'un prérequis pour une déclaration ultérieure à son assurance ou encore tout bonnement le sentiment de devoir civique (*il faut le faire*), mais rarement un souci punitif où même de prévention de la récidive. C'est peut-être pour cela que le taux de satisfaction est seulement médiocre malgré l'absence à peu près totale d'élucidation : on attend peu du renvoi de sorte que la déception n'est pas aussi grande qu'on pourrait l'imaginer.

2. Comparaison entre enquête et statistiques policières

La comparaison avec les données policières¹⁰³ est malaisée car leur catégorie de *vols au préjudice de particuliers* correspond à plusieurs modules de l'enquête : les vols personnels ici étudiés, mais aussi ceux de vélos (extraits du module vols de deux roues) et même les vols dans le logement sans effraction ou entrée par ruse qui peuvent se trouver dans le module « cambriolage »¹⁰⁴... chaque catégorie étant par ailleurs affectée d'un taux de plainte particulier.

¹⁰³ Concernant les statistiques de police, on a additionné les index 32 « Vols à la tire », 39 « Vols simples sur chantier », 40 « Vols simples sur exploitations agricoles », 42 « Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés » et 43 « Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou des lieux publics ».

¹⁰⁴ Dans la pureté des principes, les atteintes enregistrées dans les modules *vols de deux roues* et *cambriolages* ne constituent pas nécessairement des victimations personnelles à l'enquête. Celui-ci peut par exemple relater le vol du vélo de son petit frère... Pour les besoins d'une comparaison entre ordres de grandeur, on passe cependant par dessus cette objection.

En outre, il faut extrapoler les estimés tantôt sur le nombre d'individus de 15 ans et plus, tantôt – quand il s'agit de victimations de foyer comme les cambriolages ou les vols de deux roues – sur le nombre de ménages en Île-de-France.

L'exercice permet d'abord d'observer une disproportion importante entre ce que les victimes mentionnent et ce que la police et la gendarmerie enregistrent (de 2,4 à 1).

Tableau 58. Vols personnels ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002, 2003, 2004)

	personnels	de vélos	dans logement	total
incidence	934 760 - 1 042 569	249 664 - 291 452	107 438 - 135 931	1 291 861 - 1 469 952
taux de plainte %	41,0	25,5	35,9	
incidence apparente	383 624 - 427 868	63 609 - 74 255	38 515 - 48 730	485 748 - 550 854
données policières 2002-2003-2004	579 047 (572 813)*			
échantillon	10 528			
moyenne des trois dernières années (2002-2003-2004), population 15 ans et + ménages franciliens	9 043 142			
	4 692 647			

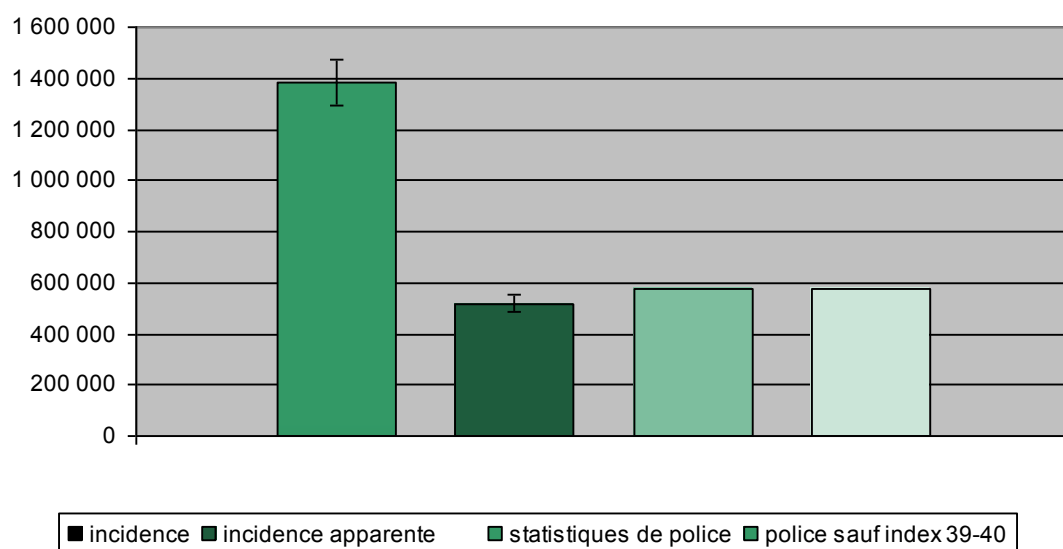
Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

*Ce chiffre exclut les index 39 « Vols simples sur chantier » et 40 « Vols simples sur exploitations agricoles ».

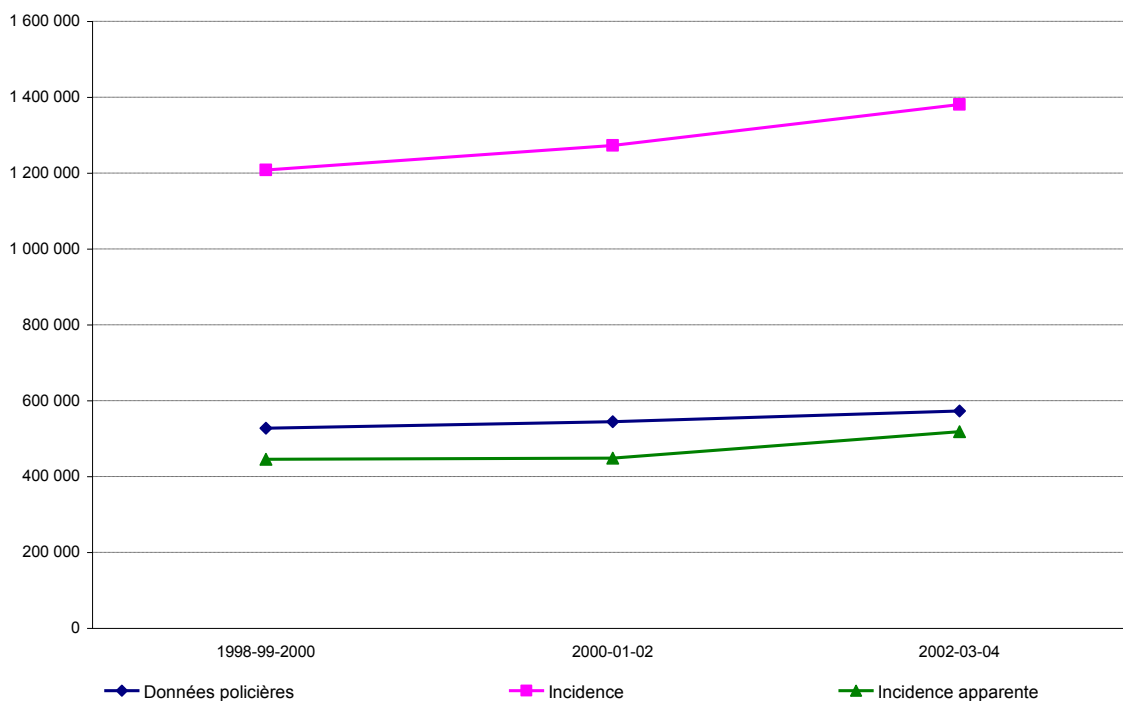
Toutefois, les données policières n'excèdent que très légèrement le maximum de l'estimation d'incidence apparente. Dans une très large mesure, c'est donc la (faible) propension des victimes au dépôt de plainte qui explique la (forte) différence entre les deux sources.

Figure 23. Vols personnels ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004)



* Les barres verticales montrent les limites de l'intervalle de confiance.

Figure 24. Vols personnels incidence, incidence apparente, données policières (sans index 39-40), 1998-2004



L'écart entre les deux sources est assez important et il tend à s'accroître avec le temps (de 2,29 à 2,41 pour 1). C'est la (faible) propension des victimes à se tourner vers la police qui explique cette différence, mais – curieusement – les données policières se situent alors légèrement au-dessus de l'incidence apparente, autrement dit on enregistre plus de cas que les enquêtés ne déclarent avoir déposé de plaintes.

Par ailleurs, la courbe policière reflète mal l'accroissement manifesté par son homologue des enquêtes.

3. Les autres recours

Quels autres recours la victime peut-elle bien tenter de mobiliser ? L'assurance ? Comme dans les enquêtes précédentes, on n'y recourt même pas une fois sur cinq (19,26 %), le plus souvent parce que l'incident n'en vaut pas la peine, accessoirement parce le sinistre ne paraît pas couvert¹⁰⁵. Une petite moitié (47,40 %) des déclarants est finalement indemnisée ; c'est d'ailleurs un peu moins que la proportion des satisfaits (61,98 %) ; quant aux mécontents, ils invoquent naturellement, avant tout, le défaut ou l'insuffisance du remboursement. Au total, les indemnisés

¹⁰⁵ Ça n'en valait pas la peine, 64,38 % et l'assurance ne couvrait pas le cas, 24,88 %.

représentent seulement quelque 9,12 % des volés : globalement, l'assurance ne tient qu'une place tout à fait mineure sur la scène de cette victimation.

Quant aux autres recours possibles, ils sont à peu près inexistantes. Toutefois, un volé sur dix s'adresse à la police municipale.

Les victimes prennent-elles au moins ultérieurement des précautions : deux fois sur trois non (63,39 %) et elles sont seulement 25,48 % à en prendre durablement.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES VOLÉS

Tableau 59. Vols personnels ; répartition par âges (%) (2002, 2003, 2004)

	volés	échantillon
15-20 ans	11,53	8,63
21-30 ans	21,77	18,84
31-50 ans	33,50	37,83
51-65 ans	17,05	19,95
plus de 65 ans	16,15	14,74

Source : LAU-IdF

Les jeunes adultes de moins de 30 ans sont particulièrement présents dans cette population de volés. Si l'on croise âge et lieu du vol (**tableau 60**), on retrouve pour chaque classe d'âge un trio composé des transports en commun, de la rue et autres lieux publics, enfin des espaces commerciaux et sportifs, avec un ordre de classement qui peut varier un peu de classe à classe. En tous cas, pour les moins de 25 ans, les établissements scolaires ne viennent que loin derrière ce trio.

Tableau 60. Classes d'âges et lieu du vol personnel (2002, 2003, 2004)

		lieu du vol							échantillon
		logements divers	commerces, sport, loisir	transport en commun	établissement scolaire	lieu public, rue...	gare	ailleurs	
15-19	n	7	22	22	12	24	4	2	93
	%	7,53	23,66	23,66	12,90	25,81	4,30	2,15	100
20-24	n	7	23	36	11	21	3	4	105
	%	6,67	21,90	34,29	10,48	20,00	2,86	3,81	100
25 et +	n	63	181	226	17	146	32	134	799
	%	7,88	22,65	28,29	2,13	18,27	4,01	16,77	100
ensemble	n	77	226	284	40	191	39	140	997
	%	7,72	22,67	28,49	4,01	19,16	3,91	14,04	100

Source : LAU-IdF

En ce qui concerne la sorte d'objets volés, les moins de 30 ans se distinguent des plus âgés par une plus forte propension au vol d'objets électroniques tels que téléphones ou ordinateurs.

Les surreprésentations des ménages à faibles revenus (revenu mensuel brut moyen du foyer inférieur à 2 300€), de ceux qui ont dépassé l'enseignement secondaire, des étudiants, constituent vraisemblablement des artefacts de la plus grande fréquence des jeunes. En revanche, on notera des différences caractéristiques touchant le type d'environnement, la sorte d'habitat ou l'appréciation portée sur son quartier : alors que la prévalence des vols personnels est de 9,47 % pour l'ensemble de l'échantillon, on est davantage volé si l'on habite le centre-ville (12,37 %), moins au contraire si l'on vit dans une zone pavillonnaire (6,47 %) ; le risque est accru dans des habitats collectifs (11,02 %), il est diminué si l'on habite une maison (6,47 %) ; finalement, les volés ne sont pas plus nombreux que la moyenne à juger leur quartier difficile (12,74 au lieu de 12,23 %).

V – COMPARAISON DES VOLÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE

Tableau 61. Vols personnels ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence %	Paris	12,08 [10,72 - 13,45]	15,18 [13,68 - 16,68]	16,35 [14,81-17,89]
	petite couronne	7,89 [7,05 - 8,74]	8,91 [8,02 - 9,80]	9,59 [8,67 - 10,51]
	grande couronne	5,88 [5,19 - 6,58]	5,94 [5,24 - 6,64]	5,94 [5,24 - 6,64]
incidence %	Paris	16,32 [14,48 - 18,16]	19,84 [17,88 - 21,80]	20,85 [18,88 - 22,82]
	petite couronne	9,57 [8,54 - 10,59]	11,37 [10,23 - 12,51]	12,38 [11,19 - 13,57]
	grande couronne	6,83 [6,03 - 7,64]	6,87 [6,06 - 7,67]	7,30 [6,44 - 8,16]

Source : LAU-IdF

La prévalence tout comme l'incidence décroissent très clairement de la ville centre vers la périphérie. Cette caractéristique rapproche les vols personnels des agressions.

La part des victimes par zones de résidence n'a pas connu de changements notables (les intervalles de confiances se chevauchent). On relève juste une augmentation de la prévalence entre les deux premières enquêtes, pour Paris.

L'incidence a augmenté pour Paris et la petite couronne, au cours des trois premières enquêtes franciliennes. On ne décèle pas de réelle tendance pour la grande couronne, puisque les intervalles de confiances se chevauchent.

VI – TYPES DE VOLÉS

Pour distinguer des profils de volés, on commence par procéder à une analyse factorielle. Pour cela, on utilisera comme variables actives celles concernant le vol en lui-même ainsi que les caractéristiques de l'enquêté, son type d'opinion et le profil de son cadre de vie.

Selon un schéma classique, le **1^{er} facteur** (7,30 %) concerne une **combinaison de gravité de l'incident et de renvoi**. Y contribuent, d'un côté, des variables connotant un vol à peine esquissé (simple tentative, absence d'objet dérobé) et une abstention de la victime qui ne se tourne ni vers la police, ni vers l'assurance. De l'autre côté, au contraire, les variables contribuant indiquent un incident sérieux (le vol a été consommé, le dommage est jugé important, il s'agit surtout d'argent, de cartes de crédit et de papiers) et une mobilisation de tous les recours possibles : dépôt de plainte (à fin punitive et aussi indemnitaire) – mais aussi absence d'élucidation par la police et insatisfaction envers cette administration – et déclaration de sinistre – avec des résultats divers puisque la satisfaction et l'insatisfaction à l'égard de l'assurance contribuent toutes deux à l'inertie du facteur du même côté.

Le **2^e facteur** (4,71 %) semble structuré autour de l'**âge** des victimes : il oppose des volés âgés (60 ans et plus, retraités¹⁰⁶, vivant seuls) à des victimes jeunes ou dans la force de l'âge qui ont subi un vol lié au contexte professionnel ; le profil « apeurés » contribue aussi à l'inertie du facteur de ce côté-ci.

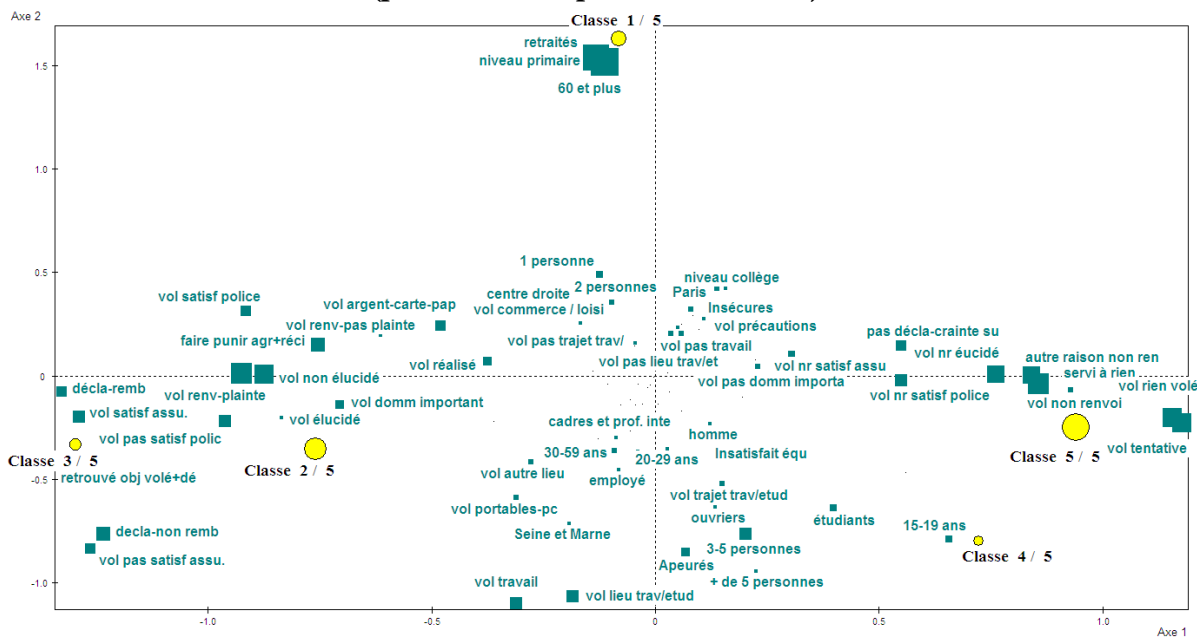
Le **3^e facteur** (3,82 %) fait émerger **deux profils géosociaux de victimes**. D'un côté, on trouve des employés, au capital scolaire moyen (niveau collège ou lycée), refusant de se classer sur un axe politique, habitant en Seine-Saint-Denis, insatisfaits de leur cadre de vie et « apeurés » ; ils ont surtout été victimes d'un vol lié à leur cadre professionnel. De l'autre, les fortes contributions concernent des cadres, professions intellectuelles ou libérales, habitant Paris, satisfaits de leur cadre de vie et appartenant au profil d'attitudes des « sociaux ». Ils ont pratiqué un renvoi à la police avec une finalité indemnitaire – donc comme simple préalable à une déclaration de sinistre – et aussi à l'assurance et ont été remboursés.

Le **4^e facteur** (3,15 %) oppose des jeunes, des **étudiants**, de faibles revenus, des victimes de vol de portables¹⁰⁷ à des **actifs** dans la force de l'âge, surtout des cadres, membres de professions libérales ou intellectuelles ; le vol est lié à l'activité professionnelle ; on notera que le profil « apeurés » contribue aussi au facteur de ce côté-ci.

¹⁰⁶ La contribution de la variable niveau d'études primaire est un artefact de l'âge puisque les générations les plus anciennes ont, toutes choses égales d'ailleurs, un capital plus faible que les plus jeunes.

¹⁰⁷ Par construction, il ne s'agit pas ici de vol à l'arraché – qui apparaît dans les agressions – mais de vols simples, par exemple à la tire.

Figure 25. Analyse factorielle sur les variables de vols personnels (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

L'analyse factorielle permet de dresser une typologie des vols personnels en cinq classes.

Une **1^{ère} classe** réunit un peu moins du cinquième (18,15 %) des volés. Il s'agit d'un vol consommé, commis de jour, souvent dans un cadre de proximité¹⁰⁸, en tous cas sans lien avec l'activité professionnelle, ni même les déplacements. Plus que proportionnellement, il a été commis par un, voire deux auteurs. Les victimes sont toujours âgées, retraitées, trois fois sur quatre des femmes, avec une proportion élevée de revenus importants. Plus pratiquantes que la moyenne des volés (22 % *vs* 13 %), plus à droite aussi (24 *vs* 14 %), elles sont plus nombreuses que la moyenne à prendre des précautions (52 au lieu de 37 %). Animées d'une volonté punitive plus élevée que la moyenne, elles sont aussi plus nombreuses que la moyenne des volés à témoigner de leur satisfaction envers la police. Enfin, on notera qu'une proportion élevée d'entre elles (62 contre 52 %) s'abstient de souscrire une déclaration de sinistre par peur de voir leur prime d'assurance réévaluée à la hausse. Bref, il s'agit de femmes âgées qui ont subi un vol dans leur quartier.

Une **2^e classe** excède le quart (26,08 %) des volés. Cette fois, il s'agit d'un vol consommé, le plus souvent d'argent, de cartes et de papiers, ou encore de matériel électronique, ayant entraîné une fois sur deux des dommages jugés importants (43 *vs* 25 %¹⁰⁹). Les vols liés à la vie professionnelle y sont un peu plus nombreux qu'en moyenne (23 *vs* 16 %). Plus souvent qu'en

¹⁰⁸ Les vols commis dans le quartier y atteignent 41 % au lieu de 25 % en général.

¹⁰⁹ Les trois quarts des volés estimant avoir subi des dommages importants se retrouvent dans cette classe.

moyenne, ces volés – des femmes sept fois sur dix – sont des employés ou intermédiaires¹¹⁰, des gens entre 20 et 59 ans ; le cinquième d'entre eux habite la Seine-Saint-Denis ; ils se classent plus souvent à gauche (41 contre 33 % pour l'ensemble des volés). Ils sont 28 % (contre 23 % en moyenne) à juger insatisfaisant leur cadre de vie. Le dépôt de plainte y est très répandu (74 *vs* 42 % en moyenne) mais sans qu'une élucidation vienne couronner cette démarche ; le renvoi à la police sans dépôt de plainte y est aussi plus fréquent qu'en moyenne. Vis-à-vis de l'assurance, le bilan n'est pas très brillant : il y a, plus que dans l'ensemble des volés, des non-assurés, des assurés ayant souscrit vainement une déclaration de sinistre, des assurés insatisfaits de leur compagnie. En bref, ces vols importants en milieu populaire ont entraîné des recours institutionnels peu gratifiants.

Le tableau change du tout au tout avec la **classe 3** (12,94 %). Il s'agit de vols subis par des enquêtés de meilleur statut social : les cadres y frôlent la moitié (au lieu de 22 % en moyenne), les victimes sont dans la force de l'âge, avec des revenus plus élevés que la moyenne. Le tiers d'entre elles (au lieu du quart en moyenne) témoignent d'une bonne insertion locale caractérisée par un engagement dans la vie associative. Les trois quarts se déclarent satisfaites de leur assurance et 61 % (au lieu de 9 %) ont obtenu un remboursement. Le dépôt de plainte y est presque systématique, quoique sans élucidation. Ceux qui sont satisfaits de la police y sont plus nombreux que la moyenne, mais ceux qui en sont mécontents également. Ici, des volés à statut social confortable ont actionné tous les renvois possibles ; généralement satisfaits de l'assurance, ils sont plus partagés envers la police.

Dans la petite **4^e classe** (10,03 %), il s'agit, plus souvent qu'en moyenne, de simples tentatives¹¹¹ non suivies d'une soustraction effective, fréquemment à répétition, souvent pendant des déplacements (36 *vs* 23 % en moyenne) ou dans les locaux scolaires (25 au lieu de 16 %). Les victimes sont systématiquement des élèves ou étudiants de moins de 20 ans. Elles n'exercent aucun recours. Typiquement, il s'agit ici de vols ou d'esquisses de vols à répétition subis par des élèves ou étudiants qui ne donnent aucune suite.

La **5^e et dernière classe** regroupe, à elle seule, le tiers des volés (32,80 %). Il s'agit de tentatives de vols, sans dommages, plus fréquemment qu'en moyenne dans les transports en commun, en tout cas pendant des déplacements, moins souvent diurnes que la moyenne des volés. Les victimes – plus souvent des intermédiaires ou surtout des cadres, entre 20 et 59 ans, Parisiens (41 *vs* 36 %) – n'exercent aucun renvoi.

¹¹⁰ Quoique très peu nombreux dans cette classe, les ouvriers y sont pourtant plus présents que dans l'ensemble des volés (9 contre 6 %).

¹¹¹ 44 au lieu de 22 % dans l'ensemble des volés.

➤ Dans l'enquête 2001 nous avons cinq groupes : les *tentatives*, les *jeunes*, les *plus de 65 ans*, le groupe de *tous les recours possibles* et enfin celui de *l'inertie face à l'assurance*. Même si en 2003 nous n'avions plus que quatre groupes, la situation restait similaire. Nous avons deux profils pour les vols réalisés ayant causé des dommages importants : celui des renvoyants à la police uniquement et celui des renvoyants à la police et à l'assurance. Il y avait comme en 2001 un groupe de tentatives et un groupe pour le cas plus particulier des personnes âgées. Nous ne retrouvions pas le groupe spécifique des jeunes car il était regroupé avec celui des tentatives. Cette fois, on retrouve une classe de simples tentatives, une autre de jeunes, une de femmes âgées, enfin un groupe de volés populaires dont les renvois n'ont obtenu que des résultats mitigés, et un de volés à statut social plus confortable qui exercent avec succès des recours principalement indemnitaires. Le tableau d'ensemble est donc très similaire à ceux observés précédemment.

CAMBRIOLAGES

I – LES TAUX DE CAMBRIOLAGES

Tableau 62. Cambriolages ; prévalences, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence – % - générale	9,52 [8,96-10,08]	8,59 [8,06-9,13]	9,75 [9,18-10,31]
domicile principal*	8,19 [7,67-8,71]	7,46 [6,96-7,96]	8,26 [7,73-8,79]
multivictimation** générale	1,25	1,23	1,28
domicile principal*	1,24	1,19	1,25
incidence - % - générale	11,92 [11,22-12,62]	10,57 [9,91-11,22]	12,43 [11,71-13,15]
domicile principal*	10,16 [9,49-10,77]	8,88 [8,29-9,48]	10,35 [9,68-11,01]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations commises au domicile principal (annexes comprises).

** Calculée sur une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

On quitte maintenant les victimations individuelles pour venir à celles qui atteignent l'ensemble du foyer, d'abord bien entendu le cambriolage.

9,75 %¹¹² des ménages franciliens – soit quelque 457 000 foyers¹¹³ – ont donc, d'après l'enquête – fait l'objet d'un cambriolage (*quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire, et volé quelque chose, ou essayé de le faire, que ce soit dans votre domicile principal ou dans votre résidence secondaire, ou encore dans un local professionnel qui vous appartient*) au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004.

¹¹² Un nombre non négligeable d'enquêtés (238) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les cambriolages, vraisemblablement parce qu'ils réalisaient alors que les victimations auxquelles ils songeaient ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête.

¹¹³ Entre 430 et 542 milliers. Cette estimation, ainsi que celles relatives aux atteintes aux véhicules est fondée sur un rafraîchissement de la base de calcul constituée par le nombre de ménages résidant en Île-de-France dans la période sous examen. Celle-ci s'éloignant du recensement de 1999 et étant cependant antérieure à celui de 2006, nous avons choisi de faire l'hypothèse d'une évolution linéaire du nombre de ménages entre 1999 et 2006 pour en calculer le nombre pour chaque année intercensitaire. Sur cette base, nous avons estimé le nombre de ménages auxquels s'appliquent nos données en calculant une moyenne du nombre de ces ménages sur les trois années sous examen, ce qui correspond, par construction, au nombre de ménages estimés pour l'année 2003.

Tableau 63. Multivictimations hétérogènes (2002-2003-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
agression « tout-venant »	9,3	8,1	7,9
agression entre proches	2,0	1,1	1,4
agression sexuelle	1,0	0,9	1,2
vol personnel	10,0	10,7	10,2
cambrassage	<i>n=1000</i>	<i>n=904</i>	<i>n= 1026</i>
vol de voitures	21,8	19,8	16,3
vol dans/sur voitures	24,1	22,9	20,3
dégradation/destruction de véhicules	25,0	26,4	22,5
vol de deux roues	15,1	10,1	11,1

Source : LAU-IdF

Le tableau se lit en colonne : 7,9 % des victimes de cambriolage l'ont aussi été d'agression « tout-venant »...

Les totaux par ligne ou par colonne ne sont jamais égaux à 100 %.

Certains enquêtés victimes de cambriolage ont également eu à subir d'autres sortes d'incidents (**tableau 63**). On retrouve surtout des associations avec les victimations les plus fréquentes, à savoir les atteintes aux véhicules. Ainsi 22,5 % des enquêtés victimes d'un cambriolage l'ont-ils aussi été de dégradations/destructions de véhicules.

Par ailleurs, on peut noter une baisse générale des taux des cambriolages combinés avec les atteintes aux véhicules (**tableau 64**). Ainsi, en 2000-2001-2002, 19,8 % des enquêtés ayant subi un cambriolage avaient aussi été victimes d'un vol de voiture. En 2002-2003-2004, ces enquêtés ne sont plus que 16,3 %, soit une baisse de 3,5 %. Le cambriolage combiné avec une destruction/dégradation de véhicule a baissé quant à lui de 3,9 points.

Tableau 64. Multivictimations hétérogènes ; écarts entre les taux des trois enquêtes

	cambriolage	
	1998-1999-2000/ 2000-2001-2002	2000-2001-2002/ 2002-2003-2004
agression « tout-venant »	-1,2	-0,2
agression entre proches	-0,9	0,3
agression sexuelle	-0,1	0,3
vol personnel	0,7	-0,5
cambrassage	<i>n=-.96</i>	<i>n=+122</i>
vol de voitures	-2,0	-3,5
vol dans/sur voitures	-2,1	-2,6
dégradation/destruction de véhicules	1,0	-3,9
vol de deux roues	-5,0	1,0

Sur l'ensemble des cambriolages mentionnés dans l'enquête, le nombre moyen de faits (multivictimation homogène) en trois ans est de 1,27¹¹⁴ par ménage, ce qui donne une incidence de 12,43 %¹¹⁵.

La part des victimes de cambriolage a augmenté entre la deuxième enquête et celle sous examen (les intervalles de confiance sont disjoints). L'incidence suit cette même tendance à la hausse.

En recalculant la prévalence sur les deux années les plus récentes, il est possible de comparer les scores franciliens à ceux des autres enquêtes disponibles.

Les prévalences franciliennes se situent un peu au-dessus des résultats nationaux ce qui ne surprend pas compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs sur l'habituel sur-cambriolage de la région capitale¹¹⁶. L'enquête la plus récente marque une rupture : non seulement elle se traduit par une hausse de la prévalence – qui apparaît plus brutale sur les deux dernières années que sur trois ans, ce qui traduit une hausse « récente » – alors que les prévalences nationales sont encore à la baisse, mais encore le score régional se situe au-dessus de la plupart de ceux observés dans des communes de la banlieue Nord, ce qui est plus inattendu.

Un certain nombre de cambriolages – 96 sur 1 026, soit 9,36 % – se sont déroulés hors Île-de-France ; cette proportion a un peu augmenté par rapport à celles observées dans les précédentes enquêtes¹¹⁷. Il s'agit le plus souvent (81/96) de résidences secondaires. Si l'on se restreint au cambriolage du domicile et de ses annexes, on ne devrait plus trouver d'incidents hors région. En fait, il en reste douze qui concernent vraisemblablement des enquêtés domiciliés hors Île-de-France lors du cambriolage. On peut alors penser à un déménagement entre l'incident et son récit.

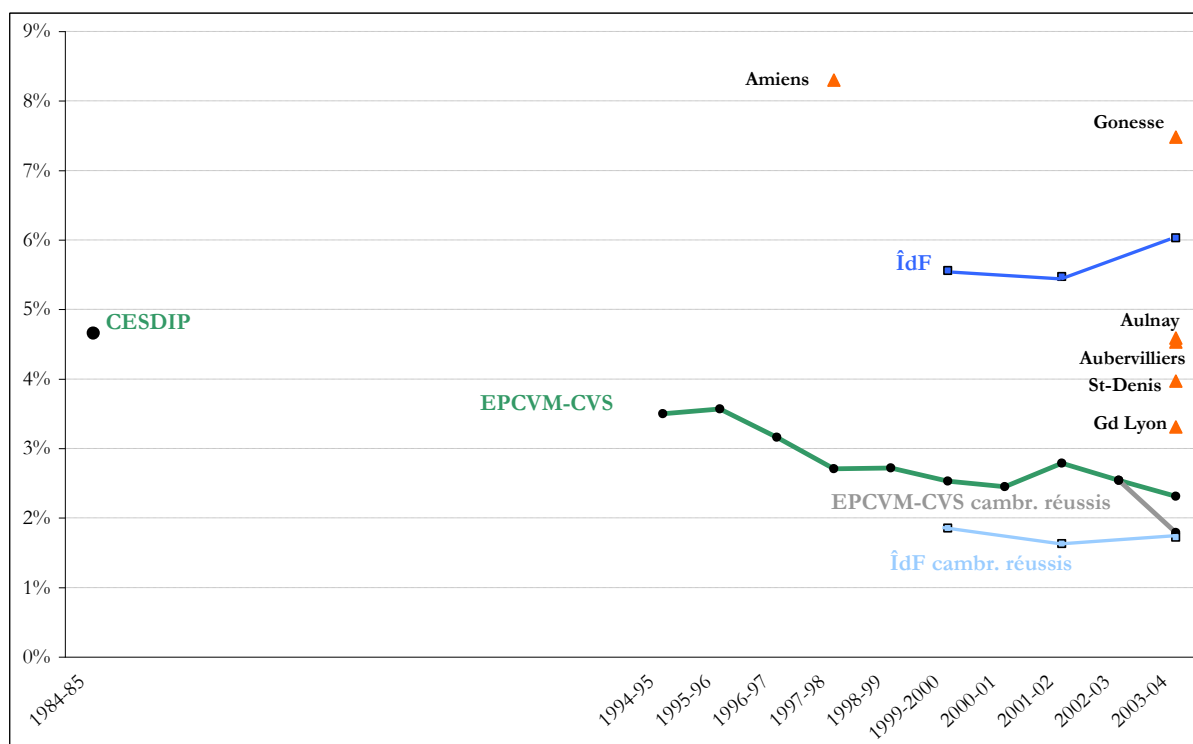
¹¹⁴ 1,25 si l'on considère seulement la résidence principale. Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

¹¹⁵ Sur la seule résidence principale, l'incidence triennale est comprise entre 7,73 et 8,79 % (**tableau 62**) ; sur deux ans, elle tomberait entre 5,58 et 6,48 %.

¹¹⁶ Même si cet excès semble moins important maintenant qu'il a pu l'être au cours des années 1980 (*cf.* ROBERT *et al.*, 1999).

¹¹⁷ 7 et 6,97 % lors des précédentes enquêtes franciliennes.

Figure 26. Cambriolages, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004)



II – LES CIRCONSTANCES DES CAMBRIOLAGES

Dans cette enquête, le cambriolage vise sept fois sur dix – 70,76 % ; avec les annexes 84,8 % – le domicile principal ; les résidences secondaires représentent moins d’une fois sur dix (9,16 %) et les locaux professionnels moins d’une fois sur vingt (4,48 %) ¹¹⁸. Les cambriolages ont un peu plus de chances de réussir s’ils sont réalisés loin du domicile, ce qui est logique puisque le cambrioleur a moins de chances d’être dérangé par le propriétaire. Ainsi, ils réussissent un peu mieux dans les locaux professionnels et résidences secondaires qu’au domicile.

Comme dans les enquêtes précédentes, les trois quarts (74,76 %) des victimations ont eu lieu par effraction ; un tout petit nombre (3,41 %) en pénétrant dans les lieux grâce à une fausse identité ; 13,55 % représentent de simples vols au domicile puisque le malfaiteur est entré par une porte ou une fenêtre laissée ouverte.

Comme précédemment, la moitié seulement des cambriolages (52,73 %) ont finalement été consommés. Il est plus étonnant de constater que les biens volés ont pu être récupérés un

¹¹⁸ Dans les précédentes enquêtes, la répartition des différents lieux de vol était presque similaire, à ceci près que la proportion de cambriolages au domicile était plus élevée (quatre fois sur cinq au lieu de sept fois sur dix) mais celle des vols dans une annexe du domicile moins importante, de sorte que la somme des cambriolages au domicile ou dans une de ses annexes représente une proportion constante d’environ 85 %.

nombre de fois non négligeable (14,23 %), mais ce constat avait déjà été fait lors des enquêtes précédentes. En fin de compte, la victime juge le dommage important deux fois sur cinq (39,96 %) et moyen une fois sur trois ce qui confirme qu'une simple tentative peut causer des dégâts¹¹⁹. On notera enfin qu'une fois sur trois (32,46 %) la victime attachait une valeur sentimentale à l'objet dérobé¹²⁰. Ces différents ordres de grandeur n'ont pas changé fondamentalement d'une enquête francilienne à l'autre.

D'une enquête à l'autre, la proportion de ceux qui n'attachent pas d'importance à l'intrusion a perdu la moitié de sa valeur. De leur côté, ceux chez qui le désagrément a été durable ont régressé d'un petit tiers à un gros quart. Du coup, l'impression de désagrément passager frôle les deux tiers des enquêtés.

Tableau 65. Cambriolages ; réactions à l'intrusion (%) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
désagréable durable	31,07	31,86	26,02
désagréable passager	54,25	62,75	62,28
peu important	14,69	5,39	7,31

Source : LAU-ÎdF

* 7,63 % des cambriolés en 2000-2001-2002 et 4,39 % en 2002-2003-2004 n'ont pas su répondre à la question.

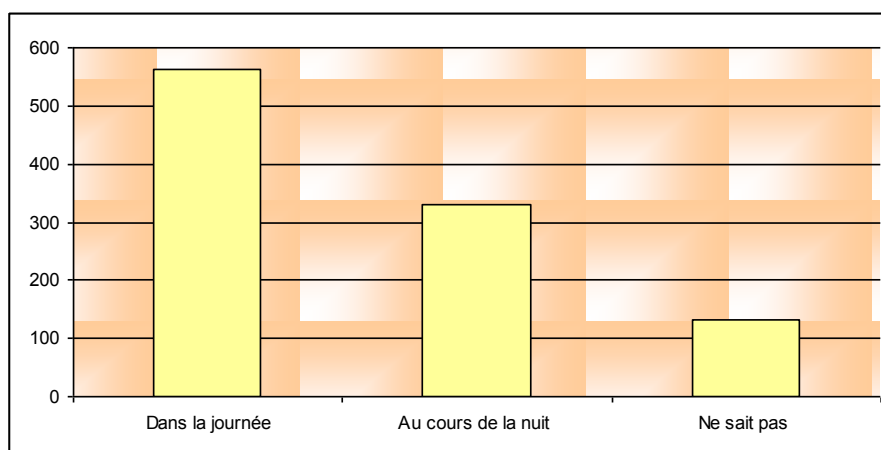
Le cambriolage se distingue aussi des autres victimations matérielles par une dimension d'intrusion dans l'espace privé qui entraîne des réactions psychologiques plus ou moins durables, en tout cas très répandues, quoique légèrement moins lorsque le cambriolage en est resté au stade de la tentative, en sorte qu'il n'y a pas eu vraiment intrusion. Les résultats observés en Île-de-France sont comparables à ceux recueillis dans les quelques enquêtes précédentes comprenant la même interrogation, du moins si l'on se borne à la catégorie la plus caractérisée, celle des réactions *durables*. Elles sont à peine plus fréquentes (27,34 au lieu de 26,02 %) si cambrioleurs et cambriolés se sont rencontrés, c'est-à-dire dans 13,55 % des cas.

Les cambriolages sont rarement vespéraux, encore plus rarement nocturnes, massivement diurnes (**figure 27**). On ne sera pas étonné de voir leur fréquence culminer pendant les vacances d'été, mais avec un pic presque aussi important en décembre (pendant des séjours au ski ?) (**figure 28**).

¹¹⁹ Dans les précédentes enquêtes, le dommage était jugé important dans 45,05 et 39,96 % des fois, et moyen dans 29,27 et 33,63 % des cas.

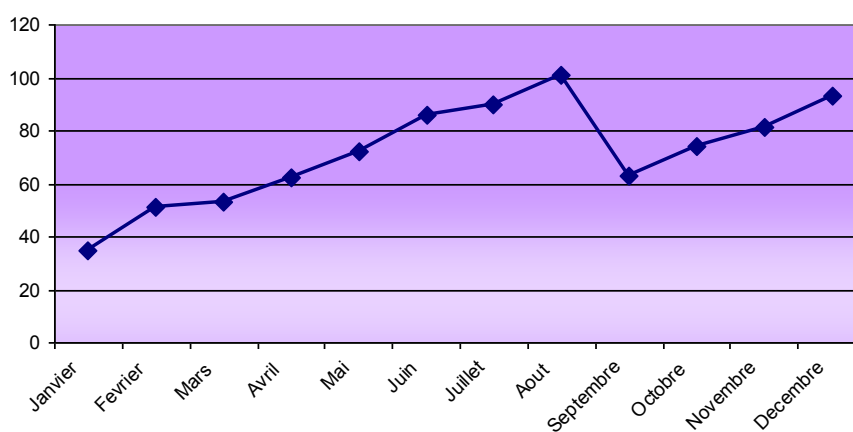
¹²⁰ C'est le syndrome du bougeoir de la tante Aglaé, éventuellement dénué de valeur marchande, mais apprécié comme souvenir de famille.

Figure 27. Cambriolages, fréquence par plage horaire, Île-de-France, 2002-2003-2004



Source : LAU-ÎdF

Figure 28. Cambriolages, fréquence mensuelle, Île-de-France, 2002-2003-2004



Source : LAU-ÎdF

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 66. Cambriolages ; renvoi à la police ou gendarmerie ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)

	1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004**
va à la police	43,55	44,74	39,57
téléphone à la police	23,18	25,95	27,68
police déjà informée	4,70	5,82	6,73
police pas informée	28,57	23,49	24,27
dépose une plainte	43,70	43,69	42,30
taux d'élucidation	9,51	8,33	11,46
taux de satisfaction	38,85	41,23	41,90

Source : LAU-ÎdF

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes de cambriolages, ceux des deux dernières sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

** 1,75 % n'ont pas répondu à la question sur le renvoi.

Par rapport aux deux enquêtes précédentes, on observe surtout une érosion du taux de plainte qui est la conséquence de la baisse de la proportion des cambriolés qui déclarent s'être déplacés au commissariat ou à la brigade.

Le taux de plainte varie en fait beaucoup selon que le vol a été consommé ou non et selon la gravité des dommages.

Ce taux de plainte paraît beaucoup plus faible que ceux indiqués dans les autres enquêtes : la première enquête nationale et les EPCVM le situent entre les trois quarts et les quatre cinquièmes¹²¹. En fait, toutes ces enquêtes comptent tous les renvois à la police et à la gendarmerie sans se soucier vraiment de discerner parmi eux les véritables dépôts de plainte. Interrogés plus en détail, bon nombre de cambriolés franciliens reconnaissent s'être bornés à téléphoner aux services officiels sans se déplacer, une démarche qui ne permet pas de déposer formellement plainte. Pourtant, dans plus de la moitié des cas¹²², il s'agit de cambriolages consommés, mais les dommages apparaissent peu considérables.

La véritable différence se situe entre ceux qui s'abstiennent de tout renvoi et ceux qui en mettent un en œuvre, fût-ce seulement par téléphone : un tiers des simples tentatives sont dans le premier cas et seulement le sixième des vols consommés. Si l'on se borne aux cambriolages réalisés, on observe un taux de renvoi de 83,92 %, avec cette précision : une fois sur trois, il s'agit seulement d'un appel téléphonique exclusif de toute possibilité de dépôt de plainte.

Les abstentionnistes se divisent en deux camps de grandeurs comparables : ceux qui estiment que la démarche n'en *vaudrait pas la peine* (des tentatives ou des dommages mineurs), et ceux qui pensent qu'elle n'aurait *servi à rien*, en raison du faible taux de succès de la police. En revanche, parmi les renvoyants, c'est le souci de pouvoir ensuite faire une déclaration de sinistre qui prime largement (37,74 %). Tous ces ordres de grandeur sont stables d'une enquête sur l'autre.

Ils sont plus nombreux que ceux qui attendent une démarche de la police (pêle-mêle faire punir, prévenir d'autres cambriolages¹²³, dont la somme atteint 31,94 %). On les comprend compte tenu de la rareté de l'élucidation.

¹²¹ ROBERT & al., 2010.

¹²² Parmi les 284 enquêtés qui téléphonent à la police, on dénombre 177 cambriolages réalisés, soit 62,32 %.

¹²³ Une raison particulièrement forte parmi les renvoyants qui n'ont pas éprouvé de dommage ou victimes d'une simple tentative de cambriolage.

Tableau 67. Cambriolages ; raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie ; comparaison entre enquêtes franciliennes (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
non-	pas la peine	39,13	42,86	42,97
	servi à rien	45,29	42,38	44,18
	ne regarde pas la police	3,99	1,9	1,61
	autre	11,59	12,86	11,24
déclaration	récupérer le bien volé	9,17	8,45	8,09
	faire punir	10,03	9,20	9,57
	ça ne se reproduise pas	20,77	20,21	22,37
	pour l'assurance	40,26	38,16	37,74
	il faut le faire	16,33	20,21	17,79
	autre	3,44	3,77	4,45

Source : LAU-IdF

11,46 % des cambriolés qui ont eu contact avec la police ou la gendarmerie ont eu connaissance d'une élucidation de l'affaire. Cette proportion a un peu crû par rapport aux enquêtes précédentes. Elle reste cependant extrêmement faible et ne représente que 8,48 % de l'ensemble des cambriolés. Autant dire que l'élucidation d'un cambriolage constitue une exception. Pour autant, parmi les cambriolés qui se sont tournés vers la police ou la gendarmerie, deux sur cinq se déclarent finalement satisfaits : bon nombre d'entre eux ne devaient pas espérer une élucidation, mais considérer seulement qu'ils accomplissaient une démarche préalable à une déclaration de sinistre ultérieure auprès de leur assureur. Attendant peu, ils ne sont pas déçus.

2. Comparaison entre enquête et statistiques de police

Pour la comparaison avec les statistiques policières¹²⁴, on a d'abord exclu l'index 30¹²⁵ avant de le prendre ensuite en compte.

Excluons tout d'abord cet index 30 : globalement, les données policières donnent du cambriolage et de l'entrée par ruse une image presque trois fois (rapport de 2,6 à 1) moins importante que les estimés d'enquête. La propension des victimes à la plainte ne suffit pas à expliquer toute la différence entre les deux sources : si l'on corrige l'incidence par le taux de

¹²⁴ Concernant les statistiques de police et de gendarmerie, on a utilisé les index 27 « *Cambriolages de locaux d'habitation principale y compris les dépendances dans le même bâtiment* », 28 « *Cambriolages de résidences secondaires* », 30 « *Cambriolages d'autres lieux* » et 31 « *Vols avec entrée par ruse en tous lieux* ».

¹²⁵ Il faut entendre « cambriolages dans d'autres lieux » comme des cambriolages dans des locaux isolés ou des caves d'immeubles collectifs.

plainte, les statistiques officielles se retrouvent encore en dessous du minimum de cette fourchette (colonne 1 du **tableau 68**).

On peut essayer de préciser en opérant quelques distinctions, ainsi supprimer des deux côtés les intrusions par prise de fausse qualité – le cambrioleur qui se fait passer pour le facteur – la comparaison ne change guère pour autant : le rapport entre les deux sources est de 2,7 à 1 ; là encore, la propension des victimes à la plainte ne suffit pas à expliquer la différence puisque les données policières se situent en-deçà du minimum de l'incidence apparente (colonne 2 du **tableau 68**).

Tableau 68. Cambriolages ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)

	ensemble	sauf entrée avec fausse qualité	domicile ou dans une annexe sauf entrée avec fausse qualité
incidence	417 094 - 468 373	402 068 - 452 541	357 468 - 405 422
<i>taux de plainte %</i>	43,5	43,4	42,0
incidence apparente	181 599 - 203 925	174 391 - 196 283	149 967 - 170 085
données policières 02-03-04			
cambriolages et entrées par ruse	168 405* (212 288)		
cambriolages contre particuliers		156 728* (200 611)	
cambriolages de résidences principales			153 478 (197 361)
échantillon	10 528		
ménages franciliens	4 692 647		

Source : LAU-IdF, ministère de l'Intérieur

Champ : Île-de-France

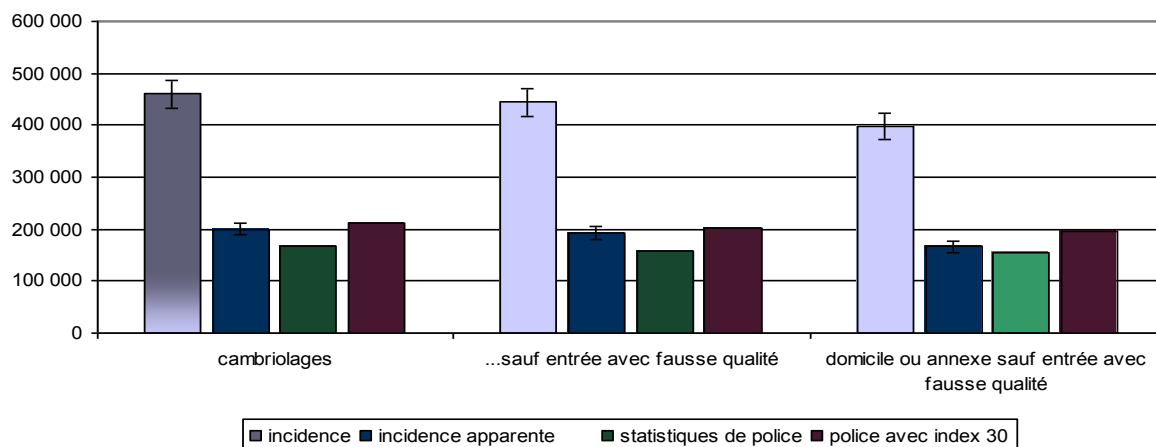
*Ce chiffre exclut l'index 30 correspondant aux « cambriolages d'autres lieux » i.e. hors locaux d'habitation principale, résidences secondaires et locaux industriels, commerciaux ou financiers ; tandis que le chiffre entre parenthèses l'inclut.

Exercice suivant : restreignons-nous aux seuls cambriolages au domicile en négligeant là encore les entrées par prise de fausse qualité. La divergence entre les deux sources est sensiblement la même puisque le rapport entre l'une et l'autre atteint 2,5. Cette fois, le comportement de plainte expliquerait cette différence : si l'on corrige l'incidence par le taux de plainte, les données policières entrent dans la fourchette d'incidence apparente.

Dernier exercice : si l'on prend en compte l'index 30 (cambriolage dans d'autres lieux), alors la divergence entre statistiques officielles et estimés d'enquêtes diminue (les rapports deviennent à peu près de 2 à 1) tout en demeurant conséquents. Mais l'inclusion de l'index 30 dans notre comptage des données policières permet à celles-ci de dépasser le sommet de la fourchette d'incidence apparente, c'est-à-dire d'excéder le nombre de cas où les victimes déclarent avoir déposé plainte.

On peut alors conclure approximativement que l'enquête révèle une fréquence du cambriolage presque trois fois plus élevée que celle indiquée par les données officielles. La propension des victimes à la plainte explique, au moins dans une large mesure, la différence entre les deux sources.

Figure 29. Cambriolages ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004)



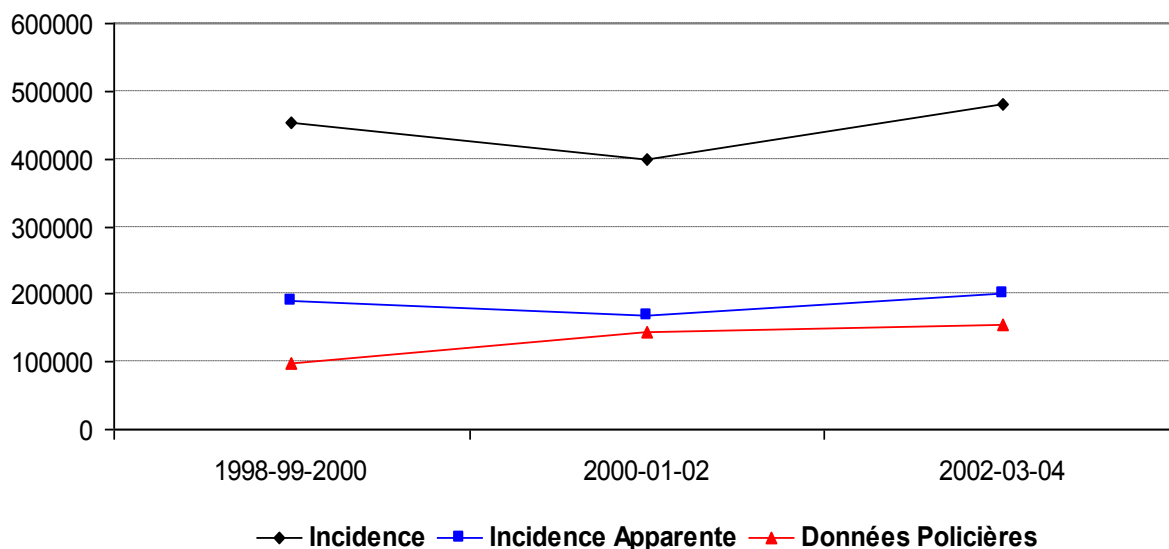
Les barres verticales montrent les limites de l'intervalle de confiance

Si l'on se borne au cambriolage de la résidence principale ou dans ses dépendances¹²⁶ (**figure 30**), les enquêtes franciliennes donnent des ordres de grandeur considérablement plus importants que ceux suggérés par la statistique de police, avec un écart pouvant aller jusqu'en 4,5 à 1. Le taux de plainte est à peu près stable, aux alentours de 40 %. Cependant, la prise en compte de la propension des victimes à la plainte n'explique que partiellement cette différence.

Les enquêtes ne décrivent pas de réelle tendance. On note juste que la baisse constatée lors de la deuxième enquête, ne s'est pas confirmée lors de celle sous examen.

¹²⁶ On retient dans la statistique policière l'index 27 (*cambriolages de locaux d'habitation principale y compris les dépendances*).

Figure 30. Cambriolages de la résidence principale ou annexe : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



3. Les autres recours

Le recours à l'assurance intervient à peu près une fois sur deux (54,29 %), un résultat comparable à ceux enregistrés dans les enquêtes précédentes. Mais cette observation est un peu factice : si le cambriolage a été consommé, la déclaration de sinistre se rencontre sept fois sur dix ; en cas de simple tentative, elle tombe à une fois sur trois, probablement des cas où l'essai d'intrusion a occasionné des dommages, par exemple à la porte. D'ailleurs, massivement, si l'on s'abstient de déclarer le sinistre, c'est parce que *ça n'en vaut pas la peine* (81,46 %), autrement dit que les dommages sont faibles ou inexistants.

Un peu plus des trois quarts de ceux qui se tournent vers leur assurance obtiennent finalement une indemnisation au moins partielle (75,94 %), ce qui représente seulement 41,23 % de l'ensemble des cambriolés¹²⁷. Ils sont à peine moins nombreux¹²⁸ à se dire satisfaits et, comme toujours, c'est l'insuffisance de l'indemnisation¹²⁹ qui chagrine les mécontents.

La proportion de recours à la police municipale ne cesse de croître enquête après enquête : 10,39 % en 1998-1999-2000, 15,82 en 2000-2001-2002, 16,96 en 2002-2003-2004. Cette évolution notable pourrait être en lien avec la gestion par la police municipale des téléalarmes.

¹²⁷ Les enquêtes précédentes produisaient des résultats similaires.

¹²⁸ Plus exactement 71,82 % des cambriolés qui ont fait une déclaration à leur assurance.

¹²⁹ 49,68 % de ceux qui se déclarent mécontents de leur assurance invoquent ce motif.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES CAMBRIOLÉS

À l'inverse des enquêtés atteints par des victimations personnelles, les cambriolés habitent plus fréquemment une maison individuelle, plus fréquemment aussi dans un quartier pavillonnaire que l'ensemble de l'échantillon. En tout cas, la HLM semble constituer la sorte d'habitat la moins exposée au cambriolage¹³⁰ ; le nombre de personnes au foyer ne joue pas sur l'exposition au risque ; les cambriolés sont plus souvent propriétaires de leur logement (et d'une résidence secondaire) ; au delà du rez-de-chaussée, dont les habitants sont légèrement surexposés¹³¹ l'étage qu'ils habitent ne joue guère sur leur exposition au risque ; la présence d'un gardien, concierge ou digicode ne fait pas apparaître d'effet protecteur ; le cambriolage est surreprésenté dans les logements protégés soit que la protection soit inefficace, ou bien qu'elle soit postérieure au sinistre ; de même pour les mesures de surveillance ou le fait de laisser les lampes allumées.

L'ancienneté dans la région et dans le quartier n'immunise pas, bien au contraire. De même, les cambriolés sont surreprésentés parmi ceux qui ont rendu service à leurs voisins ! Les cambriolés sont plus nombreux à trouver insuffisante la présence policière dans leur quartier.

Ils sont plus nombreux à rentrer tard et ont un peu plus tendance à sortir fréquemment le soir.

Les cambriolés connaissent plus fréquemment des parents et surtout des voisins qui ont été agressés et cambriolés. Il est difficile de savoir s'ils sont plus attentifs à tous les récits de cambriolage ou s'ils habitent une zone effectivement particulièrement exposée à ce risque.

Les chefs de famille des ménages cambriolés sont un peu plus souvent des indépendants et des cadres supérieurs et disposent plus souvent d'un revenu supérieur à 3 800 €. On retrouve là un constat habituel : le cambriolage est, de manière dominante, un risque de nanti, ou de relativement nanti.

Pour autant, les cambriolés sont plus nombreux que l'ensemble des enquêtés à juger qu'ils habitent un quartier difficile (16,67 au lieu de 12,23 %).

¹³⁰ Les habitants de HLM sont presque deux fois moins exposés que ceux qui vivent en pavillon.

¹³¹ 15,03 % des cambriolés vivent au rez-de-chaussée alors que seulement 12,80 % de l'ensemble des enquêtés se trouvent dans cette situation.

V – COMPARAISON DES CAMBRIOLÉS SELON LES ZONES DE RÉSIDENCE

Tableau 69. Cambriolages ; prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) ; comparaison de trois enquêtes franciliennes

		1998-1999-2000	2000-2001-2002	2002-2003-2004
prévalence %	Paris	12,45 [11,07 - 13,83]	9,11 [7,91 - 10,31]	12,31 [10,94 - 13,68]
	petite couronne	7,69 [6,85 - 8,53]	8,45 [7,58 - 9,32]	9,25 [8,34 - 10,16]
	grande couronne	9,67 [8,80 - 10,55]	8,46 [7,64 - 9,28]	8,91 [8,07 - 9,75]
incidence %	Paris	15,03 [13,54 - 16,53]	11,69 [10,35- 13,03]	15,35 [13,64 - 17,06]
	petite couronne	9,64 [8,71 - 10,57]	9,96 [9,02 - 10,90]	11,80 [10,64 - 12,96]
	grande couronne	11,58 [10,64 - 12,53]	10,14 [9,25 - 11,03]	11,52 [10,43 - 12,61]

Source : LAU-IdF

Les évolutions d'une enquête à l'autre divergent selon les zones : à Paris comme en grande couronne, on observe une évolution en V, tandis que la petite couronne se caractérise par une croissance continue (**tableau 69**). Dans toutes les enquêtes toutefois, le risque de cambriolage est plus élevé à Paris qu'en banlieue et l'on ne relève pas de différence nette entre proche et lointaine banlieue. Mais il est un peu plus souvent consommé en banlieue (et particulièrement en grande couronne) qu'à Paris¹³². Les cambriolages en banlieue ont plus souvent lieu de jour qu'à Paris.

Le cambriolage parisien présente des caractéristiques qui lui donnent un profil différent de son homologue banlieusard. La survictimation des zones pavillonnaires est marquée en banlieue, pas à Paris (où de telles zones n'existent guère), les grands ensembles sont surreprésentés en proche banlieue – un artefact des différences d'habitat. De même, la surreprésentation des propriétaires n'apparaît ni à Paris, ni en petite couronne – un artefact de la moindre proportion de propriétaires. Encore, la surreprésentation des maisons individuelles ne se manifeste pas à Paris où elles existent peu ; la surexposition des rez-de-chaussée et des tout premiers étages est plus marquée en grande banlieue.

Le jeu dissuasif des gardiens, concierges et digicodes apparaît à peine en banlieue. On retrouve partout la surexposition des logements protégés ou éclairés. Les équipements tels que barreaux, porte blindée, système d'alarme, système de télédétection, serrure multipoints... ne jouent nulle part de rôle protecteur.

C'est logiquement à Paris que le cambriolage apparaît le plus comme un risque de foyers prospères, alors qu'en grande couronne, ce sont les foyers à revenus moyens (entre 2 300 et 3 800€ mensuels) qui sont les plus exposés. Indépendants et cadres y sont surreprésentés.

¹³² On relève à Paris 26,62 % de cambriolages réalisés, contre 35,49 en petite couronne et 37,89 en grande couronne.

Les cambriolés qui jugent leur quartier difficile sont particulièrement concentrés en petite couronne (17,68 % contre 15,87 % à Paris, 16,28 % en grande banlieue et 12,23 % pour l'ensemble des enquêtés).

VI – TYPES DE CAMBRIOLÉS

Nous allons réaliser ici une analyse factorielle en prenant comme variables actives les modalités décrivant le cambriolage en lui-même, celles concernant les caractéristiques du ménage, les types d'opinion et le sentiment sur le cadre de vie.

Un **1^{er} facteur** (8,20 %) est, comme d'habitude, structuré par une **combinaison de la gravité des faits et des renvois opérés par la victime**. D'un côté, il est question de simples tentatives, de dommages faibles ou inexistantes et d'une inertie de l'enquêté qui n'a fait appel, ni à la police, ni à l'assurance. De l'autre, on trouve des cambriolages consommés, des dommages conséquents avec parfois, en sus, un attachement sentimental aux objets perdus. Vont de pair un dépôt de plainte – surtout à fins d'indemnisation c'est-à-dire comme formalité préalable à la déclaration de sinistre – et un renvoi à l'assurance.

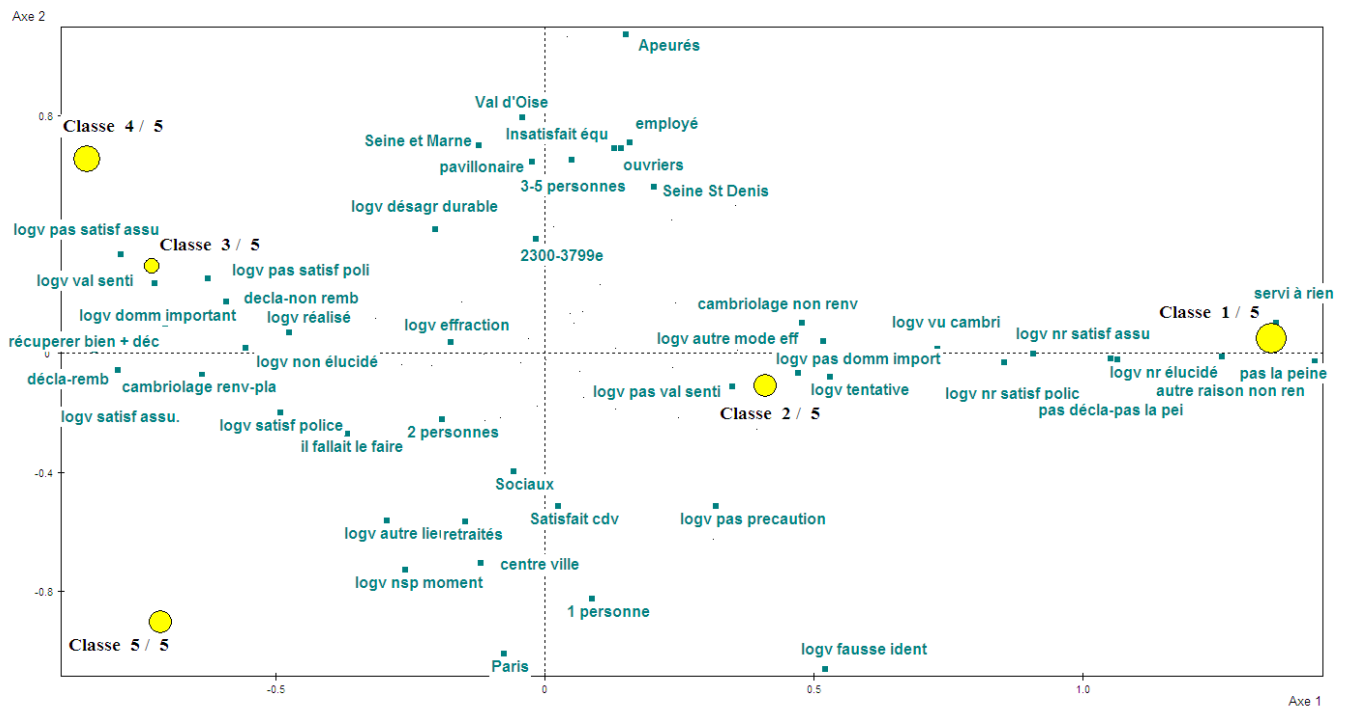
Le **2^e facteur** (4,21 %) oppose plutôt des **profils géosociaux différents**. D'un côté, il s'agit de **banlieusards** (Val-d'Oise), vivant en pavillons, d'employés, d'enquêtés insatisfaits de leur cadre de vie et « apeurés », dans des ménages de 3 à 5 personnes. De l'autre, il est question de **Parisiens**, de retraités, de personnes vivant seules, d'enquêtés satisfaits de leur cadre de vie et adhérant au profil des « sociaux » ; les cambriolages hors du domicile (résidence secondaire ou autre) contribuent aussi de ce côté.

Parmi les fortes contributions au **3^e facteur** (3,60 %), on relève d'un côté des variables témoignant d'un fort retentissement de l'incident (désagrément durable, valeur sentimentale attachée aux objets dérobés), des cambriolés à statut fragile (revenus faibles ou médiocres, résidence dans de grands ensembles, insatisfaction envers son cadre de vie, profil d'« insécures ») et une déception devant les prestations assurantielles (insatisfaction, déclaration de sinistre sans remboursement). De l'autre, il est question de cambriolages dans des lieux autres que le domicile ou une résidence secondaire (boutique, bureau...), de cambriolés banlieusards (Seine-et-Marne) plutôt favorisés (cadres, professions libérales ou intellectuelles, habitant en pavillon), de satisfaction envers la police et – chose rare – d'élucidation de l'affaire. En somme, on trouve ici **deux autres sortes de profils géosociaux, des banlieusards à statut médiocre et d'autres à position confortable**.

D'un côté du **4^e facteur** (3,47 %), on trouve des cambriolages diurnes de ménages de cadres, membres des professions intellectuelles ou libérales ; le renvoi à la police a donné satisfaction ; il n'avait que des motifs indemnitaires, autrement dit, il s'agissait d'une simple formalité préalable à une déclaration de sinistre... qui a effectivement permis un remboursement. De l'autre, il s'agit de cambriolages hors du domicile mais aussi de cas où la victime a pris le malfaiteur sur le fait. Il y a eu renvoi, à fins punitives, mais pas toujours dépôt formel de plainte. Il y a eu aussi déclaration de sinistre mais pas toujours couronnée de succès. C'est, semble-t-il, la **plus ou moins grande effectivité des renvois** qui structure le facteur.

Sur le **5^e et dernier facteur** (3,16 %), on trouve d'un côté des contributions indiquant un contact entre auteur et victime (un cambriolage diurne, par **prise de fausse identité**, et donc rencontre entre cambrioleur et cambriolé, au domicile) ; le renvoi à la police avait une dimension fortement punitive ; la rencontre entre les protagonistes a favorisé l'élucidation ; la satisfaction à l'égard de l'intervention policière contribue fortement à l'inertie du facteur. De l'autre côté, il s'agit d'un cambriolage hors du domicile qui n'a pas entraîné de renvoi, en tous cas à la police ; en ce qui concerne l'assurance, la situation est moins nette car on relève une contribution de la variable d'insatisfaction à l'égard de cette institution.

Figure 31. Analyse factorielle sur les variables de cambriolages (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

Les facteurs extraits de l'analyse factorielle nous permettent de réaliser une classification qui détermine ici cinq classes de cambriolés.

La **1^{ère} classe** réunit un gros quart (26,02 %) des cambriolés. Plus que proportionnellement, il s'agit d'une simple tentative, commise de jour, durant laquelle l'enquêté a quelquefois pu voir le malfaiteur un peu moins rarement qu'à l'ordinaire (18 *vs* 14 %). En tout cas, il n'y a eu ni dommages matériels, ni perte sentimentale. Les membres de cette classe semblent de statut modeste : 40 % des cambriolés habitant des grands ensembles s'y trouvent¹³³ ; le tiers d'entre eux affichent des revenus inférieurs à 2 300 €¹³⁴. La principale caractéristique de cette classe est l'inertie de ses membres : aucun n'opère de renvoi à la police ni, semble-t-il, de déclaration de sinistre. **En somme, une victimation à peine esquissée n'entraîne aucune réaction des membres de cette classe.**

La **2^e classe** est à peine moins nombreuse (18,71 %). Là encore, les faits semblent peu caractérisés : sept fois sur dix (au lieu de 47 % en moyenne), il s'agit encore d'une simple tentative ; les dommages matériels sont inexistantes et on ne signale pas de perte sentimentale. On notera cependant que 22 % des membres de cette classe (contre 16 % parmi l'ensemble des cambriolés) ont déjà subi un ou des cambriolages (ou tentatives) antérieur(e)s, que le tiers ont aperçu le malfaiteur (contre 14 % en moyenne), que d'ailleurs dans 12 % des cas (contre 3 %) il s'est agi d'une prise de fausse identité : peut-être l'auteur a-t-il tenté de s'introduire dans les lieux en prétendant relever le compteur d'eau ou celui d'électricité... De la victime, on ne sait pas grand-chose sinon que 17 % des membres de cette classe (contre 11 % en moyenne) habitent un département riche, les Hauts-de-Seine. Il semble n'y avoir généralement pas de déclaration de sinistre (parce qu'il n'y a pas eu de dommage effectif à déclarer), mais cependant un renvoi à la police, pour que l'auteur soit puni, et empêché de recommencer (à 57 % contre 23 %) ainsi qu'une forte satisfaction à l'égard de la police (53 *vs* 31 %), toutefois ce renvoi n'a pas été suivi d'un dépôt de plainte en bonne et due forme dans 15 % des cas (au lieu de 4 % en moyenne). **Finalement, il s'agit encore d'une classe de méfaits plutôt esquissés que consommés, mais certains traits (comme la répétition, la prise de fausse qualité) et peut-être un meilleur statut social des victimes les ont conduites à une démarche, au moins esquissée, en direction de la police.**

La **3^e classe** est la moins nombreuse (12,96 %). Cette fois, le cambriolage a été consommé (dans 75 % des cas au lieu de 53 en moyenne) après une effraction ; les dommages sont jugés importants (dans 62 % des cas au lieu de 40 %) ; dans trois cas sur cinq (deux fois plus que la moyenne) on relève même une perte sentimentale ; dans deux cas sur cinq (au lieu d'un sur quatre

¹³³ Ils ne représentent quand même que 16 % de la classe (contre 11 % en moyenne).

¹³⁴ 35 % contre 29 % dans l'ensemble des cambriolés.

en moyenne), les membres de cette classe se plaignent d'avoir subi un désagrément durable. Le profil de ces victimes est assez mélangé : ouvriers (15 vs 8 %) et étudiants (17 vs 11 %) sont surreprésentés ; c'est aussi le cas des ménages à haut mais également à bas revenus. Les habitants du Val-de-Marne y sont un peu plus présents qu'en moyenne (17 vs 10 %). Leur trait le plus caractéristique est peut-être l'insatisfaction à l'égard de leur cadre de vie (42 % vs 27 %). On note que le renvoi à la police s'opère une fois sur deux pour des motifs plutôt indemnitaires¹³⁵ et une fois sur trois dans l'espoir de faire punir le délinquant ou de prévenir sa récidive. Mais les trois quarts des membres de ce groupe (contre 13 % en moyenne) n'ont pas obtenu de remboursement à la suite de leur déclaration de sinistre. **En somme, un cambriolage sérieux ne semble pas avoir entraîné de mobilisations très satisfaisantes.**

La 4^e classe est assez nombreuse (22,61 %). Là encore, il s'agit d'un cambriolage unique mais consommé, ayant entraîné le plus souvent des dommages matériels sérieux et même une perte sentimentale (54 vs 32 %). Aux trois quarts, les membres de ce groupe habitent des pavillons en zone pavillonnaire, en grande banlieue (Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Essonne) et sont bien insérés dans leur cadre de vie. Trois d'entre eux sur cinq ont déposé plainte et le taux de satisfaction envers la police est un peu supérieur à la moyenne (40 vs 31 %). Le plus caractéristique de cette classe concerne l'assurance : presque tous ses membres (88 contre 42 %) ont obtenu un remboursement après déclaration de sinistre et ils sont, dans la même proportion, satisfaits de leur assureur. **En somme, il s'agit d'une classe de cambriolés de grande banlieue qui ont fait appel avec succès à leur assureur pour indemniser un cambriolage substantiel.**

La 5^e et dernière classe réunit le cinquième (19,60 %) des cambriolés. Il s'agit d'un cambriolage unique, avec effraction, sans rencontre entre auteur et victime, mais avec dommages importants, quoique sans désagrément durable. Le profil de ces victimes est très différent des cas précédents : les Parisiens y sont nettement surreprésentés (60 au lieu de 26 %¹³⁶) ; les cadres aussi (42 contre 24 %) ; les ménages d'une seule personne (55 contre 28 %), enfin les enquêtés se rangeant dans le profil d'attitudes des « sociaux ». Pour autant, le dépôt de plainte est presque systématique (70 au lieu de 42 %) ; surtout presque tous se sont vus rembourser par leur assurance et en sont satisfaits. **Finalement, ce groupe de cambriolés parisiens plutôt nantis a obtenu de l'assurance une indemnisation convenable pour un cambriolage caractérisé.**

➤ La classification réalisée pour l'enquête 2001 définissait quatre groupes : *banlieues, Parisiens, âgés et tentatives*. Pour l'enquête 2003 la constitution des groupes se faisait très peu par

¹³⁵ On cherche surtout à accomplir une formalité qui doit précéder la souscription d'une déclaration de sinistre.

¹³⁶ La moitié des cambriolés parisiens sont dans cette classe.

rapport aux caractéristiques du ménage mais beaucoup par rapport au cambriolage en lui-même. La présente enquête oppose des victimes d'incidents graves procédant à des renvois tous azimuts à des victimes d'incidents mineurs. Elle permet aussi de distinguer, parmi ces dernières, celles qui restent totalement inertes et celles qui esquissent un renvoi vers la police sinon vers l'assurance. Parmi les autres, le grand clivage oppose ceux qui réussissent à se faire indemniser de ceux qui n'y parviennent pas. On notera que les premiers semblent globalement jouir d'une meilleure situation que les seconds. Parmi ceux qui obtiennent un remboursement, on distingue encore des banlieusards pavillonnaires et des cadres parisiens.

Cette typologie confirme que les renvois semblent gouvernés principalement par le relief de la victimation. On notera toutefois que des facteurs aggravants comme la réitération ou la prise de fausse qualité peuvent déterminer au moins une esquisse de renvoi dans des cas pourtant bénins. Par ailleurs, l'analyse montre aussi une distinction déjà relevée par ailleurs : les cambriolés aisés semblent mieux armés pour réagir efficacement.

LES ATTEINTES AUX VÉHICULES

Nous restons dans le cadre de victimations qui atteignent le ménage tout entier, mais cette fois-ci avec des fréquences inusitées pour les autres victimations.

I – LES TAUX D’ATTEINTES AUX VÉHICULES

Tableau 70. Atteintes aux véhicules ; prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) (2002-2003-2004)

		vols de voiture	vols à la roulotte**	dégradations, destructions de véhicules	vols de deux roues
prévalence – % -	générale	11,55 [10,94-12,16]	16,38 [15,67-17,09]	18,19 [17,45-18,93]	6,96 [6,47- 7,45]
	en Île-de-France*	10,91 [10,31-11,51]	15,42 [14,73-16,11]	17,35 [16,63-18,07]	6,73 [6,25- 7,21]
prévalence du risque (ménages équipés)	générale	14,58 [13,82-15,34]	20,67 [19,80-21,54]	22,96 [22,06-23,86]	14,88 [13,89-15,87]
	en Île-de-France*	13,78 [13,04-14,52]	19,46 [18,61-20,31]	21,91 [21,02-22,80]	14,40 [13,42-15,38]
multivictimation**	générale	1,49	1,45	1,65	1,32
	en Île-de-France*	1,51	1,47	1,66	1,31
incidence	générale	17,23 [16,32-18,14]	23,82 [22,79-24,84]	30,05 [28,83-31,27]	9,17 [8,53- 9,81]
	en Île-de-France*	16,45 [15,54-17,35]	22,64 [21,62-23,65]	28,83 [27,64-30,03]	8,85 [8,22- 9,48]
incidence du risque (ménages équipés)	générale	21,75 [20,62-22,88]	30,05 [28,79-31,32]	37,93 [36,44-39,42]	19,60 [18,29-20,91]
	en Île-de-France*	20,77 [19,65-21,88]	28,57 [27,32-29,82]	36,41 [34,94-37,89]	18,94 [17,65-20,22]

Source : LAU-IdF

* On ne tient compte ici que des victimations de Franciliens survenues en Île-de-France.

** On appelle ainsi les vols dans et sur les véhicules.

11,55 %¹³⁷ des ménages franciliens – soit quelque 542 000 foyers¹³⁸ – ont, d’après l’enquête, fait l’objet d’un vol de *voiture... ou encore de camionnette ou de camion utilisé à titre privé*, au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004. Le vol d’objet dans ou sur un véhicule et la dégradation de véhicule

¹³⁷ Un nombre non négligeable d’enquêtés (183, soit 13,01 %) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les vols de voitures, vraisemblablement parce qu’ils ont réalisé alors que les victimations auxquelles ils songeaient ne se situaient pas dans l’une des années de la période d’enquête.

¹³⁸ Entre 513 et 570 milliers.

donne à voir des prévalences encore plus élevées. Il a en va différemment pour les vols de deux roues qui atteignent beaucoup moins de ménages franciliens.

Ces résultats sont un peu trompeurs dans la mesure où ne sont exposés au risque que les ménages qui possèdent un véhicule, ou en possédaient un durant la période observée ; c'est pourquoi il est préférable de recalculer les différents taux sur la seule base des ménages équipés, ce qui, naturellement, les fait grimper : plus d'un tiers des ménages franciliens possédant un véhicule ont ainsi été victimes d'au moins une dégradation entre le début de 2002 et la fin de 2004. Cet effet inflationniste est particulièrement marqué pour les vols de deux roues dans la mesure où le nombre de ménages équipés est plus faible que celui possédant une voiture.

1. Les taux de vols de voitures

Tableau 71. Vols de voiture ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002**	2002-2003-2004
prévalence – % -	générale	14,85 [14,17-15,53]	13,72 [13,06-14,38]	11,55 [10,94-12,16]
	en Île-de-France*	14,10 [13,43-14,77]	12,99 [12,35-13,63]	10,91 [10,31-11,51]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	18,52[17,69-19,35]**	17,29 [16,48-18,01]	14,58 [13,82-15,34]
	en Île-de-France*	17,58 [16,77-18,39]	16,37 [15,58-17,16]	13,78 [13,04-14,52]
multivictimation	générale	1,53	1,53	1,49
	en Île-de-France*	1,54	1,55	1,51
incidence %	générale	22,77 [21,72-23,81]	21,03 [20,02-22,04]	17,23 [16,32-18,14]
	en Île-de-France*	21,74 [20,71-22,78]	20,12 [19,13-21,11]	16,45 [15,54-17,35]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	28,39 [27,12-29,66]	26,44 [25,26-27,75]	21,75 [20,62-22,88]
	en Île-de-France*	27,11 [25,86-28,36]	25,36 [24,13-26,58]	20,77 [19,65-21,88]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Taux modifiés pour adopter la même méthode de calcul que dans la première enquête.

La comparaison est d'autant plus ardue que l'équipement automobile des ménages varie selon les endroits et selon les époques. On peut définir un taux de risque en considérant seulement les enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d'au moins une voiture et en ajoutant ceux qui se déclarent volés bien que n'ayant pas mentionné la possession de véhicule à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient une voiture au moment du vol, mais qui n'en ont plus lors

de l'enquête. 80 % des ménages de l'échantillon¹³⁹ sont finalement équipés avec 1,43¹⁴⁰ véhicule en moyenne par foyer. La différence entre risque et prévalence est ici plus modérée que pour les deux roues car la voiture est plus répandue.

En trois ans, le nombre moyen de faits (multivictimation) par ménage – qui est beaucoup plus élevé que celui des vols de deux roues – se situe à 1,49¹⁴¹, ce qui donne une incidence de 17,23 % ; toutefois, si on la calcule à partir du risque, elle monte à 21,75 %. On dépasse les incidences correspondantes pour les vols de deux roues, du simple à plus du double pour l'incidence brute, plus modérément quand on tient compte des seuls ménages équipés.

Un petit nombre des ménages volés – 80 sur 1 216 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France, les pics se plaçant au mois de février (10 occurrences) et en juillet-août (18 en tout) ce qui correspond à des périodes de vacances. Compte tenu de cette correction, la prévalence se situerait à 10,91 %, le risque à 13,78 %. Avec un nombre moyen de faits (multivictimation) de 1,51, l'incidence serait de 16,44 % et elle grimperait à 20,77 % si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les vols de voitures en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des vols de voitures subis par nos enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

La comparaison avec les deux précédentes enquêtes fait apparaître une baisse entre la deuxième enquête et celle sous examen de tous les indicateurs (les intervalles de confiance sont disjoints).

¹³⁹ 8 339 sur 10 528.

¹⁴⁰ Le rapport FOUQUET *et al.* (2006) (1,11) comprenait les personnes ayant déclaré avoir zéro voiture, ce qui n'est pas le cas de ce calcul ou de celui du rapport POTTIER *et al.* (2002).

¹⁴¹ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

2. Les taux de vols à la roulotte¹⁴²

Tableau 72. Vols à la roulotte ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002**	2002-2003-2004
prévalence %	générale	18,80 [18,05-19,55]	17,00 [16,28-17,72]	16,38 [15,67-17,09]
	en Île-de-France*	17,80 [17,07-18,53]	15,97 [15,27-16,67]	15,42 [14,73-16,11]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	23,44 [22,54-24,34]	21,42 [20,54-22,30]	20,67 [19,80-21,54]
	en Île-de-France*	22,19 [21,31-23,08]	20,11 [19,25-20,97]	19,46 [18,61-20,31]
multivictimation**	générale	1,49	1,49	1,45
	en Île-de-France*	1,51	1,50	1,47
incidence %	générale	28,07 [26,95-29,18]	25,33 [24,26-26,40]	23,82 [22,79-24,84]
	en Île-de-France*	26,82 [25,72-27,92]	23,99 [22,94-25,04]	22,64 [21,62-23,65]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	35,00 [33,65-36,35]	31,92 [30,60-33,23]	30,05 [28,79-31,32]
	en Île-de-France*	33,44 [32,11-34,78]	30,21 [28,91-31,50]	28,57 [27,32-29,82]

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Taux modifiés pour adopter la même méthode de calcul que dans la première enquête.

16,38 %¹⁴³ des ménages franciliens – soit quelque 768 000 foyers¹⁴⁴ – ont donc, d'après l'enquête, fait l'objet d'un vol ou d'une tentative de vol *d'un objet dans un véhicule ou d'une pièce de ce véhicule, telle que autoradio, rétroviseur ou roue...*, au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004. Considérablement supérieure à celle relevée pour les vols de deux roues, cette prévalence dépasse aussi celle des vols de voiture.

On peut définir un taux de risque en considérant seulement les enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d'au moins une voiture et en ajoutant ceux qui se déclarent volés bien que n'ayant pas mentionné la possession de véhicule à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient une voiture au moment du vol, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. On détermine alors un taux de risque de 20,67 %. La différence entre risque et prévalence est plus modérée que pour les deux roues car ceux-ci sont moins répandus que la voiture.

¹⁴² Comme pour les dégradations et destructions de véhicules, on a enlevé les (très peu nombreux) vols à la roulotte qui ne concernent pas les voitures, mais des deux roues (30 victimes et 81 faits en 3 ans pour les deux roues motorisés ; 26 victimes et 34 faits pour les vélos).

¹⁴³ Un nombre non négligeable d'enquêtés (348, soit 7,35 %) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les vols dans ou sur les véhicules, vraisemblablement parce qu'ils ont réalisé alors que les victimations auxquelles ils songeaient ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête. La question-filtre ayant été posée pour l'ensemble des véhicules, on prend en compte ici non seulement les voitures, mais aussi les deux roues motorisés ou non.

¹⁴⁴ Entre 735 et 801 milliers.

En trois ans, le nombre moyen de faits par ménage – qui est plus élevé que celui des vols de deux roues – se situe à 1,45¹⁴⁵, ce qui donne une incidence de 23,82 %¹⁴⁶ ; toutefois, calculée à partir du risque, elle monte à 30,05 %¹⁴⁷.

Un petit nombre des ménages volés – 124 sur 1 724 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France. Compte tenu de cette correction¹⁴⁸, la prévalence se situerait à 15,42 %, le risque à 19,46 %. Avec un nombre moyen de faits de 1,47, l'incidence serait à 22,64 % et elle grimperait à 28,57 si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les vols à la roulotte en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des vols à la roulotte subis par les enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

La comparaison avec les deux précédentes enquêtes fait apparaître une baisse, de tous les indicateurs entre la première et deuxième enquête francilienne. Entre la deuxième enquête et celle sous examen, on ne peut pas conclure à une baisse, car les intervalles de confiance se chevauchent.

Les enquêtes nationales antérieures ou contemporaines ne distinguent pas vols de véhicules et vols dans les véhicules (*à la roulotte*) de sorte qu'il faut disposer de taux combinés (vols de/dans les véhicules) ; encore faut-il les calculer sur deux ans seulement dans la mesure où c'est la période observée dans les enquêtes nationales.

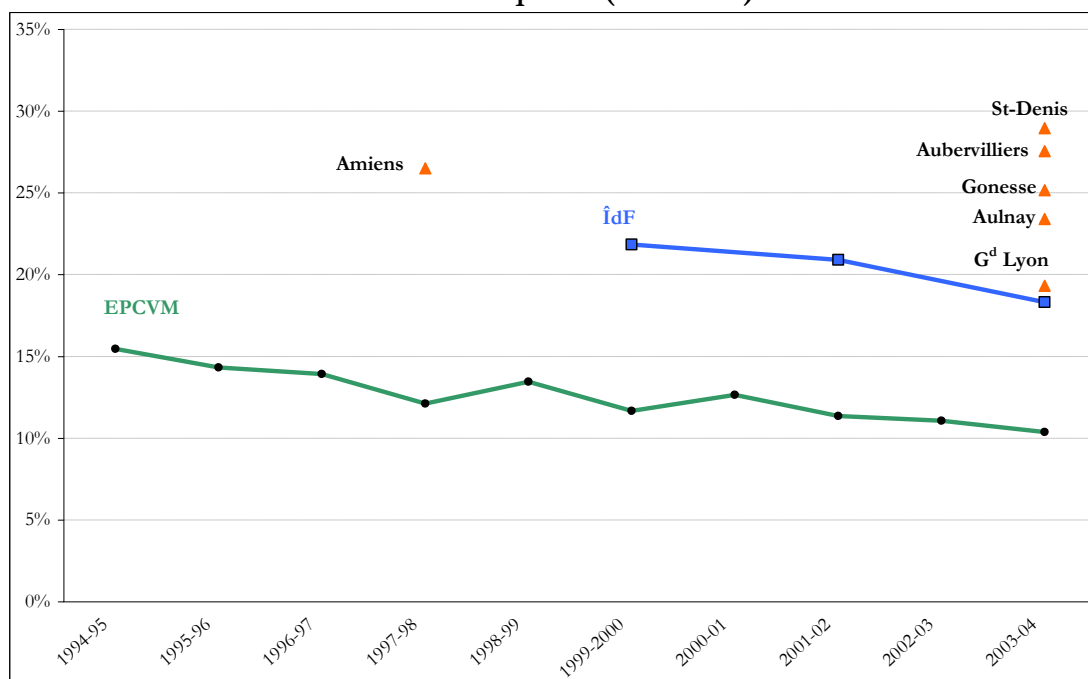
¹⁴⁵ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

¹⁴⁶ Il était plus élevé dans l'enquête-pilote sur une métropole régionale (30,3) et portant sur seulement deux ans (ZAUBERMAN, ROBERT, POTTIER, 2000).

¹⁴⁷ Dans l'enquête-pilote citée à la note précédente, on parvenait à 36,6 en seulement deux ans.

¹⁴⁸ Pour ceux d'entre eux qui ont été volés à plusieurs reprises, on ne retire que le vol plus récent, celui à propos duquel les enquêtés ont précisé qu'il s'était déroulé hors zone ; il n'y a aucune raison de supposer que les victimations antérieures présentaient la même caractéristique. Statistiquement, elles ont plutôt une chance de s'être passées en Île-de-France.

Figure 32. Prévalence de vols de/dans les voitures dans les ménages équipés, diverses enquêtes (1994-2004)



Le mouvement de baisse des vols de et dans les voitures se retrouve et dans les enquêtes nationales et dans celles réalisées en Île-de-France. Ces dernières se situent, assez logiquement, entre les ordres de grandeur nationaux et ceux des enquêtes locales, notamment dans la banlieue nord.

3. Les taux de dégradations et destructions de véhicules¹⁴⁹

Tableau 73. Dégradations et destructions de véhicules ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002**	2002-2003-2004
prévalence %	générale	18,91 [18,16-19,66]	17,63 [16,90-18,36]	18,19 [17,45-18,93]
	en Île-de-France*	18,06 [17,33-18,80]	16,72 [16,00-17,43]	17,35 [16,63-18,07]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	23,57 [22,66-24,48]	22,21 [21,32-23,10]	22,96 [22,06-23,86]
	en Île-de-France*	22,53 [21,64-23,42]	21,06 [20,19-21,93]	21,91 [21,02-22,80]
multivictimation**	générale	1,63	1,64	1,65
	en Île-de-France*	1,63	1,65	1,66
incidence %	générale	30,73 [29,51-31,95]	28,83 [27,63-30,02]	30,05 [28,83-31,27]
	en Île-de-France*	29,51 [28,32-30,72]	27,65 [26,46-28,83]	28,83 [27,64-30,03]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	38,30 [36,83-39,77]	36,31 [34,86-37,77]	37,93 [36,44-39,42]
	en Île-de-France*	36,81 [35,36-38,27]	34,83 [33,39-36,27]	36,41 [34,94-37,89]

Source : LAU-ÎdF

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Taux modifiés pour adopter la même méthode de calcul que dans la première enquête.

Champ : Île-de-France

¹⁴⁹ Comme pour les vols à la roulotte, on a enlevé les peu nombreuses destructions ou dégradations qui ne concernent pas les voitures, mais des deux roues (61 victimes et 104 faits en 3 ans pour les deux roues motorisés ou non).

L'examen des destructions et dégradations de véhicules constitue une innovation des enquêtes locales ou régionales pilotées par le CESDIP à partir de 2001. L'occasion a paru bonne de préciser l'ordre d'importance d'un phénomène souvent évoqué, non seulement dans la presse et le débat public, mais encore dans certaines monographies d'allure ethnographique. Mais, du coup, on ne dispose pas d'enquêtes susceptibles de fournir de terme de comparaison.

18,19 % des ménages franciliens – soit 853 000 foyers¹⁵⁰ – ont été victimes au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004 d'un *acte de vandalisme (destruction ou dégradation)* sur un *véhicule quelconque appartenant à leur foyer*.

On peut définir un taux de risque en considérant seulement les enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d'au moins une voiture et en ajoutant ceux qui se déclarent victimes bien que n'ayant pas mentionné la possession de véhicule à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient une voiture au moment de l'acte de vandalisme, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. On détermine alors un taux de risque de 22,96 %, plus élevé que celui des autres atteintes aux véhicules.

En trois ans, le nombre moyen de faits par ménage – qui est beaucoup plus élevé que celui des vols de deux roues et même que celui des vols de voitures ou des vols à la roulotte – se situe à 1,65¹⁵¹, ce qui donne une incidence de 30,05 % ; toutefois, si on la calcule à partir du risque, elle monte à 37,93 %. On dépasse considérablement les scores relevés pour les vols de voitures et de deux roues, et même pour les vols à la roulotte.

Un petit nombre des ménages victimes – 119 sur 1 915 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France. Compte tenu de cette correction¹⁵², la prévalence se situerait à 17,35 %, le risque à 21,91 %. Avec un nombre moyen de faits de 1,66, l'incidence serait à 28,83 % et elle grimperait à 36,41 % si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les destructions et dégradations en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des destructions et dégradations subies par nos enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

¹⁵⁰ Entre 818 et 888 milliers.

¹⁵¹ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

¹⁵² Pour ceux d'entre eux qui l'ont été plusieurs fois, on ne retire que le vol plus récent, celui à propos duquel les enquêtés ont précisé qu'il s'était déroulé hors zone ; il n'y a aucune raison de supposer que les victimations antérieures présentaient la même caractéristique. Statistiquement, elles ont plutôt la chance de s'être passées en Île-de-France.

La comparaison des trois enquêtes franciliennes ne permet plus ici d'observer un mouvement de baisse. La multivictimation homogène a même plutôt tendance à croître légèrement ce qui laisse à penser que les victimes de ce type de méfait le sont de plus en plus à répétition. Le contraste avec la baisse continue observée pour les vols de voiture et même pour les vols à la roulotte conduit à supposer l'effet d'une meilleure protection des voitures contre l'intrusion : il est plus malaisé d'en déplacer une et même peut-être d'y pénétrer, mais ceci n'empêche nullement de casser un rétroviseur, un essuie-glace, voire un phare.

4. Les taux de vols de deux roues

6,96 %¹⁵³ des ménages franciliens – soit quelque 326 000 foyers¹⁵⁴ – ont donc, d'après l'enquête fait l'objet d'un *vol de moto, scooter, vélomoteur ou vélo* au moins une fois en 2002, 2003 ou 2004. Il n'existe pas de terme de comparaison dans les enquêtes disponibles en France – aucune n'a, à l'époque de l'enquête sous examen, exploré cette victimation en particulier – à l'exception de la partie française des enquêtes internationales¹⁵⁵. Toutefois cette comparaison est peu utilisable : la période d'observation y est très longue (5 ans) et les intervalles de confiance démesurément ouverts en raison de la petite taille des échantillons.

Tableau 74. Vols de deux roues ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004)

		1998-1999-2000	2000-2001-2002**	2002-2003-2004
prévalence %	générale	8,88 [8,34- 9,42]	7,01 [6,52- 7,50]	6,96 [6,47- 7,45]
	en Île-de-France*	8,63 [8,10- 9,17]	6,72 [6,24- 7,20]	6,73 [6,25- 7,21]
prévalence du risque (ménages équipés) %	générale	19,18 [18,07-20,29]	16,20 [15,13-17,27]	14,88 [13,89-15,87]
	en Île-de-France*	18,65 [17,56-19,74]	15,52 [14,47-16,57]	14,40 [13,42-15,38]
multivictimation**	générale	1,29	1,28	1,32
	en Île-de-France*	1,29	1,28	1,31
incidence %	générale	11,47 [10,77-12,18]	8,97 [8,34-9,59]	9,17 [8,53- 9,81]
	en Île-de-France*	11,13 [10,45-11,83]	8,58 [7,97-9,19]	8,85 [8,22- 9,48]
incidence du risque (ménages équipés) %	générale	24,78 [23,35-26,21]	20,72 [19,35-22,09]	19,60 [18,29-20,91]
	en Île-de-France*	24,06 [22,65-25,46]	19,82 [18,48-21,16]	18,94 [17,65-20,22]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* On ne tient compte ici que des victimations survenues en Île-de-France.

** Taux modifiés pour adopter la même méthode de calcul que dans la première enquête.

¹⁵³ Un nombre non négligeable d'enquêtés (97, soit 11,69 %) ont répondu affirmativement à la question-filtre avant de se raviser lors de la passation du module spécialisé sur les vols de deux roues, vraisemblablement parce qu'ils ont réalisé alors que les victimations auxquelles ils songeaient ne se situaient pas dans l'une des années de la période d'enquête.

¹⁵⁴ Entre 303 et 349 milliers.

¹⁵⁵ VAN DIJK, MAYHEW, 1992 ; MAYHEW, VAN DIJK, 1997.

Tous les ménages ne sont pas détenteurs de deux roues, tous ne sont donc pas soumis au risque de vol. On peut ainsi considérer, à côté du taux de prévalence, un taux de risque en ne tenant compte que des enquêtés qui déclarent leur ménage équipé d'au moins un deux roues et en ajoutant ceux qui se déclarent volés bien que n'ayant pas mentionné la possession de deux roues à leur foyer : il doit s'agir de ménages qui détenaient un deux roues au moment du vol, mais qui n'en ont plus lors de l'enquête. On parvient à un taux d'équipement de 46,78 % de l'ensemble des ménages¹⁵⁶, avec en moyenne 1,86¹⁵⁷ deux roues par foyer. Sur cette base, on observe un taux de risque (14,88 %).

En trois ans, le nombre moyen de faits par ménage se situe à 1,32¹⁵⁸, ce qui donne une incidence de 9,17 % ; toutefois, si on la calcule à partir du risque, elle monte à 19,60 %.

Un petit nombre des ménages volés – 34 sur 733 – l'ont été en dehors de l'Île-de-France, dont 18 pendant les mois de juillet-août, vraisemblablement lors de vacances. Compte tenu de cette correction, la prévalence se situerait à 6,73 %, le risque à 14,40 %. Avec un nombre moyen de faits de 1,31, l'incidence serait à 8,85 % et elle grimperait à 18,94 % si on la calculait à partir du risque.

On n'obtient pas pour autant les vols de deux roues en Île-de-France : il y manque ceux subis dans la région par des non-Franciliens. On peut seulement parler de victimation des Franciliens en Île-de-France. La suite de l'exploitation portera sur l'ensemble des vols de deux roues subis par nos enquêtés, ce qui correspond à la notion de risque pour les Franciliens.

Tous les indicateurs ont baissé entre la première et deuxième enquête francilienne. Cette baisse ne s'est pas poursuivie lors de l'enquête sous examen (les intervalles de confiance se chevauchent).

II – LES CIRCONSTANCES DES ATTEINTES AUX VÉHICULES

Tableau 75. Atteintes aux véhicules ; part des atteintes réalisées (2002-2004)

	vols de voitures			vols à la roulotte			vols de deux roues		
	1998-1999- 2000	2000-2001- 2002	2002-2003- 2004	1998-1999- 2000	2000-2001- 2002	2002-2003- 2004	1998-1999- 2000	2000-2001- 2002	2002-2003- 2004
réalisé	34,62	37,47	34,05	75,78	75,53	76,68	80,60	74,12	74,08

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

¹⁵⁶ 4 925 sur 10 528.

¹⁵⁷ Le rapport FOUQUET *et al.* (2006) comprend les personnes qui ont déclaré zéro deux roues (environ 50 % des enquêtés) d'où un résultat très faible (0,80), par contre dans le rapport POTTIER *et al.* (2002), la valeur était déjà de 1,72.

¹⁵⁸ Comme la distribution de ces victimations contient, comme d'habitude, une queue de distribution comprenant, mais de façon très rare, un grand nombre de faits, on pratique, avant de calculer le nombre moyen, une troncature telle que $[\geq 3=4]$.

Les vols de voitures, contrairement aux vols à la roulotte et aux vols de deux roues, échouent le plus souvent (64,85 %). Les taux plus élevés des vols à la roulotte et des vols de deux roues se comprennent aisément : de même qu'il est plus facile d'emmener un vélo qu'une voiture, il est aussi plus facile de prendre un accessoire que le véhicule tout entier.

En ce qui concerne les deux roues, le taux de réalisation est nettement plus élevé pour les simples vélos (83,47 %) que pour le reste des deux roues : 69,57 % de vols effectifs de vélomoteurs, motos, 59,78 % de vols de motos et 49,22 % des vols de scooters.

Tableau 76. Atteintes aux véhicules ; moment de la journée (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
journee (9-18 h 00)	17,68	24,54	31,12	40,79
soirée (18-21 h 00)	6,91	8,06	7,83	12,01
nuit (21-9 h 00)	68,09	58,18	51,75	34,24
ne sait pas	7,32	9,22	9,30	12,96

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Les vols de deux roues sont ceux qui se déroulent le plus en journée, à la rigueur en soirée (**tableau 76**). Mais si c'est le cas pour la plupart des vols concernant les vélos¹⁵⁹, les vols de scooters, de vélomoteurs et de motos ont, eux, lieu assez souvent la nuit (respectivement 48,44, 52,17 et 58,70 %).

Les trois autres types d'atteintes aux véhicules ont lieu en majorité la nuit. C'est pour les vols de voiture que cette proportion est la plus importante.

Il est, certes, plus aisé de mettre à l'abri les deux roues pendant la nuit, au moins les vélos, alors que les autres véhicules couchent souvent à la belle étoile.

Le quart des victimes n'est pas capable de préciser le mois de commission. Pour toutes les atteintes, on enregistre un creux au cœur de l'été, au moment où l'on est parti avec son véhicule qui est ainsi moins exposé à ces atteintes de proximité. En revanche, juin marque souvent un pic, sauf pour les dégradations.

Tableau 77. Atteintes aux véhicules ; localisation (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
quartier	64,72	59,28	59,11	60,98
reste de la commune	6,17	7,71	8,67	17,19
reste de la région	22,53	25,81	26,01	17,19
hors Île-de-France	6,58	7,19	6,21	4,64

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

¹⁵⁹ 46,53 % des vols de vélo sont commis la journée contre seulement 25,10 % la nuit.

De manière très stable, d'une enquête à l'autre, la plupart des atteintes aux véhicules, quel que soit leur type, ont lieu dans le quartier de l'interviewé. C'est vraiment une atteinte de proximité dont on peut imaginer qu'elle sera très liée aux caractéristiques de la zone d'habitation de la victime.

Les vols de deux roues sont, eux aussi, des victimations de proximité, mais c'est un peu plus marqué pour les motos et les vélos (respectivement 65,22 et 63,06 %), peut-être en raison de leur faible rayon d'action.

La rue est l'emplacement où a lieu la plus grande proportion de chacune des atteintes aux véhicules (**tableau 78**). Viennent ensuite, sauf pour le cas plus particulier des deux roues, les parkings ouverts qui ne se distinguent peut-être pas toujours beaucoup de la voie publique.

Finalement, on peut conclure que les atteintes aux véhicules sont massivement des victimations de proximité qui prennent place quand le véhicule est abandonné la nuit en stationnement, à proximité du domicile (**tableau 79**).

Tableau 78. Atteintes aux véhicules ; emplacement (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
rue	50,58	53,77	60,37	37,38
parking ouvert	28,45	28,25	27,62	10,23
parking fermé	12,66	11,89	7,42	11,46
garage	4,93	2,84	1,98	15,42
ailleurs	3,37	3,25	2,61	25,51

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

En ce qui concerne les deux roues il est intéressant de souligner les proportions assez importantes de vols dans des parkings fermés et garages privés des motos (respectivement 21,74 % et 16,30 %) et de vols dans les garages privés des vélos (17,35 %).

Tableau 79. Atteintes aux véhicules, lieu de commission (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
domicile	72,20	65,26	63,97	63,71
lieu de travail	4,52	5,57	6,58	6,55
lieu d'étude	0,99	1,04	1,46	5,46
gare	3,87	3,89	3,03	3,96
lieu de loisir	3,45	5,05	3,50	4,91
centre commercial	3,21	5,10	6,42	2,73
ailleurs	11,76	14,10	15,04	12,69

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Tableau 80. Vols de et dans les voitures, vols de deux roues ; récupération (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	vols de deux roues
avec dégâts	51,93	5,82	6,45
sans dégâts	9,18		5,16
non récupéré	38,89	94,18	88,40

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Dans la plupart des cas (61,11 %), les voitures volées ont pu être récupérées par leur propriétaire, mais le plus souvent (51,93 %) elles avaient subi des dégâts.

Pour les vols à la roulotte et les vols de deux roues, les chances de récupérer le bien volé sont insignifiantes. Ici encore on peut nuancer en fonction du type de deux roues. En effet, si les vélos ne sont presque jamais récupérés (5,87 %) les scooters le sont plus souvent (22,22 %) tout comme les mobylettes (31,25 %) et les motos (36,36 %). Quel que soit le type de deux roues, ceux qui sont récupérés ont le plus souvent subi des dommages comme pour les voitures.

Tableau 81. Atteintes aux véhicules ; dommages (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
importants	48,11	35,79	35,30	38,74
moyens	41,86	53,77	56,87	36,29
absents	10,03	10,44	7,83	24,97

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

La quasi-totalité (89,97 %) des victimes de vol ou de tentative de vol de voiture ont subi un dommage matériel qu'elles estiment le plus souvent (48,11 %) important. Les dommages concernent tant les voitures volées que celles qui sont abîmées au cours d'une tentative de vol. La forte proportion de dégâts importants est d'autant plus significative que les destructions et dégradations de véhicules ont fait l'objet d'une interrogation séparée.

Cette forte proportion de victimes ayant subi des dommages se retrouve également pour les vols à la roulotte et les dégradations (respectivement 89,56 % et 92,17 %) mais dans ces deux cas la plupart déclarent seulement des dommages moyens.

La configuration change pour les vols de deux roues où un quart des victimes déclare n'avoir pas subi de dégâts. Il y a évidemment des disparités selon le type de deux roues : pour les motos, les dégâts sont importants une fois sur deux, pour les scooters et les vélomoteurs, autour de quatre fois sur dix, pour les vélos dans un tiers des cas.

Tableau 82. Atteintes aux véhicules ; % de ménages ayant pris une précaution au moins (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
au moins 1 précaution	68,91	58,99	52,79	76,94

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Suivant le type d'atteinte, entre la moitié et les trois quarts des ménages victimes prennent ensuite au moins une précaution (mise du véhicule en lieu sûr, installation de système de protection, évitement de certains lieux de stationnement).

Très répandu, l'évitement de certains endroits pour stationner le véhicule : c'est le cas dans la moitié des vols de deux roues et de vols de voiture (50,61 et 49,51 %) et d'à peine un peu moins pour les vols à la roulotte et les dégradations de véhicules (respectivement 46,06 et 47,26 %).

Le cas des deux roues est un peu particulier. La précaution la plus fréquemment prise consiste à mettre le véhicule en lieu sûr (53,34 %) puis vient l'évitement de certains lieux (50,61 %). Le recours à un système de protection est ici plus fréquent que pour les voitures (37,11 %) peut-être parce que le coût d'un système de protection est moins élevé pour un vélo que pour une voiture et aussi parce que celles-ci sont déjà équipées par les constructeurs.

↳ Le **vol de voiture** échoue le plus souvent. Il a lieu surtout dans la rue, à proximité du domicile de la victime, quand le véhicule est laissé en stationnement pour la nuit. Le véhicule est récupéré, dans la plupart des cas, mais avec des dégâts importants. Deux victimes sur trois prennent ensuite des précautions.

↳ Les **vols à la roulotte** ont le plus souvent réussi. Comme dans le cas précédent, les vols ont lieu à proximité du domicile de la victime quand le véhicule est laissé en stationnement pour la nuit. Le bien volé est rarement récupéré ; les dommages subis sont moins souvent importants que dans le cas d'un vol du véhicule. Ici, c'est plus d'une victime sur deux qui prendra des précautions par la suite.

↳ Les **dégradations et destructions** concernent presque exclusivement des quatre roues. Ici aussi l'incident a lieu à proximité du domicile de la victime quand le véhicule est laissé en stationnement pour la nuit. Les dommages sont moins souvent importants que dans le cas d'un vol du véhicule. Plus d'une victime sur deux prendra des précautions.

↳ Les **vols de deux roues** concernent principalement les **vélos** (66,85 %), viennent ensuite les **scooters** (17,46 %), les **motocyclettes** (12,55 %) et les **mobylettes** (3,14 %). Les **vols de vélo**

sont généralement réussis (83,47 %). Ils ont lieu principalement le jour à proximité du domicile, dans la rue mais également souvent dans un garage privé ou dans la catégorie *autre* qui indique peut-être une cave ou une partie commune d'immeuble. Le taux de récupération est très faible (5,87 %). Les **vols de deux roues motorisés** ont un taux de réussite également élevé (58,33 %) quoique moins que pour les vélos. Leurs caractéristiques tendent plus à se rapprocher de celles des vols de voitures : ils ont plus souvent lieu la nuit (52,67 %) que dans la journée (29,22 %) et plutôt dans la rue (52,26 %). Le taux de récupération par contre reste peu élevé (29,10 %).

Les circonstances des atteintes aux véhicules apparaissent extraordinairement stables d'une enquête à l'autre.

III – LES RENVOIS

1. Le renvoi à la police ou à la gendarmerie

Tableau 83. Atteintes aux véhicules ; renvoi à la police ou gendarmerie (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols de voitures réalisés	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
va à la police	58,88	77,05	39,85	23,60	38,61
téléphone à la police	9,05	9,90	6,09	4,13	6,82
police déjà informée	5,84	7,25	2,09	2,92	2,18
police pas informée	25,16	5,31	50,87	68,36	51,02
NSP	1,07	0,48	1,10	0,99	1,36
dépose une plainte	58,31	79,47	37,47	22,45	35,06
taux d'élucidation	8,58	8,72	4,59	9,54	8,02
taux de satisfaction	40,25	47,69	29,95	27,94	28,37

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

* Les % des cinq premières lignes sont calculés sur l'ensemble des victimes pour chaque type d'atteinte, ceux des deux dernières lignes sur les seuls cas de contact avec la police (somme des trois premières lignes).

C'est le vol de voiture qui conduit le plus fréquemment à un renvoi à la police (73,77 %) surtout quand il a été consommé (94,69 %). Dans la plupart des cas de vols à la roulotte et de vols de deux roues, la police n'est pas informée. C'est encore plus vrai pour les dégradations et destructions de véhicules. La proportion des victimes qui se sont déplacées s'est légèrement érodée d'une enquête à l'autre, mais souvent au profit d'un renvoi téléphonique. Au total, la part des cas qui ne sont pas portés à la connaissance de la police est restée constante pour les vols de voiture (un peu au-dessus du quart), mais elle a légèrement diminué pour les autres atteintes aux véhicules.

Les taux de plainte varient de la même façon. C'est le vol de voiture qui y conduit le plus fréquemment, surtout quand il a été consommé (79,47 %). Il est de plus en plus minoritaire quand on passe du vol à la roulotte à celui de deux roues, puis aux dégradations. D'une enquête à l'autre, il s'est légèrement érodé, sauf pour les vols à la roulotte.

Les taux d'élucidation sont pratiquement insignifiants quel que soit le type d'atteinte : les vols à la roulotte ont été élucidés une fois sur vingt, pour les autres atteintes on passe à moins d'un cas sur dix. Si on les rapporte à l'ensemble des victimes et non plus aux seuls renvoyants, on tombe à 6,33 % en cas de vols de voiture, 2,30 % pour les vols à la roulotte, 3,03 % pour les dégradations de véhicules, enfin 3,82 % pour les vols de deux roues.

Les taux de satisfaction sont trois à six fois plus élevés que les taux d'élucidation, sans jamais, pour autant, que la moitié des victimes d'une atteinte donnée se montre satisfaite. Si la satisfaction avait globalement crû de la première à la deuxième enquête francilienne, elle est retombée avec cette troisième.

Comme dans les enquêtes précédentes, peu de renvoyants ont été tenus au courant des suites de leur démarche (29,32 % pour les vols de voiture, 11,71 % pour ceux à la roulotte, 13,97 % pour les dégradations, 20,34 % pour les vols de deux roues).

Les victimes qui ne portent pas plainte se partagent entre celles qui jugent l'affaire trop bénigne (*ça n'en valait pas la peine*) et celles qui estiment la démarche inutile (*ça n'aurait servi à rien*). Dans l'enquête sous examen, ce sont ces dernières qui sont toujours les plus nombreuses. On voit d'ailleurs leur proportion s'accroître d'une enquête à l'autre pour toutes les atteintes aux véhicules. Les autres raisons obtiennent des scores insignifiants (**tableau 84**).

Tableau 84. Atteintes aux véhicules ; raison de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie (2002-2003-2004)

		vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
non-renvoi	pas la peine	41,50	46,18	46,37	28,07
	servi à rien	49,02	46,41	47,21	58,02
	ne regarde pas police	0,33	1,60	1,53	2,94
	autre	9,15	5,82	4,89	10,96
renvoi	récupérer bien volé	11,92	7,44	sans objet	25,07
	faire punir	6,92	7,68	8,21	9,04
	que ça ne se reproduise pas	15,21	17,20	24,46	20,70
	pour l'assurance	46,88	50,61	50,89	24,20
	dégager responsabilité	3,29	sans objet	sans objet	4,08
	il faut le faire	14,19	14,27	14,11	13,41
	autre	1,59	2,80	2,32	3,50

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Dans le cas d'un renvoi à la police ou à la gendarmerie la raison principalement évoquée est *pouvoir faire la déclaration à l'assurance*.

Pour les vols de deux roues, toutefois, un quart de ceux qui ont signalé l'incident l'ont fait pour *recupérer le bien volé*. En raison du faible taux d'élucidation on peut penser qu'ils sont le plus souvent déçus, toutefois il est possible de retrouver le bien volé sans pour autant retrouver le suspect¹⁶⁰.

Les motifs punitifs sont toujours très faibles ; en revanche le souhait d'éviter une récidive obtient des scores plus notables.

L'importance des motifs indemnitaires ou patrimoniaux, la faiblesse des raisons purement pénales se conjuguent pour expliquer que le taux de satisfaction des renvoyants envers la police ou la gendarmerie soit meilleur que le laisseraient penser les performances d'élucidation : pour l'essentiel, le renvoi n'est qu'une démarche administrative préalable à la déclaration de sinistre à l'assurance ; on en attend peu, ce qui atténue la déception de ne rien en recevoir... au moins pour une minorité de renvoyants.

↪ Le **vol de voiture** est, dans la plupart des cas, rapporté à la police et il conduit fréquemment au dépôt de plainte, surtout s'il a été consommé. L'absence de renvoi s'explique d'abord par le scepticisme envers l'intervention policière, ensuite par la faiblesse du dommage. Ceux qui avertissent la police le font essentiellement comme préalable à une déclaration de sinistre. Si le taux d'élucidation est très faible, celui de satisfaction est plus important, encore qu'en baisse par rapport aux enquêtes précédentes ; il atteint presque la moitié des victimes dans le cas des vols réalisés, peut-être parce que les véhicules volés sont le plus souvent retrouvés.

↪ Les victimes de **vols à la roulotte** ne contactent pas la police dans un cas sur deux et seules quatre sur dix portent plainte. On retrouve les mêmes causes principales de non-renvoi (*servi à rien*, moins fréquemment *pas la peine*)... et de renvoi (*l'assurance*). Le taux d'élucidation est là aussi très faible ; le tiers des intéressés parvient cependant à afficher sa satisfaction de l'action policière.

↪ Le renvoi et le dépôt de plainte sont à leur étiage pour les **dégradations et destructions**. Les raisons avancées sont les mêmes que précédemment pour les non-renvois comme pour les renvois (*l'assurance*).

↪ Les **vols de deux roues** sont rapportés à la police moins d'une fois sur deux et un tiers des renvoyants portent plainte. Les raisons avancées sont les mêmes que précédemment pour les non-renvois (avec une nette prédominance de *servi à rien* par rapport à *pas la peine*) comme pour les

¹⁶⁰ Pas nécessairement grâce à l'intervention policière.

renvois (*l'assurance*, mais c'est la seule atteinte pour laquelle un renvoyant sur quatre espère *recupérer le bien volé*). Le taux d'élucidation est très faible et la satisfaction est aussi peu élevée que pour les dégradations.

En ce qui concerne les comportements en terme de renvois, de plainte, de l'appréciation de l'action de la police, ils tendent à se rapprocher de ceux des vols de voitures pour les **vols de deux roues motorisées** et qu'ils sont plus spécifiques pour les **vols de vélos**.

↳ Par rapport aux enquêtes précédentes, la police – ou la gendarmerie – est de moins en moins informée des atteintes aux véhicules autres que les vols de voiture et elle ne les élucide pratiquement pas. D'ailleurs, l'inutilité de la démarche est de plus en plus invoquée par les victimes qui s'abstiennent de renvoyer.

2. Comparaison entre enquête et statistiques de police

En matière de *vols de voitures*¹⁶¹, la disproportion entre les estimations dérivées de l'enquête et les enregistrements policiers est considérable¹⁶², de 1 à plus de 5. Entre les deux sources, on décompte une différence de plus de ... 600 000 incidents¹⁶³. Les différences d'ordres de grandeur sont ici beaucoup plus importantes que celles rencontrées pour les agressions, les vols ou les cambriolages.

Tableau 85. Atteintes aux véhicules ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols de voitures réalisés	vols à la roulotte	vols à la roulotte réalisés	dégradations, destructions	vols de deux roues à moteur	vols de deux roues à moteur réalisés
incidence	738 771 - 805 238	222 206 - 261 857	1 066 051 - 1 142 096	811536 - 880455	1 355 048 - 1 437 006	129 358 - 160 367	60 763 - 82 763
taux de plainte %	58,2	79,0	36,6	39,0	22,1	53,8	80,9
incidence apparente	430 146 - 468 846	175 456 - 206 765	390 483 - 418 338	316898 - 343 810	299 446 - 317 558	69 571 - 86 248	49 167 - 66 968
données policières	152 627		267 122* + 160 242** = 427 364		251 032	54 635	
échantillon	10 528						
ménages franciliens	4 692 647						

Source : LAU-IdF, Intérieur

Champ : Île-de-France

* Vols dans les véhicules. ** Vols d'accessoires¹⁶⁴

¹⁶¹ Concernant les statistiques de police et de gendarmerie, on a utilisé l'index 35 « Vols d'automobiles » ; après hésitation, on a ajouté l'index 34 « Vols de véhicules de transport avec fret », uniquement parce que la formulation de la question mentionnait aussi des *camionnettes ou camions* (mais on précisait *utilisés à titre privé* ce qui justifierait probablement l'exclusion de cet index) et surtout que cette solution avait été retenue pour l'exploitation de l'enquête 2001. Cette sélection « généreuse » ne suffit pas à prévenir une disproportion considérable entre les 2 sources ; que serait-ce si l'on avait retenu seulement l'index 35 ? Ceci dit, il faut bien avouer que l'index 34 correspond à un chiffre infime par rapport à celui de l'index 35, de sorte que son inclusion ou son exclusion ne constitue finalement pas un problème majeur.

¹⁶² Et encore : les données policières peuvent intégrer un certain nombre de vols subis par des non-Franciliens et déclarés pourtant sur les lieux du délit mais ignorés de l'enquête.

¹⁶³ Nombre correspondant à la différence entre les données policières et le milieu de l'intervalle des vols de voitures.

¹⁶⁴ La distinction n'est pas très claire pour les déclarants : un autoradio volé dans le véhicule sera compté comme vol d'accessoire par la police. Il se peut aussi que certaines tentatives de vols ayant occasionné des dégâts au véhicule soient considérées comme des dégradations et non comme des vols à la roulotte.

En revanche, la divergence entre les deux sources se réduit considérablement si l'on se borne aux seuls vols réalisés : l'écart entre enquête et statistiques n'est plus que de 1 à 1,6. La différence d'ordres de grandeur devient alors plutôt inférieure à ce que nous avons rencontré précédemment. Autrement dit, les deux sources divergent essentiellement en ceci que les enquêtes font une large place aux tentatives de vols de voiture tandis que les enregistrements policiers semblent compter surtout les vols consommés.

Par ailleurs, la propension des victimes à déposer plainte ne suffit pas à combler le golfe entre les deux sources. Si l'on travaille sur l'ensemble des vols et tentatives, la correction de l'estimé d'incidence par le taux de plainte laisse encore subsister un écart considérable de 1 à 3.

L'on sait que la propension au renvoi est faible si le vol n'a pas été consommé ; mais de surcroît, la minorité de tentatives déclarées par les victimes ne semble pas enregistrée comme vols de voitures par les services officiels : soit qu'on les compte dans une autre rubrique (peut-être *vols d'objets dans ou sur un véhicule*) ; soit qu'on les enregistre seulement en *main courante* ce qui les exclut du comptage statistique ; soit que la police laisse de côté les plaintes pendant un certain laps de temps, et ne les enregistrent que si le véhicule n'est pas retrouvé rapidement.

Même si l'on se borne aux vols réalisés, la propension à la plainte ne parvient toujours pas à expliquer totalement la différence entre les deux sources : les données policières restent encore à un niveau 1,3 plus faible que l'estimé d'incidence apparente. Cette observation est plus curieuse : l'existence du Fichier national des véhicules volés devrait inciter à enregistrer systématiquement les plaintes concernant des vols réalisés... sauf à imaginer que la police se presse moins d'enregistrer la plainte si le véhicule a été retrouvé. Or, il semble qu'un certain nombre de victimes récupèrent leur voiture sans intervention policière.

Si l'on croise récupération du véhicule et taux de plainte, on s'aperçoit qu'en cas de vol réalisé¹⁶⁵ 253 enquêtés – soit 61,1 % des cas de vols réalisés – récupèrent leur véhicule, avec ou sans dégâts¹⁶⁶. Les enquêtés qui récupèrent leur véhicule portent plainte pour 77,08 % d'entre eux¹⁶⁷, sans que l'on sache toutefois si le dépôt de plainte a lieu avant ou après la récupération du véhicule.

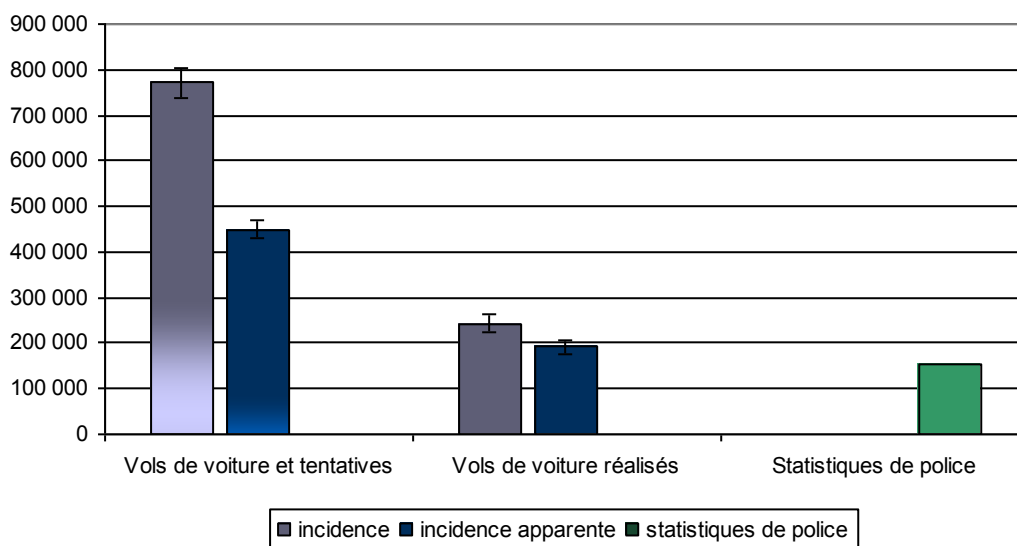
En tout cas, les statistiques policières ne peuvent, en aucune façon, servir d'indicateur pour cette victimation quand bien même on se limiterait aux seuls vols consommés.

¹⁶⁵ Les vols de voiture réalisés représentent 34,05 % du total des vols de voiture et tentatives.

¹⁶⁶ Sur les 414 vols de voiture réalisés, 215 soit 51,93 % donnent lieu à une récupération avec dégâts du véhicule, et 38 cas (soit 9,18 % des vols réalisés) à une récupération sans dégâts.

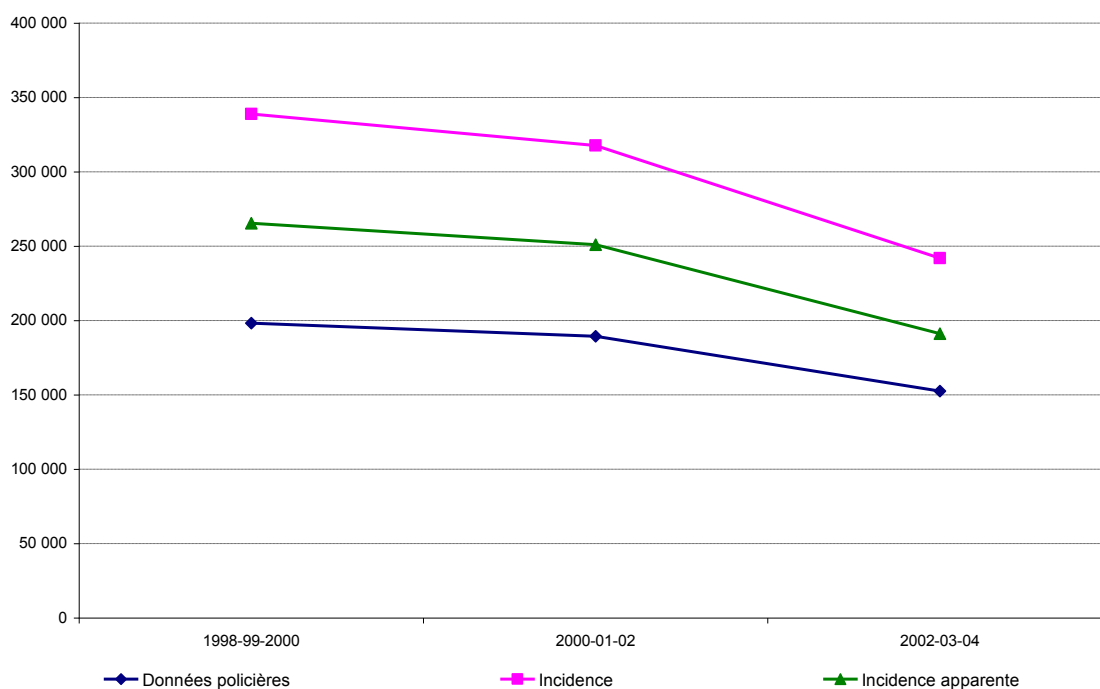
¹⁶⁷ Le taux de plainte est de 79,07 % en cas de récupération avec dégâts de la voiture (170 enquêtés) et de 65,79 % s'il y a récupération sans dégâts (25 cas).

Figure 33. Vols de voiture (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)



La sérialisation des trois premières enquêtes franciliennes laisse apparaître une tendance à la baisse que l'on retrouve assez exactement, quoiqu'à un moindre niveau, dans les données policières. La prise en compte de la propension des victimes à la plainte diminue l'écart entre les deux sources sans l'annuler entièrement cependant (**figure 34**).

Figure 34. Vols de voiture réalisés : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



Vols de voiture : analyse départementale

La difficulté à rendre compte de l'écart entre les deux sources conduit à poursuivre leur comparaison département par département. Il s'agit ici d'une simple répartition par département de résidence des victimes des vols de voiture ayant eu lieu dans toute l'Île-de-France. Le questionnaire 2003 ne nous permet pas de répartir les incidents selon le département où ils se sont produits. En effet, la question sur le lieu de l'incident ne propose pas de découpage au niveau départemental, mais seulement au niveau du quartier, de la ville, de la région Île-de-France ou ailleurs. On comptabilise donc les vols de voiture dont ont été victimes les Seine-et-Marnais en Île-de-France, les Parisiens en Île-de-France... Pour Paris, ville-département, il a été toutefois possible de dénombrer les incidents dont ont été victimes les Parisiens dans la capitale.

Dans aucun département, la propension des victimes à la plainte ne parvient – tant s'en faut – à expliquer la (considérable) différence entre les deux sources (**tableau 89**).

Même si l'on ne considère que les vols de voiture réalisés (**tableau 90**), c'est seulement dans les Yvelines, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, que les données officielles parviennent à s'inscrire dans la fourchette d'incidence apparente. Pour les autres départements, les statistiques de police se situent en-deçà de cette même fourchette, la différence étant particulièrement marquée pour Paris et le Val-de-Marne.

Ces observations jettent un doute sur l'enregistrement des vols de voiture en Île-de-France et suggèrent en outre des grandes variations des pratiques entre départements.

Tableau 86. Vols de voitures et tentatives ; comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2002-2003-2004)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en Île-de-France
incidence	110 172 - 139 664	69 695 - 92 221	96 260 - 120 005	83 265 - 106 065	78 363 - 99 797	88 237 - 111 511	91 439 - 113 490	81 511 - 102 791	738 771 - 805 238
taux de plainte %	59,01	61,34	53,57	58,27	59,12	51,7	60,92	63,09	58,2 %
incidence apparente	65 008 - 82 411	42 754 - 56 572	51 568 - 64 289	48 521 - 61 808	46 328 - 59 000	45 619 - 57 652	55 704 - 69 138	51 423 - 64 848	430 146 - 468 846
données policières	19 261	15 601	21 518	14 955	19 513	18 657	19 980	23 142	152 627
échantillon	2 202	1 410	1 302	1 200	1 105	1 201	1 102	1 006	10 528
ménages du département	1 122 731	459 969	523 794	442 808	656 039	549 955	523 494	413 858	4 692 647

Source : LAU-IdF, ministère de l'Intérieur

Champ : Île-de-France

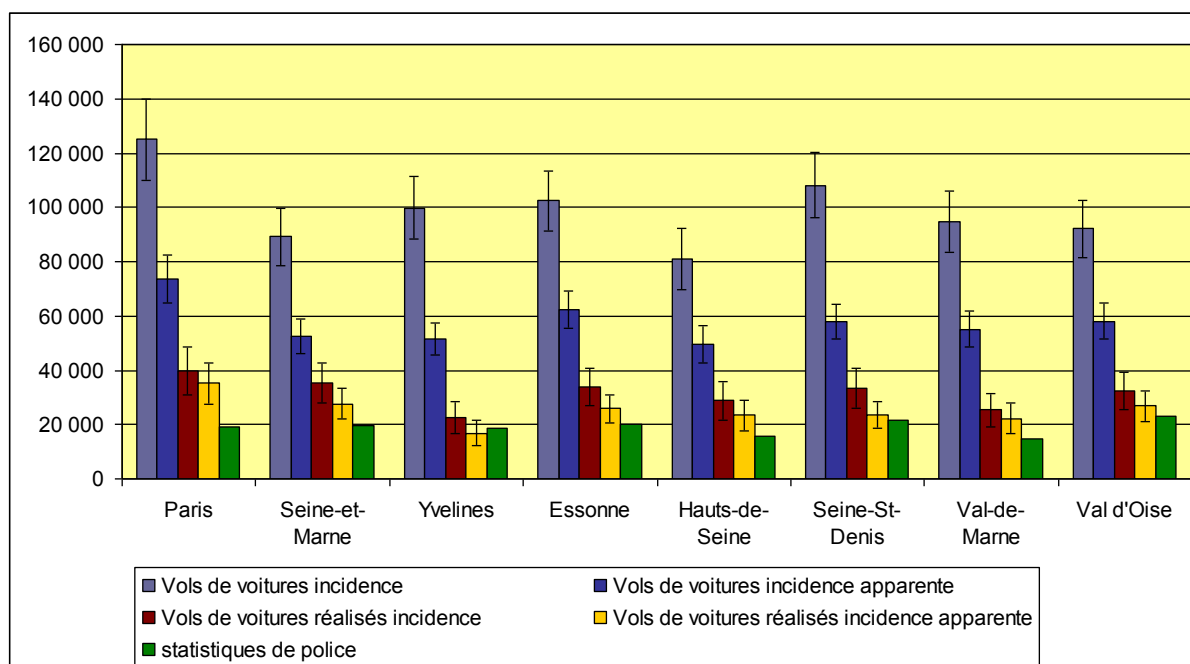
Tableau 87. Vols de voitures réalisés ; comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2002-2003-2004)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Franciliens en Île-de-France
incidence	31 102 - 48 438	21 826 - 35 868	26 237 - 40 501	18 950 - 31 655	28 155 - 42 609	16 650 - 28 708	26 815 - 40 691	25 620 - 39 379	222 206 - 261 857
taux de plainte %	88,46	80,95	70,18	87,8	78,13	74,42	76,56	82,35	79,0 %
incidence apparente	27 513 - 42 849	17 669 - 29 026	18 412 - 28 422	16 639 - 27 794	21 996 - 33 288	12 390 - 21 364	20 531 - 31 154	21 099 - 32 430	175 456 - 206 765
données policières	19 261	15 601	21 518	14 955	19 513	18 657	19 980	23 142	152 627
échantillon	2 202	1 410	1 302	1 200	1 105	1 201	1 102	1 006	10 528
ménages du département	1 122 731	459 969	523 794	442 808	656 039	549 955	523 494	413 858	4 692 647

Source : LAU-IdF, ministère de l'Intérieur

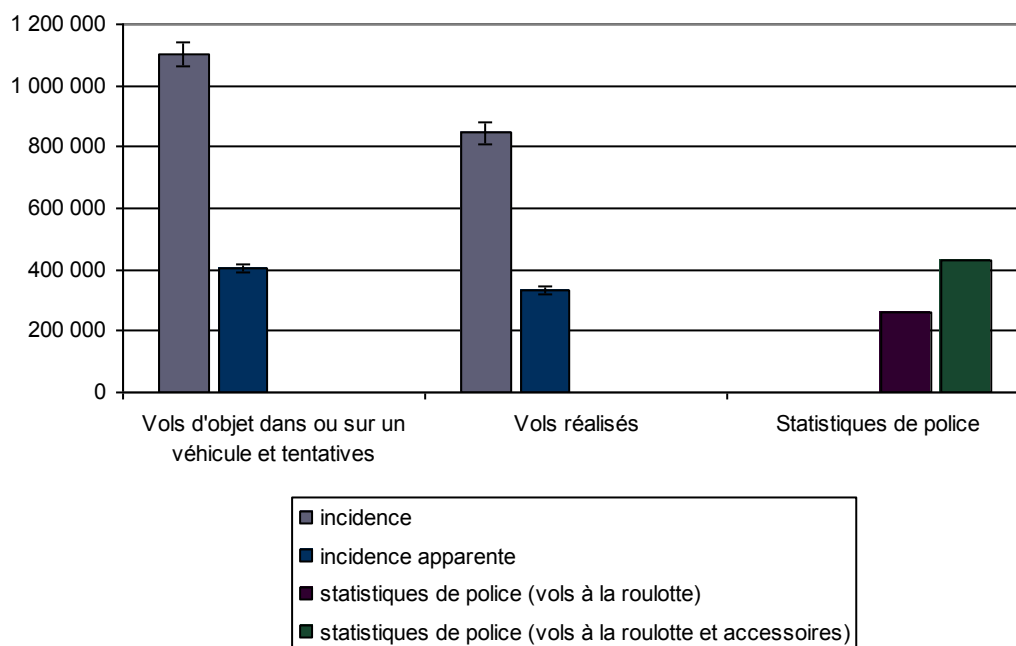
Champ : Île-de-France

Figure 35. Vols de voitures et tentatives ; comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2002-2003-2004)



En matière de vols à la roulotte, la sélection des catégories mises en parallèle réclame quelques éclaircissements. Au cours de l'enquête, on a considéré comme « vols d'objet dans ou sur un véhicule » les réponses positives à la question *Au cours des trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler un objet dans un véhicule, ou une pièce de ce véhicule, telle que autoradio, rétroviseur ou roue... ?* Cette description nous incite à rapprocher les données de l'enquête à deux catégories des statistiques policières : les index 37 « Vols à la roulotte » et 38 « Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés ».

Figure 36. Vols d'objet dans ou sur un véhicule (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)



Si l'on se concentre sur l'index 37 correspondant aux vols à la roulotte à proprement parler, les données policières donnent une image considérablement (4,1) inférieure aux estimés d'enquête. Se restreindre aux vols réalisés nous donne encore un rapport de 3,2. Corrigeons maintenant l'incidence par le taux de plainte : le décompte policier s'inscrit alors (très) en deçà du minimum de la fourchette d'incidence apparente.

Ajoutons maintenant l'index 38 à l'index 37 : l'enquête indique pour les *vols d'objet dans ou sur un véhicule* une ampleur presque trois fois (2,6) supérieure à celle avancée par les données policières (vols à la roulotte et accessoires). Tenir compte de la propension des victimes à la plainte annule cependant cette différence et le chiffre officiel se situe même au delà de la fourchette d'incidence apparente. Se borner aux vols consommés diminue la différence entre données officielles et résultats d'enquête (2 au lieu de 2,6), et même l'efface complètement si l'on tient compte du taux de plainte ; les enregistrements policiers surpassent nettement l'estimation de l'incidence apparente.

Si l'on sérialise les résultats des trois enquêtes franciliennes et les données policières correspondantes, on observe un écart important entre les deux sources, quoique l'une et l'autre suggèrent une tendance globale à la baisse. Curieusement, les données policières se situent constamment au delà des estimés d'incidence apparente, laissant à penser que l'on enregistre plus d'affaires qu'il n'y a de dépôts de plainte.

Figure 37. Vols à la roulotte réalisés : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004

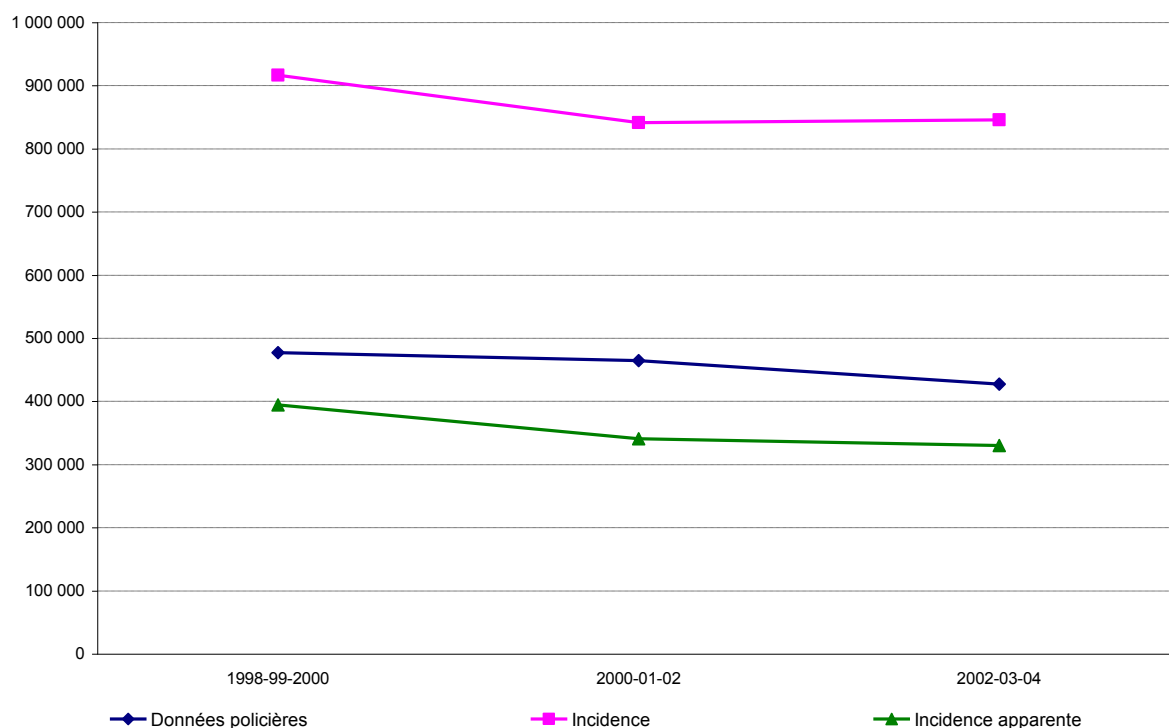
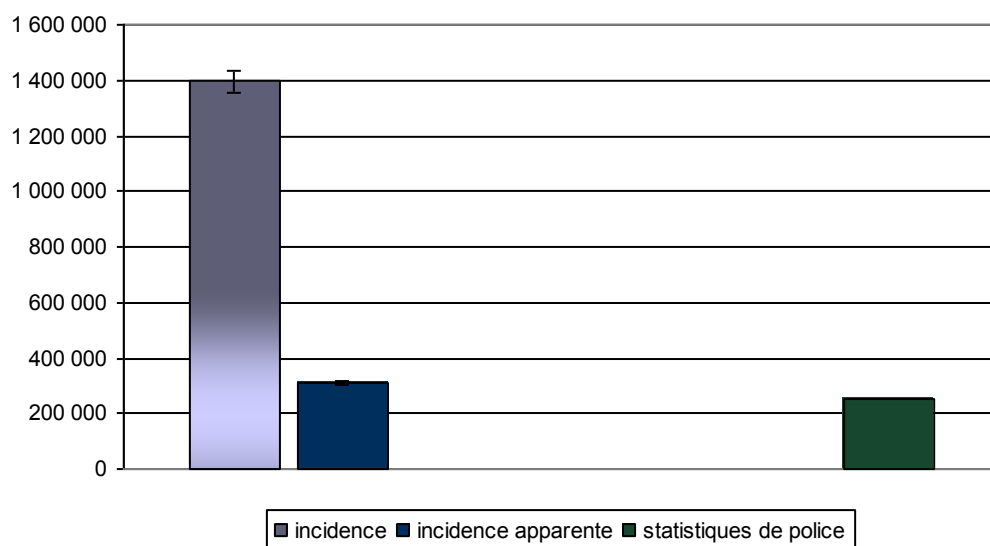


Figure 38. Destrutions et dégradations de véhicules (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)



Pour les *dégradations et destructions de véhicules*, on observe une différence considérable (de 1 à 5,7) entre les données policières¹⁶⁸ et l'estimation dérivée de l'enquête. Qui plus est, la faible propension des victimes à se tourner vers les services officiels ne suffit pas à expliquer cette

¹⁶⁸ L'index correspondant dans les statistiques de police est le 68 « *Destructions et dégradations de véhicules privés* ».

différence. Même si l'on corrige l'incidence par le taux de plainte, les enregistrements policiers restent encore en dessous de la fourchette des estimés. Il faut donc supposer que bien des fois, les victimes pensent avoir déposé une plainte alors que leur déclaration a seulement été prise *en main courante*. Voilà encore un cas où les données officielles peuvent difficilement servir à prendre la mesure de la victimation subie.

Si l'on met en série d'un côté les données des trois enquêtes franciliennes de l'autre les statistiques de police correspondantes, on observe un très fort écart entre les deux sources sans tendance très nette ni d'un côté ni de l'autre. La prise en compte de la propension des victimes à déposer plainte (incidence apparente) explique la plus grande partie de cette différence sans néanmoins l'annuler complètement (**figure 39**).

Figure 39. Destructiions-dégradations de véhicules ; incidence, incidence apparente, données policières 1998-2004

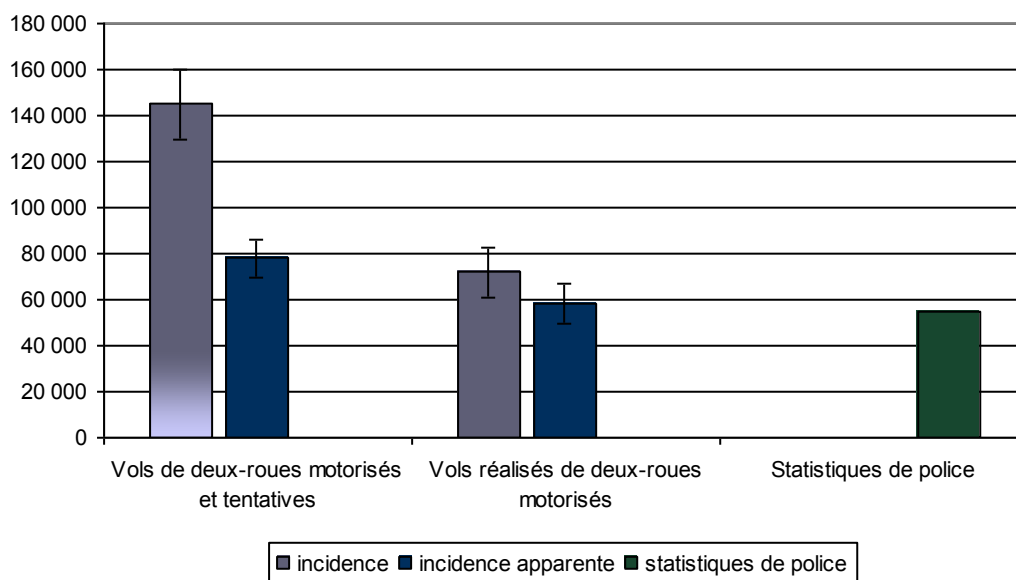
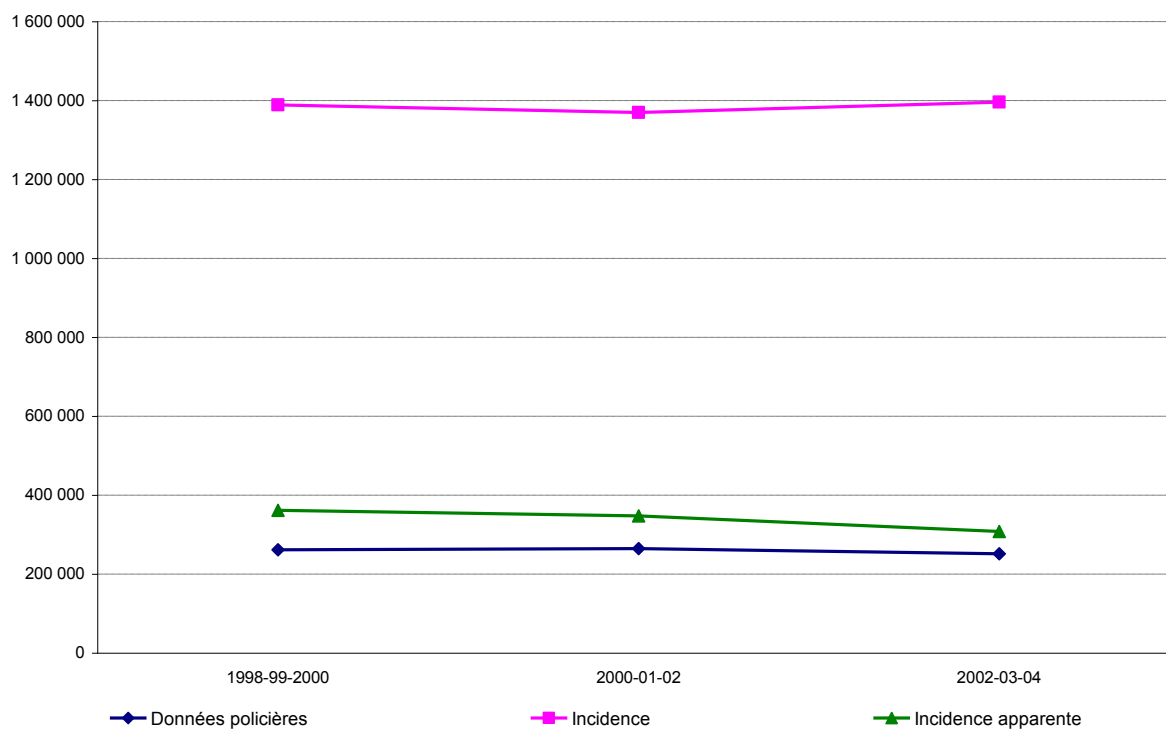


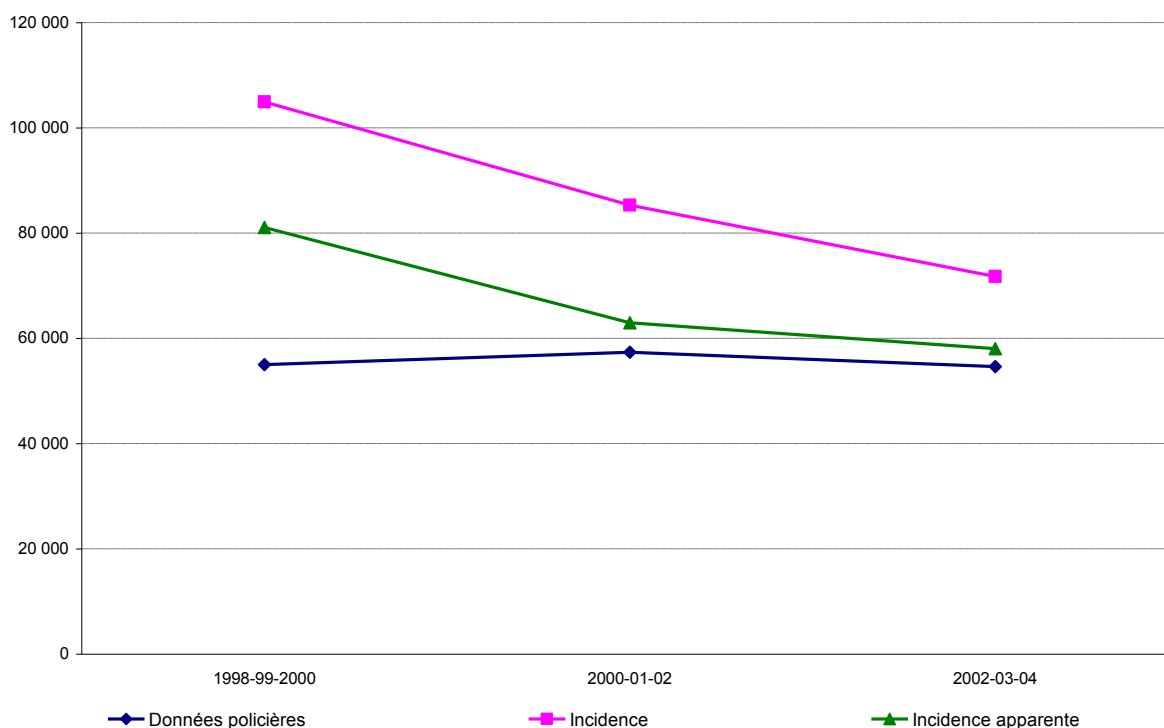
Figure 40. Vols de deux roues à moteur (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)



Pour les *vols de deux roues*¹⁶⁹, les possibilités de comparaison avec les données policières sont très réduites : ces dernières ne distinguent pas les vols de vélos qu'elles dispersent, selon le lieu de commission, dans différentes catégories de vols. Restent donc seulement les deux roues à moteur, une petite minorité dans l'enquête. Mais même pour ce petit sous-ensemble, une imposante disproportion demeure entre les deux sources (1 à 2,7) ; de surcroît la propension à la plainte ne suffit pas à l'expliquer : en tenant seulement compte de la part des victimations où les enquêtés affirment avoir formellement déposé une plainte, les données policières s'inscrivent très en dessous du minimum d'incidence apparente. Autrement dit, là encore, police et gendarmerie ont dû enregistrer *en main courante* des déclarations que les victimes prenaient pour des dépôts de plainte. Se limiter aux seuls vols réalisés réduit la divergence entre les sources (1 à 1,3) et l'annule même si l'on corrige l'incidence par la proportion de plaintes, puisque le chiffre officiel de 54 635 vols de deux roues à moteur se situe désormais dans la fourchette d'incidence apparente.

¹⁶⁹ L'index correspondant dans les statistiques de police est le 36 « *Vols de véhicules motorisés à deux roues* ».

Figure 41. Vols de deux roues à moteur réalisés ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



La mise en série des données des enquêtes franciliennes et des statistiques policières correspondantes montre un amoindrissement progressif de l'écart important entre les deux sources. Il s'explique parce que la courbe policière ne reflète pas la forte baisse indiquée par les résultats d'enquêtes. La propension des victimes à déposer plainte explique, mais seulement partiellement, la différence entre les deux séries (**figure 41**).

Si l'on revient pour conclure aux seules confrontations concernant l'enquête sous examen, la comparaison avec les statistiques de police sépare en deux les atteintes aux véhicules : les vols de deux roues et les vols à la roulotte d'une part et les vols de voiture et les dégradations & destructions de véhicules d'autre part.

Concernant les vols à la roulotte (réalisés ou tentatives) et les vols de deux roues moteur réalisés, les statistiques officielles s'inscrivent respectivement au delà ou à l'intérieur de la fourchette d'incidence apparente. La disproportion entre sources s'expliquerait ici surtout par la propension des victimes à la plainte.

Par contre, dans le cas des vols de voiture et de dégradations ou destructions de véhicules, les données policières sous-estiment grandement l'importance du phénomène telle que l'enquête la manifeste, et la propension des victimes à se tourner vers les services officiels ne suffit pas à expliquer cette différence. On peut supposer un très large emploi, dans ces sortes de délinquance, d'enregistrements simplifiés, du type main courante judiciaire, qui échappent au comptage

statistique. Et c'est, semble-t-il, un domaine où l'enthousiasme des victimes à soupçonner des tentatives n'a d'égale que la répugnance des policiers à en reconnaître.

Tableau 88. Ensemble des atteintes aux véhicules ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)

	ensemble des atteintes aux véhicules
incidence	3 289 228 – 3 544 707
incidence apparente	1 189 646 – 1 271 710
données policières	885 658
échantillon	10 528
ménages franciliens	4 692 647

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

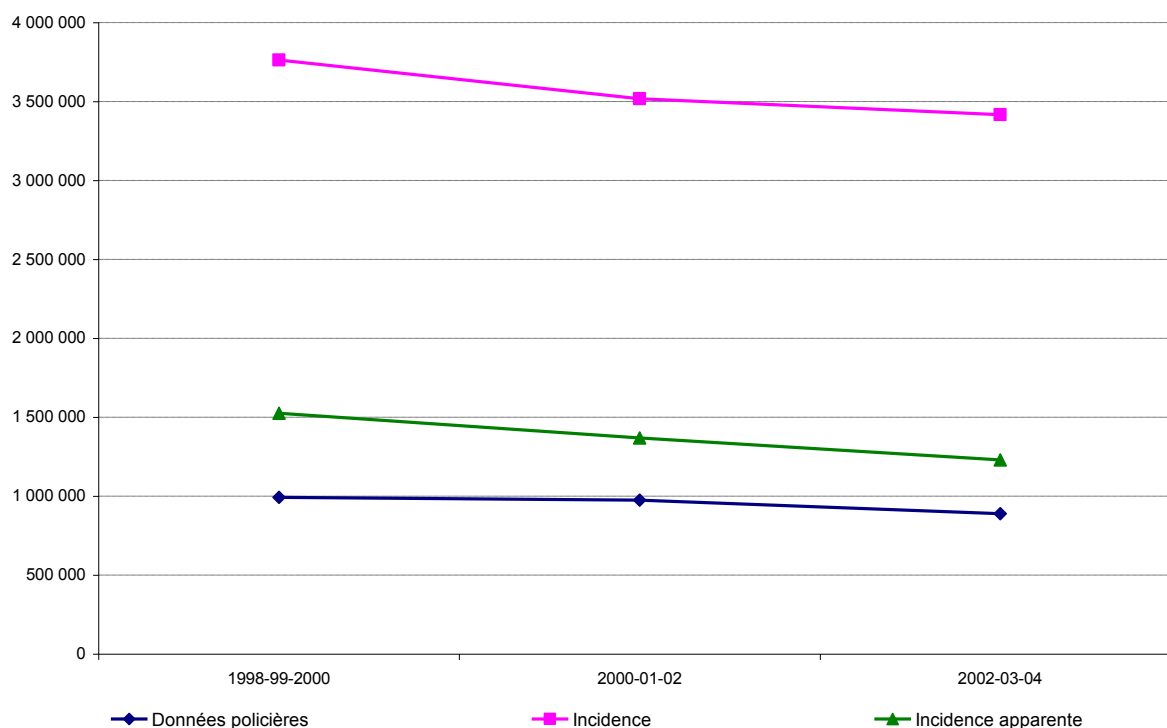
Peut-on soupçonner l'existence d'un problème de qualification : l'enquête peut considérer comme une tentative de vol de voiture un incident qui aurait été classé par les services officiels comme une dégradation de véhicule ? Si l'on mène une comparaison sur l'ensemble des atteintes aux véhicules, les données policières se situent ici bien (très) en deçà du minimum de la fourchette d'incidence apparente, ce qui ne nous permet, ni de confirmer, ni d'infirmer notre hypothèse.

Les deux enquêtes précédentes¹⁷⁰ révélaient, elles aussi, des divergences massives avec les enregistrements policiers, mais la prise en compte de la propension à la plainte ne permettait jamais de l'expliquer complètement, alors que maintenant on trouve des cas où la statistique policière atteint ou dépasse le niveau de l'incidence apparente. Cette évolution révèle probablement un changement dans la doctrine policière à l'effet d'un recours plus marqué à la rédaction de procès-verbaux de plainte.

Si on fait masse de l'ensemble des atteintes aux véhicules, l'évolution de la courbe des statistiques policières comparée à celle des données d'enquête continue, sans surprise, à présenter cet écart considérable avec l'incidence, mais l'écart avec la courbe de l'incidence apparente tend bien à se réduire (de + 53 % au dessus des statistiques dans la première enquête, l'incidence apparente baisse à + 38 % dans la dernière, cf. **figure 42**), une observation dont il sera intéressant de contrôler la pérennité dans les enquêtes à venir.

¹⁷⁰ POTTIER *et al.*, 2002 ; FOUQUET *et al.*, 2006.

Figure 42. Ensemble des atteintes aux véhicules ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004



3. Les autres recours

a) L'assurance

Tableau 89. Atteintes aux véhicules ; déclarations de sinistre (1998-2004)

	vols de voitures	vols de voitures réalisés	vols à la roulotte	dégradations-détructions	vols de deux roues
1998-1999-2000	67,05	87,22	45,37	36,51	37,37
2000-2001-2002	65,86	84,84	44,05	37,14	32,66
2002-2003-2004	67,52	90,10	43,45	35,93	31,11

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Le recours à l'assurance est surtout utilisé pour les vols de voiture et plus particulièrement les vols de voiture réalisés.

Les proportions de déclarations pour les autres types d'atteintes sont plus basses et le fait qu'il s'agisse de vol réalisé ou pas infléchit assez peu finalement le taux à la hausse.

Concernant le vol de deux roues, le recours est beaucoup plus fréquent dans le cas d'un deux roues motorisé (58,44 %) que dans le cas d'un vélo (17,55 %).

Sauf pour les vols de voiture, on observe une légère érosion des taux de déclarations de sinistre, surtout en matière de vols de deux roues.

Comme précédemment, ceux qui se sont tournés vers leur assureur affichent des taux de satisfaction très élevés. Ainsi, trois quarts des victimes de vols de voitures et de dégradations qui se sont tournées vers leur assurance s'estiment assez ou très satisfaites. La proportion est à peine plus faible pour les victimes de vols à la roulotte (72,10 %). Le type d'atteinte pour lequel les assurés sont le moins satisfaits est le vol de deux roues mais le taux de satisfaction reste tout de même élevé (62,28 %). La principale raison d'insatisfaction est l'insuffisance du remboursement.

Ceux qui ne recourent pas à leur assurance, dans la plupart des cas et quelque soit le type d'atteinte, ont estimé que *ça n'en valait pas la peine* (de 58,42 % pour les vols de deux roues à 64,06 pour les dégradations, 67,23 pour les vols à la roulotte et 70,92 pour ceux de voiture).

La plus grande partie de ceux qui ont souscrit une déclaration de sinistre ont obtenu un remboursement au moins partiel. Le taux le plus élevé de remboursement revient aux vols de voiture (75,88 %), viennent ensuite les dégradations et destructions (74,27 %), les vols à la roulotte (71,16 %) puis les vols de deux roues (55,26 %). Il faut quand même relativiser ces résultats en les rapportant à l'ensemble des victimes : seule une moitié (51,23 %) de ceux qui ont subi un vol de voiture ont été indemnisés ; la proportion tombe au quart pour les dégradations (26,68 %), à un petit tiers pour les vols à la roulotte (30,92 %) et au sixième pour les vols de deux roues (17,19 %).

↳ Les **vols de voiture** sont déclarés à l'assurance deux fois sur trois et la proportion devient encore plus massive dans le cas des vols réalisés. Une grande partie de ceux qui ne se sont pas tournés vers leur assurance ont estimé que l'atteinte n'en valait pas la peine. Parmi ceux qui ont eu recours à leur assurance, près des trois quarts – soit la moitié des victimes – ont été remboursés au moins partiellement et sont satisfaits de leur assurance. Ceux qui ne sont pas satisfaits incriminent généralement l'insuffisance de l'indemnisation.

↳ Les victimes de **vols à la roulotte** ne déclarent pas l'incident à leur assurance dans la majorité des cas, principalement car ils estiment que l'atteinte n'en vaut pas la peine. Sept victimes sur dix ayant eu recours à leur assurance l'ont jugée satisfaisante et ont été remboursées (ce qui ne représente que le quart du total de ces victimes). Ceux qui ne sont pas satisfaits estiment généralement qu'ils ont été mal remboursés.

↳ Dans le cas des **dégradations et destructions** seulement une victime sur trois a fait une déclaration à son assurance. Ceux qui ne l'ont pas fait ont, la plupart du temps, estimé que ça n'en valait pas la peine. Pratiquement les trois quarts des requérants – soit le quart du total des

victimes – ont été remboursés et sont satisfaits de leur assurance. Là encore, ceux qui ne sont pas satisfaits se plaignent essentiellement d’avoir été mal indemnisés.

↳ Le **vol de deux roues** est l’atteinte qui conduit le moins fréquemment à un recours à l’assurance. La principale raison de non-déclaration est son caractère superflu *ça n’en valait pas la peine*. Une majorité des déclarants sont satisfaits et ont été remboursés (soit le sixième de l’ensemble des victimes). Ceux qui ne sont pas satisfaits estiment avoir été mal remboursés.

Ici encore les cas de vol de vélos diffèrent des cas de vol de deux roues motorisés. Une grande partie des victimes de **vol de vélo** (80,61 %) ne prennent pas contact avec leur assurance car elles estiment que ça n’en vaut pas la peine (56,71 %). La proportion de victimes remboursées est plus faible que dans les autres cas (46,51 %) et l’on observe la même chose pour le taux de satisfaction (50 %). *A contrario*, la majorité (58,44 %) des victimes de **vol de deux roues motorisés** prennent contact avec leur assurance. Ici encore lorsqu’elles ne le font pas, elles jugent la démarche superflue. La plupart (68,25 %) sont remboursées et s’estiment satisfaites de leur assurance (69,72 %).

b) La municipalité

Tableau 90. Atteintes aux véhicules ; recours municipaux (2002-2003-2004)

	vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
élu communal	3,70	3,19	3,86	2,59
police municipale	13,16	9,86	6,63	8,32
autre service communal	1,23	0,99	1,20	0,95

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

Seul le recours à la police municipale présente une certaine fréquence, surtout en matière de vols de voiture, mais elle ne s’est guère accrue par rapport aux enquêtes précédentes, sauf pour les vols à la roulotte.

IV – LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES D’ATTEINTES AUX VÉHICULES

Les ménages dont la personne de référence est active sont plus exposés aux atteintes aux véhicules que les autres, quel que soit le type d’atteinte.

En ce qui concerne les vols de voiture, sont surreprésentés les ménages dont la personne de référence est active, notamment artisan, commerçant ou chef d’entreprise. On y observe une surreprésentation de ceux qui habitent un quartier pavillonnaire et une maison individuelle. La proportion de ceux qui souhaitent quitter leur quartier est plus élevée que pour l’ensemble de la population mais s’ils le souhaitent, c’est plus souvent avec le projet de devenir propriétaire que pour des raisons de sécurité. On notera que les victimes de vols de voiture sont un peu plus nombreux que la moyenne à juger leur quartier difficile (15,30 au lieu de 12,23 %), un trait que ne se retrouve pratiquement pas pour les autres atteintes aux véhicules.

Pour les victimes de vol à la roulotte, la situation est similaire mais dans des proportions moindres et, de plus, il n’y a pas de surreprésentation de ceux qui souhaitent quitter leur quartier pour un quartier plus sûr, mais de ceux qui veulent se rapprocher de leur lieu de travail. On retrouve les mêmes catégories socioprofessionnelles surexposées, mais il faut y ajouter d’autres actifs, tels les cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi les techniciens.

En cas de dégradations ou destructions de véhicules, les ménages vivant en quartier pavillonnaire sont un peu surexposés. Et si, là encore, la proportion de ceux qui souhaitent quitter leur quartier est plus élevée que dans l’ensemble, ce n’est pas particulièrement pour des raisons de sécurité, mais ici aussi plutôt pour devenir propriétaire. Parmi les ménages surreprésentés, on retrouve ceux dont la personne de référence est chef d’entreprise, profession libérale, cadre, ou technicien.

La plus forte proportion de ménages habitant en quartier pavillonnaire et en maison individuelle ne se retrouve pas pour les victimes des vols de deux roues. Et, comme dans le cas des victimes de destructions et dégradations, si ceux qui souhaitent quitter leur quartier sont surreprésentés, ce n’est pas particulièrement pour des raisons de sécurité.

Lorsque l’on regarde les ressources des ménages victimes d’atteintes aux véhicules on remarque, en général, une surreprésentation de ceux dont les ressources sont supérieures à 2 300 €. Le nombre de véhicules possédés par ménage y est supérieur à celui des ménages moins aisés et ils sont donc plus exposés au risque.

V – COMPARAISON DES VICTIMES D'ATTEINTES AUX VÉHICULES SELON LES ZONES

**Tableau 91. Atteintes aux véhicules ; prévalence et incidence selon les zones
(intervalles de confiance) (2002-2003-2004)**

		vols de voitures	vols à la roulotte	dégradations, destructions	vols de deux roues
prévalence %	Paris	7,31 [6,22- 8,40]	11,99 [10,63-13,35]	12,53 [11,15-13,91]	7,81 [6,69-8,93]
	petite couronne	10,89 [9,91-11,87]	17,56 [16,37-18,75]	18,43 [17,22-19,64]	6,93 [6,13-7,73]
	grande couronne	14,25 [13,22-15,28]	17,52 [16,40-18,64]	20,80 [19,60-22,00]	6,57 [5,84-7,30]
prévalence (ménages équipés) %	Paris	13,55 [11,61-15,49]	22,22 [19,86-24,58]	23,23 [20,83-25,63]	24,02 [20,91-27,13]
	petite couronne	13,69 [12,48-14,90]	22,08 [20,62-23,54]	23,17 [21,69-24,65]	16,23 [14,47-17,99]
	grande couronne	15,57 [14,45-16,69]	19,14 [17,93-20,35]	22,73 [21,44-24,02]	11,42 [10,18-12,66]
incidence %	Paris	11,13 [9,47-12,78]	18,12 [16,07-20,17]	22,07 [19,63-24,50]	10,36 [8,87-11,84]
	petite couronne	16,54 [15,06-18,02]	26,55 [24,75-28,35]	31,70 [29,61-33,79]	9,44 [8,35-10,52]
	grande couronne	20,89 [19,38-22,40]	24,23 [22,68-25,78]	32,55 [30,68-34,43]	8,34 [7,41- 9,26]
incidence (ménages équipés) %	Paris	20,62 [19,51-21,74]	33,57 [32,23-34,92]	40,91 [39,31-42,50]	31,85 [30,27-33,43]
	petite couronne	20,80 [19,67-21,92]	33,38 [32,04-34,73]	39,85 [38,29-41,41]	22,11 [20,70-23,51]
	grande couronne	22,83 [21,68-23,97]	26,47 [25,30-27,64]	35,57 [34,16-36,98]	14,49 [13,36-15,62]

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

La prévalence augmente à mesure que l'on s'éloigne de Paris, excepté dans le cas des vols de deux roues où la prévalence pour Paris est la plus forte (**tableau 91**).

Cependant, pareille observation est largement un artefact de la sous-motorisation parisienne (**tableau 91**). Quand on se borne aux seuls ménages équipés¹⁷¹, les différences entre zones se résorbent dans une large mesure. Toutefois, les habitants de grande couronne conservent une prévalence plus élevée pour les vols de voiture, mais elle s'explique par leur surmotorisation¹⁷². En revanche, l'observation des seuls ménages équipés n'annule pas, mais au contraire renforce, la survictimation des Parisiens propriétaires de deux roues¹⁷³.

On retrouve les mêmes caractéristiques par zones lorsque l'on s'intéresse à l'incidence et à l'incidence des ménages équipés.

À mesure que l'on s'éloigne de Paris, les vols de voiture tendent à réussir plus souvent (32,30 % de vols réalisés pour Paris contre 35,29 % pour la grande couronne). On observe une tendance similaire pour les deux roues (72,09 % de vols réalisés pour Paris contre 76,90 % pour

¹⁷¹ 53,95 % à Paris, 79,55 en petite couronne et 91,50 en grande couronne.

¹⁷² On passe de 17,39 % de ménages possédant deux véhicules à Paris à 34,27 en petite et 47,22 % en grande couronne.

¹⁷³ Alors pourtant que l'équipement en deux roues est moins important à Paris (32,52 %) qu'en banlieue (42,69 et 57,52 % respectivement pour la petite et la grande couronne).

la grande couronne). Par contre, pour les vols à la roulotte, la variation se fait en sens inverse, le taux de vols réussis diminuant à mesure que l'on s'éloigne de Paris-même.

Les atteintes aux véhicules ont plus souvent lieu dans la journée en grande couronne, puis en petite couronne qu'à Paris. Elles revêtent un caractère de proximité plus marqué à Paris (dans le quartier, près du domicile de la victime) qu'en banlieue ; cela signifie simplement que les banlieusards circulent davantage hors de leur zone de résidence que les Parisiens. Dans le cas des deux roues, cependant, il n'y a pas de grande variation en fonction de la zone.

À Paris, les atteintes dans la rue et dans un parking fermé sont plus courantes qu'en petite ou en grande couronne. En grande couronne, les proportions d'incidents dans un « parking ouvert » et « ailleurs » sont plus fortes qu'en petite couronne ou à Paris. Dans le cas d'un vol de deux roues, la situation diffère légèrement : si les vols sont plus courants dans la rue à Paris qu'en banlieue, ceux dans un parking fermé sont un peu plus courants en petite couronne.

C'est surtout en proche banlieue que les victimes d'atteintes aux véhicules sont plus nombreux que la moyenne à juger leur quartier difficile, notamment ceux d'entre eux qui ont été victimes de vol de voiture ou de deux roues.

Sauf pour les vols de deux roues, les ménages parisiens informent moins la police que ceux de Petite et de grande couronne. Si, en général, le type de zone n'influe pas sur les taux de plainte et sur l'appréciation de l'accueil par la police, les victimes de vols de vélo se distinguent encore une fois : elles déposent moins plainte à Paris (où elle se disent nettement plus souvent mal reçues), davantage en grande couronne.

Les victimes parisiennes qui déclarent l'incident à la police le font plus pour pouvoir faire ensuite une déclaration de sinistre que les victimes de petite et de grande couronne. Remarquons que si c'est le désir de punir l'auteur ou d'empêcher que l'incident ne se reproduise qui anime la victime, c'est plutôt chez celles qui résident en grande couronne.

↳ Les **vols de voiture** sont plus fréquents en petite et grande couronne qu'à Paris mais cela s'explique par le moindre équipement des ménages parisiens. Lorsque l'on s'intéresse uniquement aux ménages équipés, ce sont ceux de grande couronne qui sont le plus exposés, ceux de Paris et ceux de petite couronne encourant, à un niveau un peu inférieur, des risques équivalents.

C'est à Paris que les vols de voiture échouent le plus souvent. Les vols consommés augmentent lorsque l'on s'éloigne de la capitale. On trouve une plus grande proportion de vols de proximité dans la capitale qu'en banlieue. C'est à Paris que la proportion de vols dans la rue et les parkings fermés est la plus importante, alors que les vols ont plus lieu sur des stationnements

ouverts en grande couronne. Ceci est probablement dû à un parc de stationnement différent dans les trois zones.

↳ Les **vols à la roulotte** sont, comme les vols de voiture, plus fréquents en petite et grande couronne qu'à Paris mais cela s'explique, ici aussi, par le moindre équipement des ménages parisiens. Lorsque l'on s'intéresse uniquement aux ménages équipés, les Parisiens et les ménages de la petite couronne sont, avec des prévalences et des incidences équivalentes, les plus exposés, ceux de grande couronne n'arrivant que 3 points derrière pour la prévalence, 7 points pour l'incidence.

Les vols à la roulotte ont davantage un caractère de proximité dans la capitale et en petite couronne qu'en grande banlieue. De même, à Paris ils ont plus lieu dans la rue et dans un parking fermé que pour les autres zones. À l'inverse, le vol à la roulotte dans un parking ouvert est caractéristique de la grande couronne.

↳ Dans le cas des **dégradations et destructions** on observe une plus forte prévalence en petite et grande couronne qu'à Paris mais si l'on tient compte de l'équipement des ménages, les taux s'égalisent, à l'exception notable de l'incidence de la grande couronne qui s'établit à quelque 4 ou 5 points sous le niveau de Paris et de sa proche banlieue.

La part des destructions dans cet ensemble est très modeste (2,91 %) et si elle dépasse cette moyenne en grande couronne (3,16 %), elle est nettement en deçà à Paris même (1,81 % ; il s'agit il est vrai de 5 affaires).

Comme les autres types d'atteintes, elles ont plus souvent lieu la nuit à Paris qu'en banlieue. De la même manière, elles ont plus lieu dans la rue et dans un parking fermé à Paris que lorsque l'on s'en éloigne. Elles ont également plus lieu dans les parkings ouverts en grande et petite couronne qu'à Paris.

↳ Pour les **vols de deux roues**, la prévalence à Paris est légèrement plus élevée que celles de petite couronne et de grande couronne (qui, elles, sont proches). Mais, si l'on s'intéresse uniquement aux ménages équipés, les Parisiens sont nettement plus exposés ; viennent ensuite ceux de petite puis de grande couronne.

Les vols de deux roues sont un plus courants la nuit à Paris que lorsque l'on s'en éloigne. À la différence de ce que l'on avait pu observer pour les autres types d'atteintes, les vols de deux roues ne sont pas particulièrement réalisés plus souvent près du domicile ou dans le quartier, à Paris qu'en dehors.

VI – TYPES DE VICTIMES D'ATTEINTES AUX VÉHICULES

Nous allons maintenant nous intéresser aux différents types d'atteintes aux véhicules, pour chaque sorte d'atteinte.

Pour cela nous réaliserons pour chacune une analyse factorielle où les variables concernant l'atteinte elle-même, tout comme les caractéristiques de la victime, les types d'opinion et d'appréciation sur le cadre de vie, seront des modalités actives. Grâce à cette analyse nous réaliserons des classifications des victimes d'atteintes aux véhicules en différents groupes.

1. Les vols de voiture

Le **1^{er} facteur** (8,28 %) concerne le renvoi ou son absence. Du premier côté, on trouve des variables telles que dépôt de plainte, élucidation, satisfaction et insatisfaction à l'égard de la police, déclaration de sinistre suivie d'une indemnisation, satisfaction envers l'assurance, mais aussi la récupération du véhicule, l'absence de récupération ou la récupération d'un véhicule endommagé. De l'autre côté, on trouve l'absence de renvoi et de déclaration de sinistre, le vol consommé et la simple tentative.

Après un fort coude, un **2^e facteur** (3,88 %) oppose Paris à la Seine-Saint-Denis. Du premier côté, on trouve – outre Paris – les ménages de faible taille, les cadres et les retraités, ceux qui se déclarent satisfaits de leur cadres de vie et ceux qui se rangent parmi les *sociaux*. De l'autre, on trouve – outre la Seine-Saint-Denis – des ménages de plus grande taille, des ouvriers, des habitants de grands ensembles, des enquêtés insatisfaits de leur cadre de vie, des apeurés, des gens qui n'ont pas réussi à se faire rembourser par leur assurance et qui sont mécontents.

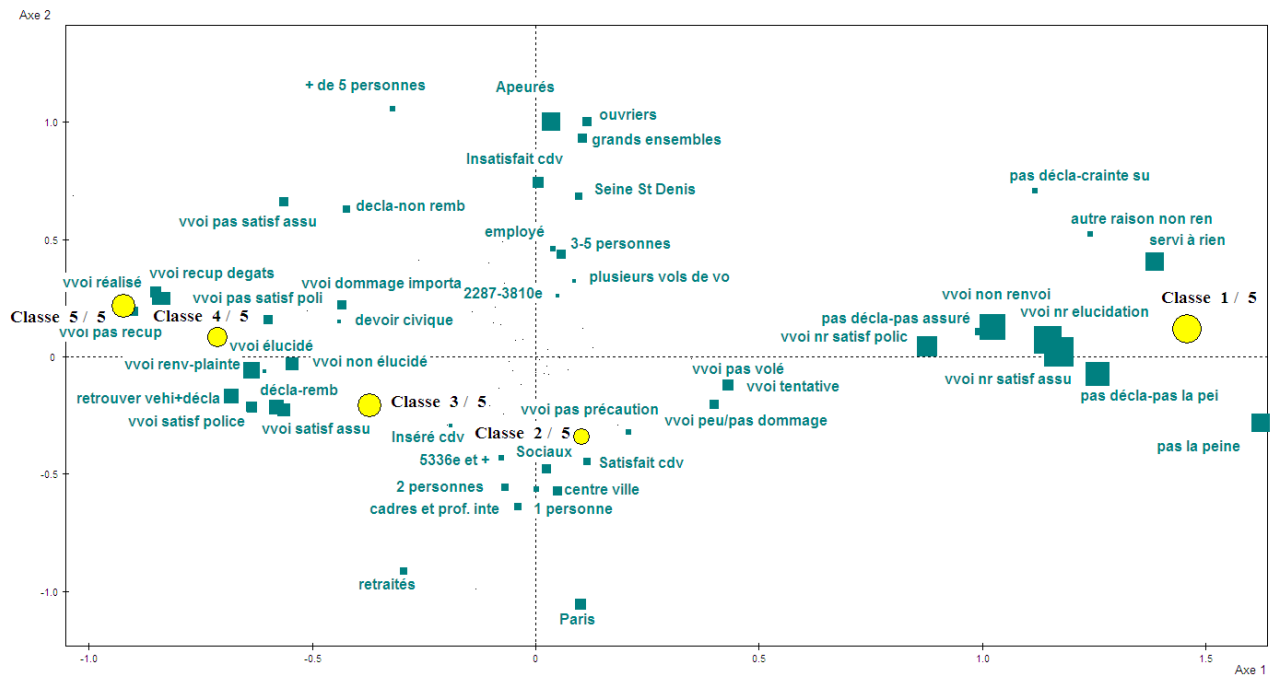
Le **3^e facteur** (3,72 %) oppose les vols nocturnes de proximité à ceux qui se sont déroulés ailleurs, éventuellement sur le lieu de travail, en journée.

Le **4^e facteur** (3,32 %) oppose des Parisiens à des banlieusards pavillonnaires. De ce côté-ci contribuent des variables telles que ménages de trois à cinq personnes, en pavillon, avec des revenus confortables, également des insatisfaits des équipements de leur quartier. De l'autre côté, on trouve – outre Paris – des revenus médiocres, un habitat en grands ensembles, des ménages d'une personne, un cadre de vie insatisfaisant, mais aussi un vol consommé, éventuellement la récupération de véhicules endommagés et une non-déclaration à l'assurance au motif d'un défaut de couverture du dommage.

Le **5^e facteur** (2,88 %) oppose des tentatives à des vols consommés. De ce côté-ci contribuent des variables telles que le vol réalisé, l'absence de récupération ou la récupération

d'un véhicule endommagé, des ménages de 3 à 5 personnes et des revenus moyens-supérieurs. De l'autre, des tentatives, en dehors du quartier, des revenus moyens inférieurs, des employés, des insécures, un renvoi pour des motifs punitifs quoique sans dépôt de plainte.

Figure 43. Analyse factorielle sur les variables de vols de voiture (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

L'analyse factorielle nous permet de créer une classification en cinq groupes.

La **1^{ère} classe** réunit le quart (26,32 %) des victimes de vols de voiture. Il s'agit d'incidents qui n'ont suscité de dommages que dans le quart des cas, presque uniquement des tentatives. Sont surreprésentés dans ce groupe les ménages de 3 à 5 personnes (56 contre 50 %), les enquêtés satisfaits de leur cadre de vie (43 contre 17 %), un peu les habitants de grands ensembles (17 contre 13 %). En tous cas, ils n'exercent aucun renvoi, ni vers la police, ni vers leur assurance¹⁷⁴. En bref, **un incident à peine esquissé n'a suscité aucune mobilisation**.

Il est intéressant de comparer avec la **2^e classe** (13,65 %) qui concerne également de simples tentatives mais qui ont cette fois suscité des réactions des victimes. Là encore, trois fois sur quatre, on ne mentionne pas de dommages, mais l'incident s'est déroulé au domicile de la victime et le plus souvent de nuit¹⁷⁵. Le profil des victimes diffère aussi peut-être du cas précédent : on note une légère surreprésentation des retraités (16 contre 10 %), des ménages

¹⁷⁴ 58 % parce que *ça n'en vaut pas la peine*, 16 % parce qu'il n'y a pas de dommage assuré, 7 % pour éviter une augmentation de leur prime d'assurance.

¹⁷⁵ Alors que dans la classe précédente, les tentatives diurnes étaient surreprésentées.

d'une ou deux personnes, des insécures (34 contre 26 %), des revenus moyens inférieurs et des habitants des Yvelines (19 contre 12 %). En tous cas, on note une surreprésentation du renvoi à la police avec une visée répressive (46 contre 16 %) quoique sans que l'on aille nécessairement toujours jusqu'à un dépôt de plainte formel (29 contre 5 %) ; la satisfaction envers la police est doublée (57 contre 27 %). Si l'absence d'élucidation reste hégémonique, on note cependant une augmentation notable des cas d'élucidation (19 contre 6 %). En revanche, le recours à l'assurance semble moins marqué : l'absence de déclaration de sinistre est doublée par rapport à l'ensemble des victimes de vols de voiture. **Enfin, des tentatives qui ne respectent pas la sanctuarisation du domicile suscitent des réactions de renvoi vers la police.**

La **3^e classe** (21,63 %) est encore constituée par des tentatives, au domicile, de nuit, et, en sus à répétition. Cette fois la proportion de dommages importants est élevée (54 contre 48 %). Les victimes semblent aisées : sont surreprésentés les cadres (34 contre 19 %), les revenus les plus élevés (24 contre 17 %), les ménages de 3 à 5 personnes, légèrement les habitants des Hauts-de-Seine (14 contre 10). Leur réaction est vigoureuse : presque tous déposent plainte, mais l'élucidation est pratiquement inexistante et le mécontentement envers la police est beaucoup plus répandu qu'en moyenne. Ils souscrivent aussi une déclaration de sinistre, mais cette fois avec succès puisque l'indemnisation est généralisée. Du coup, la satisfaction envers l'assurance atteint des niveaux élevés (78 contre 51 %). **Des tentatives accompagnées de circonstances aggravantes et souvent de dommages déclenchent au sein d'une population plutôt aisée des renvois tous azimuts.**

Avec la **4^e classe** (17,19 %), la scène change complètement. Il ne s'agit plus cette fois d'un vol de proximité : il se déroule toujours hors du quartier où réside la victime, souvent de jour (66 %), moins rarement qu'en moyenne dans un contexte professionnel (22 contre 6 %). Le vol réussit deux fois sur trois et les dommages sont importants dans la même proportion. Ajoutons que la victime récupère son bien endommagé deux fois plus souvent qu'en moyenne (36 contre 18 %). Des caractéristiques des victimes de cette classe, on ne sait pas grand-chose, seulement que les revenus moyens supérieurs y sont un peu plus nombreux que parmi l'ensemble des victimes de vols de voiture (22 contre 16 %). La plainte est quasiment généralisée au sein de cette classe, quoique sans entraîner d'élucidation. La déclaration de sinistre l'est aussi, avec succès dans les trois quarts des cas. Du coup, 67 % sont satisfaits de leur assurance et 27 % mécontents. Notons encore que 80 % des membres de cette classe annoncent qu'ils ont pris des précautions à la suite de cette victimation. **Un incident sérieux hors quartier entraîne des renvois généralisés.**

Enfin, la **5^e classe** (21,22 %) concerne des vols consommés suivis dans la moitié des cas d'une récupération du véhicule endommagé. Mais cette fois, il s'agit d'un vol (unique) de proximité, dans le quartier, le plus souvent dans la rue. Dans les deux tiers des cas, on mentionne des dommages conséquents. Les victimes se caractérisent par une surreprésentation de l'insatisfaction envers le cadre de vie (31 contre 26 %), de l'habitat en grands ensembles (18 contre 13 %), enfin des étudiants (14 contre 10 %). Le dépôt de plainte y est très général, le plus souvent surtout dans l'espoir de récupérer le véhicule. L'élucidation est à peu près totalement absente. La moitié des membres de la classe se déclarent satisfaits de la police et le tiers mécontents. 70 % des membres de cette classe ont obtenu un remboursement de leur assurance.

Un vol de proximité consommé entraîne des renvois généralisés.

➤ L'enquête de 2001 permettait de dégager cinq groupes : *tentatives, travail, quartier, moins de 20 ans et Parisiens*. L'enquête 2003 présente des groupes différents. Comme pour le cambriolage, les caractéristiques des enquêtés pesaient moins en 2003 sur la constitution des groupes que celles des faits et que les renvois opérés par la victime. Cependant, nous retrouvons trois dimensions principales : les renvois, la consommation du vol et l'importance des dommages. Dans la présente enquête, il est intéressant de noter que de simples tentatives peuvent entraîner des renvois si elles s'accompagnent de circonstances aggravantes. Parmi les vols consommés, on discerne des profils assez différents selon que le vol a été ou non commis dans le quartier où réside la victime.

2. Les vols à la roulotte

Un **1^{er} facteur** (8,08 %) concerne les **renvois**. Parmi les fortes contributions d'un côté, on trouve le dépôt de plainte, la déclaration de sinistre, avec ou sans remboursement, la satisfaction ou l'insatisfaction envers la police et l'assurance¹⁷⁶. De l'autre, c'est surtout l'absence de renvoi.

Après un fort coude, le **2^e facteur** (4,22 %) caractérise le **vol de proximité**. On trouve d'un côté de fortes contributions de variables comme le vol dans le quartier, près du domicile de la victime, de nuit, les simples tentatives, mais aussi la résidence en grands ensembles, le mécontentement à l'égard de son cadre de vie, les *apeurés*. De l'autre côté, contribuent les vols consommés, hors quartier, diurnes, sans lien ni avec le domicile, ni avec le lieu de travail.

Le **3^e facteur** (3,82 %) oppose **Paris à la grande banlieue**. Du premier côté, contribuent fortement des variables comme Paris, le vol nocturne, dans son quartier, mais aussi les cadres,

¹⁷⁶ En ce qui concerne l'assurance, c'est la satisfaction qui contribue le plus fortement ; en ce qui concerne la police, c'est l'insatisfaction.

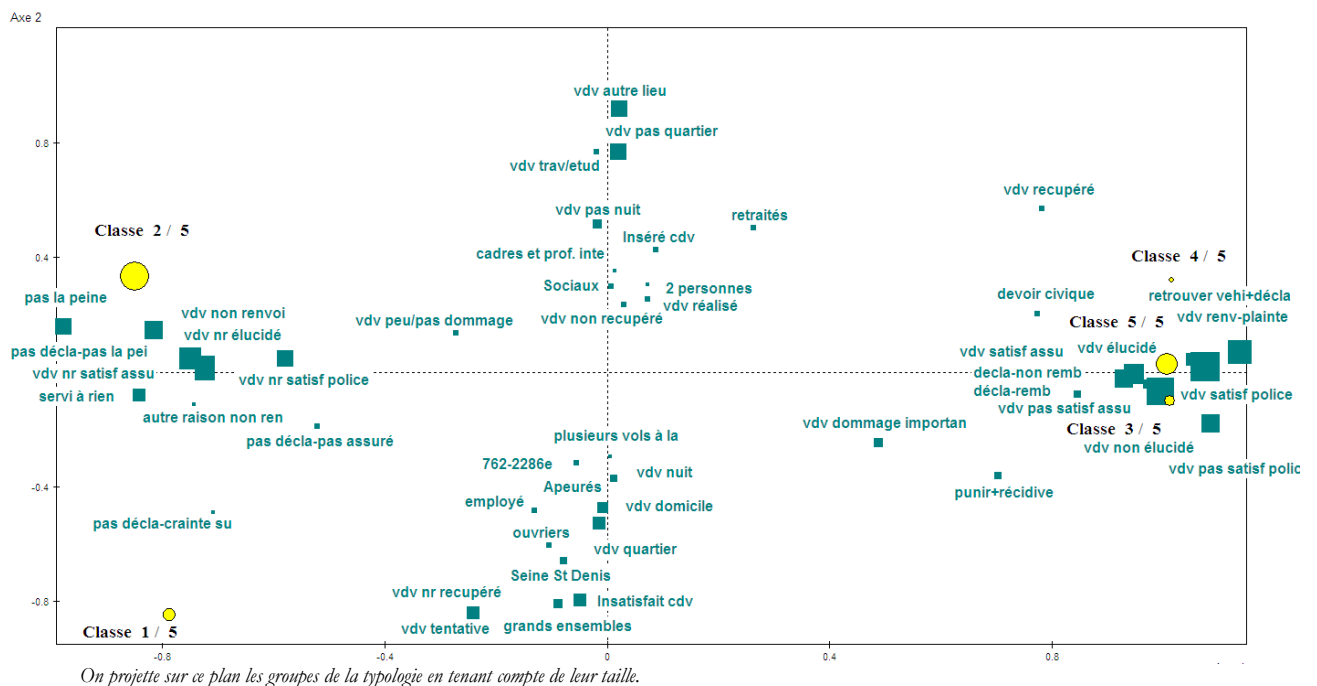
professions intellectuelles et libérales, les personnes vivant seules et les *sociaux*. De l'autre, on trouve la Seine-et-Marne, le vol diurne, loin de chez soi, sur les lieux du travail, mais aussi l'habitat pavillonnaire, les ménages de 3 à 5 personnes, les *apeurés*.

Le 4^e facteur (3,59 %) oppose **tentatives et vols réalisés**. De ce côté-là, on trouve de fortes contributions de variables comme la tentative, l'absence de dommages, la satisfaction envers l'assurance. De l'autre côté, on voit contribuer le vol consommé, l'absence de récupération du bien dérobé, les dommages importants, l'absence de déclaration de sinistre, le mécontentement envers l'assurance, un cadre de vie jugé insatisfaisant.

Un 5^e facteur (3,19 %) oppose **zone pavillonnaire et grands ensembles**. Du premier côté, on trouve des contributions de variables comme habitat pavillonnaire, ménages de 3 à 5 personnes, enquêtés bien insérés dans leur quartier, *apeurés*. De l'autre, on trouve habitat en grands ensembles, retraités, revenus moyens inférieurs, mécontentement envers le cadre de vie et *insécures*.

À partir de cette analyse factorielle, nous avons construit une classification en cinq groupes :

Figure 44. Analyse factorielle sur les variables de vols à la roulotte (plan des deux premiers facteurs)



Une 1^{ère} classe réunit le sixième (16,18 %) des victimes de vol à la roulotte. Il s'agit de simples tentatives, sans grand dommage, dans le quartier. Les victimes ont, plus que proportionnellement, des revenus modestes, vivent dans des ménages de 3 à 5 personnes,

habitent la Seine-Saint-Denis, et critiquent leur cadre de vie. Elles ne se sont tournées ni vers la police, ni vers l'assurance. **En somme de simples tentatives en milieu défavorisé n'entraînent aucune mobilisation de la part de ceux qui en sont victimes.**

La **2^e classe** est beaucoup plus importante (38,63 %). Ici le vol a été consommé et l'on n'a pas retrouvé l'objet dérobé ; pour autant, les dommages sont faibles. Il s'agit, plus souvent qu'en moyenne, d'un vol diurne, dans la rue, hors de son quartier. Il n'y a ni renvoi à la police, ni déclaration de sinistre, ni prise de précautions particulières. **Bref, un « petit » vol à la roulotte laisse aussi ses victimes inertes.**

La **3^e classe** est de taille limitée (11,89 %). Cette fois, il s'agit d'un vol qui a entraîné des dommages conséquents (65 contre 36 %) sans que l'objet dérobé ait été ensuite retrouvé. De surcroît, ce n'est pas la première fois que les membres de cette classe sont victimes de vols à la roulotte. Plus souvent qu'en moyenne, ce larcin s'est déroulé dans un contexte professionnel. La victime se range plus souvent qu'en moyenne parmi les *apeurés* et ne jouit que de revenus modestes ou médiocres. Par devoir civique et aussi dans l'espoir de retrouver le bien volé, elle dépose généralement une plainte (77 contre 37 %), mais la proportion d'insatisfaits à l'égard de la police est très forte (51 contre 31 %). De même, les quatre cinquièmes n'ont pas réussi à se faire rembourser par leur assurance et le mécontentement est là aussi très élevé. **Voici donc un vol conséquent pour lequel la victime n'obtient aucun concours effectif.**

La **4^e classe** est minusculaire (3,77 %). On le comprend : il est question d'affaires élucidées par la police, de récupération du bien dérobé, de remboursement satisfaisant par l'assurance, de satisfaction quasi-unanime à l'égard tant de la police que de l'assurance... bref d'un cas de figure qui constitue une rareté parmi les vols à la roulotte. Parmi les membres de ce groupe sont surreprésentés les habitants de l'Essonne et ceux qui ne reprochent à leur quartier que son défaut d'équipements. **Cette petite classe constitue une sorte d'image d'Épinal de circonstances qui se rencontrent rarement.**

Enfin la dernière classe est conséquente (29,52 %). Le vol, sans précédent, s'est passé de nuit, dans la rue, à proximité du domicile de la victime. Le dommage est important et le bien dérobé n'a pas été récupéré. Du coup, la plainte est presque unanime (83 contre 37 %) quoique le renvoi non suivi d'un dépôt formel de plainte soit aussi plus fréquent qu'en moyenne. Les membres de cette classe se partagent entre satisfaits et mécontents de la police ; de toute manière, l'élucidation est pratiquement toujours absente (88 %). En revanche, trois fois sur quatre, ils obtiennent un remboursement de leur assurance et en sont satisfaits. Ces victimes sont plus que proportionnellement des habitants des Hauts-de-Seine et des *sociaux*. **Un vol conséquent**

commis dans le quartier de la victime entraîne un renvoi à la police et aussi une déclaration de sinistre suivie d'un remboursement.

➤ L'enquête de 2001 faisait ressortir quatre groupes : *insignifiance, banlieue, parisien et jeunesse*. La classification de 2003 se construisait moins par rapport aux caractéristiques des victimes plus par rapport à leurs renvois. Cette fois-ci, on trouve d'abord des tentatives ou des vols de faible ampleur qui laissent leurs victimes inertes, puis des vols conséquents qui entraînent des renvois avec des résultats divers. Bien que les profils des membres de chaque classe ne soient pas très clairement dessinés, on devine que ceux qui obtiennent les concours les plus satisfaisants – de leur assurance – sont d'un statut plus aisé que les premiers.

3. Dégradations et destructions de véhicules

Le **1^{er} facteur** (8,57 %) concerne le **renvoi**. Parmi les variables contribuant fortement à l'inertie du facteur, on peut citer d'un côté : le dépôt de plainte, les différents motifs de renvoi à la police, la satisfaction et l'insatisfaction à l'égard de cette administration, l'absence d'élucidation, la déclaration de sinistre qu'elle ait ou non permis d'obtenir un remboursement et la satisfaction envers l'assurance, enfin l'importance des dommages subis. De l'autre côté, on trouve l'absence de renvoi tant à la police qu'à l'assurance et les différents motifs de cette abstention.

Après un fort coude, le **2^e facteur** (4,25 %) concerne la **victimation de proximité**. On note parmi les fortes contributions à l'inertie du facteur, d'un côté, la dégradation qui prend place dans le quartier où habite la victime, près de son domicile et de nuit, mais aussi des variables qui suggèrent un profil de victimes peu favorisées : ouvriers, habitants de grands ensembles, enquêtés jugeant leur cadre de vie insatisfaisant, *apeurés*. De l'autre côté, on relève des variables comme la dégradation hors de son quartier, sur les lieux du travail ou ailleurs, de jour, mais aussi la déclaration de sinistre suivie d'une indemnisation par l'assurance.

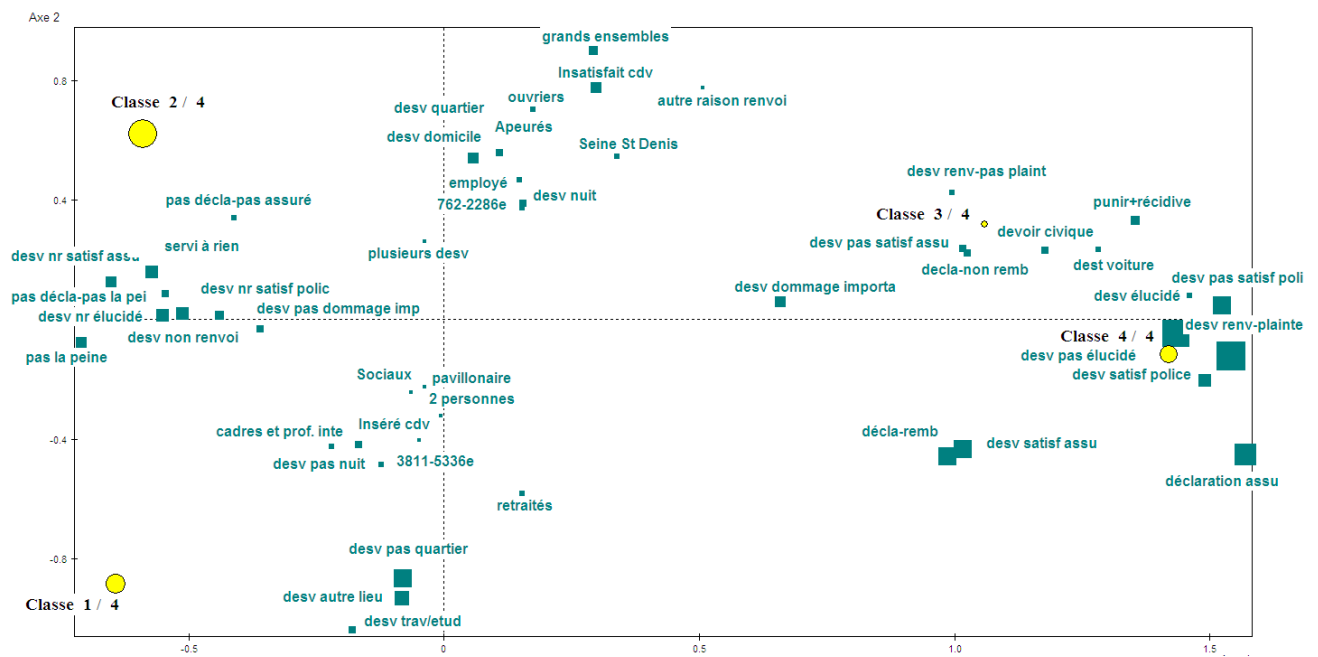
Un **3^e facteur** (4,03 %) oppose **Paris à la grande banlieue**. De ce côté-là, on trouve, outre Paris, des variables telles que la dégradation du véhicule subie dans son quartier, de nuit, par des cadres ou professions libérales et intellectuelles, des personnes vivant seules, des enquêtés satisfaits de leur cadre de vie, enfin des *sociaux*. De l'autre côté, contribuent des variables telles que la dégradation de jour, hors quartier, ni au domicile, ni dans le lieu de travail, le logement en pavillon, la Seine-et-Marne, les ouvriers, des ménages de 3 à 5 personnes, les *apeurés*.

Un **4^e facteur** (3,18 %) concerne la **satisfaction envers l'assurance**. On repère d'un côté les contributions de variables telles que la déclaration de sinistre suivie d'une indemnisation, la

satisfaction envers l'assurance ; mais aussi des ménages de 3 à 5 personnes, de bons revenus, des enquêtés bien insérés dans leur cadre de vie, également des *apeurés* par la délinquance. De l'autre côté, on note les contributions de variables comme la déclaration de sinistre infructueuse, l'insatisfaction envers son assurance ; mais aussi des retraités, des enquêtés vivant seuls ou en couple, des revenus modestes ou médiocres, enfin des personnes préoccupées par la sécurité.

L'analyse factorielle permet de construire une classification en quatre classes.

Figure 45. Analyse factorielle sur les variables de dégradations et destructions de véhicules (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

La **1^{ère} classe** réunit un gros quart (27,83 %) des victimes de dégradations de véhicules. Il s'agit d'incidents qui n'ont **rien à faire avec le quartier** où vit l'enquêté. Parfois (dans 20 au lieu de 8 % en moyenne) ils sont liés à son activité professionnelle, mais c'est loin d'être un cas général. De toute manière, cet incident, généralement isolé et plutôt diurne, s'est déroulé hors de la voie publique et n'a pas entraîné des dommages notables. Les enquêtés, plutôt de revenus moyens supérieurs et plutôt de ménages de faible taille, n'opèrent aucun renvoi ni envers la police, ni envers leur assureur.

La **2^e classe** est beaucoup plus importante (40,89 %). Cette fois-ci, la dégradation – qui n'est pas la première – s'est passée de nuit, **dans le quartier** de la victime, dans la rue près de son domicile. Plus que proportionnellement, le membre de cette classe habite Paris. Comme les

dommages subis sont modestes, il ne se tourne jamais vers la police et même moins que proportionnellement vers son assureur ; il prend moins de précautions que la moyenne des victimes de dégradations de véhicules.

La **3^e classe** est très peu nombreuse (6,79 %). Cette fois-ci, les dommages sont estimés **sérieux** dans deux cas sur trois (au lieu de 15 % en moyenne). On sait peu de choses du profil des membres de cette classe sauf que les ouvriers y sont surreprésentés. En tous cas, le recours à l'assurance y est généralisé, mais sans beaucoup de succès ce qui entraîne un fréquent mécontentement. Le dépôt de plainte est moins général mais toutefois deux fois plus fréquent qu'en moyenne (49 contre 22 %) ; bien que la fréquence d'élucidation soit triple de la moyenne (9 contre 3 %), elle reste insignifiante et l'insatisfaction envers la police est assez répandue.

Dans la **4^e et dernière classe** aussi (24,49 %), les dommages sont jugés sérieux dans les deux tiers des cas. Mais cette fois, la dégradation a été perpétrée de nuit, dans le **quartier** où vit l'enquêté, souvent même à son domicile et en dehors de la voie publique. Les membres de cette classe sont plus qu'en moyenne des retraités, vivant dans un quartier qui ne les satisfait pas. Le taux de plainte est très élevé (76 contre 22 % en moyenne), mais aussi le renvoi à la police sans formalisation ultérieure d'une plainte (11 contre 3 %). 44 % sont insatisfaits de cette administration et 32 % s'en déclarent satisfaits. Il est vrai que l'absence d'élucidation reste massivement de règle. En revanche, 69 % d'entre eux ont souscrit avec succès une déclaration de sinistre de sorte que la satisfaction à l'égard de l'assurance est massive.

➤ L'enquête de 2001 permettait de dégager quatre groupes : *rareté des dommages, assurance, banlieues et Parisiens*. Les groupes de l'enquête 2003 étaient différents ; ils étaient construits moins par rapport aux caractéristiques des enquêtés que par rapport à leurs renvois. On trouvait cependant, comme en 2001, un groupe défini par le renvoi à l'assurance ; ce qui était expliqué par le fait que *l'assurance joue un rôle globalement marginal dans le règlement de ce contentieux donc sa mobilisation suffit à rassembler ceux qui y recourent*. Dans la présente campagne, on note l'importance de l'opposition entre dégradation de proximité et victimation sans rapport avec son cadre de vie ; cette variable se combine avec l'importance des dommages pour déterminer l'attitude de la victime. Le recours à la police ne tient en la matière qu'une place très marginale et dénuée de signification ; en revanche, l'assurance joue un rôle plus important, toutefois elle ne donne vraiment satisfaction que dans la dernière classe.

4. Les vols de deux roues

Comme d'habitude, un **1^{er} facteur** (8,76 %) concerne les **renvois**. Parmi les variables contribuant fortement à son inertie, on trouve d'un côté les deux roues à moteur, son éventuelle récupération, le dépôt de plainte, la satisfaction et l'insatisfaction à l'égard de la police, la déclaration de sinistre sans remboursement, mais le plus souvent avec, l'insatisfaction mais surtout la satisfaction à l'égard de l'assurance. De l'autre côté contribuent l'absence de renvoi à la police et à l'assurance.

Après un fort coude, un **2^e facteur** (4,73 %) oppose **vélo et deux roues à moteur**. Contribuent fortement de ce côté-là, outre le fait qu'il s'agisse d'un vélo, le vol consommé et l'absence de récupération. De l'autre côté, on trouve les deux roues à moteur, la tentative, la récupération de l'engin dérobé et les dommages importants.

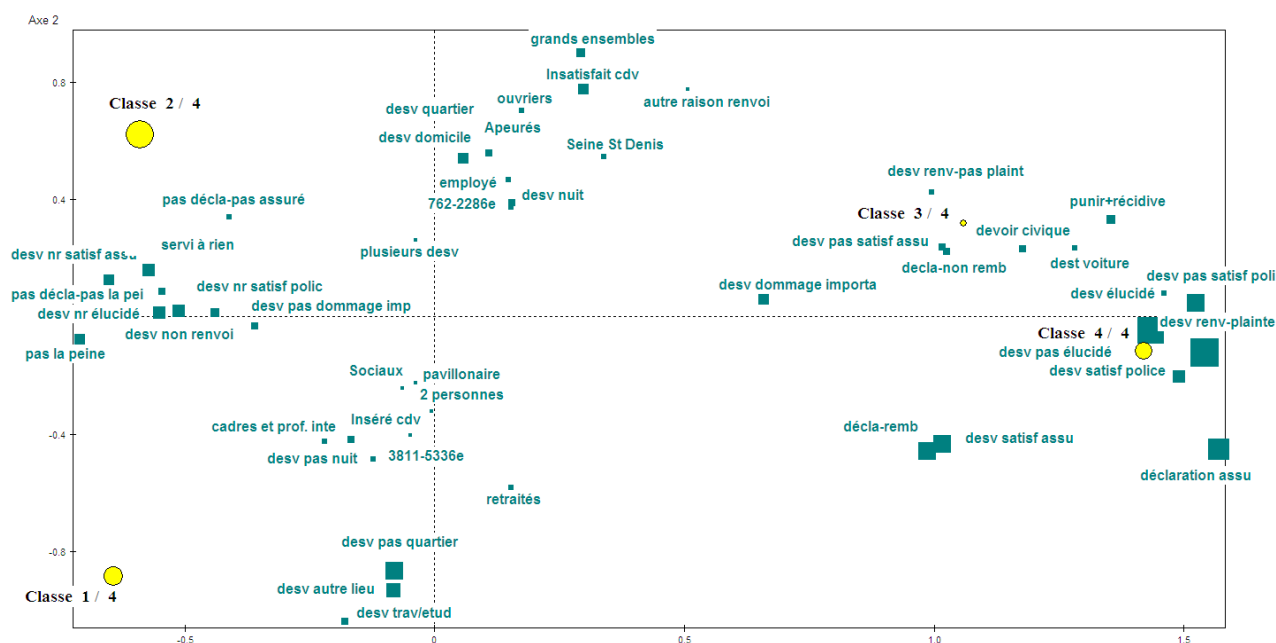
Le **3^e facteur** (4,43 %) oppose **Paris à la proche banlieue**. De ce côté-là, on trouve, outre le fait d'habiter Paris, le vol hors du quartier où vit la victime, sans lien non plus avec son lieu de travail, dans la rue, mais aussi les cadres, les ménages unipersonnels et les enquêtés se rangeant parmi les *sociaux*. De l'autre côté, on repère les contributions de variables comme la Seine-Saint-Denis, les vols de proximité, au domicile, en dehors des voies publiques, les ouvriers, les employés, les ménages de 3 à 5 personnes, les enquêtés qui critiquent leur cadre de vie et ont peur de la délinquance.

Le **4^e facteur** (3,83 %) oppose **Paris à la grande banlieue**. De ce côté-là, contribuent des variables telles que Paris, les vols de proximité (dans le quartier, au domicile), nocturnes, l'habitat en grands ensembles, les personnes vivant seules et les enquêtés insatisfaits de leur cadre de vie. De l'autre côté contribuent la Seine-et-Marne, le Val-d'Oise, les vols diurnes, sur la voie publique, hors du quartier plutôt sur le lieu de travail, les enquêtés qui ne reprochent à leur environnement qu'un manque d'équipement.

Enfin le **5^e facteur** (3,11 %) concerne la **satisfaction envers la police et l'assurance**. Contribuent d'un côté la satisfaction envers la police et surtout l'assurance, ceux qui ont été remboursés, les revenus élevés et aussi les étudiants. De l'autre côté, on relève l'insatisfaction envers la police et surtout l'assurance, ceux qui n'ont pas réussi à obtenir une indemnisation, les employés, les revenus moyens ou médiocres, ceux qui se déclarent insatisfaits de leur cadre de vie.

L'analyse factorielle permet une classification en quatre classes.

Figure 46. Analyse factorielle sur les variables de vols de deux roues (plan des deux premiers facteurs)



On projette sur ce plan les groupes de la typologie en tenant compte de leur taille.

La 1^{ère} classe réunit le cinquième (23,19 %) des victimes de vols de deux roues. Il s'agit presque toujours d'une tentative ; en tous cas, le véhicule a été récupéré. Dans la moitié des cas (52 contre 33 %) il s'agissait d'un véhicule à **moteur**. Du coup, les dommages sont jugés importants dans plus de la moitié des cas (58 contre 25 %). Des membres de cette classe, on sait seulement que les étudiants y sont plus nombreux que parmi l'ensemble des victimes de vols de deux roues (28 contre 18 %). En tout état de cause, ils n'exercent **aucun renvoi** ni à la police, ni à l'assurance (parce que *ça n'en valait pas la peine*, ce qui contredit l'impression d'importance des dommages subis).

La 2^e classe est plus importante (33,56 %). Il s'agit d'un vol de **vélo**, réalisé de jour, au domicile et pas sur la voie publique. Bien que le bien n'ait pas été récupéré, le dommage est jugé peu sérieux. Les membres de cette classe sont un peu plus souvent que la moyenne (18 contre 11 %) des ouvriers, aussi des membres de ménages de 3 à 5 personnes (53 contre 48 %). Comme dans le cas de la classe précédente, ils n'exercent aucun renvoi : les deux tiers estiment qu'il n'aurait servi à rien de se tourner vers la police ; la moitié pensent que le vélo n'était pas assuré et l'autre moitié qu'il ne valait pas la peine de souscrire une déclaration de sinistre.

La 3^e classe est un peu plus nombreuse que la première (25,24 %). Il s'agit d'un vol consommé, hors de la voie publique et les dommages ne sont pas estimés importants. Pour

autant, les membres de cette classe¹⁷⁷ se tournent très généralement vers la police, dans 12 % des cas sans aller jusqu'à formaliser une plainte, dans 74 % en y procédant. Plus de la moitié d'entre eux sont insatisfaits de cette administration. Mais un tiers l'est aussi de l'assurance : c'est la proportion de ceux qui ont vainement tenté de se faire indemniser. C'est cette **insatisfaction** envers les recours que l'on a tenté de mobiliser qui semble caractériser cette classe.

La **4^e et dernière classe** (18,01 %) concerne un vol consommé de **deux roues à moteur**, assez souvent de nuit (46 contre 34 %) et hors du quartier (48 contre 39 %). Les membres de cette classe sont plus retraités que la moyenne des victimes de vols de deux roues, plus satisfaits aussi de leur cadre de vie (46 contre 34 %) et ils habitent deux fois plus souvent (15 contre 8 %) la Seine-et-Marne. Bien que le dommage soit jugé mineur dans 87 % des cas, le dépôt de plainte est de règle (88 %) sans élucidation trois fois sur quatre, mais avec élucidation quand même dans 17 % des cas (contre 4 % en moyenne). Une petite moitié se déclare satisfaite de l'intervention policière, un gros tiers mécontent. En tous cas, les trois quarts parviennent à se faire rembourser par leur assurance et la satisfaction prévaut.

➤ L'enquête de 2001 permettait de dégager quatre groupes : *indemnisation, punitifs, jeunes* et *Parisiens*. Dans l'enquête 2003, pour les vols de deux roues comme pour les autres atteintes aux véhicules, ce sont surtout les stratégies de renvoi qui différencient les groupes. Toutefois, on devinait à l'arrière-plan des différences de statut social ; ainsi ceux qui mobilisaient l'assurance avec succès avaient une position sociale plus assurée que les autres. Dans la présente campagne, on relève l'importance de la distinction entre vol de vélo – qui n'entraîne aucune suite – et vol de deux roues à moteur qui amène généralement une mobilisation beaucoup plus conséquente, à condition toutefois qu'il n'en soit pas resté à une simple tentative (comme dans la classe 1). Le contraste entre les classes 3 et 4 montre qu'il n'est pas toujours aisé de se faire indemniser pour cette victimisation.

¹⁷⁷ Où les revenus moyens supérieurs sont plus fréquents qu'en moyenne (26 contre 18 %).

INSÉCURITÉ, VICTIMATIONS ET TERRITOIRES

Pour essayer de prendre une vue globale des manières dont s'organisent sur différents territoires les peurs, les préoccupations et les victimations, nous avons réparti les individus dans les classes d'une typologie géosociale, avant d'analyser les spécificités de chacune de ces classes au point de vue de l'insécurité et des victimations.

On procède d'abord à une analyse factorielle où interviennent en variables actives :

- le découpage par département,
- avec pour ce qui concerne Paris une partition en trois zones Nord-Nord-est (10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements), Centre (2^e, 3^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13 et 17^e arrondissements), Sud-Sud-ouest (1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements), selon le prix au m² des logements d'après la base trimestrielle des indices du notariat (INSEE, base BIEN).
- un zonage morphologique construit par l'IAU-ÎdF en combinant trois logiques (d'agglomération, morphologique et de discontinuité géographique) et deux critères morphologiques (taux d'espaces urbanisés et densité humaine). Il distingue l'agglomération de Paris (communes du centre, communes denses, autres communes majoritairement urbanisées, autres communes), les autres agglomérations (principales communes, autres communes), l'espace rural (communes rurales)¹⁷⁸.
- la présence dans la commune d'une ZUS, ZRU ou ZFU¹⁷⁹. Comme ces zonages se superposent, on a utilisé une variable composée en quatre modalités : ZFU, ZRU hors ZFU, ZUS hors ZRU et ZFU, non ZUS/ZRU/ZFU.
- la typologie Préteceille¹⁸⁰ qui distingue en Île-de-France les îlots d'habitation en types supérieurs (élite dirigeante ; cadres d'entreprise ; cadres-professions libérales-professions de l'information, des arts et du spectacle-commerçants), types moyens (avec surreprésentation des catégories supérieures ; classes moyennes qualifiées ; catégories moyennes, employés et ouvriers ; professions artistiques, ouvriers non qualifiés, précaires et chômeurs ; fonction publique, police armée), types populaires ouvriers (ouvriers, artisans, agriculteurs ; ouvriers et employés).

¹⁷⁸ <http://www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/le-nouveau-decoupage-morphologique.html>.

¹⁷⁹ ZUS : zone urbaine sensible ; ZRU : zone de redynamisation urbaine ; ZFU : zone franche urbaine.

¹⁸⁰ PRÉTECEILLE, 2003, 22-41. Pour l'analyse des enquêtes franciliennes tout au moins, cette typologie s'avère plus performante pour notre objet que celle de Tabard que nous avons utilisée précédemment (POTTIER *et al.*, 2002).

- le type d'habitat selon une variable construite qui distingue l'appartement en quartier pavillonnaire, la maison en quartier pavillonnaire, le grand ensemble, l'habitat de centre-ville, l'habitat d'autre quartier.

- la typologie – analysée plus haut – des opinions des enquêtés sur leur cadre de vie.

Le **1^{er} facteur** (10,65 % de la variance) oppose :

- d'un côté, les autres communes à majorité urbaine de l'agglomération parisienne, celles comprenant une ZFU, les îlots de type moyen qualifié ou ouvrier-artisan-agriculteur, l'habitat en quartier pavillonnaire,

- de l'autre, les communes centres de l'agglomération parisienne, Paris Centre, Nord Nord-est, Sud Sud-ouest, les communes ou arrondissement avec une ZUS, les îlots de type supérieur, soit élite dirigeante, soit cadres (mais pas cadres d'entreprise), l'habitat de centre-ville.

Bref, il oppose **Paris** à sa banlieue.

Le **2^e facteur** (7,72 %) oppose :

- d'un côté les communes denses de l'agglomération parisienne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, les communes avec ZFU ou ZRU, les îlots de type ouvrier (ouvriers et employés), un cadre de vie jugé défavorisé, l'habitat en grand ensemble.

- de l'autre, les autres communes de l'agglomération parisienne, celles des autres agglomérations, l'espace rural, la Seine-et-Marne, les communes sans ZUS, les îlots de type moyen qualifié, l'habitat en maison dans des quartiers pavillonnaires.

Au total, ce facteur oppose la **proche à la grande banlieue**.

Le **3^e facteur** (6,24 %) oppose :

- d'un côté, Paris Nord-Nord-est, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis, les communes ou arrondissements avec ZFU ou ZUS.

- de l'autre, les communes denses de l'agglomération parisienne, les Hauts-de-Seine, les communes sans ZUS, mais aussi des communes avec ZRU.

En résumé, il oppose la partie de Paris et les départements concentrant beaucoup de zones de **relégation** à la partie **riche** de la banlieue proche.

À partir des coordonnées des individus sur les cinq premiers axes factoriels, nous avons procédé à une classification de ceux-ci en six groupes. Pour avoir une idée de la distribution spatiale de la variable géosociale ainsi construite, on affecte à chaque commune le groupe qui la

caractérise au mieux (groupe modal). La quasi-totalité des communes (*cf.* liste en **annexe 3**) se trouve caractérisée par une variable géosociale communale.

Une **1^{ère} classe** réunit le sixième (14,18 %) des enquêtés. La moitié (contre 7 % dans l'ensemble de l'échantillon) est concentrée dans les arrondissements du Sud et Sud-ouest de Paris et tous les enquêtés habitant cette zone sont dans cette classe. Un petit tiers se trouve dans les arrondissements centraux¹⁸¹ et le surplus dans quelques communes cossues¹⁸² qui, le plus souvent, jouxtent Paris. Ils habitent plus que proportionnellement des îlots peuplés par les élites dirigeantes¹⁸³ ou par des cadres (pas des cadres d'entreprise)¹⁸⁴. Les communes ou arrondissements où ils vivent ne comprennent pas de zones de relégation.

Les membres de cette classe recourent plus que la moyenne de l'échantillon aux transports en commun et à la marche à pied, un trait caractéristique des Parisiens.

Les cadres et membres de professions libérales ou intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans cette classe (34 *vs* 19 %). Les 20-29 ans mais aussi les plus de 75 ans, ainsi que les ménages d'une seule personne sont surreprésentés. Moins rarement qu'en moyenne, les membres de cette classe ont été élevés dans une religion et la pratiquent. Ceux qui se classent au centre-droit ou au centre-gauche de l'échelle politique sont plus nombreux que dans l'ensemble de l'échantillon.

Plus que proportionnellement, les membres de cette classe se classent parmi les *sociaux* définis dans la typologie sur le sentiment d'insécurité. Plus fréquemment qu'en moyenne, ils assignent au gouvernement comme première priorité la lutte contre le chômage, la pauvreté, voire la pollution. Leurs scores de peur sont, en toutes circonstances, inférieurs à la moyenne.

En revanche, ils sont plus exposés que la moyenne aux vols personnels, aux agressions et aux cambriolages, mais moins aux vols de et dans les voitures.

En résumé, **ces habitants des quartiers huppés de Paris (et de quelques communes cossues attenantes) sont un peu plus exposés que la moyenne à la victimation, mais très peu sensibles au sentiment d'insécurité.** On pourrait parler de **Parisiens aisés** auxquels s'agrège une petite minorité provenant de quelques communes cossues de banlieue.

¹⁸¹ En fait, tous les enquêtés résidant dans les 2^e, 3^e, 9^e et 12^e arrondissements et 89,6 % de ceux résidant dans le 13^e se rangent dans cette classe.

¹⁸² Boulogne (n=80), Versailles (n=47), Vincennes (n=40), Chambourcy (n=4), Enghien-les-Bains (n=6), Neuilly-sur-Seine (n=46), Saint-Mandé (n=12), Nogent-sur-Marne (n=12), Saint-Germain-en-Laye (n=23).

¹⁸³ 41,9 % des enquêtés dans ce cas sont regroupés dans cette classe.

¹⁸⁴ Les trois quarts des enquêtés dans ce cas sont regroupés dans cette classe.

Une **2^e classe** est de taille plus restreinte (9,33 %). Tous ses membres habitent des communes ou arrondissements comprenant des ZUS. Les deux tiers d'entre eux habitent les arrondissements Nord et Nord-est de Paris et le tiers restant ceux du centre¹⁸⁵. 90 % d'entre eux vivent dans des îlots peuplés par l'élite dirigeante.

Ils recourent plus que la moyenne de l'échantillon aux transports en commun. Ils mènent une vie sociale active caractérisée par de nombreuses sorties.

Parmi eux, les cadres et membres de professions libérales et intellectuelles supérieures sont surreprésentés, bien entendu également les diplômés de l'enseignement supérieur. On note une surreprésentation des ménages d'une seule personne. Les 25-40 ans sont surreprésentés dans cette classe. Plus souvent qu'en moyenne, on y a reçu une éducation religieuse, mais cette fois, on s'y classe plus que proportionnellement à gauche. Et on y est plus nombreux que la moyenne à critiquer son cadre de vie.

Pour autant, comme les membres de la classe précédente, les membres de cette classe aussi se rangent préférentiellement parmi les *sociaux*. Plus que proportionnellement, ils assignent comme problème social prioritaire la pauvreté. Leurs scores de peurs sont toujours inférieurs à la moyenne, à l'exception remarquable toutefois de celle dans le quartier.

Plus que l'ensemble de l'échantillon, ils sont exposés aux agressions, aux vols personnels (17 *vs* 9 %) et aux cambriolages, mais ils le sont moins aux vols de voiture et aux dégradations.

Ces habitants des arrondissements les moins riches de Paris ont un profil assez semblable à celui de la classe précédente. Eux aussi sont relativement plus exposés à la victimation. Mais ils se distinguent par leur attitude critique envers leur cadre de vie et un score relativement élevé de peur dans leur quartier. Pour faire image, on pourrait parler pour cette classe de Parisiens vivant dans des arrondissements en cours de boboïsation.

La **3^e classe** regroupe un peu plus du sixième (17,38 %) de l'échantillon. Les deux tiers (63 *vs* 12 %) de ses membres vivent dans des communes à ZFU. Plus que proportionnellement, ils vivent dans le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et surtout la Seine-Saint-Denis (57 *vs* 12 % ; sur cinq enquêtés vivant dans ce dernier département, quatre se retrouvent dans cette classe). Plus que proportionnellement, leurs îlots d'habitation sont de type ouvrier et employé (53 *vs* 11 ; 83 % des enquêtés habitant de tels îlots sont dans cette classe) ou de type ouvrier, artisan ou agriculteur (31 *vs* 11 ; la moitié des enquêtés vivant dans ce genre d'îlots se retrouvent dans cette classe).

¹⁸⁵ En fait, tous les enquêtés résidant dans les 11^e et 17^e arrondissements se rangent dans cette classe.

Deux fois plus souvent que la moyenne (30 *vs* 14), les membres de cette classe habitent des grands ensembles.

Ouvriers (15 *vs* 9) et employés sont surreprésentés au sein de cette classe, tout comme les enquêtés ayant un niveau de scolarité primaire ou secondaire. En revanche, on y compte plus les familles nombreuses qu'en moyenne. Plus souvent que l'ensemble des enquêtés, les membres de cette classe se classent à gauche... ou refusent de se classer politiquement.

Ils sont bien plus nombreux que la moyenne (42 *vs* 21 %) à juger leur cadre de vie défavorisé. Les peurs dans les transports et celles pour les enfants y sont plus répandues que dans l'ensemble de l'échantillon, ainsi que la peur dans le quartier (37 *vs* 26 %) et au domicile (15 *vs* 9 %). Enfin, les membres de cette classe sont plus que proportionnellement exposés aux atteintes aux véhicules.

En résumé, ces habitants de banlieues populaires manifestent une surexposition à la victimation, surtout celle concernant les véhicules ; ils s'inquiètent de l'insécurité. On pourrait parler d'une classe de relégués.

La **classe 4** réunit le cinquième (20,52 %) de l'échantillon. Très massivement (80 *vs* 30 %), ses membres se regroupent dans les communes urbaines denses de l'agglomération parisienne, plus particulièrement dans le Val-de-Marne [27 *vs* 11 %, soit la moitié (49,25 %) des enquêtés habitant ce département] et surtout les Hauts-de-Seine (59 *vs* 13 %, presque tous les enquêtés de ce département sont dans cette classe). Plus que proportionnellement, leurs communes de résidence ne contiennent aucune zone de relégation... toutefois, celles qui abritent des ZRU sont aussi surreprésentées (29 *vs* 10 %)¹⁸⁶. Les enquêtés habitant des îlots à peuplement de type moyen supérieur sont très surreprésentés (30 *vs* 9 %) dans cette classe, et dans une moindre mesure (31 *vs* 15 %) ceux vivant dans des îlots de type moyen ouvrier-employé.

Ses membres sont plus que proportionnellement des cadres d'entreprise, des diplômés de l'enseignement supérieur. Ils se classent plus à droite que la moyenne de l'échantillon. Ils mènent une vie sociale active marquée de plus de sorties que la moyenne. Plus que proportionnellement, ils adhèrent au groupe de ceux qui sont bien *insérés* dans leur cadre de vie.

Comme les membres des classes précédentes, eux aussi se classent préférentiellement parmi les *sociaux*. Les peurs sont toujours moins répandues dans cette classe que dans l'ensemble de l'échantillon. Ils sont moins exposés que la moyenne aux vols de voitures et aux cambriolages.

Ces habitants d'une banlieue confortable apparaissent peu concernés tant par la victimation que par l'insécurité.

¹⁸⁶ Au point que l'on trouve dans cette classe 60 % des enquêtés habitant une commune à ZRU.

La **classe 5** regroupe le quart (24,81 %) de l'échantillon. Ses membres habitent principalement des communes à majorité urbaine (75 *vs* 25 % ; les trois quarts des enquêtés vivant dans ce type de commune se retrouvent dans cette classe), provenant principalement de l'Essonne (33 *vs* 10 %), des Yvelines (25 *vs* 11 %) et du Val-d'Oise (22 *vs* 10 %) ¹⁸⁷. La proportion de ceux qui habitent des maisons en quartier pavillonnaire est très augmentée (48 *vs* 29 %). On trouve aussi dans cette classe une plus grande proportion d'enquêtés habitant des appartements mais toujours dans des quartiers pavillonnaires. Les membres de cette classe vivent plus que proportionnellement dans des îlots de type moyen (qualifié ou employé/ouvrier). Moins que la moyenne, ils résident dans des communes dotées d'une ZUS.

Les familles de 3 à 5 personnes y sont plus répandues que dans l'ensemble de l'échantillon. Les membres de cette classe présentent encore moins que la moyenne des marques d'influence religieuse. On est frappé de voir qu'ils recourent plus que l'ensemble des enquêtés à des moyens de transport personnels, une conséquence de leur implantation excentrée en région parisienne.

Le groupe des *apeurés* est ici particulièrement présent. Les peurs dans le train, dans le métro et pour les enfants sont ici plus répandues proportionnellement que dans l'ensemble de l'échantillon. Les membres de cette classe sont plus exposés que la moyenne aux atteintes aux véhicules.

Cette classe grande banlieue pavillonnaire, mi-populaire, mi d'encadrement d'entreprise, est plus exposée que la moyenne aux atteintes aux véhicules et particulièrement sensible aux peurs dans les transports en commun. On pourrait parler d'une classe de grande banlieue de type moyen.

Enfin, la **6^e classe** regroupe moins du sixième (13,78 %) de l'échantillon. Massivement, ses membres habitent les communes rurales (28 *vs* 4 %, soit la quasi-totalité des enquêtés vivant dans ce type de commune) ou les communes principales des autres agglomérations (28 *vs* 5 %, soit 82 % des enquêtés résidant dans ce type de commune). Ils sont concentrés plus que proportionnellement dans les Yvelines et surtout dans la Seine-et-Marne (64 *vs* 11 %, soit 85 % des enquêtés domiciliés dans ce département). Ils sont donc situés sur les franges de la région parisienne, dans des communes dépourvues de zones de relégation. Plus que proportionnellement, ils habitent des îlots de type ouvrier (ouvrier/artisan/agriculteur ; 33 *vs* 11 %) mais aussi de type moyen qualifié (38 *vs* 18 %). Ils ne reprochent à leur cadre de vie qu'un certain déficit en équipements.

¹⁸⁷ Plus de la moitié des enquêtés habitant ces départements se retrouvent dans cette classe.

Plus que la moyenne de l'échantillon, les membres de cette classe ont des diplômes primaires ou secondaires, se situent dans un âge moyen (surreprésentation des 40 à 59 ans), se classent à droite ou refusent de se situer politiquement. Ils ont encore moins d'attaches religieuses que la moyenne. Les familles de 3 à 5 enfants y sont surreprésentées. L'usage des moyens de transport personnels est plus répandu proportionnellement que dans l'ensemble de l'échantillon, ce qui va de pair avec leur localisation excentrée.

Ils ont moins que la moyenne peur dans leur quartier, mais en revanche les peurs dans le train et le métro y sont augmentées. Moins exposés que la moyenne de l'échantillon aux vols, aux agressions et aux cambriolages, ils le sont davantage aux vols de voiture.

Cette classe de grande banlieue populaire apparaît moins exposée à l'agression, au vol et au cambriolage mais davantage aux atteintes aux véhicules. Particulièrement sensibles à la peur dans les transports en commun, ses membres accordent à la délinquance un score de préoccupation plus élevé que la moyenne.

Pour préciser l'exposition différentielle de ces classes à la victimation, à la préoccupation sécuritaire et aux peurs, nous allons examiner maintenant une série de tris.

Les classes de cette typologie apparaissent d'abord exposées aux victimations de manières très variables (**tableaux 92 et 93 ; figure 47**).

Tableau 92. Victimations et types de la géosociale ; taux de prévalence (en %)

Victimation en Île-de-France taux de prévalence 2002-2003-2004		aisés	Parisiens bobo	relégués	banlieue favorisée dense	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	ensemble
<i>effectifs</i>		1493	982	1830	2160	2612	1451	10 528
<i>N ménages équipés de voitures</i>		892	506	1454	1723	2386	1378	8339
<i>N ménages équipés de deux roues</i>		523	325	734	931	1463	949	4925
agressions « tout-venant »	mini	6,85	6,44	5,37	5,18	4,36	2,75	5,68
	taux	8,24	8,15	6,5	6,2	5,21	3,72	6,14
	maxi	9,63	9,86	7,63	7,22	6,06	4,69	6,60
agressions sexuelles	mini	0,55	0,69	0,33	0,25	0,34	0,08	0,58
	taux	1,07	1,43	0,71	0,56	0,65	0,41	0,74
	maxi	1,59	2,17	1,09	0,87	0,96	0,74	0,90
agressions familiales	mini	0,50	0,99	0,93	0,74	0,74	0,36	1,01
	taux	1,00	1,83	1,48	1,2	1,15	0,83	1,22
	maxi	1,50	2,67	2,03	1,66	1,56	1,30	1,43
vols personnels	mini	13,19	14,94	8,48	7,38	5,42	3,84	8,91
	taux	15,00	17,31	9,84	8,56	6,36	4,96	9,47
	maxi	16,81	19,68	11,20	9,74	7,30	6,08	10,03
cambriolages toutes résidences	mini	10,28	10,26	8,37	6,69	8,95	6,59	9,18
	taux	11,92	12,32	9,73	7,82	10,11	7,99	9,75
	maxi	13,56	14,38	11,09	8,95	11,27	9,39	10,32
cambriolages de résidences principales	mini	7,77	8,85	7,71	5,23	7,51	5,71	7,73
	taux	9,24	10,79	9,02	6,25	8,58	7,03	8,26
	maxi	10,71	12,73	10,33	7,27	9,65	8,35	8,79
vols de voiture (risque)*	mini	10,39	11,00	15,32	10,75	12,65	15,06	13,82
	taux	12,56	14,03	17,26	12,3	14,04	17,05	14,58
	maxi	14,73	17,06	19,20	13,85	15,43	19,04	15,34
vols dans/sur voiture (risque)*	mini	18,82	19,26	21,80	18,58	18,14	15,62	19,80
	taux	21,52	22,92	24,00	20,49	19,74	17,63	20,67
	maxi	24,22	26,58	26,20	22,40	21,34	19,64	21,54
dégradations/destructions de véhicule (risque) *	mini	22,91	17,59	20,55	21,73	21,49	18,61	22,06
	taux	25,78	21,15	22,7	23,74	23,18	20,75	22,96
	maxi	28,65	24,71	24,85	25,75	24,87	22,89	23,86
vols de deux roues (risque) *	mini	19,34	17,92	15,08	13,75	10,56	6,66	13,89
	taux	22,94	22,46	17,85	16,11	12,24	8,43	14,88
	maxi	26,54	27,00	20,62	18,47	13,92	10,20	15,87
au moins un type de victimation	mini	49,58	49,12	51,98	48,45	51,08	47,60	51,18
	taux	52,11	52,24	54,26	50,56	52,99	50,17	52,13
	maxi	54,64	55,36	56,54	52,67	54,90	52,74	53,08
atteintes aux personnes	mini	8,34	9,04	6,84	6,65	5,92	3,72	7,29
	taux	9,85	11,00	8,09	7,78	6,89	4,82	7,80
	maxi	11,36	12,96	9,34	8,91	7,86	5,92	8,31
atteintes aux biens	mini	45,70	45,04	48,53	45,34	48,65	46,16	48,21
	taux	48,23	48,17	50,82	47,45	50,57	48,73	49,16
	maxi	50,76	51,30	53,11	49,56	52,49	51,30	50,11
agressions « tout-venant » physiques	mini	2,50	2,58	2,66	2,37	1,96	1,16	2,65
	taux	3,42	3,77	3,5	3,10	2,57	1,86	2,97
	maxi	4,34	4,96	4,34	3,83	3,18	2,56	3,29
agressions « tout-venant » verbales	mini	3,73	3,10	2,23	2,37	2,03	1,16	2,83
	taux	4,82	4,38	3,01	3,1	2,64	1,86	3,16
	maxi	5,91	5,66	3,79	3,83	3,25	2,56	3,49

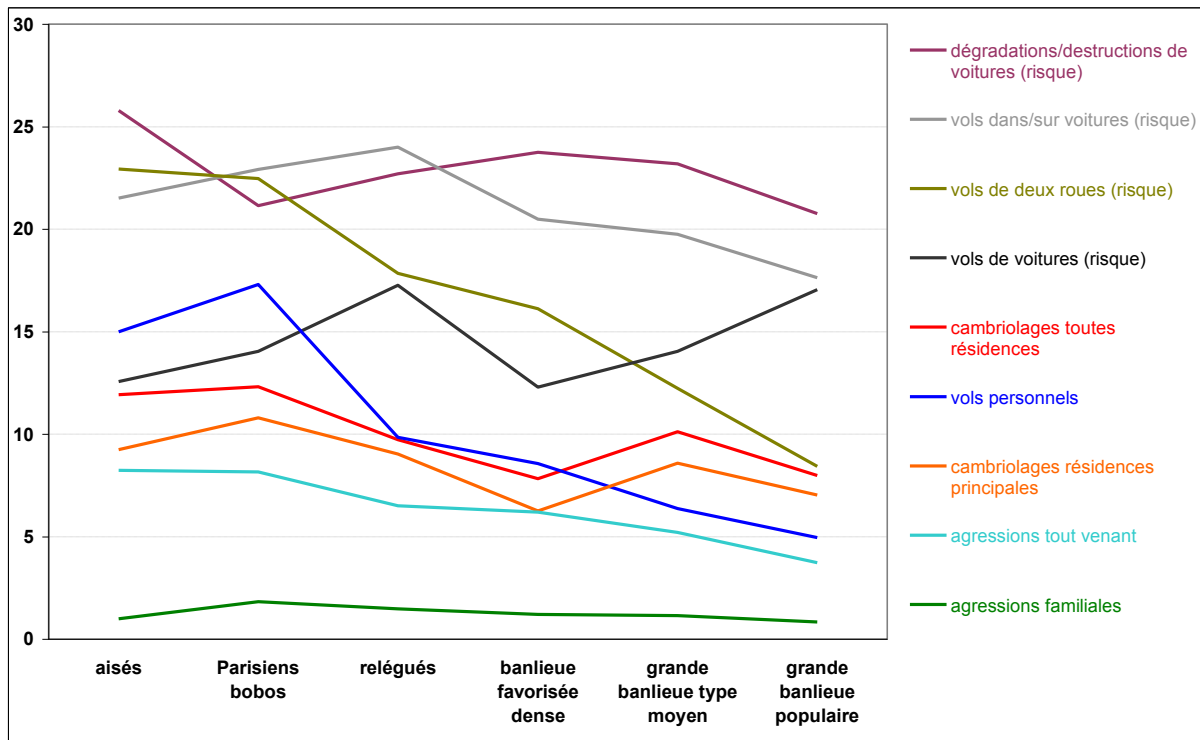
Source : LAU-IdF

* Calculs sur les ménages équipés

Champ : Ile-de-France

Compte tenu des intervalles de confiance, la classe des *aisés* apparaît significativement surexposée à l'agression, notamment à l'agression verbale, de manière plus générale aux atteintes aux personnes, mais aussi aux vols personnels, aux cambriolages et même, si l'on tient compte de l'équipement des ménages, aux dégradations de véhicules et aux vols de deux roues. Elle vient au premier ou au deuxième rang pour toutes ces victimations.

Figure 47. Victimations et types de le géosociale ; taux de prévalence (en %)



La classe des *Parisiens bobos* est surexposée à l'agression, un peu à l'agression sexuelle¹⁸⁸, en général aux atteintes aux personnes, au vol, au cambriolage de la résidence principale et au vol de deux roues. Elle aussi vient au premier ou au deuxième rang pour toutes ces victimations.

Autrement dit, les deux classes parisiennes, la deuxième plus encore que la première, apparaissent clairement survictimées.

La classe des *relégués* l'est au vol de voiture et au vol à la roulotte. Elle vient tout de suite après les deux classes parisiennes pour l'exposition à la plupart des autres risques de victimation. Elle est même au premier rang pour la victimation en général (victime au moins une fois) et pour l'ensemble des atteintes aux biens et au deuxième pour la prévalence des atteintes physiques.

Les trois classes suivantes manifestent surtout des sous-expositions relatives, celle des *banlieues favorisées* au cambriolage, celle des *grandes banlieues de type moyen* au vol personnel sans

¹⁸⁸ Cette surexposition est fragile : les intervalles de confiance se chevauchent partiellement.

violence, celles des *grandes banlieues populaires* aux agressions, en général à toutes les atteintes aux personnes physiques ou verbales, au vol personnel sans violence, au vol de voiture et à celui de deux roues.

Tableau 93. Niveau de victimation et rang de classement des différentes victimations, par type de la géosociale

	aisés	Parisiens bobos	relégués	grande banlieue favorisée dense	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire
agressions	+ 1°	+ 2°	3°	4°	5°	- 6°
agressions sexuelles	2°	+ 2°* 1°	3°	5°	4°	6°
agressions entre proches	5°	1°	2°	3°	4°	6°
vols	+2°	+ 1°	3°	4°	- 5°	- 6°
cambrjolages ts lieux	+ 2°	1°	4°	- 6°	3°	5°
cambrjolages RP	2°	+ 1°	3°	- 6°	4°	5°
vols voiture (risque)	5°	4°	+ 1°	6°	3°	2°
vols roulotte (risque)	3°	2°	1°	4°	5°	6°
dégradation-destruction voiture (risque)	+ 1°	5°	4°	2°	3°	6°
vols de 2 roues (risque)	+ 1°	+ 2°	3°	4°	5°	- 6°
victime au moins 1 fois	4°	3°	1°	5°	2°	6°
atteintes aux personnes au moins 1 fois	+ 2°	+ 1°	3°	4°	5°	- 6°
atteintes aux biens au moins 1 fois	4°	5°	1°	6°	2°	3°
atteintes phys au moins 1 fois	3°	1°	2°	4°	5°	- 6°
atteintes verbales au moins 1 fois	+ 1°	2°	4°	3°	5°	- 6°

* dépasse la moyenne, mais de manière faiblement significative.

Note de lecture : le signe indique que le niveau de victimation est supérieur ou inférieur à la moyenne de l'échantillon ; le nombre indique le rang de chaque classe par rapport aux autres, par type de victimation ; par exemple, les aisés sont plus souvent agressés que l'échantillon dans son ensemble et sont même les plus agressés de tous.

On peut affiner l'examen de l'exposition différentielle au risque de victimation des classes géosociales en les croisant par les types de victimation dégagées *supra* au chapitre victimes non-victimes (**tableau 94**).

Tableau 94. Classes géosociales et types de victimation (%)

géosociale	aisés	Parisiens bobos	relégués	banlieue favorisée dense	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	ensemble
victimes/non-victimes							
protégés	49,50	49,69	46,45	50,28	47,82	50,10	48,81
polyvictimes	7,50	7,33	6,07	5,74	4,86	3,51	5,67
cambrjolages et 2 roues	13,60	14,87	13,22	11,11	13,67	10,68	12,76
véhicules	15,94	12,63	25,03	24,91	27,95	31,08	24,12
vols	13,46	15,48	9,23	7,96	5,70	4,62	8,64
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

C'est chez les relégués de la banlieue Nord que l'immunité face à la délinquance est au plus bas.

Le petit type *polyvictimé* est de moins en moins présent à mesure qu'on s'éloigne de Paris. Il en va à peu près de même pour le type des *volés*. Et l'on pourrait dire à peu près la même chose de celui des *cambriolés*, n'était la remontée de ce groupe en *grande banlieue de type moyen*.

Pour le type des victimes d'atteintes aux véhicules, la situation est exactement inverse : il est de plus en plus présent à mesure qu'on s'écarte de Paris. Ce trait est à mettre en relation d'une part avec la motorisation des Parisiens, d'autre part avec la sur-utilisation du véhicule individuel à mesure qu'on s'éloigne vers les franges de l'Île-de-France.

Les croisements avec les peurs et préoccupations donnent des résultats très différents (**tableau 95**). Pour en comprendre le sens, il faut préciser en liminaire que le chômage vient au premier rang des préoccupations dans toutes les classes – sauf pour les *Parisiens bobos* qui mettent la pauvreté au premier rang – avec toujours au moins un tiers des scores, que la pauvreté réunit toujours au moins 30 % des choix et que la préoccupation pour la délinquance ne dépasse jamais 24 %, enfin que au moins la moitié des membres de chaque classe se rangent parmi les *sociaux*. Les nuances présentées par chaque classe ne sont jamais que des modulations de ce tableau d'ensemble.

Tableau 95. Préoccupation, peurs et types de la géosociale (en %)

	aisés	Parisiens bobos	relégués	banlieue favorisée dense	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	ensemble
priorité chômage	39,58	35,13	34,1	38,01	38,17	36,39	37,1
priorité délinquance	14,00	13,95	24,15	17,78	20,06	23,78	19,39
priorité sida	2,14	4,18	5,36	4,72	3,94	4,14	4,14
priorité pollution	8,98	7,33	5,30	6,71	5,36	5,44	6,34
priorité pauvreté	35,3	39,41	31,09	32,78	32,47	30,25	33,04
peur soir quartier	20,23	30,14	37,32	26,81	24,16	19,92	26,41
peur chez soi	4,09	8,45	14,70	7,73	9,07	8,06	8,87
peur bus	23,44	24,36	18,27	30,11	11,27	13,96	20,87
peur dans le train	36,15	37,66	27,24	36,94	20,11	20,61	30,78
peur dans le RER	41,36	44,00	38,03	42,69	41,31	36,16	40,73
peur dans le métro	37,25	39,79	30,81	36,95	24,35	23,52	32,88
peur enfants école	27,03	43,28	60,53	37,95	44,91	46,38	45,18
peur enfants transports	48,26	55,26	64,06	53,65	61,56	61,05	58,85
peur enfants loisirs	26,47	43,2	46,07	32,97	34,92	36,82	36,75
peur enfants rue	48,69	63,73	70,83	58,05	63,10	64,94	62,71
peur enfants ailleurs	46,30	49,28	66,05	54,82	59,96	65,34	59,29
groupe « peurs enfants »	7,97	10,59	24,21	15,97	21,90	25,98	18,62
groupe « apeurés »	19,09	19,65	26,12	21,76	24,73	23,16	22,87
groupe « sociaux »	72,94	69,76	49,67	62,27	53,37	50,86	58,51

Source : LAU-ÎdF

Champ : Île-de-France

Pour les peurs dans les transports en commun, les pourcentages sont calculés sur les seuls usagers de chaque moyen de transport ; pour les peurs pour les enfants, ils sont calculés sur les personnes ayant des enfants mineurs vivant avec elles.

Dans la classe des *aisés*, le chômage vient au premier rang des problèmes de sociétés, la pauvreté au deuxième ; les peurs sont au plus bas et 73 % des membres de cette classe se rangent parmi les *sociaux*.

Dans la classe des *Parisiens bobos*, la pauvreté se place au premier rang, le chômage au deuxième (mais en dessous de la moyenne de l'ensemble de l'échantillon), la seule peur qui dépasse la moyenne concerne le quartier ; enfin les *sociaux* sont ici aussi hégémoniques.

La classe des *relégués* est celle où la préoccupation sécuritaire pour la délinquance obtient son meilleur score. Toutes les peurs¹⁸⁹ y dépassent la moyenne y compris celle (pourtant généralement peu répandue) au domicile. Les membres de cette classe se rangent plus que la moyenne dans les types d'opinion *apeurés* et *de peur pour les enfants*.

La classe *banlieue favorisée dense* est plutôt en dessous de la moyenne pour les différentes peurs.

La classe de *grande banlieue de type moyen* se distingue par une peur un peu plus élevée que la moyenne dans le train.

Enfin la classe de *grande banlieue populaire* manifeste une préoccupation pour la délinquance plus répandue qu'en moyenne, des peurs plus fortes dans le train. Ses membres se rangent plus que proportionnellement dans la classe de la typologie sur l'insécurité caractérisée par les *peurs pour les enfants*¹⁹⁰.

Examinons enfin maintenant des tris par des variables de vie sociale (**tableau 96**).

¹⁸⁹ Sauf celle dans le RER.

¹⁹⁰ Alors pourtant que les tris ne montrent pas une augmentation spectaculaire des différentes peurs pour les enfants.

Tableau 96. Participation à la vie sociale et types de la géosociale (en %)

			Parisiens bobos	relégués	banlieue favorisée dense	grande banlieue type moyen	grande banlieue populaire	ensemble
participation associative								
assoc. propriétaires ou locataires	régul	14,47	11,71	6,94	10,09	7,47	5,31	9,00
	régul +occas	25,59	23,73	16,72	22,45	17,73	12,54	19,48
assoc. ou régie de quartier	régul	3,82	6,31	5,41	6,48	7,58	8,06	6,39
	régul +occas	8,71	14,26	13,99	14,81	14,97	15,85	13,93
assoc. parents d'élèves	régul	3,88	3,05	5,03	4,26	4,82	5,24	4,5
	régul +occas	9,51	9,47	14,86	11,99	13,09	12,34	12,22
assoc. sportive	régul	14,6	12,42	14,86	20,05	22,13	22,67	18,54
	régul +occas	24,38	22,51	24,75	30,51	32,89	31,7	28,65
service aux voisins depuis 1 an		59,88	63,95	68,09	68,38	72,74	79,74	69,36
temps de résidence ds quartier	<1 an	10,18	9,47	6,61	8,56	7,66	7,31	8,14
	1 à 10 ans	46,28	44,4	41,58	43,66	42,57	41,83	43,22
	> 10 ans	43,54	46,13	51,8	47,78	49,77	50,86	48,64
envie de quitter quartier		10,25	23,32	38,69	19,91	17,5	15,85	20,96
victimation voisins	agression	16,34	22,51	22,84	16,39	16,85	17,51	18,34
	cambriolage	26,46	26,58	27,65	25,65	30,21	37,77	29
présence policière	inexistante	6,97	9,98	16,72	11,76	14,28	21,3	13,72
	insuffisante	15,07	28,51	39,45	24,12	26,15	26,19	26,7
	suffisante	69,39	55,5	38,69	58,84	55,17	49,35	54,3
	excessive	6,63	4,79	3,55	3,89	2,64	1,79	3,7
propriété résidence principale		36,91	35,03	42,08	45,42	62,67	73,47	50,81

Source : LAU-IdF

Champ : Île-de-France

La classe des *aisés* ne montre un engagement associatif particulier que dans le secteur de l'habitat (associations de propriétaires ou de locataires). Son score d'entraide vicinale est inférieur à la moyenne ; ses membres témoignent d'une installation moins ancienne que la moyenne dans un quartier qu'ils n'ont pas l'intention de quitter. Moins propriétaires de leur logement que la moyenne des enquêtés, ils sont plus portés que l'ensemble à juger la présence policière suffisante, voire excessive.

La classe des *Parisiens bobos* présente les mêmes traits en moins accentués. Ses membres sont proportionnellement plus nombreux à déclarer connaître des voisins qui ont été victimes d'agressions.

La classe des *relégués* manifeste un engagement plus que proportionnel dans les associations de parents d'élèves ; ses membres sont plus nombreux que la moyenne à déclarer connaître des voisins qui ont été victimes d'agressions et à manifester une envie de quitter leur quartier. Moins

propriétaires que l'ensemble des enquêtés, ils sont plus portés à estimer insuffisante la présence policière dans leur environnement.

La classe de *grande banlieue favorisée dense* ne se distingue en aucun point.

Les membres de la classe de *grande banlieue de type moyen* sont plus propriétaires que la moyenne de l'échantillon, plus engagés aussi dans les associations de type sportif, enfin plus portés sur l'entraide de voisinage.

Ce dernier trait caractérise aussi ceux de la classe de *grande banlieue populaire* qui sont aussi proportionnellement plus propriétaires de leur logement. Ils apparaissent aussi plus portés que la moyenne à l'engagement associatif (à l'exception toutefois des organisations de propriétaires qui n'y font pas florès).

Essayons pour finir de tirer les leçons de cet ensemble d'analyse.

Dans la classe *aisée*, le cadre de vie est jugé confortable et le style de vie est assez individualiste. Une assez forte exposition au risque de victimation ne s'accompagne d'aucune peur ou préoccupation sécuritaire particulière. Le risque de victimation n'apparaît ici que comme la contrepartie assez mineure d'un cadre et de conditions de vie globalement agréables.

Dans les quartiers Nord de la capitale (classe des *Parisiens bobos*), l'exposition à la victimation est encore plus forte et si l'attitude d'ensemble reste relaxée et toujours assez individualiste, on voit émerger une plus grande sensibilité à la peur dans le quartier et à la critique de ce cadre de vie de proximité. Un environnement moins nanti que celui de la classe précédente s'accompagne d'une plus grande sensibilité au risque de victimation de proximité, sans que cela aille jusqu'à une crispation globale des attitudes.

Dans la banlieue défavorisée (les *relégués*), le cadre de vie subit de fortes critiques : on aimerait pouvoir en changer. Une exposition relativement marquée à la victimation s'y combine avec une forte préoccupation sécuritaire et des peurs polymorphes très répandues. Un cadre de vie peu apprécié semble s'accompagner d'une surréaction au risque de victimation, peut-être parce qu'il est vécu comme un trait parmi d'autres d'une relégation sociale et spatiale à laquelle on n'a pas les moyens de se soustraire.

Dans la banlieue résidentielle proche (*favorisée dense*), le cadre de vie est apprécié. Ni l'exposition à la victimation, ni la préoccupation sécuritaire, ni les peurs ne font problème. À vrai dire, délinquance et insécurité ne constituent pas un problème aux yeux des membres de cette classe.

Dans le cas des deux classes de grande banlieue, l'une de *type moyen* l'autre plus *populaire*, la situation est plus originale : ces propriétaires de maisons individuelles ne reprochent à leur cadre

de vie qu'un certain manque d'équipements, contrepartie de leur éloignement. La vie sociale de proximité y semble assez riche. Leurs membres sont globalement très peu exposés au risque de victimation ; pour autant, ils développent de manière inattendue parfois des crispations sécuritaires (*grande banlieue populaire*), en tous cas des peurs qui se focalisent sur les transports en commun, alors qu'ils sont grands utilisateurs de moyens de transport individuels. On s'étonne notamment de voir combien est répandue la peur dans le métro : est-ce à dire qu'ils se sentent particulièrement mal à l'aise quand ils arrivent à Paris (pour leur travail ou leurs loisirs) et doivent recourir à ce mode de déplacement qui tranche avec les habitudes de leur banlieue lointaine ? Ou est-ce à dire qu'ils ont particulièrement peur de ce qu'ils n'utilisent guère et qu'ils veulent surtout manifester un certain malaise lié à leur situation périphérique ? En tous cas, leurs expressions de peur n'ont manifestement pas la même signification que celle manifestée par les enquêtés vivant en Seine-Saint-Denis.

Les manifestations d'insécurité n'accompagnent – et cette fois avec abondance – l'exposition au risque de victimation que si l'on se trouve dans des zones de *relégation* sociale et urbaine. Un cadre de vie favorisé les disjoint en ramenant le risque de victimation à un élément de faible relief (*aisés*). Cependant un cadre de vie plus hétérogène laisse pointer une peur circonstanciée sans basculement massif dans l'insécurité (*Parisiens bobos*). Enfin, curieusement, un cadre de vie périphérique parvient à combiner faible risque de victimation et forte sensibilité sécuritaire (*grandes banlieues de type moyen et populaire*).

CONCLUSION

Reprenons sous forme synthétique les principaux résultats de cette analyse.

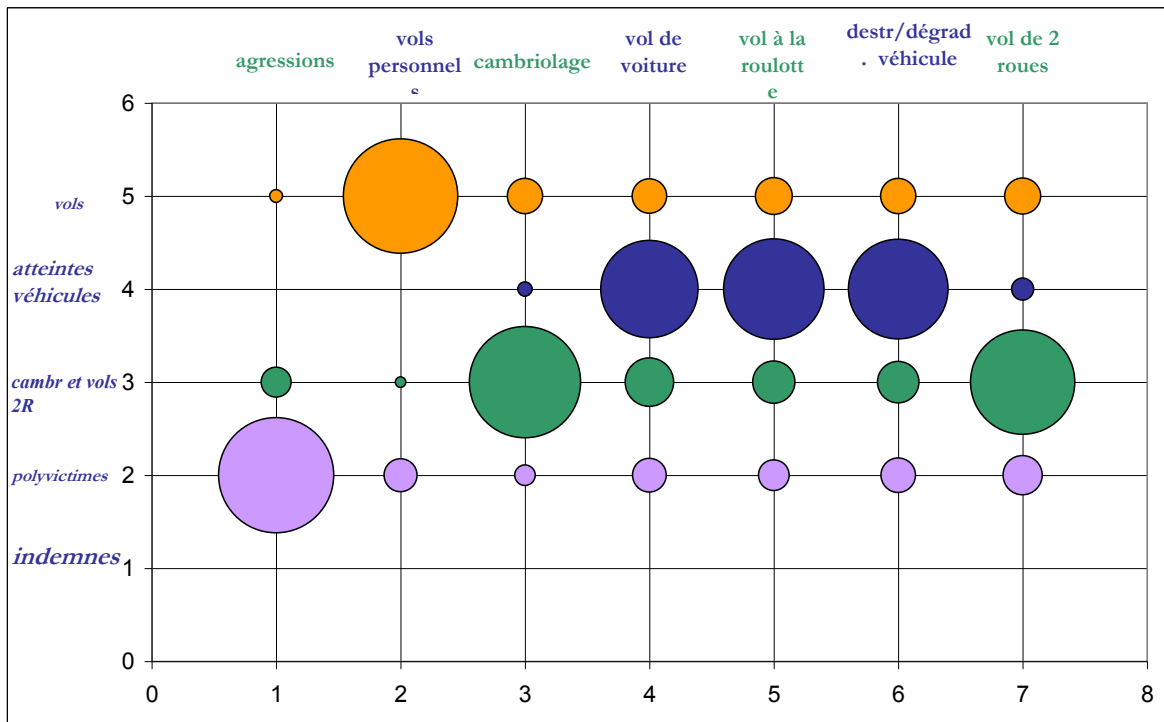
En ce qui concerne le sentiment d'insécurité, on parvient à distinguer assez clairement une grosse moitié de l'échantillon aussi peu concernée par la préoccupation sécuritaire que par les peurs, et deux groupes d'environ un cinquième chacun, l'un affecté surtout par les peurs personnelles, l'autre par celles pour les enfants.

La préoccupation sécuritaire a beaucoup reculé depuis l'enquête francilienne de 2001, tandis que les scores de peurs sont restés assez stables, sauf celles pour les enfants qui ont nettement décliné.

L'appréciation sur le cadre de vie répartit les enquêtés en quatre groupes : le premier représente presque la moitié de l'échantillon et se caractérise par la description d'un cadre de vie estimé confortable de centre-ville, à Paris ou dans les Hauts-de-Seine ; les membres du deuxième (un cinquième de l'échantillon) apprécient également leur cadre de vie (dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines) mais y sont beaucoup plus insérés ; le troisième (un sixième) concerne un cadre de vie paisible, quoique mal équipé, de grande banlieue ; enfin le quatrième (un cinquième de l'échantillon) réunit ceux qui jugent leur cadre de vie défavorisé, notamment en Seine-Saint Denis.

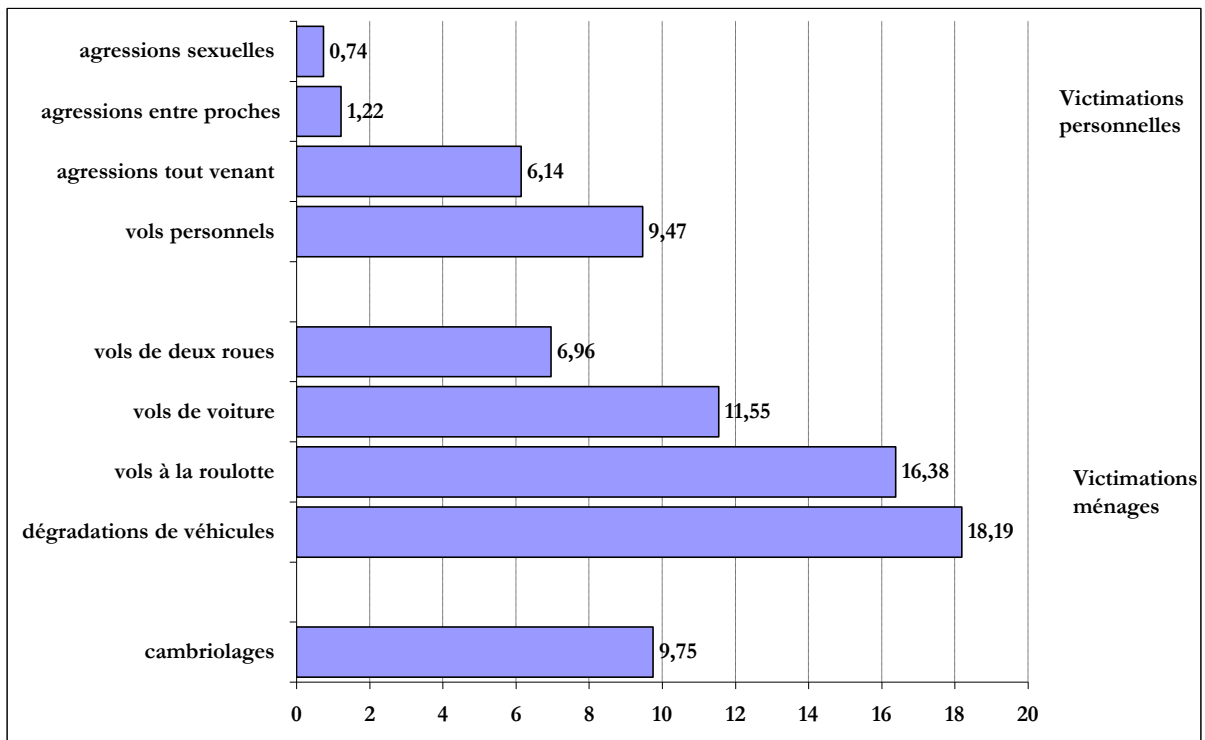
En ce qui concerne maintenant les victimations, l'analyse globale fait d'abord apparaître que la moitié de l'échantillon est à peu près totalement **indemne**. Un vingtième est, à l'inverse, polyvictimé et notamment fortement soumis à l'**agression**. Un groupe d'un peu plus du dixième est marqué par une survictimation en matière de **cambriolage** et de vol de deux roues. Une grosse classe d'un quart de l'échantillon est surtout affectée par des atteintes aux **véhicules**. Enfin une classe un peu inférieure au dixième de l'échantillon est surtout victime de **vols**.

Figure 48. Victimes et non-victimes



Si l'on vient maintenant à l'analyse par victimation, l'information la plus importante concerne la grande différence de périmètre des populations concernées par l'une ou par l'autre.

Figure 49. Prévalences

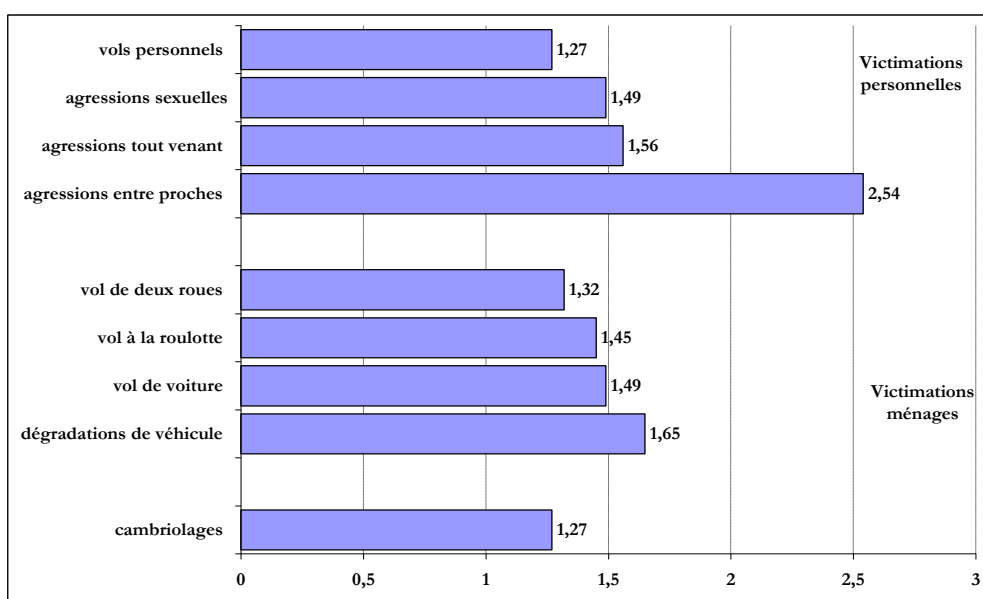


Pour certaines victimations¹⁹¹ (agressions sexuelles, agressions par un proche), le périmètre de ceux qui ont été victimes au moins une fois en trois ans est très limité ; pour d'autres (atteintes aux véhicules à moteur), il est beaucoup plus élevé – il l'est encore plus pour les atteintes aux véhicules quand on le calcule par rapport aux seuls ménages équipés – ; d'autres enfin (vols sans violence, cambriolages¹⁹²) se situent dans une zone médiane.

Un autre élément doit être pris en considération : le caractère isolé ou répétitif de chaque victimation dans la période d'enquête. Vols personnels et agressions sexuelles, cambriolages, vols de deux roues, vols à la roulotte et de voitures se situent en dessous de 1,5 fois en moyenne en trois ans ; l'agression ordinaire, et les dégradations de véhicules dépassent ce seuil. Quant à l'agression par un proche, elle excède largement le seuil de 2 fois en moyenne en trois ans ; c'est d'ailleurs cette caractéristique qui fait la gravité de cette victimation : son caractère répétitif suscite un risque de dommage physique conséquent.

Si l'un des résultats les plus remarquables de l'enquête 2003 tenait dans la baisse de tous les taux de victimation – à l'exception des vols personnels sans violence – par rapport à l'enquête de 2001, l'évolution dessinée cette fois-ci est moins uniforme : si on excepte les destructions et dégradations, les prévalences ont poursuivi leur baisse, ou au pire se sont stabilisées pour les atteintes aux véhicules. En revanche, les cambriolages, les vols personnels et les diverses sortes de violences (hormis les sexuelles) ont vu leur prévalence se mouvoir à la hausse.

Figure 50. Multivictimations

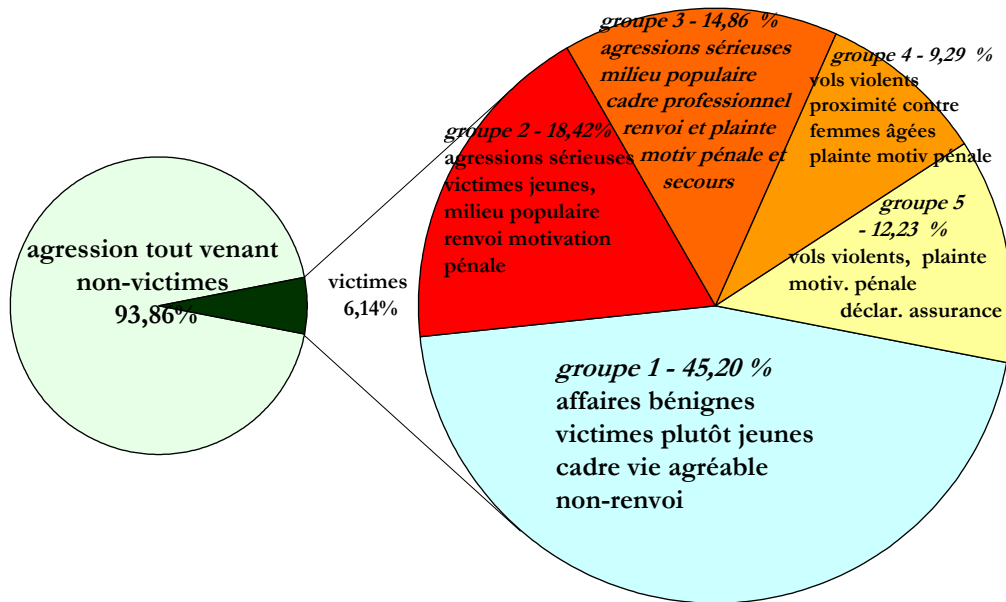


¹⁹¹ La prévalence est calculée par rapport aux individus pour les différentes sortes d'agressions et les vols sans violence, par rapport aux ménages (dont la taille moyenne dans l'échantillon est de 2,56) pour les cambriolages et les atteintes aux véhicules ; on a interrogé qu'un seul individu par ménage.

¹⁹² Pour les vols de deux roues, la prévalence est sous-évaluée du fait que bien des ménages n'en possèdent pas.

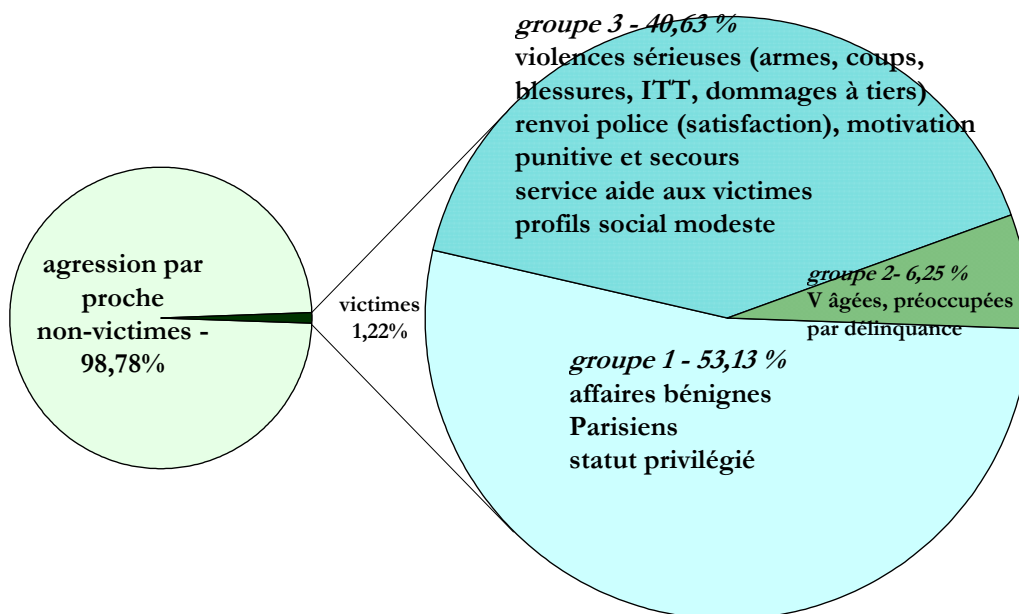
Un apport important de l'enquête – à l'instar de la précédente – est figuré par la possibilité de distinguer des profils différents à l'intérieur de chaque groupe de victimes.

Figure 51. Profils de victimes d'agressions « tout venant »



Ainsi, parmi les victimes d'agressions « tout-venant »¹⁹³, on trouve une moitié d'incidents mineurs n'ayant conduit à aucune mobilisation institutionnelle, une classe d'agressions caractérisées en milieu populaire, une autre où c'est l'activité professionnelle de la victime qui est l'occasion de l'agression, une troisième d'agressions de proximité contre des femmes âgées, enfin des vols violents sérieux mais bien indemnisés.

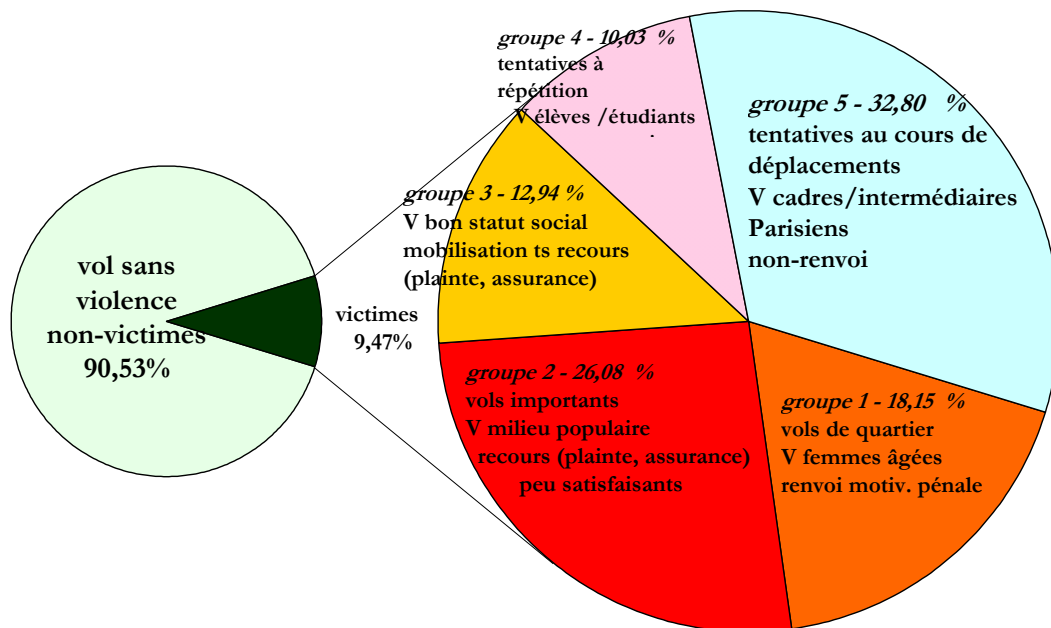
Figure 52. Profils de victimes d'agression par un proche



¹⁹³ On laisse de côté les agressions sexuelles qui sont trop peu nombreuses.

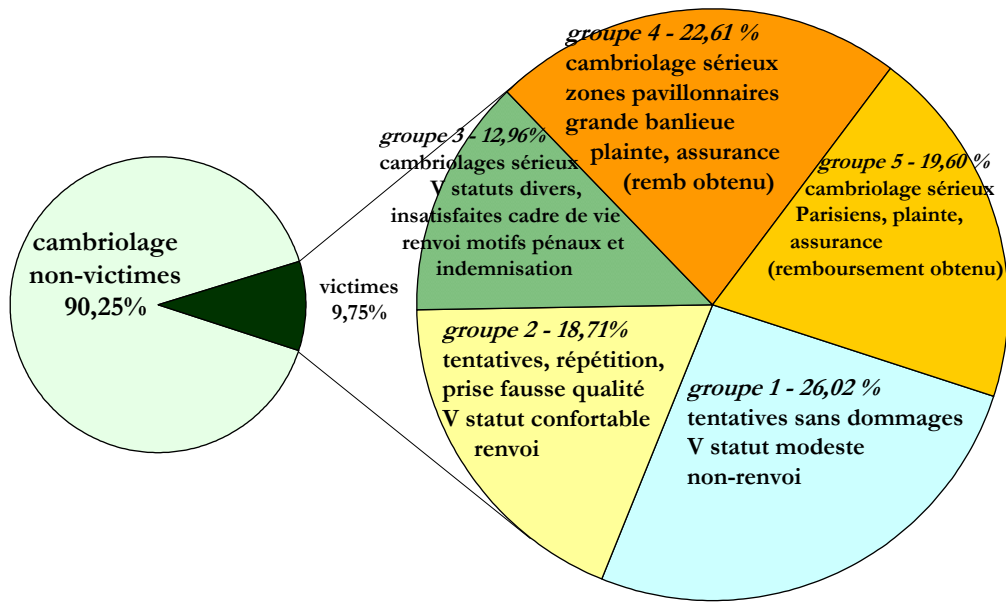
Quant aux violences entre proches, n'était la toute petite classe des victimes âgées, on se trouverait en présence d'une simple opposition binaire entre des victimes de statut favorisé n'ayant subi qu'une agression légère qu'elles n'ont fait suivre d'aucun renvoi et des victimes de moindre statut qui ont subi une agression sérieuse et déclenché toutes les mobilisations possibles.

Figure 53. Profils de victimes de vols sans violences



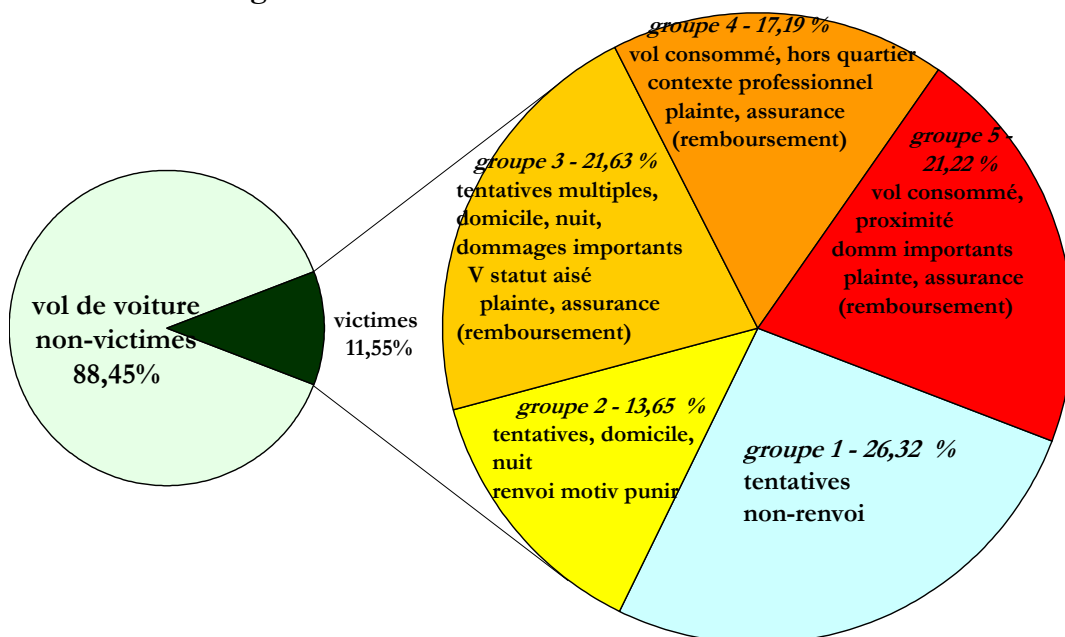
Parmi les victimes de vols sans violences, la classe la plus importante, qui en regroupe le tiers, est constituée de simples tentatives, une autre regroupe des jeunes, une des femmes âgées, enfin un groupe de volés de milieu populaire dont les renvois n'ont obtenu que des résultats mitigés, et un de volés à statut social plus confortable qui exercent avec succès des recours principalement indemnitaires.

Figure 54. Profils de victimes de cambriolés



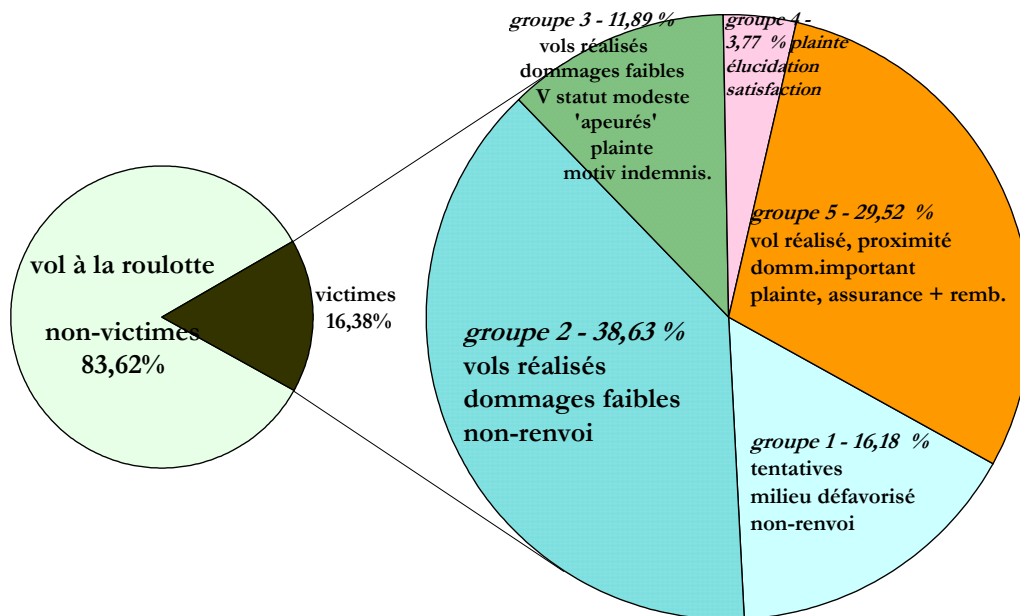
Chez les cambriolés, on voit s’opposer des victimes d’incidents graves procédant à des renvois tous azimuts à des victimes d’incidents mineurs. Parmi ces dernières, on peut ensuite distinguer celles qui restent totalement inertes et celles qui esquissent un renvoi vers la police sinon vers l’assurance. Parmi les victimes de cambriolages sérieux, le grand clivage oppose ceux qui réussissent à se faire indemniser à ceux qui n’y parviennent pas. On notera que les premiers semblent globalement jouir d’une meilleure situation que les seconds. Parmi ceux qui obtiennent un remboursement, on distingue encore des banlieusards pavillonnaires et des cadres parisiens.

Figure 55. Profils de victimes de vols de voiture



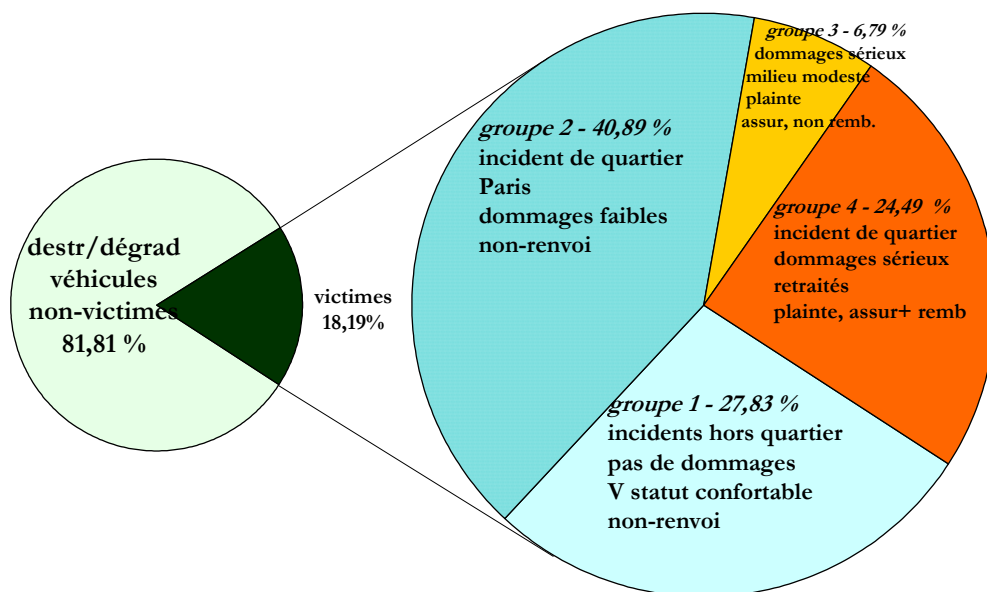
Parmi les victimes de vols de voiture, il est intéressant de noter que de simples tentatives peuvent entraîner des renvois si elles s'accompagnent de circonstances aggravantes. Parmi les vols consommés, on discerne des profils assez différents selon que le vol a été ou non commis dans le quartier où réside la victime.

Figure 56. Profils de victimes de vols à la roulotte



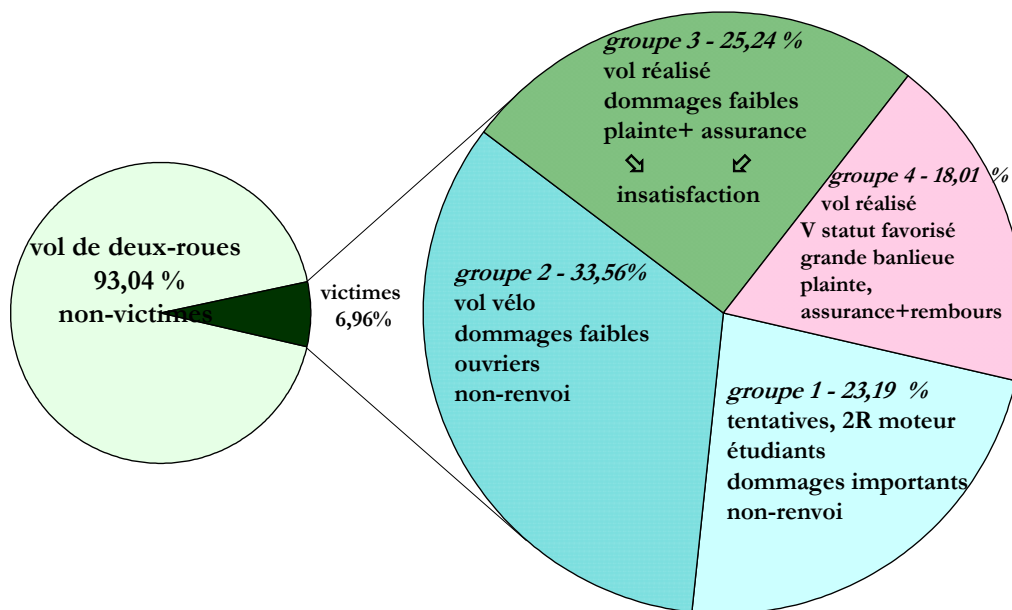
Chez les victimes de vols à la roulotte, on trouve d'abord des tentatives ou des vols bénins dont les victimes ne réagissent guère, puis des vols conséquents qui entraînent des renvois avec des résultats divers.

Figure 57. Profils de victimes de dégradations ou destructions de véhicules



La typologie des victimes de dégradations ou destructions de véhicules fait ressortir le poids de l'opposition entre incidents de quartier et victimation sans rapport avec son cadre de vie ; cette variable se combine avec la gravité des dommages pour déterminer l'attitude de la victime. Le recours à la police ne tient en la matière qu'une place très marginale et dénuée de signification ; en revanche, l'assurance joue un rôle plus important, toutefois elle ne donne vraiment satisfaction que dans une seule classe.

Figure 58. Profils de victimes de vols de deux roues



Enfin, dans la typologie des victimes de vols de deux roues la distinction essentielle se fait entre vol de vélo – qui n'entraîne aucune suite – et vol de deux roues à moteur qui amène généralement une mobilisation beaucoup plus conséquente, à condition toutefois qu'il ait dépassé la simple tentative. Le contraste entre les classes 3 et 4 montre qu'il n'est pas toujours aisé de se faire indemniser pour cette victimation.

Globalement, ces typologies de victimes s'organisent de manière assez fonctionnelle : plus l'incident paraît sérieux, plus la victime tente de mobiliser des recours. Cependant, ce n'est pas toujours l'importance du dommage qui détermine le relief de l'incident, ce peut être l'immatriculation du véhicule à deux roues ; de même, certaines tentatives n'excluent pas le renvoi. En tous cas, derrière ces articulations qui semblent largement fonctionnelles, on voit apparaître discrètement des différences de position sociale, particulièrement en ce qui concerne l'usage de l'assurance.

Figure 59. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations personnelles

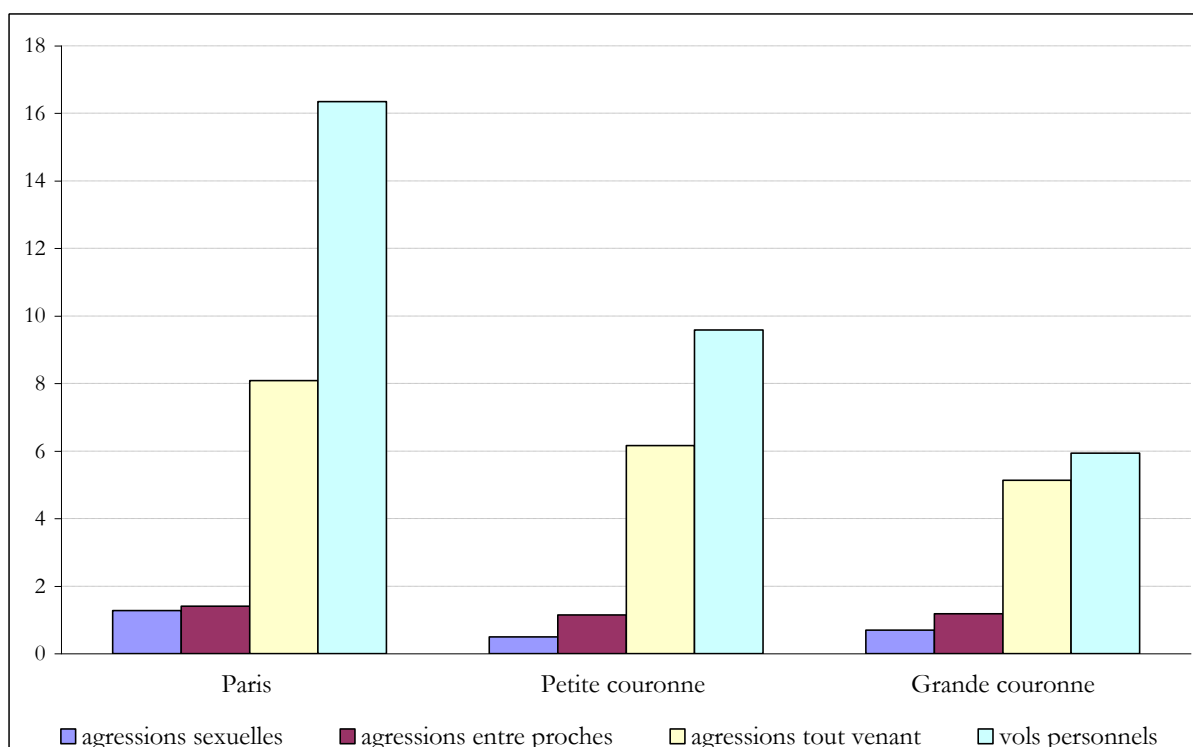
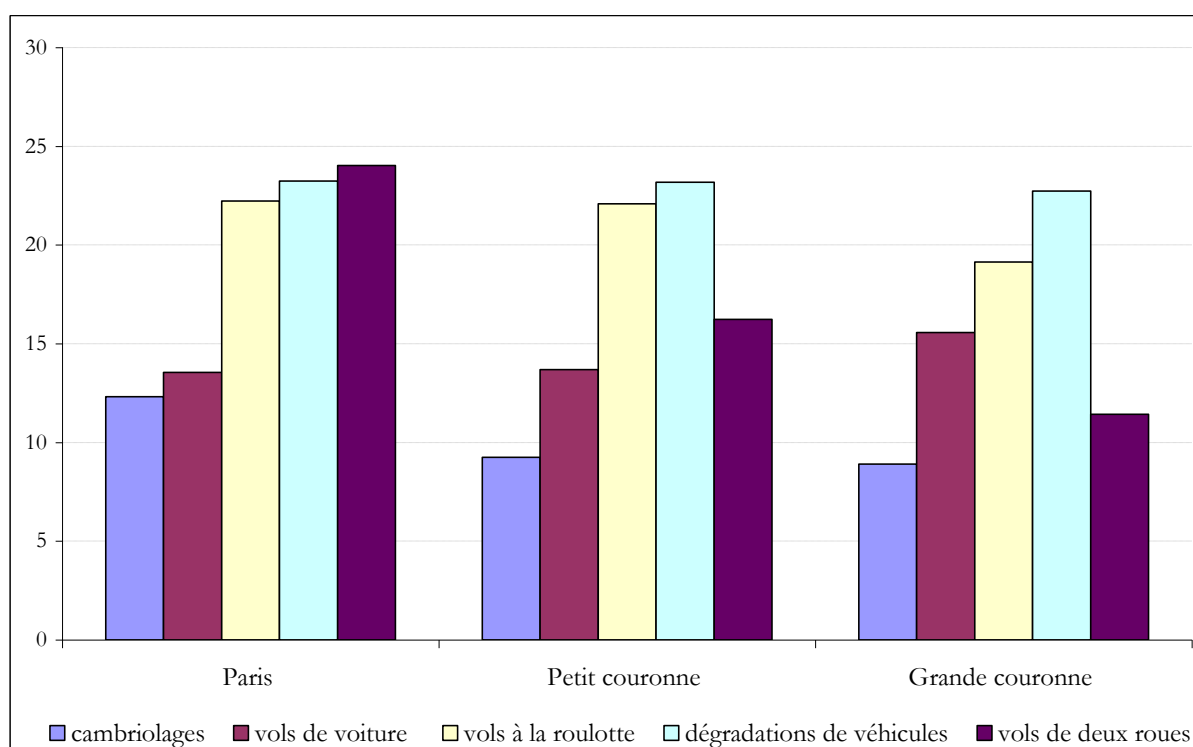
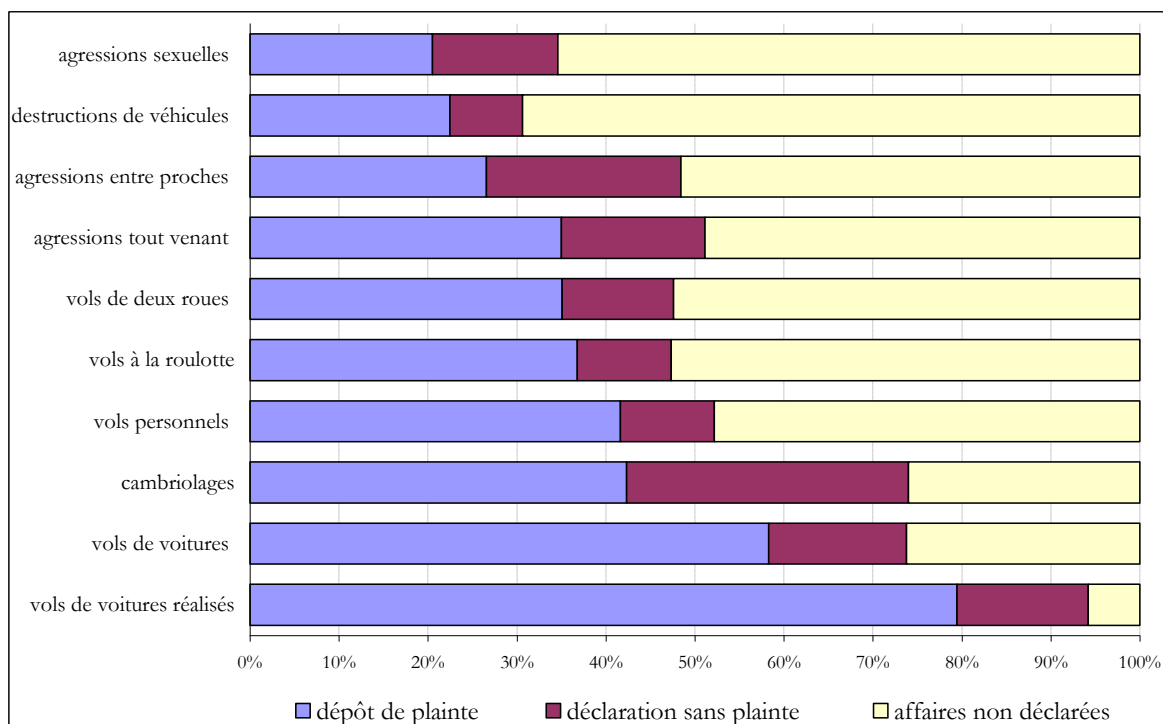


Figure 60. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations atteignant les ménages



L'analyse des données d'enquête permet encore de faire apparaître des différences selon les territoires. La ventilation des victimations entre Paris, les départements de petite couronne et ceux de grande couronne fait presque toujours apparaître une survictimation parisienne (seuls les vols de véhicules présentent un score plus élevé en grande couronne) au moins si l'on corrige les prévalences pour tenir compte du moindre équipement des Parisiens en véhicules.

Figure 61. Renvoi à la police ou à la gendarmerie



Enfin, l'un des apports les plus significatifs de ce type d'enquête consiste à montrer la très grande diversité de la propension des victimes à informer la police et la gendarmerie. Il faut encore ajouter qu'un nombre non négligeable de renvois ne se soldent pas par un dépôt formel de plainte (notamment pour les cambriolages), de sorte que le policier n'est pas tenu de rédiger un procès-verbal mais qu'il peut se borner à une simple mention sur une *main courante*. Pareille particularité a une conséquence sur la mesure de la délinquance puisque la statistique policière ne compte que les procès-verbaux pour crime ou délit.

Par rapport aux précédentes enquêtes franciliennes, les comportements des victimes en matière de dépôt de plainte ont légèrement augmenté pour les agressions et les vols personnels sans violence, diminué pour les vols à la roulotte, les dégradations de véhicules et les vols de deux roues, et sont restés égaux pour les cambriolages et les vols de voitures.

Il faut rappeler aussi que des interventions itératives du législateur ont élargi de manière compulsive la définition du délit de coups et blessures volontaires ; du coup, l'indicateur policier est devenu incapable de mesurer l'évolution de cette violence caractérisée : quand bien même la violence commise n'aurait pas augmenté, l'indicateur policier aurait quand même crû par l'effet mécanique de ces changements successifs de périmètre de l'infraction. Seules les enquêtes de victimation sont actuellement en mesure de fournir une indication crédible sur l'évolution de cette violence caractérisée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AEBI M.F., 1999 *La validité des indicateurs de criminalité. Les sondages de délinquance autoreportée face aux données de police et du casier judiciaire dans le cadre de l'évaluation des essais suisses de prescription d'héroïne*, Lausanne, Université de Lausanne, Faculté de Droit, Institut de Police Scientifique et de Criminologie.
- AEBI M.F., 2004, Tourisme et sécurité en Andalousie : résultats d'une enquête de victimation auprès des touristes, *Déviance et Société*, 28, 4, 353-368.
- AEBI M.F., 2006, *Comment mesurer la délinquance ?*, Paris, Armand Colin.
- BECK F., ARWIDSON P., FIRDION J.M., JASPARD M., GRÉMY I., WARSZAWSKI J., 2001, L'avenir des enquêtes téléphoniques face à l'évolution des télécommunications, in DROESBEKE J.J., LEBART L., (dir.), *Enquêtes, modèles et applications*, Paris, Dunod, 285-293.
- BECK F., LEGLEYE S., PERETTI-WATEL P., 2005, Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 86, 5-29.
- DIDIER E., NÉVANEN S., ROBERT PH., ZAUBERMAN R., 2006a, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Aulnay-sous-Bois*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- DIDIER E., NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006b, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Gonesse*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- FISELIER J.P.S., 1978, *Slachtoffers van Delicten*, Utrecht, Ars Aequi Libri.
- FOUQUET A., LOTODÉ H., NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Analyse de l'enquête LAURIF 2003*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études et Données Pénales », (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- FURSTENBERG F. Jr., 1971, Public reaction to crime in streets, *American Scholar*, 40, 4, 601-610.
- GAUTIER A., BECK F., MARDER S., LEGLEYE S., RIANDEY B., GAYET A., GUILBERT P., 2005, Téléphones portables exclusifs: résultats d'une méthode de génération partielle de numéros, Communication à 4^e colloque francophone sur les sondages, Québec.
- HEURTEL H., 2004, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Résultats de la 2^e enquête – 2003*, Paris, IAURIF.
- IAURIF, 2003, Les premiers résultats de la 2^e enquête de victimation en Île-de-France, *Note rapide*, 341.
- ISL (INSTITUT DE SONDAGES LAVIALLE), 2005, *LAURIF « Étude victimation et insécurité en Île-de-France »*, Issy-les-Moulineaux, Institut de Sondage Lavalie.

- JASPARD M., BROWN E., CONDON S., FIRDION J.M., FOUGEYROLAS-SCHWEBEL D., HOUEL A., LHOMOND B., MAILLOCHON F., SAUREL-CUBIZOLLES M.J., SCHILTZ M.A., 2003, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation Française.
- KILLIAS M., 1991, *Précis de criminologie*, Bern, Staempfli.
- LAGRANGE H., PERETTI P., POTTIER M.L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2000, *Une enquête sur les risques urbains, étude de préfiguration*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- MAYHEW P., VAN DIJK J.J.M., 1997, *Criminal Victimization in Eleven Industrialised Countries ; Key Findings from the 1996 International Crime Survey*, Arnhem, Gouda Quint, WODC, 162.
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 2000, *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1999 par les services de police et les unités de gendarmerie*, Paris, La Documentation Française.
- NÉVANEN S., DIDIER E., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Aubervilliers*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- OBERGFELL-FUCHS J., 2008, Les enquêtes sur la victimation et l'insécurité en Allemagne, in ZAUBERMAN R., (dir.), *Victimation et insécurité en Europe. Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, l'Harmattan, 106-126.
- POTTIER M.L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2000, *Les enquêtes de victimation dans l'observation de l'insécurité*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- POTTIER M.L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2002, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête (2001) Rapport final*, Paris-Guyancourt, IAURIF-CESDIP Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- PRÉTECEILLE E., 2003, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie professionnelle 1999 et transformation de l'espace résidentiel 1990-1999*, Paris, Observatoire Sociologique du Changement.
- ROBERT Ph., AUBUSSON DE CAVARLAY B., POTTIER M.L., TOURNIER P., 1994, *Les comptes du crime, les délinquances en France et leurs mesures*, Paris, l'Harmattan (2^e édition).
- ROBERT Ph., POTTIER M.L., 1997, "On ne se sent plus en sécurité". Délinquance et insécurité. Une enquête sur deux décennies, *Revue Française de Science Politique*, 47, 6, 707-740.
- ROBERT Ph., POTTIER M.L., 2004, Les préoccupations sécuritaires : une mutation ?, *Revue Française de Sociologie*, 45, 2, 211-242.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., LEW-FAI P., 1991, *Enquêtes locales de victimation. Deux tests en milieu urbain*, Paris, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., MICELI L., NÉVANEN S., DIDIER E., 2010, The Victim's Decision to Report Offences to the Police in France : Stating Losses or Expressing Attitudes, *International Review of Victimology*, 17, 2, 179-207.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., NÉVANEN S., DIDIER E., 2006, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Saint-Denis*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).

- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., NÉVANEN S., DIDIER E., 2008, L'évolution de la délinquance d'après les enquêtes de victimation, France 1984-2005, *Déviante et Société*, 32, 4, 435-471.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., LAGRANGE H., 1999, Mesurer le crime ; entre statistiques de police et enquêtes de victimation (1985-1995), *Revue Française de Sociologie*, XL, 2, 255-294.
- SKOGAN W.G., 1984, Reporting Crimes to the Police : the Status of World Research, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 21, 2, 113-137.
- SPARKS R.F., GENN H.G., DODD D.G., 1977, *Surveying Victims. A Study of the Measurement of Criminal Victimization*, Chichester-New York- Brisbane-Toronto, John Wiley & Sons.
- TURNER A.G., 1972, *The San Jose Methods Test of Known Crime Victims*, Washington DC, US Department of Justice.
- VAN DIJK J.J.M., MAYHEW P., 1992, *Criminal Victimization in the Industrialised World : Key Findings of the 1989 and 1992 International Crime Surveys*, The Hague, Ministry of Justice.
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., 1995, *Du côté des victimes ; un autre regard sur la délinquance*, Paris, l'Harmattan.
- ZAUBERMAN R., NÉVANEN S., ROBERT Ph., 2006, *Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité : Communauté urbaine du Grand Lyon*, Guyancourt, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (rapport de recherche téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., PÉREZ-DIAZ C., LÉVY R., 1990, *Les victimes, comportements et attitudes, enquête nationale de victimation*, Paris, CESDIP, Collection « Études & Données Pénales » (2 volumes) (rapports de recherche téléchargeables sur le site Internet : <http://www.cesdip.fr>).
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., POTTIER M.L., 2000, Risque de proximité ou risque lié au style de vie. Enquêtes et évaluation de la sécurité urbaine, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 42, 193-220.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TAUX DE VICTIMATION PAR DÉPARTEMENT

Tableau 97. Prévalences des victimations des Franciliens par département (%)

<i>Victimation des Franciliens tous lieux</i>										
taux de prévalence 2002-2003-2004		Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Seine-et-Marne	Yvelines	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	
agressions « tout-venant »	mini	6,94	3,78	4,72	5,26	3,22	3,55	4,85	4,85	4,85
	taux	8,08	5,08	5,95	6,61	4,43	4,75	6,36	6,36	6,36
	maxi	9,22	6,38	7,18	7,96	5,64	5,95	7,87	7,87	7,87
vols personnels	mini	14,81	5,81	7,18	9,57	3,54	3,92	7,31	4,94	8,91
	taux	16,35	7,35	8,65	11,29	4,80	5,17	8,92	6,46	9,47
	maxi	17,89	8,89	10,12	13,01	6,06	6,42	10,53	7,98	10,03
cambriolages toutes résidences	mini	10,94	8,13	6,85	9,28	6,45	6,16	6,92	8,37	9,18
	taux	12,31	9,89	8,29	10,98	8,05	7,67	8,50	10,24	9,75
	maxi	13,68	11,65	9,73	12,68	9,65	9,18	10,08	12,11	10,32
vols de voiture	mini	6,22	13,64	6,98	11,08	12,32	10,39	9,77	12,62	10,94
	taux	7,31	15,79	8,43	12,90	14,39	12,25	11,58	14,81	11,55
	maxi	8,40	17,94	9,88	14,72	16,46	14,11	13,39	17,00	12,16
vols dans/sur voiture	mini	10,63	16,05	13,63	18,02	13,60	13,69	14,95	18,18	15,67
	taux	11,99	18,33	15,52	20,20	15,75	15,75	17,08	20,68	16,38
	maxi	13,35	20,61	17,41	22,38	17,90	17,81	19,21	23,18	17,09
dégradations/destructions de véhicules*	mini	11,15	16,47	16,47	15,30	16,60	21,34	17,26	19,03	17,45
	taux	12,53	18,78	18,50	17,36	18,91	23,75	19,50	21,57	18,19
	maxi	13,91	21,09	20,53	19,42	21,22	26,16	21,74	24,11	18,93
vols de deux roues	mini	6,69	5,40	5,55	6,10	4,01	5,63	4,95	5,39	6,47
	taux	7,81	6,90	6,87	7,53	5,34	7,08	6,33	6,96	6,96
	maxi	8,93	8,40	8,19	8,96	6,67	8,53	7,71	8,53	7,45

N.B. Les agressions sexuelles et familiales sont trop rares pour être ventilées par départements.

ANNEXE 2 : PEURS DU CRIME SELON L'ÂGE ET LA PCS

Tableau 98. Répartition selon l'âge et la PCS des préoccupés et des apeurés (%)

	préoccu- pation	peur quartier	peur chez soi	peur dans bus	peur dans train	peur dans RER	peur dans métro	peur dans le tramway	<i>échantillon</i>
âge									
15-20 ans	20,46	7,95	8,24	8,28	10,27	9,98	31,24	9,43	8,63
21-30 ans	16,63	15,68	16,27	17,50	19,32	20,49	29,39	17,85	18,84
31-50 ans	18,73	31,40	39,51	34,07	36,97	37,79	31,06	39,90	37,83
51-65 ans	20,00	22,01	21,63	23,08	21,10	19,77	33,19	20,96	19,95
66 ans et plus	23,13	22,95	14,35	17,06	12,34	11,87	26,68	11,87	14,74
PCS									
agriculteurs	0,10	0,00	0,21	0,05	0,10	0,05	0,09	0,17	0,08
artis.-commerç.	1,18	0,94	1,61	1,09	1,22	1,18	1,09	1,35	1,71
cadres sup.	11,19	10,12	11,25	10,21	11,76	16,02	13,41	9,93	18,82
intermédiaires	13,49	12,57	11,90	12,73	15,18	15,92	15,28	12,88	15,87
employés	20,31	20,20	23,47	22,94	22,65	20,72	22,15	26,43	16,27
ouvriers	10,60	6,34	11,47	9,97	9,45	8,04	9,30	12,21	9,48
autres inactifs	8,64	9,51	10,93	8,19	7,94	7,57	8,09	8,50	6,24
étudiants	10,55	10,69	8,57	9,87	12,48	12,71	10,80	10,10	10,89
retraités	23,95	29,64	20,58	24,96	19,23	17,78	19,79	18,43	20,66

	peur pour les enfants					<i>échantillon</i>
	école	transports	loisirs	rue	ailleurs	
âge						
15-20 ans	2,81	3,11	2,44	3,77	3,71	8,63
21-30 ans	11,97	12,35	13,98	12,06	13,65	18,84
31-50 ans	74,88	69,32	69,97	70,95	70,41	37,83
51-65 ans	9,79	14,40	12,87	12,62	11,68	19,95
66 ans et plus	0,56	0,82	0,74	0,61	0,55	14,74
PCS						
agriculteurs	0,19	0,26	0,15	0,17	0,23	0,08
artis.-commerç.	2,87	2,91	2,74	3,13	2,94	1,71
cadres sup.	13,42	18,10	15,20	17,28	16,11	18,82
intermédiaires	18,79	19,33	16,83	19,45	19,37	15,87
employés	31,77	26,53	30,17	27,83	28,77	16,27
ouvriers	18,04	16,87	18,61	15,81	16,20	9,48
autres inactifs	9,83	9,46	10,67	9,99	10,19	6,24
étudiants	3,00	3,32	2,74	3,65	3,95	10,89
retraités	2,00	3,22	2,69	2,69	2,25	20,66

ANNEXE 3 : VARIABLE GÉOSOCIALE ET COMMUNES

Le **mode « aucun »** indique qu'aucun groupe de la géosociale ne représente la modalité la plus fréquente de la commune ; le **mode 1** représente les *aisés*, le **mode 2** les *Parisiens bobos*, le **mode 3** les *relégués*, le **mode 4** la *banlieue favorisée dense*, le **mode 5** la *grande banlieue de type moyen* et le **mode 6** la *grande banlieue populaire*.

commune	mode
Lardy	aucun
Mézy-sur-Seine	aucun
Périgny	aucun
Santeny	aucun
Vert-le-Grand	aucun
<hr/>	
Boulogne-Billancourt	1
Chambourcy	1
Enghien-les-Bains	1
Neuilly-sur-Seine	1
Paris 12 ^e	1
Paris 13 ^e	1
Paris 14 ^e	1
Paris 15 ^e	1
Paris 16 ^e	1
Paris 1 ^{er}	1
Paris 2 ^e	1
Paris 3 ^e	1
Paris 4 ^e	1
Paris 5 ^e	1
Paris 6 ^e	1
Paris 7 ^e	1
Paris 8 ^e	1
Paris 9 ^e	1
Saint-Mandé	1
Versailles	1
Vincennes	1
<hr/>	
Paris 10 ^e	2
Paris 11 ^e	2
Paris 17 ^e	2
Paris 18 ^e	2
Paris 19 ^e	2
Paris 20 ^e	2
<hr/>	
Argenteuil	3

commune	mode
Aubervilliers	3
Aulnay-sous-Bois	3
Bagnolet	3
Bezons	3
Blanc-Mesnil (le)	3
Bobigny	3
Bondy	3
Bonneuil-sur-Marne	3
Bourget (le)	3
Champigny-sur-Marne	3
Chanteloup-les-Vignes	3
Chennevières-sur-Marne	3
Choisy-le-Roi	3
Clichy-sous-Bois	3
Corbeil-Essonnes	3
Courneuve (la)	3
Drancy	3
Dugny	3
Épinay-sous-Sénart	3
Épinay-sur-Seine	3
Évry	3
Garges-lès-Gonesse	3
Gonesse	3
Goussainville	3
Grigny	3
Île-Saint-Denis (l')	3
Ivry-sur-Seine	3
Lilas (les)	3
Mantes-la-Jolie	3
Melun	3
Montereau-Fault-Yonne	3
Montfermeil	3
Montreuil	3
Mureaux (les)	3

commune	mode
Mée-sur-Seine (le)	3
Neuilly-sur-Marne	3
Noisy-le-Grand	3
Noisy-le-Sec	3
Orly	3
Pantin	3
Persan	3
Pierrefitte-sur-Seine	3
Pré-Saint-Gervais (le)	3
Romainville	3
Rosny-sous-Bois	3
Saint-Denis	3
Saint-Ouen	3
Sarcelles	3
Sevran	3
Stains	3
Trappes	3
Valenton	3
Villeneuve-Saint-Georges	3
Villepinte	3
Villetaneuse	3
Villiers-le-Bel	3
Vitry-sur-Seine	3
<hr/>	
Alfortville	4
Antony	4
Arcueil	4
Asnières-sur-Seine	4
Bagneux	4
Bois-Colombes	4
Bourg-la-Reine	4
Cachan	4
Cergy	4
Charenton-le-Pont	4

commune	mode
Chaville	4
Chesnay (le)	4
Châtenay-Malabry	4
Châtillon	4
Clamart	4
Clichy	4
Colombes	4
Courbevoie	4
Créteil	4
Fontenay-aux-Roses	4
Fontenay-sous-Bois	4
Fresnes	4
Garches	4
Garenne-Colombes (la)	4
Gennevilliers	4
Gentilly	4
Issy-les-Moulineaux	4
Joinville-le-Pont	4
Kremlin-Bicêtre (le)	4
Levallois-Perret	4
Maisons-Alfort	4
Malakoff	4
Massy	4
Meudon	4
Montigny-le-Bretonneux	4
Montrouge	4
Nanterre	4
Nogent-sur-Marne	4
Noisiel	4
Pecq (le)	4
Perreux-sur-Marne (le)	4
Plessis-Robinson (le)	4
Puteaux	4
Rueil-Malmaison	4
Saint-Cloud	4
Saint-Maur-des-Fossés	4
Saint-Maurice	4
Sceaux	4
Sucy-en-Brie	4
Suresnes	4
Sèvres	4
Vanves	4

commune	mode
Vaucresson	4
Ville-d'Avray	4
Villejuif	4
Villeneuve-la-Garenne	4
Villiers-sur-Marne	4
Viroflay	4
Ablon-sur-Seine	5
Achères	5
Andilly	5
Andrézy	5
Arnouville-lès-Gonesse	5
Arpajon	5
Athis-Mons	5
Auvers-Saint-Georges	5
Auvers-sur-Oise	5
Ballainvilliers	5
Ballancourt-sur-Essonne	5
Baulne	5
Beauchamp	5
Bessancourt	5
Bièvres	5
Bois-d'Arcy	5
Boissy-Saint-Léger	5
Boissy-sous-Saint-Yon	5
Bondoufle	5
Bouffémont	5
Bougival	5
Boussy-Saint-Antoine	5
Boutigny-sur-Essonne	5
Breuillet	5
Briis-sous-Forges	5
Brières-les-Scellés	5
Brunoy	5
Bruyères-le-Châtel	5
Bry-sur-Marne	5
Brétigny-sur-Orge	5
Buc	5
Bures-sur-Yvette	5
Butry-sur-Oise	5
Carrières-sous-Poissy	5
Carrières-sur-Seine	5
Celle-Saint-Cloud (la)	5

commune	mode
Cerny	5
Champagne-sur-Oise	5
Champlan	5
Chatou	5
Chelles	5
Chevilly-Larue	5
Chevreuse	5
Chilly-Mazarin	5
Clayes-sous-Bois (les)	5
Coignières	5
Conflans-Sainte-Honorine	5
Corbreuse	5
Cormeilles-en-Parisis	5
Coubron	5
Coudray-Montceaux (le)	5
Courcouronnes	5
Courdimanche	5
Croissy-sur-Seine	5
Crosne	5
Deuil-la-Barre	5
Domont	5
Draveil	5
Eaubonne	5
Écouen	5
Égly	5
Élancourt	5
Émerainville	5
Épinay-sur-Orge	5
Éragny	5
Ermont	5
Étang-la-Ville (l')	5
Étiolles	5
Étréchy	5
Ézanville	5
Ferté-Alais (la)	5
Fleury-Mérogis	5
Follainville-Dennemont	5
Fontenay-le-Fleury	5
Fourqueux	5
Franconville	5
Frette-sur-Seine (la)	5
Frépillon	5

commune	mode
Gagny	5
Gif-sur-Yvette	5
Gometz-le-Châtel	5
Gournay-sur-Marne	5
Groslay	5
Guyancourt	5
Haÿ-les-Roses (l')	5
Herblay	5
Houilles	5
Igny	5
Isle-Adam (l')	5
Issou	5
Itteville	5
Janville-sur-Juine	5
Jouars-Ponchartrain	5
Jouy-en-Josas	5
Jouy-le-Moutier	5
Juvisy-sur-Orge	5
Juziers	5
Lagny-sur-Marne	5
Leudeville	5
Leuville-sur-Orge	5
Limeil-Brévannes	5
Limours	5
Linas	5
Lisses	5
Livry-Gargan	5
Loges-en-Josas (les)	5
Longjumeau	5
Longpont-sur-Orge	5
Louveciennes	5
Magnanville	5
Magny-les-Hameaux	5
Maisons-Laffitte	5
Mandres-les-Roses	5
Mantes-la-Ville	5
Marcoussis	5
Mareil-Marly	5
Margency	5
Marly-le-Roi	5
Marolles-en-Brie	5
Marolles-en-Hurepoix	5

commune	mode
Maurepas	5
Menecy	5
Mesnil-Saint-Denis (le)	5
Mesnil-le-Roi	5
Meulan	5
Milly-la-Forêt	5
Montesson	5
Montgeron	5
Montigny-lès-Cormeilles	5
Monthéry	5
Montlignon	5
Montmagny	5
Montmorency	5
Morangis	5
Morigny-Champigny	5
Morsang-sur-Orge	5
Morsang-sur-Seine	5
Mériel	5
Méry-sur-Oise	5
Neauphle-le-Château	5
Neuilly-Plaisance	5
Neuville-sur-Oise	5
Noiseau	5
Norville (la)	5
Nozay	5
Orgeval	5
Ormesson-sur-Marne	5
Ormoy	5
Orsay	5
Osny	5
Palaiseau	5
Paray-Vieille-Poste	5
Parmain	5
Pavillons-sous-Bois	5
Piscop	5
Plaisir	5
Plessis-Bouchard (le)	5
Plessis-Pâté (le)	5
Plessis-Trévisé (le)	5
Poissy	5
Pontoise	5
Port-Marly (le)	5

commune	mode
Queue-en-Brie (la)	5
Quincy-sous-Sénart	5
Raincy (le)	5
Ris-Orangis	5
Rocquencourt	5
Roissy-en-France	5
Rungis	5
Saclay	5
Saint-Brice-sous-Forêt	5
Saint-Chéron	5
Saint-Cyr-l'École	5
Saint-Germain-en-Laye	5
Saint-Germain-lès-Arpajon	5
Saint-Germain-lès-Corbeil	5
Saint-Gratien	5
Saint-Leu-la-Forêt	5
Saint-Michel-sur-Orge	5
Saint-Ouen-l'Aumône	5
Saint-Pierre-du-Perray	5
Saint-Prix	5
Saint-Rémy-l'Honoré	5
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	5
Saint-Vrain	5
Saint-Yon	5
Sainte-Geneviève-des-Bois	5
Saintry-sur-Seine	5
Sannois	5
Sartrouville	5
Saulx-les-Chartreux	5
Savigny-sur-Orge	5
Soisy-sous-Montmorency	5
Soisy-sur-Seine	5
Taverny	5
Thiais	5
Torcy	5
Triel-sur-Seine	5
Ulis (les)	5
Varenes-Jarcy	5
Vauhallan	5
Vaujours	5
Vauréal	5
Vaux-sur-Seine	5

commune	mode
Verneuil-sur-Seine	5
Vernouillet	5
Verrière (la)	5
Verrières-le-Buisson	5
Vert-le-Petit	5
Vigneux-sur-Seine	5
Villabé	5
Ville-du-Bois (la)	5
Villebon-sur-Yvette	5
Villecresnes	5
Villemoisson-sur-Orge	5
Villemomble	5
Villeneuve-le-Roi	5
Villennes-sur-Seine	5
Villepreux	5
Villiers-Saint-Frédéric	5
Villiers-sur-Orge	5
Viry-Châtillon	5
Voisins-le-Bretonneux	5
Vélizy-Villacoublay	5
Vésinet (le)	5
Wissous	5
Yerres	5
Abbeville-la-Rivière	6
Ableiges	6
Achères-la-Forêt	6
Aigremont	6
Ambleville	6
Amenucourt	6
Amillis	6
Amponville	6
Angerville	6
Angervilliers	6
Annet-sur-Marne	6
Armentières-en-Brie	6
Asnières-sur-Oise	6
Attainville	6
Aubergenville	6
Auffargis	6
Aulnay-sur-Mauldre	6
Aulnoy	6
Auteuil	6

commune	mode
Authon-la-Plaine	6
Auvernaux	6
Avernes	6
Avon	6
Bagneaux-sur-Loing	6
Bailly	6
Barbey	6
Bazainville	6
Bazemont	6
Beauchery-Saint-Martin	6
Beaumont-du-Gâtinais	6
Beaumont-sur-Oise	6
Beauthiel	6
Bennecourt	6
Bernes-sur-Oise	6
Beynes	6
Bezalles	6
Blennes	6
Bois-le-Roi	6
Boisemont	6
Boissets	6
Boissise-la-Bertrand	6
Boissière-École (la)	6
Boissy-Mauvoisin	6
Boissy-aux-Cailles	6
Boissy-l'Aillierie	6
Boissy-le-Châtel	6
Boitron	6
Bombon	6
Bonnelles	6
Bonnières-sur-Seine	6
Bouafle	6
Bougligny	6
Boulancourt	6
Bouray-sur-Juine	6
Boutervilliers	6
Boutigny	6
Bray-et-Lû	6
Bray-sur-Seine	6
Breuil-Bois-Robert	6
Brie-Comte-Robert	6
Brou-sur-Chantereine	6

commune	mode
Bruyères-sur-Oise	6
Bréval	6
Buchelay	6
Bullion	6
Buno-Bonnevaux	6
Bussières	6
Bussy-Saint-Georges	6
Bussy-Saint-Martin	6
Buthiers	6
Béhoust	6
Cannes-Écluse	6
Cernay-la-Ville	6
Cesson	6
Cessoy-en-Montois	6
Chailly-en-Bière	6
Chailly-en-Brie	6
Chaintreaux	6
Chalifert	6
Chalou-Moulineux	6
Chamarande	6
Chamigny	6
Champagne-sur-Seine	6
Champcueil	6
Champmotteux	6
Champs-sur-Marne	6
Changis-sur-Marne	6
Chanteloup-en-Brie	6
Chapelle-la-Reine (la)	6
Chapelles-Bourbon (les)	6
Chars	6
Chauconin-Neufmontiers	6
Chauffry	6
Chaufour-lès-Bonnières	6
Chaumes-en-Brie	6
Chaumontel	6
Chavenay	6
Chenoise	6
Cheptainville	6
Chessy	6
Chevannes	6
Chevru	6
Choisel	6

commune	mode
Choisy-en-Brie	6
Château-Landon	6
Châteaufort	6
Châtelet-en-Brie (le)	6
Claye-Souilly	6
Collégien	6
Combs-la-Ville	6
Commeny	6
Compans	6
Conches	6
Condé-Sainte-Libiaire	6
Congis-sur-Thérouanne	6
Coubert	6
Couilly-Pont-aux-Dames	6
Coulombs-en-Valois	6
Coulommes	6
Coulommiers	6
Coupvray	6
Courcelles-sur-Viosne	6
Courchamp	6
Courgent	6
Courquetaine	6
Courson-Monteloup	6
Courtomer	6
Courtry	6
Coutençon	6
Coutevroult	6
Cravent	6
Crespières	6
Crisenoy	6
Croissy-Beaubourg	6
Croix-en-Brie (la)	6
Crèvecœur-en-Brie	6
Crécy-la-Chapelle	6
Crégy-lès-Meaux	6
Cély	6
Dammarie-les-Lys	6
Dammartin-en-Goële	6
Dammartin-en-Serve	6
Dammartin-sur-Tigeaux	6
Dannemarie	6
Dannemois	6

commune	mode
Davron	6
Dhuisy	6
Donnemarie-Dontilly	6
Doue	6
Dourdan	6
Douy-la-Ramée	6
Ecquevilly	6
Écuelles	6
Émancé	6
Ennery	6
Épiais-Rhus	6
Épône	6
Esbly	6
Essarts-le-Roi (les)	6
Étampes	6
Étrépilly	6
Évecquemont	6
Éverly	6
Évry-Grégy-sur-Yerre	6
Falaise (la)	6
Faremoutiers	6
Favières	6
Ferrières	6
Ferté-Gaucher (la)	6
Ferté-sous-Jouarre (la)	6
Flagy	6
Fleury-en-Bière	6
Flins-sur-Seine	6
Fontaine-Fourches	6
Fontaine-le-Port	6
Fontainebleau	6
Fontenailles	6
Fontenay-Trésigny	6
Fontenay-en-Parisis	6
Fontenay-lès-Briis	6
Forges	6
Forges-les-Bains	6
Fosses	6
Freneuse	6
Fresnes-sur-Marne	6
Fromont	6
Frémenville	6

commune	mode
Fublaines	6
Féricy	6
Gadancourt	6
Galluis	6
Gambais	6
Garancières	6
Gargenville	6
Gazeran	6
Genainville	6
Genevraye (la)	6
Germigny-l'Évêque	6
Giremoutiers	6
Gometz-la-Ville	6
Goupillières	6
Gouvernes	6
Grandchamp	6
Grande-Paroisse (la)	6
Grandpuits-Bailly-Carrois	6
Granges-le-Roi (les)	6
Gravon	6
Gressey	6
Gretz-Armainvilliers	6
Grez-sur-Loing	6
Grisy-Suisnes	6
Grosrouvre	6
Guermantes	6
Guerville	6
Guibeville	6
Guignes	6
Guitrancourt	6
Gurcy-le-Châtel	6
Génicourt	6
Herbeville	6
Hermeray	6
Houdan	6
Héricy	6
Ivry	6
Jablins	6
Jambville	6
Jaulnes	6
Jouarre	6
Jouy-sur-Morin	6

commune	mode
Juilly	6
Jumeauville	6
Jutigny	6
Larchant	6
Laval-en-Brie	6
Lescherolles	6
Lieusaint	6
Limay	6
Limetz-Villez	6
Liverdy-en-Brie	6
Livry-sur-Seine	6
Lizy-sur-Ourcq	6
Lognes	6
Lommoye	6
Longnes	6
Longperrier	6
Longuesse	6
Longueville	6
Longvilliers	6
Lorrez-le-Bocage-Préaux	6
Louan-Villegruis-Fontaine	6
Louvres	6
Luzarches	6
Léchelle	6
Lésigny	6
Lévis-Saint-Nom	6
Machault	6
Maffliers	6
Magny-en-Vexin	6
Magny-le-Hongre	6
Maincy	6
Maison-Rouge	6
Maisoncelles-en-Gâtinais	6
Maisse	6
Mareil-le-Guyon	6
Mareuil-lès-Meaux	6
Marines	6
Marly-la-Ville	6
Mary-sur-Marne	6
Marêts (les)	6
Maule	6
Maurecourt	6

commune	mode
Mauregard	6
May-en-Multien	6
Meaux	6
Meilleray	6
Menucourt	6
Mesnil-Amelot (le)	6
Mesnuls (les)	6
Messy	6
Milon-la-Chapelle	6
Misy-sur-Yonne	6
Mitry-Mory	6
Mittainville	6
Moigny-sur-École	6
Moisson	6
Moissy-Cramayel	6
Molières (les)	6
Mondeville	6
Mons-en-Montois	6
Montainville	6
Montarlot	6
Montceaux-lès-Meaux	6
Montereau-sur-le-Jard	6
Montigny-Lencoup	6
Montigny-le-Guesdier	6
Montigny-sur-Loing	6
Montry	6
Montsault	6
Montévrain	6
Morainvilliers	6
Moret-sur-Loing	6
Mormant	6
Mortcerf	6
Mortery	6
Mouroux	6
Médan	6
Méricourt	6
Mérobert	6
Méré	6
Méréville	6
Nandy	6
Nangis	6
Nanteuil-lès-Meaux	6

commune	mode
Neauphlette	6
Nemours	6
Neufmoutiers-en-Brie	6
Nointel	6
Noisy-le-Roi	6
Noyen-sur-Seine	6
Nucourt	6
Oinville-sur-Montcient	6
Oissery	6
Omerville	6
Oncy-sur-École	6
Orgerus	6
Ormes-sur-Voulzie (les)	6
Ormesson	6
Ormoy-la-Rivière	6
Orphin	6
Orveau	6
Othis	6
Ozoir-la-Ferrière	6
Ozouer-le-Voulgis	6
Paley	6
Pamfou	6
Paray-Douaville	6
Perchay (le)	6
Perdreauville	6
Perray-en-Yvelines (le)	6
Perthes	6
Pierrelaye	6
Plessis-Saint-Benoist	6
Plessis-aux-Bois (le)	6
Poigny	6
Pommeuse	6
Pomponne	6
Pontault-Combault	6
Presles	6
Presles-en-Brie	6
Pringy	6
Provins	6
Prunay-le-Temple	6
Prunay-sur-Essonnes	6
Précy-sur-Marne	6
Puiselet-le-Marais	6

commune	mode
Puiseux-en-France	6
Pussay	6
Quiers	6
Quincy-Voisins	6
Rambouillet	6
Rebais	6
Recloses	6
Remauville	6
Rochette (la)	6
Roinville	6
Roissy-en-Brie	6
Rolleboise	6
Ronquerolles	6
Rosay	6
Rosny-sur-Seine	6
Rouilly	6
Rozay-en-Brie	6
Réau	6
Saclas	6
Sagy	6
Saint-Arnoult-en-Yvelines	6
Saint-Aubin	6
Saint-Augustin	6
Saint-Barthélemy	6
Saint-Brice	6
Saint-Cyr-en-Arthies	6
Saint-Cyr-sous-Dourdan	6
Saint-Cyr-sur-Morin	6
Saint-Denis-lès-Rebais	6
Saint-Fargeau-Ponthierry	6
Saint-Germain-Laval	6
Saint-Germain-de-la-Grange	6
Saint-Germain-sous-Doue	6
Saint-Gervais	6
Saint-Hilarion	6
Saint-Lambert	6
Saint-Léger-en-Yvelines	6
Saint-Mammès	6
Saint-Mard	6
Saint-Martin-de-Bréthencou	6

commune	mode
Saint-Martin-du-Tertre	6
Saint-Martin-en-Bière	6
Saint-Maurice-Montcouronne	6
Saint-Mesmes	6
Saint-Méry	6
Saint-Nom-la-Bretèche	6
Saint-Ouen-sur-Morin	6
Saint-Pathus	6
Saint-Pierre-lès-Nemours	6
Saint-Rémy-la-Vanne	6
Saint-Siméon	6
Saint-Souplets	6
Saint-Thibault-des-Vignes	6
Saint-Witz	6
Sainte-Colombe	6
Saints	6
Sammeron	6
Samois-sur-Seine	6
Samoreau	6
Saulx-Marchais	6
Savigny-le-Temple	6
Saâcy-sur-Marne	6
Seine-Port	6
Sept-Sorts	6
Septeuil	6
Seraincourt	6
Sermaise	6
Serris	6
Servon	6
Seugy	6
Signy-Signets	6
Sivry-Courtry	6
Soignolles-en-Brie	6
Soisy-sur-École	6
Solers	6
Sonchamp	6
Souppes-sur-Loing	6
Sourdun	6
Souzy-la-Briche	6
Survilliers	6
Tacoignières	6

commune	mode
Tancrou	6
Thieux	6
Thillay (le)	6
Thiverval-Grignon	6
Thoiry	6
Thomery	6
Thorigny-sur-Marne	6
Tigery	6
Tombe (la)	6
Touquin	6
Tournan-en-Brie	6
Tremblay-en-France	6
Tremblay-sur-Mauldre (le)	6
Trilport	6
Us	6
Vaires-sur-Marne	6
Varenes-sur-Seine	6
Varreddes	6
Vaudoué (le)	6
Vaudoy-en-Brie	6
Vaux-le-Pénil	6
Vayres-sur-Essonne	6
Vendrest	6
Veneux-les-Sablons	6
Verneuil-l'Étang	6
Vernou-la-Celle-sur-Seine	6
Vert	6
Vert-Saint-Denis	6
Viarmes	6
Videlles	6
Vigny	6
Ville-Saint-Jacques	6
Villebéon	6
Villeconin	6
Villejust	6
Villemaréchal	6
Villeneuve-Saint-Denis	6
Villeneuve-les-Bordes	6
Villenois	6
Villeparisis	6
Villeron	6
Villers-en-Arthies	6

commune	mode
Villiers-Saint-Georges	6
Villiers-en-Bière	6
Villiers-le-Bâcle	6
Villiers-sur-Seine	6
Vimpelles	6
Voinsles	6
Voulangis	6
Voulton	6
Voux	6
Vulaines-sur-Seine	6
Vémars	6
Vétheuil	6
Wy-Dit-Joly-Village	6

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Préoccupation sécuritaire, Agoramétrie, adhésion à « on ne se sent plus en sécurité » (1977-2004)	20
Figure 2. Préoccupation sécuritaire ; baromètre Figaro-Sofres (1974-2005).....	21
Figure 3. Analyse factorielle des peurs et de la préoccupation (plan des deux premiers facteurs).....	26
Figure 4. Analyse factorielle sur les variables d'opinion (plan des deux premiers facteurs) ..	34
Figure 5. Analyse factorielle sur le sentiment concernant le cadre de vie (plan des deux premiers facteurs).....	41
Figure 6. Analyse factorielle globale sur les victimations (plan des deux premiers facteurs).....	45
Figure 7. Agressions « tout-venant » ; prévalence, différentes enquêtes	52
Figure 8. Violences physiques caractérisées, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004).....	53
Figure 9. Violences physiques simples, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004)	54
Figure 10. « Autres » violences, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004).....	54
Figure 11. Agressions « tout-venant » et entre proches ; comparaison entre enquête et statistiques de police.....	70
Figure 12. Toutes agressions ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004.....	71
Figure 13. Vols violents, incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004	72
Figure 14. Violences verbales ; incidence, incidence apparente, données policières ; 1998-2004.....	73
Figure 15. Violences caractérisées avec seulement les ITT \geq 8 jours ; incidence, incidence apparente, données policières ; 1998-2004	74
Figure 16. Violences caractérisées avec prise en compte des violences par un proche ; incidence, incidence apparente, données policières ; 1998-2004.....	74
Figure 17. Agressions sexuelles ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004).....	76

Figure 18. Agressions sexuelles ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004.....	76
Figure 19. Analyse factorielle sur les variables d'agressions « tout venant » (plan des deux premiers facteurs)	88
Figure 20. Analyse factorielle sur les variables d'agressions entre proches (plan des deux premiers facteurs)	92
Figure 21. Analyse factorielle sur les variables d'agressions sexuelles (plan des deux premiers facteurs)	94
Figure 22. Vols personnels : évolution des prévalences, différentes enquêtes, 1984-2004.....	98
Figure 23. Vols personnels ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004).....	102
Figure 24. Vols personnels incidence, incidence apparente, données policières (sans index 39-40), 1998-2004.....	103
Figure 25. Analyse factorielle sur les variables de vols personnels (plan des deux premiers facteurs)	107
Figure 26. Cambriolages, prévalences, différentes enquêtes (1984-2004)	114
Figure 27. Cambriolages, fréquence par plage horaire, Île-de-France, 2002-2003-2004	116
Figure 28. Cambriolages, fréquence mensuelle, Île-de-France, 2002-2003-2004	116
Figure 29. Cambriolages ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004).....	120
Figure 30. Cambriolages de la résidence principale ou annexe : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004	121
Figure 31. Analyse factorielle sur les variables de cambriolages (plan des deux premiers facteurs).....	125
Figure 32. Prévalence de vols de/dans les voitures dans les ménages équipés, diverses enquêtes (1994-2004).....	134
Figure 33. Vols de voiture (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)	147
Figure 34. Vols de voiture réalisés : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004.....	147
Figure 35. Vols de voitures et tentatives ; comparaison entre enquête et statistiques	149
Figure 36. Vols d'objet dans ou sur un véhicule (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)	150

Figure 37. Vols à la roulotte réalisés : incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004.....	151
Figure 38. Destructures et dégradations de véhicules (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)	151
Figure 39. Destructures-dégradations de véhicules ; incidence, incidence apparente, données policières 1998-2004	152
Figure 40. Vols de deux roues à moteur (Franciliens en Île-de-France) ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004).....	153
Figure 41. Vols de deux roues à moteur réalisés ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004	154
Figure 42. Ensemble des atteintes aux véhicules ; incidence, incidence apparente, données policières, 1998-2004	156
Figure 43. Analyse factorielle sur les variables de vols de voiture (plan des deux premiers facteurs).....	164
Figure 44. Analyse factorielle sur les variables de vols à la roulotte (plan des deux premiers facteurs).....	167
Figure 45. Analyse factorielle sur les variables de dégradations et destructions de véhicules (plan des deux premiers facteurs).....	170
Figure 46. Analyse factorielle sur les variables de vols de deux roues (plan des deux premiers facteurs).....	173
Figure 47. Victimations et types de le géosociale ; taux de prévalence (en %).....	183
Figure 48. Victimes et non-victimes	192
Figure 49. Prévalences	192
Figure 50. Multivictimations.....	193
Figure 51. Profils de victimes d'agressions « tout venant ».....	194
Figure 52. Profils de victimes d'agression par un proche	194
Figure 53. Profils de victimes de vols sans violences	195
Figure 54. Profils de victimes de cambriolés	196
Figure 55. Profils de victimes de vols de voiture	196
Figure 56. Profils de victimes de vols à la roulotte	197
Figure 57. Profils de victimes de dégradations ou destructions de véhicules	197
Figure 58. Profils de victimes de vols de deux roues	198
Figure 59. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations personnelles	199

Figure 60. Répartition par zone des prévalences (%) des victimations atteignant les ménages	199
Figure 61. Renvoi à la police ou à la gendarmerie	200

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Dernier établissement fréquenté (échantillon) et diplôme obtenu (recensements 1999, 2006).....	11
Tableau 2. Taille des ménages (échantillon, recensements 1999, 2006)	11
Tableau 3. PCS (échantillon, recensements 1999, 2006).....	12
Tableau 4. Taux de prévalence (%) et nombre d'incidents mentionnés dans les trois enquêtes	13
Tableau 5. Victimations par année (%).....	14
Tableau 6. Problèmes qui devraient être traités en priorité par le gouvernement (%).....	20
Tableau 7. Opinions sur le quartier (%) selon la préoccupation sécuritaire.	23
Tableau 8. Peurs dans les transports en commun (%).....	24
Tableau 9. Peurs pour les enfants (%).....	24
Tableau 10. Sentiment d'insécurité : croisement de la préoccupation et des peurs	25
Tableau 11. Sentiment d'insécurité ; préoccupation sécuritaire et peurs selon les victimations (%).....	27
Tableau 12. Sentiment d'insécurité ; préoccupation sécuritaire et peur du crime selon les victimations dans l'entourage (%)	28
Tableau 13. Sentiment d'insécurité ; préoccupation sécuritaire et peur du crime selon l'opinion sur le quartier (%)	29
Tableau 14. Préoccupation sécuritaire et peurs, zonage géographique (%).....	31
Tableau 15. Préoccupation sécuritaire et peurs selon le département de résidence (%).....	32
Tableau 16. Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes (2002-2003-2004).....	47
Tableau 17. Agressions, prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) ; 2002, 2003, 2004.....	49
Tableau 18. Multivictimations hétérogènes (1998-2004)	49
Tableau 19. Multivictimations hétérogènes ; évolution des taux (1998-2004).....	50
Tableau 20. Agression tout-venant ; comparaison de trois enquêtes franciliennes successives (1998-2004).....	50

Tableau 21. Agression entre proches ; comparaison de trois enquêtes franciliennes successives (1998-2004)	55
Tableau 22. Agression sexuelle ; comparaison de trois enquêtes franciliennes successives (1998-2004).....	56
Tableau 23. Agressions ; gravité ; comparaison de trois enquêtes successives	57
Tableau 24. Agressions, enquêtes nationales, 1984-2004, répartition par gravité (%).....	58
Tableau 25. Agressions « tout-venant » ; vol avec violence : comparaison de trois enquêtes successives (1998-2004)	59
Tableau 26. Agressions « tout-venant » ; gravité selon le type d'agression, 2002-2003-2004	59
Tableau 27. Agressions ; armement (2002-2003-2004).....	60
Tableau 28. Agressions « tout-venant » et sexuelles ; localisation (%) (2002-2003-2004).....	61
Tableau 29. Agressions « tout-venant » et sexuelle ; lieux (2002-2003-2004).....	62
Tableau 30. Agressions (« tout-venant », sexuelle), moment de commission	62
Tableau 31. Agressions « tout-venant » et sexuelles ; interconnaissance entre auteur et victime (2002-2003-2004).....	63
Tableau 32. Agressions ; renvoi à la police ou à la gendarmerie ; comparaison de trois enquêtes successives	64
Tableau 33. Agressions ; raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou à la gendarmerie ; comparaison de trois enquêtes successives	65
Tableau 34. Agressions « tout-venant » ; pourcentage de plainte selon la gravité ; comparaison de trois enquêtes successives (1998-2004)	65
Tableau 35. Agressions « tout-venant » et entre proches ; comparaison entre enquête.....	69
Tableau 36. Agressions sexuelles ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002-2003-2004).....	75
Tableau 37. Agressions ; autres recours (2002-2003-2004)	77
Tableau 38. Agressions ; répartition par âges (%) (2002, 2003, 2004).....	78
Tableau 39. Agressions ; répartition par dernier établissement d'enseignement fréquenté (%) (2002, 2003, 2004)	78
Tableau 40. Agressions ; répartition par PCS (%) (2002, 2003, 2004).....	79
Tableau 41. Ventilation du type d'habitat selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)	79

Tableau 42. Ventilation du type d'immeuble collectif selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)	80
Tableau 43. Ventilation du type d'environnement selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)	80
Tableau 44. Ventilation des opinions sur son quartier selon la sorte d'agression (%) (2002, 2003, 2004)	80
Tableau 45. Agressions « tout-venant » ; classes d'âges et lieu de l'agression (2002, 2003, 2004)	82
Tableau 46. 15-19 ans ; victimations personnelles ; prévalences ; comparaison de trois enquêtes successives	82
Tableau 47. Agressions ; prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) (2002, 2003, 2004).....	83
Tableau 48. Agressions « tout-venant » ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives	84
Tableau 49. Agressions entre proches ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives	84
Tableau 50. Agressions sexuelles ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives	85
Tableau 51. Viols et tentatives selon les zones	86
Tableau 52. Vols personnels ; prévalences et incidence (intervalles de confiance) ; 1998-2004.....	95
Tableau 53. Multivictimations hétérogènes (2002-2003-2004).....	96
Tableau 54. Multivictimations hétérogènes ; écarts entre les taux des enquêtes successives	96
Tableau 55. Vols personnels sans violence ; sortes d'objets volés (%) ; comparaison de trois enquêtes successives.	98
Tableau 56. Vols personnels ; renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004).....	100
Tableau 57. Vols personnels ; raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou à la gendarmerie (%) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)	101
Tableau 58. Vols personnels ; comparaison entre enquête et statistiques policières (2002, 2003, 2004)	102
Tableau 59. Vols personnels ; répartition par âges (%) (2002, 2003, 2004).....	104
Tableau 60. Classes d'âges et lieu du vol personnel (2002, 2003, 2004).....	104

Tableau 61. Vols personnels ; prévalence et incidence par zones de résidence ; comparaison de trois enquêtes successives	105
Tableau 62. Cambriolages ; prévalences, multivictimation, incidence.....	111
Tableau 63. Multivictimations hétérogènes (2002-2003-2004).....	112
Tableau 64. Multivictimations hétérogènes ; écarts entre les taux des trois enquêtes	112
Tableau 65. Cambriolages ; réactions à l'intrusion (%) ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)	115
Tableau 66. Cambriolages ; renvoi à la police ou gendarmerie ; comparaison des enquêtes franciliennes (1998-2004)	116
Tableau 67. Cambriolages ; raisons de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie ; comparaison entre enquêtes franciliennes (1998-2004).....	118
Tableau 68. Cambriolages ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004).....	119
Tableau 69. Cambriolages ; prévalence et incidence par zones de résidence (intervalles de confiance) ; comparaison de trois enquêtes franciliennes	123
Tableau 70. Atteintes aux véhicules ; prévalence, multivictimation, incidence (intervalles de confiance) (2002-2003-2004).....	129
Tableau 71. Vols de voiture ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004)	130
Tableau 72. Vols à la roulotte ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004) ..	132
Tableau 73. Dégradations et destructions de véhicules ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004)	134
Tableau 74. Vols de deux roues ; comparaison de trois enquêtes franciliennes (1998-2004).....	136
Tableau 75. Atteintes aux véhicules ; part des atteintes réalisées (2002-2004).....	137
Tableau 76. Atteintes aux véhicules ; moment de la journée (2002-2003-2004)	138
Tableau 77. Atteintes aux véhicules ; localisation (2002-2003-2004).....	138
Tableau 78. Atteintes aux véhicules ; emplacement (2002-2003-2004).....	139
Tableau 79. Atteintes aux véhicules, lieu de commission (2002-2003-2004)	139
Tableau 80. Vols de et dans les voitures, vols de deux roues ; récupération (2002-2003-2004).....	140
Tableau 81. Atteintes aux véhicules ; dommages (2002-2003-2004).....	140
Tableau 82. Atteintes aux véhicules ; % de ménages ayant pris une précaution au moins (2002-2003-2004).....	141

Tableau 83. Atteintes aux véhicules ; renvoi à la police ou gendarmerie (2002-2003-2004).....	142
Tableau 84. Atteintes aux véhicules ; raison de non-renvoi ou de renvoi à la police ou gendarmerie (2002-2003-2004).....	143
Tableau 85. Atteintes aux véhicules ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004).....	145
Tableau 86. Vols de voitures et tentatives ; comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2002-2003-2004)	148
Tableau 87. Vols de voitures réalisés ; comparaison entre enquête et statistiques de police par département de résidence (2002-2003-2004).....	149
Tableau 88. Ensemble des atteintes aux véhicules ; comparaison entre enquête et statistiques de police (2002-2003-2004)	155
Tableau 89. Atteintes aux véhicules ; déclarations de sinistre (1998-2004).....	156
Tableau 90. Atteintes aux véhicules ; recours municipaux (2002-2003-2004).....	158
Tableau 91. Atteintes aux véhicules ; prévalence et incidence selon les zones (intervalles de confiance) (2002-2003-2004)	160
Tableau 92. Victimations et types de la géosociale ; taux de prévalence (en %).....	182
Tableau 93. Niveau de victimation et rang de classement des différentes victimations, par type de la géosociale	184
Tableau 94. Classes géosociales et types de victimation (%)	184
Tableau 95. Préoccupation, peurs et types de la géosociale (en %).....	185
Tableau 96. Participation à la vie sociale et types de la géosociale (en %)	187
Tableau 97. Prévalences des victimations des Franciliens par département (%).....	207
Tableau 98. Répartition selon l'âge et la PCS des préoccupés et des apeurés (%).....	208

ISBN : 2-907370-74-X